AUJOURD'HUI

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ

Notre journal est membre de la Fédération canadienne des éditeurs de journaux et périodiques catholiques et de l'Union internationale de la presse catholique.

LE SOLEIL

Premier par son tirage, notre journal est lu dans la quasi-totalité des familles de la région de Québec

★ ★ ★

82e ANNEE — No 36 QUEBEC, VENDREDI 8 FEVRIER 1963 32 PAGES PRIX CINQ CENTS

Prévisions atmosphériques

Quelques chutes de neige légère. Demain : nuageux, périodes ensoleillées. Moins froid.

(Voir détails en page 2)



S. Exc. le lieutenant-gouverneur de la province apparait ici, coiffé de la tuque du Carnaval, au moment où il présidait à l'inauguration du Palais de glace, Place d'Youville. L'hon. Paul Comtois était accompagné de Son Honneur le maire Wilfrid Hamel, de Sa Majesté Lise 1ère, reine du Carnaval, et du président, M. Pierre Tremblay.

Le couronnement normal d'un système scolaire public

Une université d'Etat

C'est la recommandation d'un mémoire que soumettront au gouvernement les instituteurs et institutrices du Québec

Par Joseph Voisard

La Corporation des Instituteurs et Institutrices du Québec réclamera la fondation d'une université d'Etat dans un mémoire qu'elle soumettra aux autorités de la province le mois prochain. Un comité spécial travaille à la préparation du mémoire, sous la présidence de M. Jean-Paul Croteau, en étroite collaboration avec les directeurs de ce groupement professionnel d'environ trente-cinq milliers de membres.

Les instituteurs déplorent le manque de coordination entre l'école publique et les universités privées du Québec. Ils affirment que les relations du Comité catholique de l'Instruction publique avec les universités sont défectueuses et qu'il en résulte des situations désagréables.

Le mémoire des instituteurs ne veut pas être un réquisitoire contre les universités privées. Loin de là ! Il précisera au contraire que celles-ci doivent conserver leur caractère d'institutions indépendantes. Mais il soutiendra que les universités de la province doivent compter avec les caractéristiques des institutions publiques.

La liberté académique et la survivance des institutions privées, disent les instituteurs, sont sans contredit de nobles réalités, ais celles-ci se défendent difficilement quand elles entraînent "une anarchie comme celle où nous nous débattons depuis des générations".

Il n'est pas normal qu'un système scolaire public ne reçoive pas son couronnement : le niveau universitaire, plaideront les instituteurs. Un grand nombre de nos difficultés actuelles, quand nous parlons de coordination de l'neseignement, disent-ils, vient de la nécessité où se trouvent les élèves des écoles publiques de demander admission, s'ils désirent pousser leur formation, à des institutions que régit une autorité différente, qui enseignent avec des préoccupations et selon des traditions qui leur sont propres, qui formulent à leur action éducative des objectifs fort mal en accord, à maints points de vue, avec ceux de l'école publique. Conséquemment, les écoles ront le Comité catholique dirige le destin sont en perpétuelle situation d'insécurité, à jamais forcées de s'adapter à ce mouvement universitaire dont elles sont imparfaitement

(Suite à la page 23, 2e col.)

Inauguration du palais de glace

par le lieutenant-gouverneur

par Ben PAYEUR

Un personnage vice-royal a procédé à l'inauguration du palais de glace érigé comme chaque année, sur la Place d'Youville; en effet, hier soir, S. Exc. le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, M. Paul Comtois, a inauguré "le cristal de glace" construit à cet endroit.

Malgré le froid piquant, une foule considérable s'était assemblée pour acclamer le châtelain du Bois de Coulonge et la reine du Carnaval d'hiver '63, Sa Majesté Lise 1ère qui faisait sa première apparition extérieure.

L'immense massif de glace qui était plongé dans l'obscurité au début de la cérémonie d'inauguration, s'est progressivement illuminé pour enfin apparaitre dans toute sa splendeur glaciaire.

Sur l'invitation du président du Carnaval, M. Pierre Tremblay, M. Comtois alluma à tour de rôle les sept pointes qui représentent les sept duchés du Carnaval; avant de donner le signal d'illuminer une pointe, S.E. prononçait un voeu et pour le duché et pour sa duchesse. Une fois que les sept pointes furent illuminées, le massif central "s'embrasa", symbolisant la joie collective qui règne à Québec à cette époque-ci de l'année. De façon à donner plus d'ampleur à chacun des gestes symboliques, un corps de patro trompetait un air approprié pendant une minute.

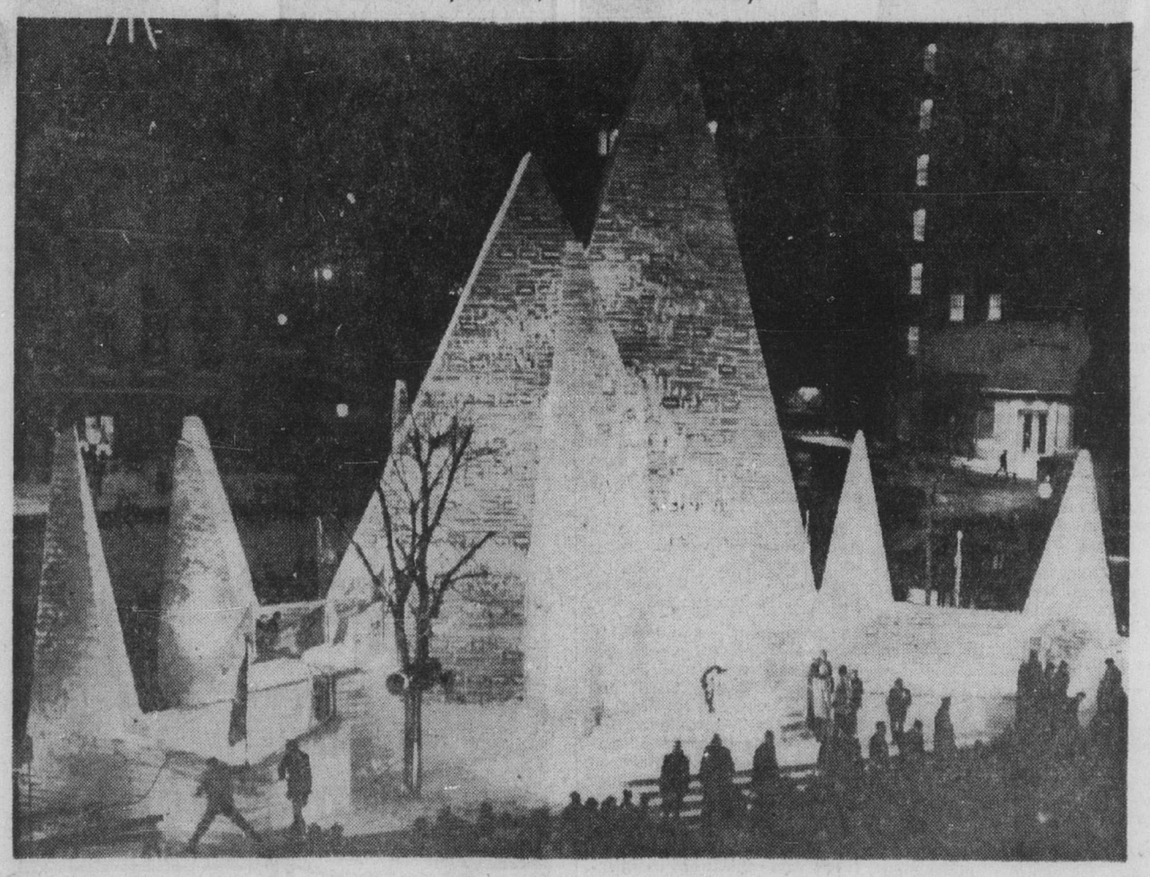
Après les courtes allocutions de S.E. le lieutenant-gouverneur, de S.H. le maire Wilfrid Hamel, du président du Carnaval et du Bonhomme, Sa Majesté Lise 1ère ouvrit la danse en compagnie de M. Comtois.

Pendant que la foule des officiels se dispersait, pour la première fois au Carnaval '63, la foule dansa dans la rue, reprenant une tradition des plus carnavalesques.

STATISTIQUES

Quelques statistiques concernant le Palais de Glace qui a été inauguré, hier soir, à la Place d'Youville . . . 1,400,000

(Suite à la page 23, 5e col.)



De Gaulle veut élargir le pacte franco-allemand

Paris, (UPI-PA-Reuter) — Le président Charles de Gaulle aurait l'intention d'élargir le pacte franco-allemand pour y inclure toutes les nations qui accepteraient de signer sans restriction le traité de Rome, qui est la pierre angulaire du Marché commun. C'est parce que la Grande-Bretagne désirait des conditions de faveur que de Gaulle s'est opposé à son entrée dans le Marché commun.

En outre, il proposerait l'abolition de tous les tarifs entre les Six, même avant 1969, et la fusion des bureaux de direction des organismes européens existants, comme le Marché commun la Communauté du charbon et de l'acier et l'Euratom. De Gaulle accepterait aussi l'idée d'un parlement élu par les peuples de l'Europe.

Selon les observateurs, même si les pourparlers reprenaient avec la Grande-Bretagne, ils ne reprendraient pas sur la même base. De Gaulle favoriserait un pacte économique d'envergure entre la Grande-Bretagne et les Six.

RUMEURS FANTASTIQUES

Prenant la parole devant la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale française au sujet de la rupture des négociations entre la Grande-Bretagne et les Six pays du Marché commun, M. Couve de Murville a noté qu'il désirait contester "les rumeurs fantastiques" qui se sont propagées à la suite de cet événement.

Il a nié que l'entrée de la Grande-Bretagne dans la CEE était sur le point d'être conclue quand la France a apposé son véto.

Il était essentiel de savoir si la Grande-Bretagne était disposée à faire un choix politique qui s'imposait, non pas en rompant avec les Etats-Unis ou le Commonwealth, mais en se montrant plus européenne qu'elle ne l'est."

Il n'est pas question, a dit M. Couve de Murville de créer "une Europe fermée", parce que le tarif extérieur de la CEE ne serait pas protectionniste.

"Le tarif douanier de la Grande-Bretagne, qui a la réputation d'être un pays libéral, est actuellement le plus élevé du monde entier."

L'accord de coopération franco-allemand est ouvert à tous, de continuer le ministre français. Au sujet des relations franco-espagnoles il a fait remarquer que la France tente de "normaliser" ses relations avec l'Espagne depuis 10 ans. Il ne faut pas considérer comme des événements extraordinaires les récentes visites faites à Madrid par le ministre de l'Intérieur, M. Roger Frey et le chef d'état-major de l'armée française, le général Charles Ailleret.

MISE EN GARDE

Lord Home a observé hier soir qu'il faut veiller à ce que la conception que la France se fait de l'Europe n'en vienne pas à influencer subrepticement l'OTAN.

Le secrétaire des Affaires étrangères de la Grande-Breta-

(Suite à la page 23, 2e col.)

Quelques journaux pourraient fermer à New York

Washington (UPI) — Le président Kennedy est un ardent partisan des ententes collectives, mais ce privilège a-t-il dit, entraine avec lui des responsabilités. Parlant du conflit entre les éditeurs et les syndiqués des journaux de New York, le président a dit que c'était "une épreuve de force qui peut se terminer par la fermeture de deux ou trois journaux à l'issue de ce conflit qui peut durer tout l'hiver".

Le président international du syndicat des typographes a participé aux négociations à l'hôtel de ville de New York entre les éditeurs et les typographes. Elmer Brown est venu de Colorado Springs à la demande du maire Robert Wag-

(Suite à la page 23, 5e col.)

Pour un front commun face à l'URSS

Collaboration Europe-Amérique

Washington (UPI — PC) Le président Kennedy s'est prononcé en faveur d'une étroite collaboration entre les Etats-Unis et l'Europe afin de barrer la route à l'Union soviétique, dont le grand dessein est toujours de dominer le monde. "Si l'Europe et les Etats-Unis ne peuvent oe uvrer de concert, cette carence aura de graves répercussions sur la sécurité des Etats-Unis et de l'Europe occidentale. La question se réduit à savoir si nous acceptons d'être des partenaires ou si nous serons divisés au point de permettre à l'Union soviétique d'exploiter cette division", a déclaré le président au cours de sa conférence de presse.

Le président a précisé que si

(Suite à la page 23, 3e col.)

Les 4 partis sur un pied de guerre

Ottawa (PC) Les quatre partis politiques canadiens se sont réunis hier, afin de tracer leur programme, de préciser leur stratégie et de trouver de l'argent.

Les organisateurs ont rencontré les chefs de parti. Les appareils téléphoniques ont été fort occupés dans les bureaux. Les lumières sont demeurées allumées tard hier soir sur la colline parlementaire.

Le travail est loin d'être terminé. Il se poursuivra durant quelques jours et ce n'est peut-être que vers la fin du mois que nous saurons la route que les partis prendront en vue des élections du 8 avril.

Il semble cependant certain

(Suite à la page 23, 1ère col.

Accrochée au pare-choc

Fillette traînée sur un demi-mille

Athol, Mass. (PA) Une écolière âgée de 7 ans a été traînée sur une distance d'un demi-mille en s'accrochant au pare-choc avant d'un autobus scolaire.

Elle a lâché prise sur une section de route droite et l'autobus a passé par-dessus elle.

Pamela Coffin s'en est tirée avec seulement une entaille au cuir chevelu.

Le chauffeur de l'autobus a déclaré que ni lui ni aucun des 30 écoliers à bord de son véhicule n'ont eu connaissance de l'incident qui aurait pu être tragique.

La fillette, une fois remise de ses émotions, a relaté qu'elle traversait la route en passant devant l'autobus pour se diriger vers la maison d'une petite amie. Elle s'est accrochée au pare-choc quand l'autobus a démarré.

"J'ai eu la peur de ma vie", a-t-elle expliqué, "mais je n'osais pas lâcher prise. Si je l'avais fait pendant que l'autobus tournait un coin de rue, un pneu m'aurait probablement passé sur le dos".

Le monde de la finance

Par Marcel Boutin, rédacteur financier

Une légère tendance vers la baisse s'est manifestée ce matin sur les Bourses de Montréal et de Toronto. Il semble que l'irrégularité de la liste mobilière soit attribuable à l'attitude prudente des investisseurs à la suite des récents développements sur le plan politique à Ottawa. Ce climat d'indécision se traduit naturellement par une contraction de l'activité boursière en l'absence d'une demande adéquate contribue, plus que tout autre facteur, au fléchissement modéré, mais persistant des marchés mobiliers.

Les actions des banques ont continué à perdre du terrain, mais les fluctuations se confinaient généralement à une fraction. La baisse des titres bancaires ne serait pas étrangère aux liquidations des intérêts étrangers. L'un des faits saillants de la matinée a été le regain d'activité à l'égard des titres de Shawinigan Power: pas moins de 2,115 actions de la compagnie ont changé de mains durant les 90 premières minutes de la séance, mais ce stock a néanmoins glissé de $0.12½ à $29.37½. Au comptoir, les droits de Shawinigan ont repris une grande partie du terrain perdu ces derniers jours; ils étaient cotés, en effet ce midi à $0.90-1.00. A Wall Street, la Bourse a baissé de façon irrégulière. Il semble que le marché ait été affecté par la hausse des taux d'intérêt sur les prêts hypothécaires, les développements de la crise cubaine et la controverse autour d'une réforme fiscale.

DANS LE SOLEIL AUJOURD'HUI

	PAGES
Annonces classées	*20 et 21*
Bandes illustrées	*19*
Bridge	*6*
Décès	*23*
Editoriale	*4*
Finance	*18 et 19*
Horoscope	*7*
Météorologie	*2*
Mots croisés	*22*
Pages féminines	*8*
Patrons	*2 et 23*
Rive Sud	*14*
Spectacles	*17*
Sport	*9 à 11*
Télévision	*15*

Après un intense travail législatif et l'adoption du bill No 11

Vive satisfaction des coopérateurs du Québec

Les membres de l'Assemblée Législative ont consacré toute leur semaine, de mardi à hier soir, aux problèmes de la coopération, en étudiant quatre projets de loi fort importants, dont le principal a trait aux Caisses populaires.

La soirée d'hier fut employée à l'étude du bill II qui modifie la loi des sociétés coopératives agricoles de façon à préciser leurs pouvoirs et leurs obligations, de même que la souscription exigible des sociétaires.

L'adoption du bill II est la conclusion fort satisfaisante, pour les coopérateurs, d'un travail intense qui a duré deux ans et leurs représentants n'ont pas manqué, hier soir, de faire connaître leur profonde satisfaction au premier ministre, M. Jean Lesage, au chef de l'Opposition, M. Daniel Johnson, aux membres du comité des bills publics, et aux conseillers juridiques du gouvernement qui ont mis leur science et leur expérience au service de la coopération dans la province de Québec. La coopération entre les ministériels et les oppositionnistes fut telle que M. Paul-Emile Charron, président du Conseil de la Coopération du Québec, crut bon, dans ses remerciements, de proposer un "amendement" pour remplacer "opposition" par "coopération".

LES REMERCIEMENTS

M. Paul-Emile Charron fut le premier à prendre la parole:

Voilà donc, dit-il le chef-d'oeuvre complété. A titre de président du Conseil de la coopération, qui groupe les fédérations dans les divers secteurs de la coopération, je remercie tous les membres du comité de leur bienveillante collaboration, qui nous vaut une législation progressive, claire, précise et bien ordonnée. Cette législation permettra aux coopérateurs de poursuivre leur tâche d'émancipation économique des nôtres".

M. Charron assure que les coopératives sont des écoles pratiques d'éducation économico-sociale, en leur permettant de prendre en main leurs propres affaires.

Il souligne l'unanimité des membres de l'Assemblée Législative sur cette législation et la coopération du gouvernement. C'est réellement le geste historique de 1906 qui se répète, alors que la loi des Syndicats coopératifs était déposée devant la Chambre par sir Lomer Gouin. Celui-ci devait recevoir, alors l'appui unanime de l'Opposition que dirigeait sir Mathias Tellier. Il aurait presque envie, ajoute-t-il, de proposer que le mot opposition soit remplacé par celui de coopération.

Enfin, M. Charron remercie les conseillers juridiques du gouvernement de leur bienveillance et de leur coopération. Cette législation lui apparaît comme le fruit direct de la coopération de tous.

M. LESAGE

A son tour, le premier ministre se dit très heureux des résultats. Voilà deux ans qu'il pense à l'urgence de faire voter une telle législation, fondée sur les principes de la coopération. Il lui a consacré tout le temps dont il pouvait dipsoser. C'est alors, ajoute-t-il, que les conseillers du gouvernement se sont mis à la tâche avec les coopérateurs, ceux-ci s'occupant des problèmes pratiques de la coopération, tandis que ceux-là consacraient leur temps à l'étude des problèmes de la technique légale. Il est sûr que tous les députés se joindront à lui pour en remercier ces conseillers juridiques.

L'Opposition, continue M. Lesage, a un rôle à jouer, celui de rechercher les défauts dans toute la législation. On ne peut toujours être d'accord, bien entendu. Même en se joignant au gouvernement pour approuver les principes de ces quatre bills, l'Opposition a joué quand même son rôle.

"C'est une façon indirecte de faire un compliment à l'Opposition", conclut M. Lesage.

M. JOHNSON

Le chef de l'Opposition dit avec ironie qu'il se défie des cadeaux et des compliments du premier ministre. Mais dans le cas actuel, il est heureux d'accepter les compliments décernés à l'Opposition car il considère qu'il était de son devoir de collaborer à la rédaction de ces lois.

La tâche nous a été rendue d'autant plus facile que ces lois n'ont pas été faites par le gouvernement", poursuit-il, mais par les conseillers juridiques du Secrétaire de la province, du ministère de l'Agriculture et même par des agronomes qui ont ainsi pratiqué illégalement le droit, ajoute M. Johnson sur un ton railleur.

M. Johnson a affirmé que ces séances ont été pour tous un contact fructueux avec des gens qui s'occupent de leurs affaires, sans se fier au seul gouvernement. Il souhaite qu'il se trouve ainsi plus de citoyens qui adoptent cette mentalité de tenter de se débrouiller seuls sans toujours compter sur l'Etat.

Le chef de l'Opposition émet le voeu que les coopératives connaissent un succès de plus en plus grand.

"Quand nous reviendrons au pouvoir dans quelques années, termine-t-il, nous serons heureux de proposer à cette législation les amendements devenus nécessaires. La coopération est toujours plus facile après les élections qu'avant".



PAULOSIE SIVUAK, THOMASSIE TOOLOWAK et ALASHUAK, trois artistes esquimaux, donnaient, hier après-midi, à l'igloo de la Place Jacques-Cartier, une démonstration de leur art. Ces trois artistes font partie du groupe de cinq Esquimaux de Povungnituk qui séjournent actuellement dans notre ville.

Le principal matériau employé pour la sculpture des figurines esquimaudes est la saponyte (pierre à savon). Ci-dessus, deux artistes travaillent un bloc qui, après plusieurs heures, deviendra une oeuvre caractéristique d'un art dont la beauté nous est bien souvent inconnue.

Des restrictions imposées à la Commission de crédit

Les employés des Caisses populaires et de crédit ne pourront pas faire partie de la commission de crédit, comme l'ont demandé, hier, certaines caisses de crédit de Montréal et de la région métropolitaine, sous prétexte que le nombre des prêts demandés chaque jour était si considérable qu'il fallait sur place des membres de la Commission de crédit pour les approuver, sous peine de voir des sociétaires, pressés par les nécessités de la vie, s'adresser aux sociétés de finance pour obtenir rapidement l'argent dont ils ont besoin immédiatement.

Comme les membres d'une commission de crédit ne sont pas toujours disponibles, on a suggéré que des employés de la Caisse populaire ou de la Caisse de crédit soient membres de la Commission. La Fédération des Caisses d'économie demandait la même chose.

M. Jean Lesage, tout en se déclarant prêt à augmenter le nombre des membres de la Commission de crédit, en permettant d'en nommer de trois à cinq, s'est opposé au principe de permettre aux employés d'une caisse populaire ou d'une caisse d'économie de faire partie de cette Commission.

M. Daniel Johnson, chef de l'Opposition, a appuyé le premier ministre à ce sujet en déclarant que rien n'empêche les employés de faire les entrevues nécessaires avec les clients des caisses qui veulent un prêt mais que la décision doit être prise par la Commission de crédit.

Les articles concernant le nombre des membres des commissions de crédit ont été suspendus temporairement.

Fédérations des Caisses populaires

Les présidents pourront être payés, à l'avenir

Les présidents des fédérations des Caisses populaires pourront être rémunérés pour leurs services, à l'avenir, si la Législature ratifie la décision prise, hier, par le comité des bills publics de l'Assemblée Législative.

On sait que les présidents des Caisses populaires exercent gratuitement leurs fonctions mais dans le cas des présidents des grandes fédérations, dont la fonction comporte la responsabilité de manipuler des sommes de quelques millions de dollars, on a suggéré que le temps est venu de permettre une rémunération adéquate aux services rendus.

Par ailleurs, afin de ne pas priver les caisses des services de gérants compétents qui, à un moment donné, peuvent demeurer en dehors du territoire desservi par la Caisse populaire ou la Caisse d'économie, les membres du comité des bills publics ont accepté un amendement proposé par le premier ministre qui se lit comme suit: "Le conseil d'administration doit, à sa première séance, après l'assemblée d'organisation ou l'assemblée annuelle ou au cours de cette assemblée, choisir, parmi les administrateurs, un président, un vice-président et un secrétaire. Le conseil d'administration nomme aussi un gérant qu'il peut choisir parmi les administrateurs."

Cet amendement aura pour effet de ne pas écarter de la fonction de gérant des hommes compétents qui déménagent, ne serait-ce que d'un coin de rue à l'autre, si leur dernière résidence tombe en dehors du territoire de la caisse dont il dirige l'administration.

Distinctions à établir entre jeunes délinquants

OTTAWA (PC) — La Canadian Corrections Association vient de recommander des modifications importantes à la loi de la délinquance juvénile.

Organisme bénévole dont l'activité porte sur la criminologie et sur les mesures de réformes à l'endroit des délinquants, l'association représente que la loi actuelle ne fait aucune distinction entre le jeune garçon qui s'est rendu coupable d'un délit grave, tel le vol à main armée, et celui qui a simplement contrevenu à un règlement municipal, par exemple le fait de monter à bicyclette sans licence.

L'association affirme qu'il faudrait refaire la loi de façon qu'un garçon ne soit pas considéré comme délinquant dès lors qu'il a été condamné par une cour de bien-être, comme c'est le cas actuellement.

Cette recommandation est comprise dans un mémoire présenté au ministère de la Justice la semaine dernière et qui a été rendu public hier.

Autre recommandation importante: l'association demande que la nouvelle législation définisse l'enfant comme une personne dont l'âge est de 12 à 16 ans et l'adolescent comme étant une personne de 16 à 18 ans.

Les Echos de l'Hôtel de Ville

Heure avancée

L'heure avancée sera en vigueur dans la ville de Québec, entre le 28 avril et le 27 octobre prochains.

Le conseil a adopté, hier, un rapport en ce sens.

Sculpture sur glace

Les échevins ont accepté la demande de M. Roger Barré, président des monuments de glace du Carnaval, à l'effet de procéder à un concours de sculpture sur glace, autour de la Place d'Armes.

Cette manifestation carnavalesque se déroulera, samedi, de la semaine prochaine, le 16.

Un canard

Selon l'échevin Gérard Moisan, la nouvelle parue à l'effet que des échevins ont utilisé des voitures de la police en guise de taxi, est tout simplement un "canard" d'un journaliste.

M. Moisan et d'autres échevins ont affirmé s'être rendus à la réception, mardi soir, soit à pied ou au volant de leur propre voiture ou encore dans une voiture autre que celles du département de la police.

A l'hôpital

L'échevin Marcel Laroche, de St-Sauveur-Est, est présentement à l'hôpital St-François d'Assise, où il a subi, hier, une intervention chirurgicale. On rapporte que son état est satisfaisant.

D'autre part, M. Gaston Flibotte est dans le moment en convalescence, après un séjour de quelques semaines à l'Hôtel-Dieu

Carnaval

La plupart des échevins avaient suivi les recommandations du maire Hamel et ont siégé, hier, en costume carnavalesque.

Comme par les années passées, la chemise à carreaux et la ceinture fléchée sont à l'honneur, tant à la salle du conseil qu'ailleurs dans l'hôtel de ville.

LE DR G. FILTEAU ELU PRESIDENT DE LA SOCIETE ZOOLOGIQUE

Le Dr Gabriel Filteau vient d'être élu président de la Société Zoologique de Québec, lors de l'assemblée annuelle de cette association. Les autres membres du bureau de direction sont: le Dr Oscar Villeneuve, vice-président; M. F.-E. Mathieu, trésorier; M. Richard Bernard, secrétaire et M. Gaston Moisan, assistant-secrétaire.



Le Dr Gabriel FILTEAU

Le nouveau président a souligné, dans son allocution, que l'année 1962 a été celle de l'Education, pour cette Société. En effet, sur un revenu total de $18,000, $15,000 furent dépensés en bourses d'études supérieures, cours d'histoire naturelle dans les camps d'été, visites d'écoliers au Jardin Zoologique.

M. Gilles Shooner, de Montréal, et M. Jean Bédard, de Laval, ont obtenu chacun une bourse de $2,500 pour poursuivre leurs études supérieures en sciences naturelles.

Trois étudiants du camp Marie-Victorin ont obtenu des bourses de $30. Un étudiant en biologie de Laval, Pierre Morriset a gagné un prix de $25. Un octroi spécial de $500. a été donné à un finissant en biologie, à Laval. Un don de $300 a été fait à la bibliothèque du Jardin Zoologique pour l'achat de 55 volumes. 150 photos d'animaux de la province ont été offertes aux commissions scolaires du Québec.

MM. Moisan, Pierre Desmeules R. Bernard ont été nommés membres du Comité des Noms français des Mammifères Canadiens. La Société a déjà patronné un semblable comité pour les noms français des Oiseaux canadiens.

Le Carnaval des Jeunes au Patro de Lévis

Samedi après-midi le 9 février à 2 heures, le Patro de Lévis offre à ses jeunes un programme de divertissement dans les festivités du Carnaval des Jeunes. Garçons et filles âgés de 6 à 15 ans sont invités à participer à la "Poule aux oeufs d'or". Ils pourront gagner plusieurs prix se totalisant à $100. De nombreux prix de consolation seront également attribués. Comme prix de présence on donnera deux séries pour assister au tournoi des Pee-Wee.

Pour les jeunes filles, une journée à Notre-Dame-des-Bis dans les Laurentides leur permettra de faire du ski et de glisser en toboggan. Le départ se fera à 10 heures de l'avant-midi au Patro N.-D.-du-Lys et elles reviendront pour 5 heures le soir.

Enseignes lumineuses

Plan préliminaire pour préparer les futurs règlements

Les échevins disposeront, mardi prochain, d'un plan préliminaire pour préparer de nouveaux règlements sur les enseignes lumineuses dans les rues de la cité.

C'est la promesse faite par S. H. le maire Wilfrid Hamel, à la réunion du comité administratif, hier après-midi, alors que l'échevin Jos Matte proposait une résolution visant à suspendre toutes les poursuites prises en ce domaine, d'ici à ce qu'un nouveau règlement soit prêt. A la suggestion du maire, toutefois, les échevins ont préféré attendre à la semaine prochaine avant de faire quoi que ce soit dans l'affaire des enseignes.

Alors que l'on parlait de nouveaux règlements, l'échevin Médéric Robichaud suggéra que les autorités municipales adoptent le code de construction de la Société centrale d'hypothèques et de logement. Selon le représentant de Limoilou-Ouest au sein du comité administratif, de nouveaux matériaux ont été mis sur le marché de la construction et leur emploi est recommandable, mais des projets sont refusés ou retardés, parce que les règlements de la ville n'ont pas les normes adéquates de la construction moderne.

M. Robichaud ajouta qu'en même temps, on pourrait établir les normes pour les enseignes, puisqu'elles tombent dans le domaine de la construction.

Pour sa part, son collègue M. Gilles Lamontagne précisa que les règlements actuels concernant les enseignes étaient mal faits, au point de vue légal et l'échevin de Montcalm voulait que le comité lance un ultimatum aux préposés à la révision du règlement sur les enseignes, afin d'obtenir un projet de nouveau règlement au plus tôt.

Le maire répliqua que les officiers municipaux ont commencé la révision des règlements de la construction ou du zonage par le secteur se trouvant à l'intérieur des murs; M. Hamel admit aussi, comme M. Lamontagne le disait, qu'il faudrait peut-être songer à augmenter le personnel pour aider le directeur du service d'Urbanisme, celui-ci ayant trop de problèmes à régler dans le domaine de la construction et de zonage. "Ceci sera amené dans le prochain budget", ajouta S. H. le maire.

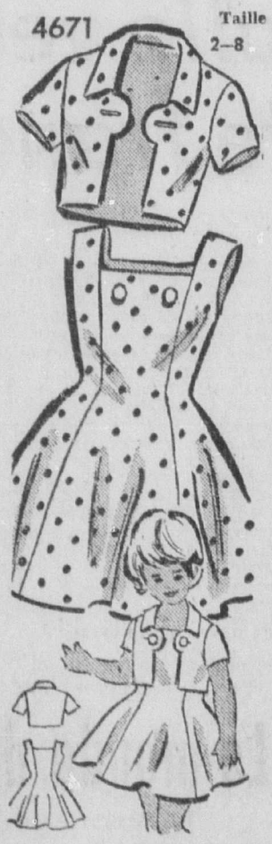
Patron mode

par Anne Adams

4671

Cet été, les petites filles seront fières de porter cette jolie robe-soleil princesse, accompagnée d'un bolero à manches courtes. Vous la ferez de coton ou de toile.

Vous obtiendrez ce patron dans les tailles suivantes: 2, 4, 6, 8. La taille 6 requiert 2¾ verges d'un tissu de 35 pouces.



Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit:
SERVICE DES PATRONS
LE SOLEIL
QUEBEC 2. (P.Q.)

Prix: 50c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N. B. — Ces patrons accompagnés d'un lexique et d'une feuille d'explications en français, sont d'un usage rapide et facile.

A Ottawa . . .

(Suite de la page 3)

— Si nécessaire, ajouta M. Sévigny.

Puis arriva M. Diefenbaker auquel je demandai si le pays avait un nouveau ministre de la Défense Nationale et qui me répondit: "Aucune nomination n'a encore été faite. Quand cela arrivera, ce sera communiqué aux journaux".

Le premier ministre expliqua ensuite que l'on avait principalement discuté d'organisation et de stratégie à ce caucus. "Le meilleur que nous ayons jamais eu, commenta plus tard un des députés des Maritimes, ajoutant: Mais celui d'hier fut plus passionnant".

On a aussi parlé depuis deux jours de la démission possible de M. Balcer. Mais celui-ci a nié.

On a encore dit que MM. Balcer, Sévigny, Martineau et quelques autres députés fédéraux pourraient éventuellement passer à la politique provinciale, surtout si l'on crée un parti conservateur provincial après les prochaines élections fédérales. L'inconvénient dans ce dernier cas, c'est que les prochaines élections provinciales n'auront lieu que dans 4 ans.

MM. Sévigny et Balcer seront-ils encore dans la course le 8 avril?

Le quartier Belvédère et la circulation

Des citoyens de Belvédère attirent l'attention des autorités policières sur le fait qu'à l'occasion de la grande parade du carnaval dans la haute ville les rues du quartier sont souvent complètement bloquées et que la circulation sur les rues voisines de celle où a lieu le défilé. Ils signalent que cette situation entraîne de sérieux dangers en cas d'incendie, d'accident ou de maladie. L'an dernier, un malade a dû être transporté sur une civière de son logis jusqu'à l'ambulance, soit sur quelques milliers de pieds de distance.

AUJOURD'HUI et DEMAIN seulement
Midi à 10h. p.m, tous les jours
5e VENTE annuelle et EXPOSITION
par le groupe des 17 artistes européens
et leurs collègues
représenté par H. Darwin
De retour d'une tournée en Europe, nous sommes fiers de présenter
150 PEINTURES A L'HUILE ORIGINALES
en provenance de tout le continent
Scènes parisiennes, italiennes, hollandaises, paysages autrichiens et danois, forêts, scènes marines, natures mortes, fleurs, scènes d'intérieur, portraits et tableaux. Variété et choix considérables à prix incroyablement bas.
Voici une occasion de conférer à votre foyer un cachet exclusif avec une peinture à l'huile originale sélectionnée dans cette magnifique collection.
Rabais des 2/3 sur le prix normal

Format :	Prix rég.:	Prix de vente :
15 x 17	$ 55.00	$18.00
16 x 20	$ 65.00	$22.00
24 x 32	$ 85.00	$28.00
24 x 32	$110.00	$36.00
28 x 36	$175.00	$58.00
29 x 41	$225.00	$75.00
28 x 52	$250.00	$85.00

(Prix avec encadrements)
SALLE DES COMITES
CHATEAU FRONTENAC
QUEBEC
DERNIER JOUR DEMAIN LE 9 FEVRIER
Admission gratuite — Catalogue gratuit

LE FAMEUX GIN V.O. (GENIÈVRE)
BOLS
Distillé au Canada.
5½% sur comptes en dépôt
7¼% D'INTÉRÊT POUR FONDS DE 360 JOURS
6¼% D'INTÉRÊT POUR FONDS DE 180 JOURS
* L'argent reçu avant le 10ème jour, pour des fonds à courte échéance à 7¼% et 6¼%, rapporte de l'intérêt à partir du premier jour du mois.
PRUDENTIAL FINANCE
CORPORATION LIMITED
Montréal, 6234 rue St.-Hubert Téléphonez 274-5565
Montréal, 1255 rue Université Téléphonez UN. 6-6672
Sherbrooke, 138 nord rue Wellington Téléphonez LO. 9-9008
Québec, 20 rue St.-Jean Téléphonez 529-0085
PRUDENTIAL FINANCE CORPORATION LIMITED
20 RUE ST-JEAN, QUEBEC
J'aimerais recevoir GRATUITEMENT, sans obligation de ma part vos
☐ BROCHURE SUR COMPTES EN DÉPÔT
☐ LIVRET PRUDENTIAL "COMMENT PUIS-JE GAGNER DAVANTAGE A 6¼% et 7¼% SUR FONDS A COURTE ÉCHÉANCE".
Nom.....
Adresse.....
Ville.....
Province.....Téléphone..... 41F
BUREAUX DANS TOUT LE PAYS

Les caisses populaires pourraient créer une société mutuelle de fiducie

Avec un bill privé, précise M. Lesage

Les caisses populaires recevront la permission de la Législature de créer une société mutuelle de fiducie. Le premier ministre, l'hon. Jean Lesage, a laissé entrevoir cette possibilité, hier, quand le comité des bills publics a continué l'étude du bill 8 aux articles concernant les placements que peuvent faire ces sociétés d'épargne et de crédit. Cette mutuelle de fiducie serait le complément de l'action bienfaisante des caisses.

M. Lesage a déclaré cependant qu'il faudra que les caisses présentent un bill privé, quitte à discuter auparavant des détails techniques de cet engagement plus avant des caisses dans le domaine de la grande finance.

Le sénateur Cyrille Vaillancourt, gérant général des caisses populaires, a remercié le premier ministre de sa suggestion.

Relativement aux placements que peuvent faire les caisses pour le réemploi des sommes déposées par les sociétaires, le bill 8 spécifie que ces placements doivent être faits comme suit :

A l'exception des prêts à leurs membres, des sommes déposées à une banque, une compagnie de fidéicommis, une autre caisse ou une fédération, les placements des caisses doivent être faits: 1—dans les fonds ou obligations du gouvernement du Canada ou de la province de Québec, ou garantis par l'un ou l'autre; 2—dans les emprunts des municipalités ou corporations scolaires de cette province; 3—dans les emprunts dûment autorisés pour la construction ou la réparation en cette province des églises, presbytères, cimetières, etc.; 4—dans les emprunts de fabriques ou de corporations ecclésiastiques ou religieuses en cette province; 5—en biens-fonds dans cette province ou sur premier privilège ou première hypothèque pour un montant ne dépassant pas les quatre cinquièmes de l'évaluation municipale des biens-fonds affectés; 6—dans les obligations émises par une association coopérative, une fédération d'associations coopératives, une société coopérative agricole ou une fédération de telles sociétés.

Cependant, les caisses doivent décréter la création, par règlement, à même les trop-perçus ou excédents d'opération, des fonds qu'elles désignent comme elles le désirent. Au moins dix pour cent des trop-perçus doivent être placés dans ces fonds.

A Ottawa

avec Amédée Gaudreault



Sévigny : à la Défense ou chez lui, à Montréal ?

OTTAWA — "Que va-t-il arriver à M. Pierre Sévigny, ministre associé de la Défense nationale et ministre suppléant au même endroit depuis la démission de M. Douglas Harkness?

Ma foi, je ne le sais trop. Tout ce que je puis dire, c'est que ça continue de ne pas tourner rond dans son cas au sein du cabinet Diefenbaker et qu'il va probablement se produire, d'ici quelques heures, "quelque chose".

Il se peut qu'il soit nommé ministre de la Défense Nationale mais si rien de tel ne se produit, il se peut alors que M. Sévigny abandonne M. Diefenbaker.

Un fait est certain: M. Diefenbaker doit nommer un successeur à M. Harkness.

Alors que bien des ministres ou des aspirants-ministres feraient cent milles pour ne pas . . . écoper de la Défense Nationale, M. Sévigny semble désirer le poste.

Si, après l'avoir nommé ministre suppléant, M. Diefenbaker lui passe une fois de plus le "vrai" portefeuille sous le nez, M. Sévigny se sentira de nouveau humilié. Lui qui fut (avec le sénateur Mark Drouin) au congrès de 1956, l'un des rares et des plus ardents délégués québécois à appuyer la candidature de M. Diefenbaker à la succession du colonel Drew.

Mais nous sommes en 1963 et ... si le premier ministre hisse M. Sévigny à la Défense Nationale, il accordera de l'avancement à l'un des dix ministres qui ont tenté d'échanger sa tête aux créditistes pour un sursis de l'ancien Parlement, il y a trois jours. . . M. Diefenbaker pardonnerait plus vite en 1963 qu'en 1957.

ON FINIT PAR ADMETTRE

Notons en passant que les conservateurs ont fini par admettre officiellement que la révolution de palais du début de la semaine, que M. Diefenbaker disait "fabriquée par la propagande libérale" tandis que ses ministres parlaient de "rumeurs fantastiques et fausses" après le fameux caucus de mercredi, a bel et bien été tentée.

La nouvelle venait de trop de sources différentes et sérieuses pour qu'elle fut fausse.

Il y eu des admissions candides: "N'allez pas me mêler à quelque chose avec laquelle je n'ai rien à voir", a dit M. Donald Fleming, quittant le caucus pour se rendre aux funérailles du juge Kerwin.

"La paix est revenue dans la famille", a annoncé hier M. Raymond O'Hurley, un de ceux qui n'avaient jamais déclaré la . . . guerre.

— Dans les familles nombreuses comme celle du parti conservateur, il arrive que tous ne soient pas entièrement d'accord, a noté M. L. Balcer.

M. George Hees, suave comme toujours, a lâché: "Tout est terminé, enterré, nettoyé et réglé, de façon très réussie".

Mercredi, à l'issue du fameux caucus où M. Diefenbaker, surtout aidé par les "back benchers" de son parti qui lui étaient presque tous demeurés fidèles, a réussi à reprendre le plein contrôle de son parti, j'ai demandé à M. Sévigny s'il avait l'intention de démissionner, comme le voulait une rumeur.

— Beaucoup de choses ont été clarifiées ce matin, qui méritaient de l'être. En ce qui me concerne, je discuterai de mon point de vue avec le premier ministre. Je dois dire que pour le moment, je ne me propose pas de démissionner. Je suis un ferme partisan du parti conservateur".

— Et du premier ministre ajoutai-je.

— Si le premier ministre reste chef du parti et s'il reste premier ministre, je l'appuierai. Je suis un homme de parti."

Ce point de vue à "discuter", ce "pour le moment" et ces "si", même pour . . . un homme de parti, vous laissent perplexe.

De toute façon, tôt hier soir, M. Sévigny n'avait pas encore pu exposer son "point de vue" à M. Diefenbaker. D'ailleurs, deux jours de caucus ont empêché le cabinet de siéger.

DEJA, LE PAPIER A LETTRE

Hier matin, les journalistes ont été quelque peu étonnés de recevoir un communiqué de presse venant de M. Sévigny sur du papier à lettre ou l'en-tête donnait le député de Longueuil comme "ministre le la Défense".

Une heure plus tard, un journaliste du "Citizen" lui demanda des explications et M. Sévigny répondit: "Toute nomination devra être annoncée par un autre que moi. Aucune nomination n'est officielle avant d'avoir été ratifiée par le gouverneur général".

Le reporter du "Citizen" en conclut que M. Sévigny était devenu titulaire du ministère de la Défense et publia une nouvelle en ce sens. Etait-ce prématurée? Faux?

En tout cas, de son côté, le "Telegram" de Toronto y alla d'une nouvelle affirmant que M. Sévigny avait démissionné parce que M. Diefenbaker lui avait refusé la Défense Nationale. Cette fois, c'était au moins, prématuré.

Mais M. Sévigny n'avait-il pas dit, au "Citizen" à propos de sa déclaration en Chambre voulant qu'il soit "parfaitement d'accord avec M. Harkness", (voyant la démission de celui-ci): "La seule différence qui existe maintenant est que je crois que nous avons une politique de défense qui mérite d'être expliquée à la population et je le ferai en temps et lieu. Je le ferai de façon élaborée et démontrerai que nous avons en tout temps respecté nos engagements".

Est-ce là le langage d'un homme qui est ministre de la Défense Nationale ou qui va le devenir? En tout cas, le "Citizen" a cru que c'était ça . . .

Des observateurs opinent que M. Sévigny fait de telles déclarations pour forcer M. Diefenbaker, auquel il aurait déjà promis de démissionner en cas de refus, à le nommer ministre de la Défense Nationale.

Mais selon certaines "sources", le poste irait plutôt à M. Marcel Lambert, Orateur de la Chambre dans le dernier Parlement, ou encore M. Gordon Churchill, ministre des Affaires des Anciens Combattants et l'un des principaux confidents de M. Diefenbaker.

"A MOINS D'IMPREVU". . .

Hier soir, quand le dernier caucus conservateur a pris fin, j'ai demandé à M. Sévigny s'il était bien "ministre titulaire à la Défense Nationale".

— Je suis ministre suppléant et toute autre déclaration là-dessus doit venir d'un autre que de moi.

M. Sévigny ajouta, quand on fit allusion à la rumeur de sa démission qu'à "moins de circonstances imprévues, je demeure derrière le parti et son leader".

"Circonstances imprévues": Que voulaient dire ces mots? Encore du mystère.

Puis M. Sévigny déclara que "la politique de défense nationale du gouvernement Diefenbaker peut être expliquée: J'entreprendrai de le faire en temps et lieu".

Un journaliste signala: "Vous savez ce qui arrive à ceux qui veulent expliquer . . . cette politique".

(Suite à la page 2, 4e col.)

Remaniement de la division territoriale et de la carte électorale

Création de comités approuvée à l'unanimité par la Chambre

L'Assemblée Législative a approuvé unanimement, hier, la création de deux comités de la Chambre pour étudier le remaniement de la division territoriale et la loi électorale de Québec.

Le premier comité comptera 46 membres de l'Assemblée. Sa fonction sera d'étudier les principes qui devront inspirer tout changement. Il a les pouvoirs de siéger tous les jours où la Chambre ne tient pas de séance et de requérir la comparution de toute personne, la communication de toute pièce ou de tout dossier jugés nécessaires.

Il doit faire rapport à la Chambre durant la présente session.

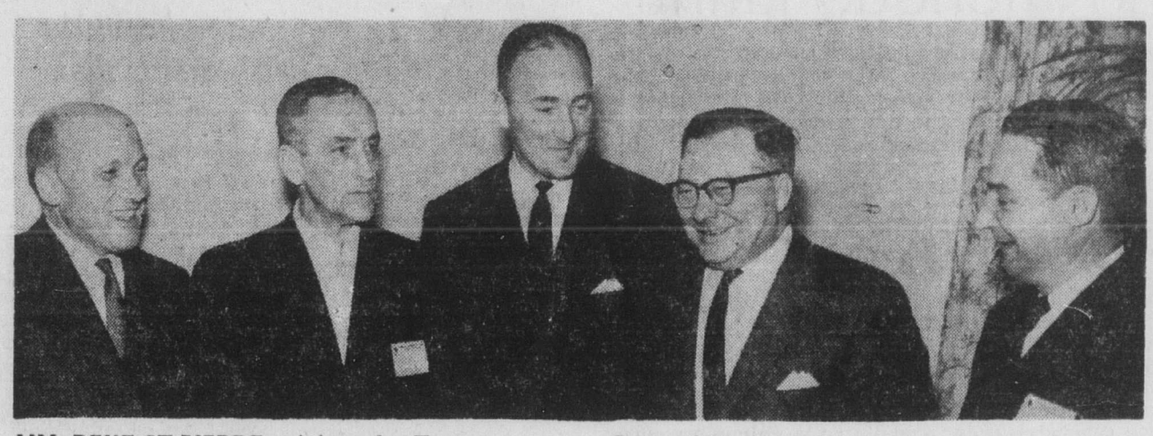
Le comité de la loi électorale a les mêmes pouvoirs de siéger et les mêmes obligations. Il compte 47 membres, tous députés, des deux côtés de la Chambre.

Le premier ministre, qui a présenté ces deux motions, ne siège sur aucun de ces comités.

Le chef de l'Opposition a dit que l'Union Nationale accepte de siéger sur ces comités mais qu'il ne faut pas considérer cela comme l'acceptation des rapports.

M. Johnson réaffirme qu'il est contre la disparition de comtés ruraux mais qu'il favorisera l'augmentation du nombre des comtés urbains.

M. Lesage rappelle qu'il ne s'agit pas là d'une question de parti. Il invite tous les députés à suivre ces discussions de près.



MM. RENE ST-PIERRE, ministre des Travaux publics; Gaston Mailhot, nouveau président de l'Association des constructeurs de routes du Québec; Bernard Pinard, ministre de la Voirie; René Hamel, ministre du Travail; et C.-A. Duranceau, président sortant de charge de l'ACRQ.

L'Expo de '67 demandera un effort démesuré à la Voirie

(M. Bernard Pinard)

La tenue de l'Exposition universelle à Montréal en 1967 demandera au ministère de la Voirie de la Province de Québec un effort démesuré qui dépasse de beaucoup ses possibilités. C'est pourquoi, la Province se verra dans l'obligation de chercher ailleurs des appuis financiers. C'est ce qu'a déclaré, en substance, hier soir, M. Bernard Pinard, alors qu'il adressait la parole au banquet de clôture de l'Association des constructeurs de route du Québec.

Le ministre de la Voirie a précisé que les routes présentement en construction seront continuées et que des voies d'accès supplémentaires seront aménagées pour la région de Montréal. Dans le premier cas, les travaux de la route transcanadienne ne seront pas modifiés, mais plutôt accélérés. Il en sera de même pour les autoroutes des Laurentides et des Cantons de l'Est, pour la route entre Dorion et Rivière Beaudet, pour la route No 3 faisant la jonction avec la route 401 en direction de Toronto, et pour les approches nord du pont Mercier. Dans le second cas, les autorités du ministère de la Voirie envisagent la nécessité de doubler la route No 9 entre Laprairie et la frontière des Etats-Unis. On estime le coût de ces travaux à $6 millions. Les autorités de l'Etat de New York ont décidé de terminer pour 1966 la réfection de la route entre Albany et la frontière canadienne.

Par ailleurs, le ministre a donné l'assurance que l'on s'efforcera de compléter la modernisation du réseau routier de la ville de Québec et de la région. Il a ajouté que son ministère avait l'intention d'achever la construction de la route Chibougamau-Senneterre, de celle de la Mauricie - Lac - St - Jean, de celle reliant Chicoutimi et Tadoussac et, principalement, de celle de la Côte-Nord.

Parlant des programmes d'entente fédérale - provinciale en matière de voirie, M. Pinard a affirmé qu'il ne servirait à rien de les bouder, dans le contexte actuel du partage de l'assiette fiscale. Le ministère de la Voirie de la Province de Québec poursuit actuellement des démarches en vue de renouveler les accords qui expirent le 31 décembre 1963.

Le ministre a ensuite donné un aperçu du budget de 1962-63 en ce qui concerne la Voirie. "Du budget de $152 millions à notre disposition, en 1962-1963, a-t-il dit, $100 millions ont été attribués à l'item-construction, dont $40 millions ont été consacrés à la route transcanadienne. Il est donc resté une tranche de $60 millions qui fut distribuée dans les différents comtés selon un ordre de priorité établi en fonction des besoins et de l'importance des régions concernées. En fait, c'est près de 4,000 milles de routes qui ont été soit construites, améliorées, ou asphaltées, 4,000 milles de routes qui ont porté le réseau routier de la province à 44,638 milles".

Abordant ensuite le problème des soumissions publiques, le ministre s'est dit satisfait des excellents résultats que le système avait donnés jusqu'à présent. Il a invité les contracteurs à se montrer vigilants, car "la marge des profits étant minime, la surveillance ne doit jamais être relâchée". Le manque de surveillance explique en partie les nombreuses faillites enregistrées chez les petits et moyens entrepreneurs.

M. Pinard a ajouté que son ministère ne négligeait rien pour que le système des soumissions publiques s'améliore, tout en protégeant les intérêts du ministère et ceux des contracteurs.

Il a enfin annoncé que les fonctionnaires travaillant sous sa direction procédaient actuellement à la revision du Cahier des charges dont la réforme générale s'impose.

Au cours de l'après-midi, M. Gaston Mailhot, de St-Dominique de Bagot, a été élu président de l'ACRQ, succédant à M. C.-A. Duranceau, de Montréal. MM. Donat Simard, de Québec et Arthur Laplante, de Montréal, ont été respectivement élus 1er et 2ième vice-présidents.

Exempter le locataire de machinerie et d'équipement de la taxe de vente

Les membres de l'Association des Constructeurs de routes du Québec, dont le Congrès a pris fin, hier, à Québec, ont adopté une résolution demandant au gouvernement de la Province d'amender la Loi de la Taxe de vente provinciale pour que le locataire d'équipement et de machinerie de construction ne soit plus obligé de payer les taxes prévues par ladite loi. L'un des attendus de la résolution précise que la location d'un tel équipement ou de telle machinerie ne constitue pas une vente ou un transfert de propriété.

L'assemblée plénière a aussi approuvé une résolution invitant le gouvernement de la Province à plus de diligence dans le paiement et le retour des estimations officielles aux sociétés de constructions qui oeuvrent pour la Couronne.

Les membres de l'ACRQ ont aussi voté une résolution pour réclamer que tous les ministères et agents de la province de Québec qui octroient des contrats de ponts et de routes amendent les articles des contrats relatifs aux retenues. L'ACRQ voudrait que 50% des retenues soit remis 30 jours après l'acceptation des travaux et que l'autre 50% soit remis un an après l'acceptation des travaux.

Les constructeurs de routes ont, par ailleurs, formulé la demande pour que la Commission de la Loi des Accidents du Travail établisse à leur intention, une classe séparée, à taux réduit, et pour que l'on mette sur pied un système de points "mérite-individuel" pour chaque entrepreneur.

Parmi les autres résolutions, l'une a trait au rajustement de salaire. Elle se lit comme suit : "Nous désirons qu'une clause de réajustement de salaire soit permise lorsqu'après demande de soumission, aux signatures d'un contrat, le gouvernement change par un décret l'échelle des salaires".

L'ACRQ désire en plus qu'une renégociation des prix unitaires soit ouverte dès qu'un changement de 15% (en plus ou en moins) est fait dans les quantités.

A été votée aussi une résolution voulant que tous les travaux de routes, de ponts, de viaducs et de voies élevées faits pour les ministères de la Voirie, des Mines, de la Colonisation tombent sous la Loi du juste salaire plutôt que sous la juridiction des comités conjoints de la Construction.

Les congressistes ont approuvé une autre motion afin que l'ACRQ soit mieux représentée dans les comités de négociation de l'Association des Constructeurs.

Enfin, l'assemblée générale a autorisé le déménagement du secrétariat de l'ACRQ dans la Vieille Capitale.

Echos du Parlement

Le ministre de la Santé, le Dr Alphonse Couturier, demeure prêt à recevoir la délégation des étudiants en pharmacie. Le 29 janvier, ils devaient rencontrer le ministre qui fut convoqué à une séance du Conseil des ministres. M. Couturier a vu des allusions dans la presse et il a écrit au président, M. Laurent Trudeau, pour lui dire qu'il attend leur visite s'ils le désirent.

Félicitations

Le député de St-Sauveur, M. Francis Boudreau, a été félicité par le chef de l'Opposition M. Daniel Johnson et le premier ministre, M. Jean Lesage, à l'occasion de ses quinze ans comme député.

Rapports

Le Secrétaire de la province, M. Lionel Bertrand, et le ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, ont déposé, hier, à l'Assemblée Législative le rapport annuel de leur ministère.

Travail intense

Le comité des bills publics et le comité des bills privés siégeront la semaine prochaine.

Le comité des bills publics étudiera mardi le 12 à 3 h. 30 le bill 106, ou loi concernant les chimistes professionnels. Mercredi, à 10 h. 30 du matin, il étudiera le bill 196 ou loi concernant un contrat de mariage . . .

Le comité des bills privés entendra mardi à 3 h. 30, la loi

(Suite à la page 6, 4e col.)

MAISON A VENDRE
416ième Rue Est, Orsainville. Construction neuve, 25 x 37. Trois chambres à coucher. Terrain 70 x 80. Libre immédiatement. Direct du constructeur. Comptant $300. Mensualités $88. Pour informations,
Tél. : 623-4251

SABLE DE REMPLISSAGE
chargé dans vos camions à St-Pascal.
Tél.: 653-7281

ON DEMANDE
Voyageur d'expérience pour vente de moulées balancées. Très bonnes conditions. Applications écrites à :
Casier Postal 1171, Québec 2.

DEMANDE
Pharmacien, assistant - pharmacien ou commis d'expérience.
PHARMACIE B. NADEAU
12, Myrand Sud. Tél. : 681-6118

Docteur
REMY BEAULIEU
o.d.
OPTOMETRISTE
363 de la Couronne
au carré Jacques-Cartier
TFL.: 524-2413
Jour 9h. a.m. à 5h.30 p.m. — le samedi jusqu'à 12 h. 30. Soir sur rendez-vous
● Examen de la vue
● Rééducation visuelle
● Choix de lunettes

LOUEZ UNE TV
Appareils neufs — Service gratuit —
PRIX SPECIAUX POUR LOCATION AU MOIS
681-6067
Motel Télévision
1355 CHEMIN STE-FOY

MACHINE à COUDRE
REPRISE de FINANCE
OFFERTE POUR BALANCE DE COMPTE
Conditions de paiements faciles
663-7243

STENO-DACTYLO
Une compagnie d'assurance demande pour sa succursale de Québec, une sténo-dactylo bilingue. Expérience préférable, non essentielle. Semaine de 5 jours et bénéfices sociaux usuels.
Prière d'appeler 522-8187

COURS DE GUIDES HISTORIQUES
à la
FACULTÉ DE COMMERCE
Pour être admis à suivre ce cours, le candidat doit établir:
a) Qu'il a au moins 18 ans révolus;
b) Qu'il est sujet canadien ;
c) Qu'il parle couramment le français et l'anglais;
d) Qu'il est recommandé par une personne notable;
e) Qu'il possède un baccalauréat de rhétorique ou l'équivalent
Le nombre des candidats est limité. Les cours se donneront les mardi et jeudi soir, de 8 à 10 heures, du 12 février au 4 avril 1963.
FRAIS D'INSCRIPTION
Scolarité - volumes ..... $75.
Pour renseignements et pour prospectus, s'adresser au
FRERE NIVARD BELANGER
Tél.: 681-4631 (jour) 681-4046 (soir)

ÉDITORIAL

Fais ce que dois

LE SOLEIL, QUEBEC, VENDREDI 8 FEVRIER 1963

Intérêt manifesté à l'Espagne

Plus ou moins boycottée par les puissances occidentales depuis la fin de la dernière guerre, à cause de sa collaboration avec Hitler et Mussolini, l'Espagne de Franco paraît sur la voie de réintégrer pour de bon le camp occidental. Le projet du général de Gaulle de créer une troisième force en Europe pourrait bien provoquer un intérêt plus marqué vis-à-vis de l'Espagne.

A cet égard, la visite en Espagne du chef d'état-major de l'armée française, le général Charles Ailleret, n'est peut-être pas sans signification. D'autant plus que deux hommes politiques français importants, MM. Couve de Murville, ministre des Affaires étrangères, et Giscarg d'Estaing, ministre des Finances, ont accepté l'invitation de se rendre prochainement à Madrid. A aucun moment depuis la fin de la dernière guerre on n'a pu constater un intérêt aussi évident de la France vis-à-vis de l'Espagne. En outre, le fait que les Américains éprouvent des difficultés à rencontrer les autorités espagnoles en vue du renouvellement du traité hispano-américain au sujet de bases militaires dans la péninsule ibérique incite à se demander si l'Espagne n'est pas à la veille de connaître une réorientation importante de sa politique.

En déléguant des émissaires à Madrid, le premier but du général de Gaulle semble être de s'assurer le concours espagnol en vue d'instaurer dans la Méditerranée une prépondérance navale européenne. L'apport espagnol n'est certes pas négligeable à ce sujet. Il pourrait renforcer les positions françaises déjà appuyées sur des bases navales en Tunisie (Bizerte) et en Algérie (Mers-el-Kébir).

Pour renforcer sa position en Europe, de Gaulle pourrait également chercher à conclure des alliances économiques et militaires avec l'Espagne en faisant miroiter à Franco le projet d'encourager sa candidature dans le Marché commun et d'en faire un pays membre de l'O.T.A.N.

Dans le premier cas, il semble en effet que, tout comme l'Angleterre, l'Espagne adhérera un jour ou l'autre au Marché commun, seul capable de la sortir de sa léthargie économique. A cet effet, l'appui de la France à Madrid n'est certes pas à dédaigner. Quant à la participation espagnole à l'O.T.A.N. elle compléterait l'intégration du pays à l'Europe occidentale. De cette façon, la politique espagnole pourrait sans doute évoluer dans un sens libéral et démocratique car avec le Portugal, l'Espagne a un retard notable à rattraper en ce domaine.

Dans un proche avenir, le gouvernement de Madrid est donc susceptible de devenir l'enjeu d'une nouvelle offensive diplomatique tant de la part du général de Gaulle que du gouvernement Kennedy, le premier cherchant à en faire un élément de son projet de troisième force en Europe, le second visant à y maintenir sa position stratégique nucléaire et peut-être même à tenir l'Espagne éloignée d'un bloc européen indépendant de Washington.

Après la période d'ombre dans laquelle on l'a tenue et dans laquelle l'a attirée sa propre politique, l'Espagne semble donc en voie de subir de pressantes sollicitations à la fois des Etats-Unis et de l'Europe des six. Dans quelle chemin s'engagera-t-elle ?

Fait certain, l'enjeu dont elle est l'objet ne peut que lui profiter. A l'heure de l'union économique européenne les Espagnols n'ont rien à gagner à rester isolés. Pour des raisons de politique intérieure, le gouvernement autoritaire de Franco a pu jusqu'à maintenant préférer un tel isolement à une politique étrangère ouverte qui aurait fait souffler sur le pays un courant de libéralisme dangereux pour son régime. Mais il paraît difficile de poursuivre plus longtemps une politique de ce genre. Par la force des choses l'Espagne est entraînée dans le courant de l'Europe nouvelle. C'est bien ce qu'annonce les initiatives diplomatiques françaises de ce côté.

Nos exportations en Amérique latine

L'orientation du commerce extérieur du Canada varie d'une année à l'autre et tous les faits qui se produisent dans les principaux marchés mondiaux intéressent directement notre économie. La plupart des principaux pays commerçants du monde, y compris le Canada, adhèrent à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) et ils s'efforcent de réduire les droits et d'éliminer les restrictions à l'importation.

Les conséquences de la formation de groupes continentaux ou régionaux qui se consentent mutuellement des réductions successives de droits de douane et qui veulent en même temps se protéger sont difficiles à prévoir. La révision de diverses ententes commerciales reste possible et il se peut que les Etats-Unis modifient sensiblement leur politique commerciale, d'ici quelques mois. La Grande-Bretagne songe à en faire autant depuis qu'elle a été écartée temporairement du moins de la CEE.

Etant donné qu'un accès continu aux marchés mondiaux est essentiel à l'économie du Canada, le gouvernement canadien doit chercher à conclure des ententes avec les nouveaux blocs économiques et tous les pays qui peuvent acheter sur une plus grande échelle la gamme de produits que nous fabriquons. Nos hommes d'affaires doivent chercher à accroître leurs ventes en profitant de la loi fédérale sur l'assurance des crédits à l'exportation. Cette société d'assurance, gérée par un conseil d'administration qui comprend le sous-ministre du Commerce et le sous-ministre des Finances, assure les hommes d'affaires du Canada contre les risques se rattachant à l'exportation, à la fabrication, à la transformation ou à la distribution de marchandises et offre des services dans le domaine du génie, de la construction, de la technique.

Grâce à ces crédits à l'exportation, nous avons pu vendre des locomotives, des rails ou autres produits à des pays de l'Amérique latine ou d'ailleurs. Nous pouvons faire plus en cherchant continuellement à améliorer nos relations commerciales internationales et notre publicité commerciale. Les fournisseurs canadiens, en déployant des efforts continus, peuvent acquérir une part de plus en plus grande des marchés mondiaux.

Commentant les constatations faites par une mission commerciale des produits de la chimie organique qui s'est rendue en Amérique du Sud, le ministre du Commerce, M. Hees, a déclaré que le marché des produits chimiques industriels s'accroît rapidement et que toute cette région offre d'excellentes possibilités aux producteurs canadiens, particulièrement à ceux qui se spécialisent dans la chimie organique. Comme il y a plus de 500 genres de produits de la chimie organique fabriqués au Canada, les sociétés canadiennes doivent chercher à prendre pied sur ce marché lucratif de l'Amérique latine dont la bienveillance envers le Canada est connue. La récente dévaluation du dollar canadien améliore les prix de nos produits sur les marchés d'exportation en général. L'exécution d'un programme de vente énergique et soutenu s'impose si nous voulons accroître nos exportations à l'étranger.

WALTER LIPPMANN

Ce que sera le nouveau budget

Il ne sera guère facile de défendre la cause du nouveau budget qui vient imposer un déficit préparé de presque $3 milliards en plus du déficit involontaire de $7 à $8 milliards. Il est plus aisé d'argumenter à son sujet, quand on a recours à la simplicité et à l'érudition d'un message sur l'économie, au lieu d'employer la dogmatique assurance d'un message sur les impôts. Car rien n'est plus certain qu'un message sur les taxes, et aucun projet de loi sur les taxes ne peut être merveilleux sans restriction.

Le débat principal, qui se poursuivra pendant les prochains mois, portera sur le budget de 1964 et sur ce qu'il propose d'accomplir. Est-ce qu'il stimulera les affaires, réduisant ainsi le chômage et produisant le plein emploi dans les établissements industriels ?

Le budget de 1964 se base sur un nouveau principe. Mais pourquoi en éprouve-t-on le besoin ? Parce que la nation se retrouve en face d'un problème économique qui a fait sa première apparition vers la fin de l'année 1957. Ce problème résulte d'un étrange état chronique de ralentissement; le taux moyen du chômage s'est élevé vers un nouveau sommet, pour atteindre 6 pour cent de l'armée de main-d'oeuvre active, alors qu'il était de 4 pour cent entre les années 1947 et 1957.

L'économie américaine subit cette lourdeur parce que la demande est lente et que les investissements de capitaux sont insuffisants. Cette lourdeur impose un lourd fardeau à la nation. Nous ne produisons pas, par année, les $30 milliards de richesse que nous devrions avoir avec notre main-d'oeuvre et nos ressources. Et comme résultat, les revenus ont diminué et le ralentissement a entraîné des déficits budgétaires.

• • •

Cette situation est survenue sous l'administration d'Eisenhower pour se maintenir avec celle de M. Kennedy. Aucun des deux présidents ne saurait en être blâmé; il s'agit d'un mal chronique pour lequel nous n'avons pas appliqué de remède. Comme nous ne pouvons nous permettre de perdre le manque de production de $30 milliards chaque année, alors que nous supportons un plus lourd fardeau de la défense militaire tout en prenant soins des exigences d'une population qui grandit, nous devons tenter un suprême effort pour surmonter le ralentissement économique et prendre les moyens de récupérer par une plus forte production les $30 milliards perdus.

C'est précisément ce que le nouveau budget se propose d'accomplir. A l'heure actuelle, c'est une expérience nouvelle que tentent les Etats-Unis avec un budget à déficit élaboré. Toutefois, ce n'est pas une chose nouvelle dans le monde moderne, là où les nations développées affichent des déficits préparés tout en employant notre système de comptabilité.

La difficulté d'adopter ce principe nouveau réside dans le fait qu'il existe un grand nombre de personnes respectables qui ont réussi en affaires et qui le trouvent ridicule et qui vont jusqu'à le considérer comme une escroquerie. Ils sont indignés à la pensée que le gouvernement se plonge plus avant dans les dettes afin de rendre la nation plus riche.

Ce n'est pas la première fois qu'une bonne théorie soit jugée absurde. La terre, par exemple, apparaît unie, et pourtant elle est ronde, et l'on se souvient comment il fut difficile d'expliquer pourquoi la terre est ronde. La nouvelle théorie suppose que la demande entière des biens de consommation et des services devrait être suffisamment forte pour payer approximativement tout ce que la main-d'oeuvre, les industries et les capitaux investis sont en état de produire d'une façon efficace.

Ceux qui, comme nous, acceptent cette théorie fondamentale, reconnaissent que la léthargie économique que notre pays subit depuis 1957 provient de l'insuffisance de la demande. Nous convenons que cette demande doit être accrue, et que la chose peut se faire par des dépenses massives du gouvernement, ce qui est plus simple et plus rapide, et entraîne moins d'effets ennuyeux que par la réduction des taxes. L'expérience démontre que les consommateurs dépensent 93 pour cent de leurs revenus disponibles, ce qui signifie que la demande grossira rapidement à la suite d'une réduction des impôts.

• • •

Il y a peu de gens qui s'opposent à une réduction des impôts. Mais il y en a beaucoup qui croient que le principe que l'administration tend à appliquer est ridicule est malhonnête. A leur avis, une fois les taxes réduites, le budget devrait s'équilibrer en même temps que la diminution des dépenses du gouvernement.

S'ils ont étudié le moindrement les statistiques, peuvent-ils justifier leurs dires ? Le déficit de l'administration (budget de 1964) sera de l'ordre de $11 milliards, 900 millions de dollars, une fois les taxtes réduites et avec la réforme fiscale. C'est plus que 10 pour cent de tout le budget administratif, qui s'élève à $98 milliards, 800 millions. Où donc peuvent-ils opérer des coupures, pour près de $12 milliards ? Peut-être s'aventureront-ils à réduire les dépenses militaires, qui sont de $55 milliards, ou encore à diminuer le budget des recherches nucléaires, qui est de $4 milliards, ou bien à réduire le budget des vétérans, qui est de $5 milliards et demi, ou enfin à rogner les intérêts de la dette nationale qui sont de $10 milliards. S'ils entendent pousser leur idée jusqu'au bout, parleront-ils de diminuer le budget de l'agriculture, qui est de $5 milliards, 700 millions.

Si toutes les coupures sont rassemblées, il restera $20 milliards pour le reste, et ceux qui parlent de folles dépenses à Washington penseront à ces $20 milliards. Voudront-ils les couper encore de moitié ? La vérité c'est que ceux qui songent sérieusement à réduire les dépenses du gouvernement à un montant égal au déficit doivent se résoudre à réduire également les dépenses de la défense nationale, ou alors abandonner tout espoir d'équilibrer le budget et de réduire les impôts.

Comme question de fait, si, par une amputation majeure, ils parviennent à réduire les dépenses par $10 milliards, ils n'obtiendront pas comme résultat un budget équilibré. Le retrait de cette demande de biens de consommation et de services de notre économie portera un dur coup aux affaires elles-mêmes; il entraînerait une perte de revenu à tel point que le budget ne pourrait en définitive être équilibré encore moins que jamais. Il en résulterait une forte récession.

Il n'y a pas d'autre moyen d'en sortir. Le premier et unique moyen est d'équilibrer le budget, et pour le faire, il faut équilibrer notre économie.



RÉAL: "AMANCHÉ COMME ON EST LÀ, IL FAUT ALLER VITE POUR PAS CALER, THOMPSON!

L'OPINION DU LECTEUR

La Belle Province

Québec, 30 janvier 1963

"Opinion du lecteur",
Le Soleil,
Québec.

Messieurs,

J'ai sous les yeux les nouvelles plaques d'automobile 63 portant l'inscription "La Belle Province", ces mots me laissent perplexe; outre ses beaux paysages, la belle province nous laisse voir le long de ses grandes routes des dépotoirs de toutes sortes, spécialement des amas de ferrailles à proximité des garages, cimetières d'autos usagées, maisons délabrées dites historiques, taudis de toutes espèces offrant aux touristes l'aspect peu reluisant de la belle province.

J'imaginerais des plaques plus véridiques du genre de celles-ci : "Enquêtes du Québec" ou bien "Assurance-chômage", tous les citoyens comprendraient la réalité de même que les étrangers, réaliseraient ce qu'est l'"Etat du Québec"...!

M. D. Nicole,
Québec.

Locataires, défendez-vous !

M. le Rédacteur,

Le Soleil.

Québec, le 29 janvier 1963.

Les propriétaires disent toujours que les locataires ne paient pas de taxes. Je crois que c'est le contraire qui se produit car, à chaque fois qu'il y a une nouvelle taxe, les propriétaires en profitent pour remonter les loyers de 10% et je crois que 60% à 70% et peut-être plus, de ces maisons sont construites depuis 30 ans et plus. Exemple : En 1962 un propriétaire qui avait une maison à 3 logements, non chauffés, louait ses logements $60 chacun par mois, en plus des vidanges et la neige. Les taxes scolaires ont remonté et aussitôt le propriétaire a droit d'augmenter ses logements jusqu'à 10%, ce qui représente une somme de $18 de plus par mois pour ses 3 logements, soit une somme totale de $216 par année, n'est-ce pas que c'est avantageux pour ces propriétaires qui prétendent tout payer? C'est un exemple que je vous cite pour des centaines de propriétaires qui ne sont jamais satisfaits.

Je vous remercie à l'avance pour la bonne attention que vous apporterez à ma demande.

Un locataire.

(En habit du dimanche)

Bagotville, février 1963

Monsieur,

D'une personne humaine (HELAINE BEDARD), on a fait une catin de son. D'un être humain, "fait à la ressemblance de Dieu", on s'est acharné à faire un corps sans âme. Et cette métamorphose "qui rend l'homme semblable à la bête" est présentée comme un idéal de vie, comme le fait du succès et de la gloire.

Comme cette intention était évidente et aussi . . . comme le message portait ? Tous ces mâles en convulsions râlantes et aux frénétiques atouts de l'idole . . . et ces vieux satyres avec l'eau à la bouche, qu'on avait eu la duplicité de faire jouer par nos comédiens les plus haut côtés, afin d'accentuer encore l'abaissement de l'intelligence et le triomphe de la BETE.

Ces responsables de RADIO-CANADA, qui ont mis leurs pourceaux "EN HABIT DU DIMANCHE" savaient fort bien ce qu'ils faisaient. De crainte de ne pas être compris, ils ont souligné eux-mêmes d'un trait terrible le but qu'ils visaient. — Que pouvons-nous refuser à ces animaux-là? — disaient les comparses pour appuyer sur la conclusion qu'on voulait atteindre, à travers les moyens empruntés de Molière qui n'ont trompé personne quand au sens que Radio-Canada a voulu donner au spectacle.

Ces animaux-là ? Quelle mère, quelle épouse et quelle soeur n'a pas ressenti en son coeur cette humiliation forcenée de la femme ? Quel être normal ne s'est pas vu diminué par cette profanation de l'intelligence . . .

Elie DUCHAINE,

Bagotville,
Comté Chicoutimi, P. Q.

A M. V. Brassard

24 janvier 1963.

Michel Brisson,
146 Régina,
Arvida.

Le Soleil,

M. le Rédacteur,

Le 22 janvier 1963, l'ex-député de Chicoutimi, M. Vincent Brassard s'est fait un honneur de s'octroyer toutes les réalisations des députés créditistes du comté de Chicoutimi et Jonquière.

Eh bien, sachez M. Brassard que si vous avez été instigateur dans l'affaire du nouveau poste comme vous l'avez été pour les allocations familiales que vous deviez faire doubler cela n'a pas servi à grand'chose car, ce sont les créditistes qui ont fait le plus à ce sujet. Il n'y a qu'une chose que vous pouvez vous vanter, c'est de vous être assis sur vos positions et d'attendre les fins de session.

Vous traitez les créditistes de faux-monnayeurs mais lorsque vous étiez député, aviez-vous peur qu'il y en ait trop de votre faux argent, pour ne pas accomplir vos promesses tel que, vous aviez promis de démissionner si le gouvernement conservateur ne doublait pas les allocations familiales. Il y a bien plus de faussetés dans vos déclarations qu'il y a de faux argent créditiste.

Les créditistes ont fait plus pour les conservateurs que vous car eux ils les tiennent au pouvoir. Le parti conservateur était grand, mais ce sont des gens comme vous qui l'ont abaissé et, c'est pourquoi aujourd'hui qu'il ne s'en tient qu'à ces faux-monnayeurs de le tenir au pouvoir.

M. Jean-Noël Tremblay a voulu mesurer l'intelligence à l'instruction, "il a eu la chance d'aller aux études" mais de député il s'est échoué professeur.

Vous traitez les créditistes de faux-monnayeurs alors que tout homme intelligent sait que le faux argent circule actuellement car il n'a aucun rapport avec la consommation et la production réelles du pays.

Vous êtes ex-député et tout comme M. Jean-Noël Tremblay restera professeur vous serez ex-député le restant de vos jours car les électeurs du comté n'ont aucune confiance en vous; vous les avez trompés et ils le savent. Continuez à demeurer sur votre siège, c'est le mieux que vous puissiez faire car ce que le peuple comprend dans le Crédit Social vous ne voudrez jamais le comprendre.

Michel Brisson.

Protestation

Québec, février 1963

Directeur des émissions,
Radio-Canada,
Montréal.

Monsieur,

Nous ne sommes pas de jeunes âmes qui s'ouvrent à la vie ! Nous avons l'habitude d'assister, à la télévision d'Etat, à des spectacles souvent excellents, parfois médiocres. Mais nous ne pouvons cette fois nous empêcher de protester contre ce plat de stupidités et de niaiseries que vous nous avez présenté jeudi soir, 24 janvier, lors de l'émission: "Le petit monde du père Gédéon".

Accaparer une heure pour nous faire passer d'une intrigue sans intérêt à des platitudes insipides, c'est diffamer l'auteur, Radio-Canada, et le public. L'auteur, car celui-ci nous a présenté un sketch d'une insignifiance qui, si elle n'est pas volontaire, manifeste un infantilisme stupéfiant. Radio-Canada, car la société a bien voulu servir consciemment de moyen de diffusion à des sottises. Le public, car on l'estime assez peu intelligent pour gober sans mot dire de telles bêtises.

Si c'est pour nous présenter de semblables idioties que Radio-Canada a demandé l'établissement d'un poste à Québec, nous prions à grands cris le Bureau des Gouverneurs de "nous délivrer du mal"! Si ce sont les auteurs qui manquent, mieux vaudrait s'adresser au plus médiocre amateur: il ne pourrait certainement pas produire un plus banal "navet".

Espérant que vous prendrez ces remarques en considération, nous vous prions d'excuser les expressions dures peut-être, mais si justes,

D'un groupe de téléspectateurs...

Raymond PAGE,
faculté des Lettres
Renée BEDARD,
laboratoire de cytologie,
Faculté de Médecine,
Suzanne OTIS,
visiteuse sociale,
Gérard DUROCHER
Pédagogie,
Céline PLOURDE, vs.

L'OPINION DU LECTEUR

Sous cette rubrique, Le Soleil publie gratuitement les lettres où ses lecteurs expriment leur opinion sur des sujets d'actualité et d'intérêt public

Il se garde en tout temps le droit de mettre de côté les lettres qui constituent de la propagande en faveur d'un groupement, d'une idée ou d'un parti politique, tout comme il rejette celles qui sont injurieuses et contiennent des attaques personnelles Il se réserve aussi le droit de ne pas publier les lettres selon qu'il les juge peu ou pas intéressantes contraires à l'intérêt public Il garde aussi le droit d'écourter les lettres trop longues S'efforcer de s'en tenir à une limite d'environ 500 mots

Si les auteurs peuvent signer d'un pseudonyme, chaque lettre doit cependant porter la signature, le nom et l'adresse véritable de celui qui l'a écrite, sinon elle sera jetée au panier

LA DIRECTION

La Cie de la Baie d'Hudson pourrait bien s'opposer aux vues du Québec



UN SIGNE DES TEMPS: ce jeune Esquimau vient plein de confiance vers ce Blanc qui est son chef au gouvernement de sa province. Jackie a 4 ans. Il verra lui les fruits du programme de René Lévesque.

L'avenir de la population esquimaude du Nouveau-Québec s'est éclairé dès que Québec a décidé de s'occuper des Esquimaux, a dit, hier, le R.P. Steinman, missionnaire catholique à Povungnituk, sur la baie d'Ungava, au ministre des Richesses naturelles, M. René Lévesque.

Le R.P. Steinman est venu montrer aux Esquimaux qui l'accompagnent, le Blanc qui s'occupera d'eux auprès du gouvernement de la province.

Nous allons réaliser l'engagement pris, c'est-à-dire de nous charger de l'administration du Nord, a répondu le ministre. Mais ce ne sera pas facile et cela ne se fera pas sans opposition de la part de certains intérêts.

Mais quand le Père Steinman parle de ces intérêts, les yeux du ministre de la nationalisation s'allument.

Ces Esquimaux, qui sont ici, dit le Père, ont vu une telle différence dès que Québec est entré en action qu'ils ne veulent plus croire à ceux qui les ont dirigés jusqu'ici. Ils sentent qu'au point de vue social, on ne s'est jamais foutu d'eux.

Mais ce sera difficile. Si certains Esquimaux plus renseignés viennent d'emblée vers l'appui du gouvernement de Québec, la grande majorité suivra encore pour quelque temps les représentants fédéraux.

Et quand on parle de représentants fédéraux, il faut encore distinguer puisque plusieurs comprennent bien le problème des Esquimaux, mais leur action est paralysée par des influences mercantiles et ils entendent de tout autres bruits aux représentations qu'ils peuvent faire.

Ce qu'on va affronter en réalité, c'est l'ancienne Compagnie de la Baie d'Hudson qui continue là-bas des traditions d'un monde révolu. Elle est le distributeur des subventions fédérales et elle est en même temps l'unique fournisseur de l'Esquimau.

C'était, il faut l'admettre, souvent le seul intermédiaire blanc avec l'Esquimau et le gouvernement fédéral a pris l'habitude de passer par le comptoir de la Hudson's Bay.

Mais on comprend moins qu'il ait cessé, en certains endroits, de faire distribuer ses subventions aux Esquimaux par l'officier du gouvernement.

C'est d'ailleurs une méthode empirique qui a été employée dans certains coins de colonisation de la province. Cette méthode est donc bien connue et pouvait s'expliquer par des nécessités locales, mais on l'a poussée beaucoup trop loin, et des influences considérables ont joué. L'an dernier, à son comptoir de Povungnituk, la Hudson's Bay a fait pour $250,000 de ventes.

L'administration fédérale est fortement établie dans le nord québécois.

D'un côté, elle représente la puissance, la richesse. De l'autre, il y a quelques pauvres cabanes des représentants du gouvernement québécois. L'Esquimau n'est pas différent des autres, il va vers le puissant.

Peu à peu, toutefois, Québec prend l'administration en main. La Sûreté provinciale cherche à remplacer la Gendarmerie royale. Le ministère des Richesses naturelles a créé une division de planification. Il a fait des recherches économiques et sociologiques. Huit spécialistes sont à étudier la langue esquimaude à Fort Chimo.

Le Père Steinman a suggéré au ministre d'amener des Esquimaux apprendre le français à Québec. Présentement l'Esquimau parle sa langue et un peu d'anglais.

Mais les Esquimaux sont maintenant pleins d'espoirs. A Povungnituk, ils ont fondé leur Caisse populaire avec l'appui de la Fédération des caisses Desjardins. Ils ont créé leur coopérative d'art esquimau et projettent de fonder un magasin coopératif. Ce sera le premier concurrent qu'aura rencontré le comptoir de la Hudson's Bay.

En somme, ce sont deux conceptions qui vont s'affronter et on peut prévoir que l'affrontement sera rude.

D'un côté, ce reste d'esprit colonialiste, d'esprit Compagnie de la Baie d'Hudson et de l'autre, cet esprit nouveau qui surprend partout hors du Québec. Cet esprit qui veut que le Blanc aide l'Esquimau à s'occuper de ses affaires, qui veut préparer l'Esquimau à entrer dans ce monde nouveau pour lui, dans ce monde de la civilisation, qui veut l'amener à sortir lui-même de sa noirceur. Ici, c'est l'Esquimau qui dirige sa coopérative. Le Blanc n'est que conseiller. L'Esquimau s'initie aux responsabilités de la vie moderne, à des tâches propres à améliorer son sort.

Il y aura aussi le conflit de juridiction. Dans un domaine où l'administration fédérale s'est établie sans aucune difficulté parce que Québec ne s'en est jamais occupé, un domaine qu'Ottawa considère comme son champ clos, arrivent les interventions de Québec qui soutient, avec raison, que géographiquement il est chez lui et que les affaires esquimaudes sont de son ressort.

Ce qui s'en vient, c'est clair. Québec remplacera Ottawa dans les affaires esquimaudes du Grand Nord québécois. Québec s'occupera de toutes ses affaires.

C'est un esprit nouveau que l'Esquimau voit poindre avec beaucoup d'espoirs, un esprit qui voit en l'Esquimau un être humain et non un vil bétail, qui veut l'aider, et non le mener comme un troupeau.

Les Esquimaux de Povungnituk le réalisent et espèrent que la nuit va bientôt laisser la place à l'aurore.

M. McNaughton refuse d'être candidat

OTTAWA (PC) Le général A.-G.-L. McNaughton, un des principaux adversaires canadiens au traité de la rivière Columbia, tel qu'il est actuellement rédigé, a refusé hier d'être candidat libéral dans la circonscription de Kootenay-Ouest en vue des élections du 8 avril prochain.

C'est l'Association libérale de ce comté qui a décidé de lancer l'invitation à l'ancien président de la commission mixte internationale qui aura 76 ans le 25 février.

La circonscription est représentée depuis 1945 par M. H.-W. Herridge, un néo-démocrate.

"Syndicats de Croyants" au lieu de Syndicats chrétiens

THETFORD-MINES—La Confédération internationale des Syndicats Chrétiens, mouvement qui groupe dans ses rangs 7,700,000 membres, changerait de nom pour celui de "Confédération internationale des Syndicats de Croyants".

Ce projet a été rendu public mercredi soir à Thetford-Mines par M. le chanoine Henri Pichette, aumônier général de la C.S.N., au cours d'une conférence intitulée "le syndicalisme sur le plan international", qu'il a donnée dans le cadre de l'Ecole de formation sociale.

Selon M. le chanoine Pichette, cette initiative permettrait à la C.I.S.C. d'élargir ses cadres et d'admettre dans ses rangs les corps syndicaux qui partagent



LE CHANOINE PICHETTE

ses principes et ses aspirations. Pour le moment, la Confédération internationale des Syndicats Chrétiens demeure un syndicat d'expression chrétienne. En changeant de nom, elle pourrait englober dans ses rangs non seulement les chrétiens, mais également tous les croyants.

Ce changement de nom à la C.I.S.C., à laquelle est affiliée la C.S.N., faciliterait, selon l'aumônier de la CSN, l'adhésion à ce mouvement des corps syndicaux de l'Asie et de l'Amérique, soit des pays du "Tiers-Monde". Le conférencier a expliqué que les musulmans aspirent à un ordre social spiritualiste, mais qu'ils refusent d'adhérer à la Confédération internationale des Syndicats Libres, parce que, selon eux, les gros payeurs de cette centrale sont les Américains, soit des socialistes qui leur font la guerre depuis toujours.

"Nous ne pouvons pas demeurer insensibles à cette aspiration des musulmans. Nous pouvons, je crois, y répondre sans trahir notre croyance. Ce sera un pas en avant vers la réalisation de l'unité chrétienne."

Le chanoine Pichette a noté que les catholiques sont appelés à collaborer avec d'autres groupes qui font la lutte au communisme. "Le Vatican juge que les forces communes doivent se rallier pour s'opposer à la force communiste. Pour cette raison, il appuie le Syndicat Libre d'Italie, mouvement qui n'est pas d'aspiration chrétienne."

Le conférencier a fait l'historique des activités syndicales depuis leur origine, en 1888, jusqu'à nos jours. Le syndicalisme mondial groupe dans ses rangs 156 millions de membres. Les trois grandes centrales sont la Confédération internationale des Syndicats Libres, la Confédération internationale des Syndicats Chrétiens et la Fédération Syndicale Mondiale (fédération communiste).

L'aumônier de la CSN a terminé son exposé en répétant que les syndicats constituent un élément nécessaire à l'économie, tant au niveau national qu'international.

Québec sera "capitale nationale" de la Semaine de l'Electricité

Du 9 au 16 février prochain, la ville de Québec sera en quelque sorte la "capitale nationale" de la Semaine de l'Electricité. Depuis que la semaine est soulignée au Canada, c'est-à-dire depuis neuf ans, c'est la première fois que Québec devient le centre national des célébrations. Ceci est dû au fait que l'on considère Québec comme le plus vieux centre en Amérique du Nord.

La Semaine nationale de l'Electricité a pour but premier de rendre hommage à l'inventeur de l'ampoule électrique: Thomas Edison. De plus, on veut attirer l'attention du public sur l'importance des services rendus par l'industrie électrique dans notre vie quotidienne.

Le président de la Semaine, M. Pierre Chamberland, a déclaré, hier, que cette semaine sera véritablement nationale puisque les dirigeants de l'Industrie électrique de tous les coins du Canada se réuniront à Québec.

Les principaux moyens de diffusion des célébrations de la Semaine seront la presse, la radio et la télévision.

Le thème sera le même que celui de l'an dernier, c'est-à-dire: "L'électricité, facteur de progrès".

Une conférence de presse "nationale" précédera le dîner d'ouverture de la Semaine. Lors du dîner, le conférencier invité sera M. Gérard Lamarche, directeur de la division du Québec et des Réseaux français à Radio-Canada.

Journée d'étude de la Fédération des Amicales maristes

La Fédération des Amicales maristes canadiennes s'est réunie, récemment, à St-Malo. Tous les membres étaient présents, soit trois délégués de chacune des trois régionales: Montréal, Québec et Saguenay-Lac-St-Jean.

Chacune des délégations était conduite par son président, M. Bosselet, de Beloeil, M. Lefèvre, de St-Félicien et M. Robert Carrier, de Lévis. Plusieurs membres des amicales de Charlesbourg, Lévis, Pont-Rouge, Montmorency, St-Sacrement, étaient également présents.

Un très intéressant exposé, fruit de discussions préalables concernant l'aide aux étudiants étrangers, a été fait. Notamment pour l'aide aux étudiants africains. Cet exposé a été conduit par le C.F. Roland Bourassa qui revient d'une visite officielle de nos missions canadiennes en Afrique.

Un autre projet que la Fédération caresse depuis quelque temps, concerne un centre d'Accueil à proximité de nos Universités de Montréal et de Québec.

LE CAS D'ALONZO BOYD SERA REVISE D'ICI DEUX ANS

OTTAWA (PC) — Un porte-parole de la Commission fédérale des libérations conditionnelles a fait savoir que la peine de détention à vie infligée à Edwin Alonzo Boyd sera reconsidérée d'ici deux ans.

Le nommé Boyd a été incarcéré à nouveau à Kingston après avoir profité durant cinq mois de sa liberté sur parole.

Le porte-parole a précisé que la Commission examine les cas individuels tous les deux ans et qu'il n'y a aucune raison d'exception pour Boyd. Le fait qu'il ait failli à sa parole en une occasion n'influencera pas nécessairement la prochaine décision de la Commission.

Pollack QUEBEC

Pour fillettes, des robes charmantes, pour maman, des tissus faciles d'entretien... les cotons français

Boussac



de Paris le Tissu de Paris le Tissu de Paris le Tissu de Paris le Tissu de Paris

Fillettes 4 à 6x 8.98 Fillettes 7 à 12 10.98 Adolescentes 8 à 14 12.98

A - Quadrillé bleu ou rose sur fond blanc
Robe sans manches, boléro à manches courtes, boutonné à l'arrière, collet et manchettes en coton blanc. Quadrillé bleu, tailles 4 à 6X. Quadrillé bleu ou rose, tailles 7 à 12.

B - Jolies rayures sur fond blanc
Encolure au cou, manches courtes, faux boutonnage à l'avant, cordonnet à la taille. Rayures rouges ou jaunes 4 à 6X. Rayures turquoises, rouges ou jaunes 7 à 12.

C-Quadrillés et fleurs sur fond bleu ou rouge
Modèle à manches courtes, encolure carrée, large ceinture pour les pré-adolescentes habillant les tailles 8 à 14.

D - Quadrillé sur fond blanc
Modèle à manches courtes, collet et manchettes en coton blanc, effet de double boutonnage, larges poches, cordonnet à la taille. Quadrillé bleu, tailles 4 à 6X. Quadrillé bleu ou orange, tailles 7 à 12.

E - Quadrillé sur fond blanc.
Robe sans manches, plastron en coton piqué, boléro à manches courtes boutonné à l'avant. Quadrillé rose, turquoise, vert ou bleu, tailles 4 à 6X. Quadrillé bleu, rose ou vert, tailles 7 à 12.

F - Rayures turquoise ou or
Modèle chemisier, à larges poches, manches courtes, sans collet, boutonné à l'avant jusqu'à la taille. Pour la pré-adolescente dans les tailles 8 à 14.

VENEZ, ECRIVEZ C.P. 1277 OU TELEPHONEZ 529-9292

Pollack — CENTRE DE LA JEUNESSE — Troisième étage

MESSAGE DE ERVEN LUCAS BOLS
Ao 1575

ELB 63'
BOLS SCHNAPPS GIN AROMATISE =
IMPORTE DE HOLLANDE STOP GRANDE
MARQUE BOISSON EXTRAORDINAIRE =
BUVEZ PUR OU DANS VOTRE CAFE =
MAINTENANT EN VENTE
ELB AMSTERDAM

CODE NO. 1472

Le hold-up de la Caisse Populaire de Ste-Foy

Martel est condamné à 23 mois de prison

Le juge Alphonse Garon, de la Cour des sessions de la paix, a imposé hier 23 mois de prison à Marc-André Martel, un ingénieur stationnaire âgé de 25 ans, de Québec.

Martel s'était reconnu coupable de vol à main armée, de vol d'automobile et d'effraction dans l'intention de commettre un acte criminel.

Le juge Garon a souligné qu'il faisait preuve d'une grande clémence en permettant que les trois sentences soient purgées concurremment.

"La gravité de ces trois offenses pourrait vous mériter le pénitencier pour la vie. Je ne vous enverrai pas pour votre propre sécurité cependant.

"De plus, nous prendrons les mesures nécessaires pour que vous ne soyez pas logé à la prison de Québec mais dans une autre prison de la province où vous serez en sécurité", a remarqué le juge.

EXAMEN MENTAL

Plus tôt le juge Garon avait renvoyé une requête présentée par Me Auguste Choquette dans laquelle l'accusé demandait d'être relevé de son plaidoyer de culpabilité dans l'affaire de vol à main armée.

Le Dr Charles Martin, psychiatre attaché à la Clinique Roy-Rousseau, venait d'informer la Cour que Martel était absolument sain d'esprit et en mesure de dire s'il était oui ou non coupable des offenses qu'on lui reprochait.

Le spécialiste avait examiné l'accusé à la demande de la Couronne le 4 janvier 1963. L'entrevue avait duré 20 minutes. Le Dr Martin avait ensuite délibéré un certificat attestant qu'il n'avait décelé aucun signe de maladie mentale chez l'accusé.

LES OFFENSES

Martel s'est reconnu coupable du hold-up de quelque $3,500 perpétré à la Caisse populaire de Ste-Foy, le 22 octobre 1962.

Gérard Arsenault, un vendeur de Québec, âgé de 33 ans, l'un des présumés complices de Martel dans cette affaire, doit subir son procès lors du prochain terme des Assises criminelles.

Quant à Josette Trudel et Tom Murphy, tous deux domiciliés Chemin Ste-Foy, ils sont aussi accusés en rapport avec le même vol. Ils ont subi leur enquête préliminaire, mercredi, et doivent être cités à leur examen volontaire le 15 février.

Martel a de plus plaidé coupable à l'accusation d'avoir volé l'automobile qui a servi à commettre le hold-up.

Enfin, Martel a confessé s'être introduit avec effraction dans le magasin Vénitiennes Normand, au cours de la nuit du 28 au 29 avril 1959, dans l'intention d'y commettre un acte criminel.

Quatre mois de prison à Roland Huard pour vol d'une automobile

Roland Huard, un journalier âgé de 20 ans, domicilié au 61, rue Christophe-Colomb, à Québec, a été condamné hier à quatre mois de prison par le juge Gérard Simard, de la Cour des Sessions de la Paix.

Le jeune récidiviste s'est reconnu coupable d'avoir volé une automobile, propriété de M. Wilfrid-Aimé Dion, au cours de la nuit du 6 au 7 décembre 1962.

Par ailleurs, le juge Simard a fixé au 22 mars prochain le procès d'Adjutor Duchesneau, un peintre de 23 ans, domicilié au 803, rue Champlain, le présumé complice de Huard.

Celui-ci a enregistré un plaidoyer de non-culpabilité mais le président du Tribunal a jugé qu'il y avait matière suffisante pour l'envoyer subir son procès devant un jury de la Cour du Banc de la Reine.

Le bridge contrat

par NOËL DUCHESNE

4011 A-1247

Trop tôt

C'est toujours une aventure risquée que de rechercher une pénalité avec des cartes dont la valeur réelle est incertaine.

Donneur: Ouest
Est-Ouest vulnérables

NORD
♠ D 9
♥ A 9 8 7 5
♦ 10 7
♣ 9 7 5 3

OUEST
♠ 3 2
♥ R V 3 2
♦ D 9 6 4
♣ D V 4

EST
♠ A V 7 5 4
♥ 10 6
♦ 3
♣ A R 10 6 2

SUD
♠ R 10 8 6
♥ D 4
♦ A R V 8 5 2
♣ 8

Ouest	Nord	Est	Sud
passe	passe	1-♣ (1)	1-♦
1-♥	passe	1-♠	2-♦
contre (2)	passe	passe (3)	passe

(1) Avec les deux couleurs pique et trèfle, le choix de la première annonce présente un certain problème. Si l'ouvreur dispose d'une bonne main lui permettant d'envisager sans danger une redéclaration au palier de trois trics, il convient d'annoncer tout d'abord les piques et montrer les trèfles au tour suivant. Mais comme le plus souvent avec cette séquence les trèfles seront montrés à l'échelle de trois trics ou neuf levées, il devient donc logique d'annoncer tout d'abord les piques qu'avec une main sensiblement supérieure aux exigences minima d'une ouverture.

Ici Est doit tout d'abord annoncer ses trèfles afin de prévenir une hausse trop rapide des enchères. En annonçant ses piques en deuxième ronde vous me direz peut-être qu'en agissant ainsi le joueur fait une enchère inversée? Littéralement parlant oui, mais une inversée qui n'est aucunement une démonstration de puissance.

Si j'annonce tout d'abord 1-coeur et qu'au tour suivant je montre les piques, mon partenaire peut juger que je ne crains aucunement l'obligation de jouer un contrat de trois trics. Donc j'ai une bonne main comprenant au moins une levée d'honneur de plus qu'une simple ouverture. Mais quand j'annonce tout d'abord 1-trèfle ou 1-carreau et que plus tard je reviens à 1-pique, je ne fais certainement pas preuve d'ambition et d'audace et je puis avoir une main faible qui m'ait obligé à prévenir une hausse trop rapide des enchères.

(2) Contre beaucoup trop leger. Ouest a l'assurance d'une levée d'atout, puis des valeurs incertaines.

(3) Est a bien les valeurs défensives et dont ne peut être blâmé de laisser tenir le contre de pénalité de son partenaire, mais il aurait certainement la liberté de revenir à 2-piques.

Entame: dame de trèfle

Après la dame de trèfle, Ouest en fait suivre le valet et le déclarant coupe. Le six de pique est joué vers la dame et Est prend de son as et s'attaque à l'atout. Evidemment Est aimerait bien s'attaquer à la fois aux coeurs et à l'atout, mais c'est impossible. Sud ne fournit que le deux de carreau, laissant Ouest gagner de sa dame. L'adversaire revient à l'atout et le Mort prend la main de son dix. Avec succès le déclarant tente l'impasse du dix de pique, défile ses derniers atouts et complète son contrat par le roi de pique et l'as de coeur.

Si le déclarant n'a pas gâté la main, il n'a tout de même pas fait preuve d'ambition. Après le défilé des atouts la main présente le tableau suivant :

NORD
♠ —
♥ A 9
♦ —
♣ 9 7

OUEST
♠ —
♥ R V 3
♦ —
♣ 4

EST
♠ V 7
♥ 10
♦ —
♣ A

SUD
♠ R 8
♥ D 4
♦ —
♣ —

Comme il était très facile de lire la main de Est, à ce point le déclarant doit jouer un petit coeur vers l'as et le Mort revient à trèfle. Est doit jeter ses deux derniers piques dans la tenace roi-huit et ainsi le déclarant réalise une levée supplémentaire!

Comme l'article de nouvelle, l'annonce de journal peut être examinée et réexaminée à volonté. Elle peut être lue à toute heure, partout ; elle peut être découpée et placée dans un portefeuille.



QUATRE JEUNES FILLES ET QUATRE GARÇONS se sont mérité les grands prix du concours provincial des travaux pour les jeunes. Voici quelques-uns des juges qui ont étudié les nombreux ouvrages soumis à cette occasion. De gauche à droite: MM. F.-L. Mayano, administrateur adjoint pour les écoles de métiers; Mlle M.-P. Lamoureux, juge; L.-B. Numainville, juge; Armand Thuot, administrateur aux écoles de métiers; Jacques Daigneault, juge; Rosaire Nadeau, juge et Jean Delorme, directeur général des études.

Lauréats du concours provincial de travaux pour les jeunes

Quatre jeunes filles et quatre garçons venant de sept centres différents du Québec se sont mérité les grands prix du concours provincial de travaux pour les jeunes. Les ouvrages de ces jeunes seront exposés au 11e Salon national de l'Agriculture, au Palais du Commerce, du 8 au 17 février.

Les heureux gagnants sont, d'abord les deux soeurs d'une même famille: Jacqueline et Lise Charbonneau, de Duvernay, qui se sont vu remettre respectivement la somme de cinquante et vingt dollars. Les autres gagnantes et gagnants sont: Mlles Danielle Pagé, de Drummondville ($40), Agathe Saulières, de St-Jacques de Montcalm ($30); MM. Jean-Paul Bordeleau, d'Amos ($50), Fraser-Denis Hampton, de Lachine ($40), Claude Belanger, de Rouyn ($30) et Gérard Despatie, de Montréal-Nord ($20).

Les juges étaient des membres de l'administration centrale des écoles d'arts et métiers.

Des mentions honorables sont allées à plusieurs institutions dont l'Institut La Jemmerais et la Maison Marie Fitzbach, de Québec.

Prochain congrès de radiologistes à Québec

L'Association canadienne des Radiologistes qui se compose de 500 médecins, spécialisés dans les diagnostics et les traitements par Rayons X seront en congrès au Château Frontenac, du 2 au 6 mars prochain.

Ce sera la 11e année consécutive que les radiologistes du Canada se réunissent en congrès.

Plusieurs accidents de la circulation; un seul blessé

Les accidents de la circulation ont été assez nombreux, hier soir, à Québec et dans la banlieue. Les routes avaient été rendues glissantes par une nouvelle couche de neige.

La police municipale rapporte un blessé. Il s'agit de M. Fernand Pigeon, 30 ans, 1134 rue St-Vallier-Est. Souffrant de multiples coupures, M. Pigeon a été transporté à l'Hôtel-Dieu par l'ambulance Moisan. Il était à pied et il a été heurté par une auto au croisement des rues Lacroix et St-Vallier.

Une petite auto a percuté contre un poteau dans la rue de la Couronne, près de l'édifice du Soleil. Elle avait été laissée à cet endroit par son propriétaire en attendant qu'une remorque vienne la chercher. Dans l'intervalle, une autre voiture l'a heurtée à l'arrière et l'a endommagée davantage contre le poteau.

Un camion a heurté un pilier de viaduc, sur le boulevard Duplessis, à Ste-Foy. Le camionneur aurait soudainement appliqué les freins pour éviter une auto. Il a été heureux de s'en tirer indemne.

ANNONCE

CONTRE L'INDIGESTION NOUS VOUS CONSEILLONS...

TUMS

Achetez des TUMS! et croquez-en un ou deux. Ces pastilles à la douce saveur de menthe chasseront vite vos malaises. Jamais d'arrière-goût désagréable. Ayez *toujours* et partout des TUMS avec vous. Pas besoin d'eau.

Rouleau de 12, seulement 10¢
Paquet économique de 3 rouleaux, 29¢
Flacon de 100, seulement 79¢

POUR L'ESTOMAC



UN INSTITUTEUR CONDAMNE POUR AVOIR ROUE DE COUPS UN ELEVE

Robert Roth, un instituteur de sixième année âgé de 30 ans, domicilié au 155, Avenue Parent, a été condamné hier à payer une amende de $25 par le juge Gérard Simard, de la Cour des sessions de la paix.

Le professeur exerçant sa profession à Stoneham, en banlieue de Québec, a été reconnu coupable d'avoir causé des lésions corporelles à l'un de ses élèves le 11 octobre dernier.

Selon les témoignages entendus hier, dont celui de la victime et ceux de ses quatre compagnons d'infortune, il ressort que Yvon Lafond, âgé de 13 ans, a été sévèrement corrigé par le maître.

L'incident s'est déroulé à l'heure de la récréation. L'instituteur demanda à cinq de ses élèves de réciter leurs leçons par écrit. Par la suite, il leur ordonna d'échanger leur cahier et de procéder à la correction.

Les cinq élèves ainsi punis effectuèrent mal le travail de sorte que le professeur s'impatienta. Il administra un coup de baguette sur la tête du jeune Lafond et voulut répéter son geste cette fois dans la main de l'élève.

Celui-ci résista et l'instituteur répliqua par un coup de poing qui envoya Lafond choir par terre. Une fois sur le parquet de la classe, l'élève fut à nouveau roué de coups.

Appelé à la barre des témoins, le Dr Roger Laberge à qui l'on avait amené l'enfant à la suite de son aventure avec le professeur, expliqua qu'il avait constaté la présence d'une tuméfaction sur la joue du jeune Lafond.

Il remarqua également la présence d'un épanchement de sang dans l'un de ses yeux et la présence d'une ecchymose à sa lèvre supérieure.

En prononçant son jugement, le juge Simard qualifia l'incident de malheureux. Il ajouta que de tels faits et gestes ne devraient pas faire l'objet de procès devant les Tribunaux.

L'EDUCATION DEVELOPPE LA CONSCIENCE NATIONALE

"Seule l'éducation, généralisée par delà les classes sociales, peut créer progressivement une conscience collective qui soit susceptible d'envelopper les fonctions multiples que la nouvelle société a conféré à la technique".

Voilà l'opinion émise, par M. Fernand Dumont, professeur à la faculté des Sciences sociales de l'université Laval devant ce thème brûlant d'activité: "Entrons-nous dans une nouvelle société?" Le conférencier a posé la question devant les membres du Richelieu Ste-Foy réunis hier soir à l'occasion de leur dîner hobdomadaire.

Si cette question peut paraitre bizarre, a dit le conférencier, il semble que nous sommes, en tant que Canadiens français, bien placés pour formuler une pareille interrogation, soit à partir de nos expériences quotidiennes ou nous avons le sentiment de pénétrer dans un monde nouveau.

Pour saisir l'originalité de la société nouvelle, a-t-il dit, il faut l'opposer à la société traditionnelle en remontant par delà un vaste processus de transition à une période où cette société apparaitra pour ainsi dire sous sa forme "classique". Au niveau le plus concret, celui du territoire et de l'habitat, la société traditionnelle était formée littéralement d'îlots relativements isolés les uns des autres. Cet isolement était déjà un facteur de cohésion interne de stabilité soit l'équilibre, qui assurait la filtration des influences extérieures. Ainsi, nous savons que, du Régime français à la fin du XIXe siècle, les techniques agricoles de nos ancêtres ont peu changé. La stabilité de la société traditionnelle était donc implantée dans la vie la plus matérielle et la plus quotidienne.

SOCIETE NOUVELLE

Que la société traditionnelle soit périmée, a poursuivi le conférencier, c'est l'évidence même. Mais deux points tout à fait fondamentaux doivent être soulignés: la fin de cette société traditionnelle est très récente; ce que nous avons vécu depuis lors sous l'image d'une nouvelle société, n'est peut-être qu'une phase de transition.

Sous cet éclairage, la société nouvelle est très récente; elle n'a pas un siècle d'existence. Ce qui s'est passé depuis n'a consisté qu'en un processus de mutation, de liquidation de la société ancienne. Songeons d'abord à la famille: celle-ci a perdu progressivement sa fonction de base dans la structure sociale, pour acquérir graduellement une place beaucoup plus essentielle dans la vie affective de l'individu. Dans le domaine des techniques, elles modifient rapidement le visage du milieu humain. Nous nous plaignons depuis des années qu'elles aient provoqué un éclatement des métiers, une décomposition des tâches; mais voici que des changements récents dont l'automation est le plus spectaculaire, nous incitent à croire qu'il s'agit là, peut-être, d'une phase transitoire relativement brève qui nous amènerait à un nouvel équilibre où une recomposition des travaux sera possible.

La systématisation de la technique et sa relative autonomie provoquent des changements continuels. Ceux-ci introduisent à leur tour des modifications répétées dans les symboles qui expriment et intègrent la vie collective. La sécurité de l'individu est liée à une relative stabilité concernant la réalisation de ses anticipations. Par ses modifications sont compromises la sécurité de l'individu et la continuité de ses orientations. Qu'il cherche un refuge dans la vie familiale, c'est une constatation de tous les jours.

De ces propos, nous ne saurions nous contenter, a dit M. Dumont, d'opposer nos sentiments aux techniques. Seule une éducation politique de l'éducation profondément renouvelée dans ses fondements saurait répondre à nos besoins. Dans une société technicienne, le danger est grand de valoriser l'éducation comme un moyen privilégié d'adaptation.

Nous devons penser à une nouvelle organisation sociale. Il ne faudrait plus considérer la planification comme une recette parmi d'autres pouvant pallier les maux divers, mais comme la figure nécessaire de l'avenir.

M. Dumont a terminé en disant qu'il revient à la société d'en cerner dès maintenant les conditions, les finalités et les techniques en cherchant à quelles conditions les individus pourront y participer efficacement et comment ils pourront verser la richesse accumulée dans la vie privée dans de nouvelles tâches politiques.

Le conférencier fut présenté par M. J.-C. Falardeau et remercié par le Dr Armand Gauthier.

Dans la presse étudiante nationale

A la suite de l'entrée des journaux universitaires, notamment du Carabin, dans la P.E.N. 9 (Presse étudiante nationale), quelques changements ont dû être apportés dans la constitution. Cependant, les règlements actuels seront maintenus jusqu'au prochain congrès annuel qui se déroulera au cours du mois de novembre.

Les representants des journaux universitaires auront dorénavant le droit de vote et pourront faire partie des divers comités régionaux. De plus, ils seront éligibles tout en tenant compte des réserves suivantes : si un membre universitaire était élu à la présidence nationale, le vice-président et la vice-présidente seront obligatoirement du niveau collégial. Si le président était du niveau collégial, le vice-président ou la vice-présidente devrait être du niveau universitaire.

Ces nouvelles modalités, proposées par le président national de la P.E.N., furent acceptées par les directeurs des journaux universitaires lors d'une réunion tenue à la fin du mois de janvier. Elles seront proposées aux membres actuels de la P.E.N. par le moyen d'un communiqué de presse et leur opinion sera réclamée par un questionnaire qui leur parviendra sous peu.

La décision finale et définitive sur les changements à apporter sera prise lors du congrès national de la P.E.N., qui aura lieu au mois de novembre prochain.

Echos du Parlement

(Suite de la page 3)

concernant les conseillers en relations industrielles et la loi modifiant la charte de la cité de Saint-Jean; mercredi, à 10 h. 30 du matin, les bills 215, 101, 159 et 217, concernant respectivement les urbanistes, la compagnie de chemin de fer de Jonction de Napierville, les commissaires d'écoles de Lachine et la Commission scolaire de Dorval.

Jeudi, à 10 h. 30 du matin, le comité des bills privés étudiera les bills 125 et 216 concernant la Corporation des instituteurs et institutrices catholiques du Québec et le Collège des chiropraticiens.

On est rapide...

Le comité des bills publics a passé, hier après-midi, en deux temps, deux mesures, le bill 10 modifiant la loi des syndicats coopératifs.

Il ne s'agissait que d'un bill de concordance, comme disent les savants juristes. C'est pourquoi, la discussion a été très brève. Ce fut bien différent des deux bills précédents, les bills 8 et 9 où là, les interventions se sont multipliées.

Bills 13 et 14

Les bills 13 et 14 concernant les marchés agricoles et les produits laitiers seront étudiés par le comité de l'Agriculture et de la Colonisation les 19 et 20 février. La nouvelle a été annoncée par M. Alcide Courcy.

L'ENQUETE PRELIMINAIRE DE YVON ST-GELAIS SE POURSUIT AUJOURD'HUI

L'enquête préliminaire de Yvon St-Gelais, un ancien maitre d'hôtel âgé de 26 ans qui se donne maintenant comme voyageur de commerce, se poursuivra ce matin sous la présidence du juge Gérard Simard, de la Cour des Sessions de la Paix.

St-Gelais est accusé de possession illégale d'arme à feu et d'avoir déchargé un revolver de calibre .22 contre Laval Boissinot, un concierge âgé de 27 ans, et Jean-Claude Couture, un journalier actuellement détenu à la prison de Québec.

L'accusation découle d'une rixe ponctuée de coups de poings, de coups de tesson de bouteille et de coups de feu survenue au restaurant "Chez Philip", rue du Pont, à Québec, au cours de la nuit du 27 au 28 novembre dernier.

Trois hommes, soit Boissinot, Couture et St-Gelais, avaient été blessés. Les deux premiers avaient reçu chacun une balle de revolver au cou et à l'épaule et St-Gelais avait eu le visage labouré par un tesson de bouteille.

Laval Boissinot avait été accusé de ce dernier geste mais la plainte avait été renvoyée par le juge Albert Dumontier à l'issue d'une enquête préliminaire au cours de laquelle aucun des neuf témoins entendus avait pu établir que la victime avait été frappée par Boissinot.

Le témoins appelés à la barre hier furent les mêmes que ceux entendus lors de l'enquête préliminaire de Boissinot, à l'exception du Dr Laberge. Le chirurgien déclara avoir pratiqué une intervention chirurgicale d'une durée d'environ trois heures pour extraire une balle de revolver qui s'était logée dans l'arrière-cou de Laval Boissinot.

Quant aux autres témoins, Mme Jacques Gauthier, propriétaire de l'établissement, André "Blackie" Noël, un garçon de tables âgé de 37 ans et ancien boxeur, Paul Marcotte, un garçon de tables également et responsable à l'occasion du maintien de l'ordre au restaurant "Chez Philip", et Jean-Claude Couture, l'autre victime du tirailleur, ils ne purent encore dire si St-Gelais tira en l'air ou sur Boissinot et Couture.



LE DR ROSARIO COUSINEAU, doyen de la faculté de Commerce de l'université de Sherbrooke, recevra un diplôme de membre honoraire de la Corporation des administrateurs professionnels, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de cette corporation, demain à la faculté de Commerce de l'université Laval.

Seagram's
★★★
Three Star
CANADIAN RYE WHISKY
JOSEPH E. SEAGRAM & SONS LTD
MONTREAL, QUEBEC

★ QUALITÉ SEAGRAM
★ SAVEUR SEAGRAM
★ VALEUR SEAGRAM

UN EXCELLENT RYE DE Seagram À UN PRIX POPULAIRE

PHILIPS



On aperçoit à gauche, sur l'écran, le dispositif "Monitron", un "cerveau" électronique incroyablement sensible qui prolonge la durée de la lampe-écran. Cet appareil est le nouveau téléviseur ALDERWOOD 23" Philips, genre meuble en placage et bois poncés à la main.

Grâce à Monitron TV, Philips a résolu les brûlages causés par le haut voltage et vous offre la première

garantie de 2 ans sur lampe-écran au Canada!

La lampe-écran est la pièce qui sert le plus dans votre appareil de télévision. C'est aussi la plus dispendieuse. Plusieurs lampes-écran brûlent prématurément, sont affaiblies par les surtensions de haut voltage causées par les fluctuations du courant domestique.

Les ingénieurs Philips ont maintenant découvert un moyen d'empêcher l'excès de voltage d'atteindre la lampe-écran. Ils ont développé un petit "cerveau" électronique nommé *Monitron*, qui contrôle le voltage arrivant à la lampe-écran et qui le maintient à un niveau sûr.

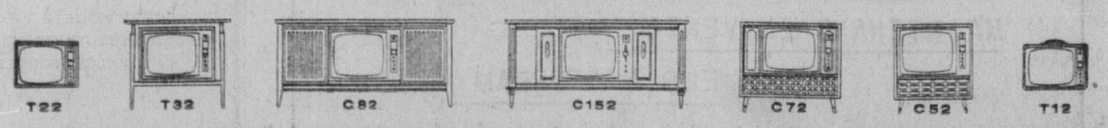
Le nouveau circuit Philips avec Monitron offre une protection si exceptionnelle que la lampe-écran est maintenant garantie pendant deux années entières.

L'idée du dispositif Monitron provient des parafoudres géants Thyrite qui protègent les transformateurs de courant dispendieux contre la foudre. En se servant de nouveaux matériaux, les ingénieurs Philips ont développé un petit dispositif d'environ la grosseur d'un comprimé contre la migraine. Ce dispositif Monitron perçoit les changements de voltage et agit immédiatement pour protéger la lampe-écran.

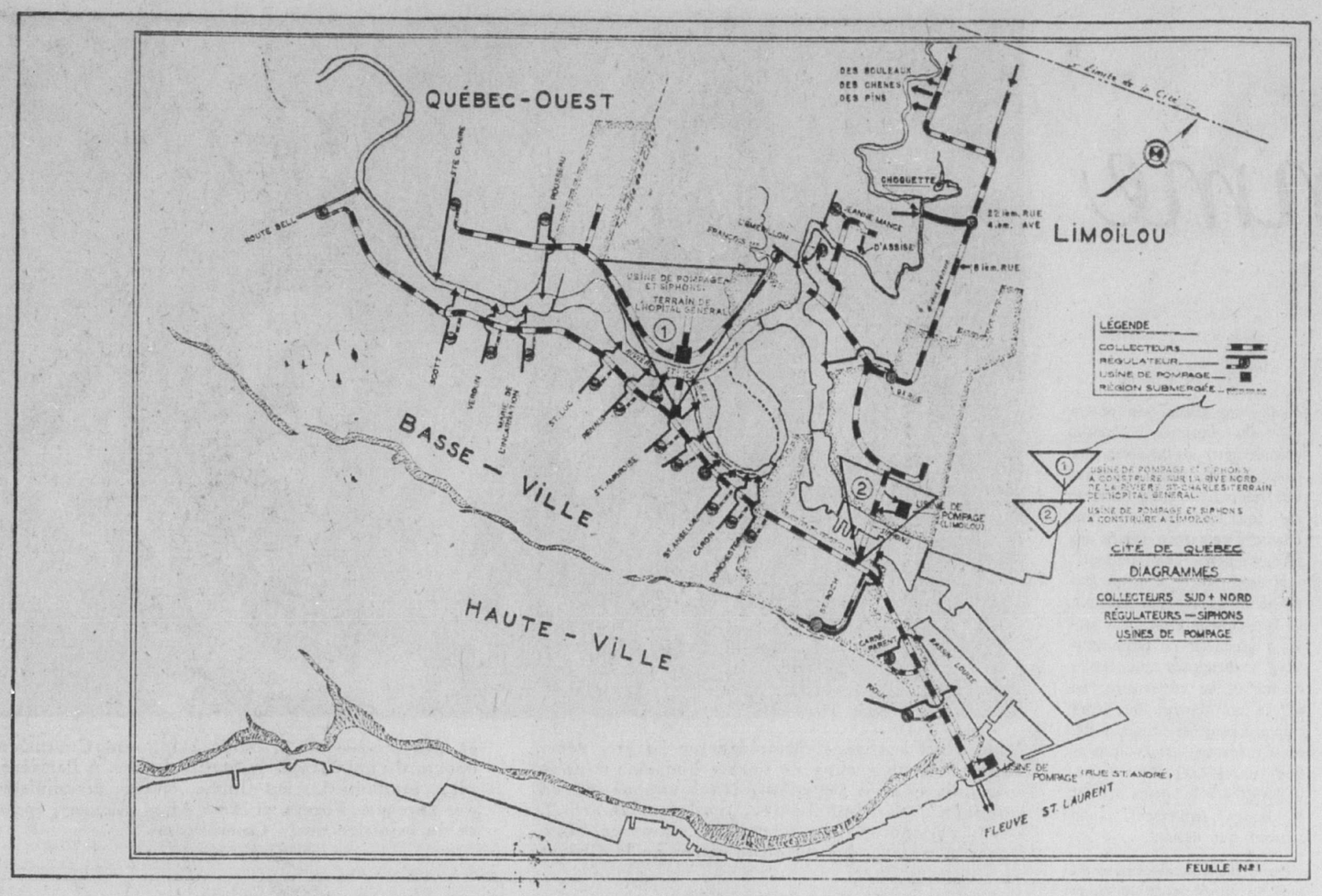
Le dispositif Monitron TV permet donc d'obtenir une plus belle image, plus régulière et plus constante, et une durée prolongée de la lampe-écran. En gardant le voltage constant, le dispositif Monitron élimine le rétrécissement de l'image qui résulte d'une baisse de voltage.

Voyez sans tarder votre marchand autorisé Philips. Nous l'avons choisi pour sa courtoisie, son intégrité, ses aptitudes et son désir à vous procurer un service garanti et continu. Demandez-lui de vous montrer le nouveau téléviseur à Monitron, avec garantie de deux ans sur la lampe-écran.

MAINTENANT DISPONIBLE SUR CES APPAREILS DE TÉLÉVISION PHILIPS 1963



DISPONIBLE SEULEMENT PAR L'ENTREMISE DES MARCHANDS PHILIPS AUTORISÉS D'APPAREILS DE TÉLÉVISION



Un diagramme du tracé des raccordements entre les égouts de la rive-nord à l'égout collecteur principal.

La Chambre de Commerce de Québec

La cité doit éliminer son "égout à ciel ouvert"

Selon la Chambre de Commerce de Québec, il serait pitoyable que la rivière St-Charles soit encore un égout à ciel ouvert, lors des fêtes du centenaire de la Confédération, en 1967.

C'est pourquoi la Chambre priait les autorités municipales, de demander à la présente Législature le pouvoir d'emprunter les argents nécessaires pour faire préparer les plans et devis des travaux requis pour parachever le système d'égouts collecteurs de la cité. Ainsi, mentionne la lettre adressée au maire, "on sera prêt à passer au stade de l'exécution avec la coopération financière des gouvernements supérieurs".

La demande de la Chambre de Commerce a été remise aux ingénieurs de la cité car M. Wilfrid Hamel a précisé aux échevins qu'il fallait d'abord savoir ce qui avait été fait en ce domaine et ce qu'il reste à faire. "On saura alors, continua le maire, quel montant nous sera nécessaire pour compléter le projet."

OPINIONS DE LA CHAMBRE

Dans sa lettre adressée à S. H. le maire, la Chambre de Commerce de Québec attire l'attention des autorités municipales sur le fait que la rivière St-Charles va bientôt fortement incommoder la population de toute la cité, en dégageant des odeurs malodorantes, surtout durant les périodes de grandes chaleurs.

Ayant signalé que cette rivière est une disgrâce pour la capitale provinciale, la Chambre de Commerce ajoute que cet état de fait constitue un obstacle majeur au renouvellement urbain graduel d'une large bande du territoire municipal.

La Chambre se dit heureuse de constater l'intérêt que les gouvernements fédéral et provincial manifestent au problème du réaménagement graduel de la rivière St-Charles. "Nous sommes d'opinion, dit la lettre, que les conditions posées par le gouvernement fédéral à l'exécution des travaux qui lui reviennent sont équitables et que la ville de Québec, si cela n'est déjà fait, devrait les accepter dans le plus bref délai possible."

Du côté du gouvernement provincial, la Chambre estime que ce dernier a posé un geste positif en fournissant les crédits nécessaires à l'achat de la propriété Townend en vue de l'aménagement du parc Cartier-Brébeuf.

"En ce qui concerne le gouvernement provincial, continue la Chambre de Commerce, il a par le truchement de la commission d'aménagement posé lui aussi un geste positif en fournissant les crédits nécessaires à l'achat de la propriété Townend en vue de l'aménagement du Parc Cartier-Brébeuf.

"Cependant, avant que l'on puisse commencer l'érection du barrage et songer à l'aménagement graduel des abords, il faudra prévoir le parachèvement du système d'égouts collecteurs. Or si la ville possède actuellement le plan directeur des travaux à réaliser pour capter les eaux domestiques usées qui s'écoulent dans la rivière St-Charles et déverser les eaux directement au fleuve, il nous faut rappeler qu'elle ne dispose malheureusement pas encore des plans techniques pour mettre éventuellement ces travaux à exécution."

Toujours selon la Chambre de Commerce de Québec, tous les travaux poursuivis dans le but d'éliminer les égouts de la rivière St-Charles, n'auront leur pleine valeur et leur pleine signification que le jour où les collecteurs secondaires de la rive nord seront reliés au collecteur principal de la rive sud.

"Au rythme où se poursuit l'accroissement démographique de Charlesbourg, Limoilou et de Québec-Ouest, il s'écoulera peu de temps avant que cette rivière présente des conditions septiques pires que celles qui prévalaient au moment de la construction de l'égout principal de la rive sud."

SOLUTION

Dans un plan qui accompagne la lettre, on montre un diagramme du tracé des raccordements entre les égouts de la rive nord à l'égout collecteur principal. Ce plan situe également la location des deux usines de pompage qui seraient alors nécessaires, la première sur le terrain de l'Hôpital Général et la seconde près du pont Samson.

En guise de conclusion, la Chambre affirme qu'il appartient aux autorités municipales de poser le premier geste, en faisant préparer les plans et devis des travaux à faire, pour compléter le système actuel d'égouts.

"A la lumière des plans techniques, dit-on dans la lettre, il sera alors plus facile d'examiner, en premier lieu, la partie des travaux qui pourront notamment être réalisés dans le cadre de la loi nationale d'Habitation et autres lois fédérales, et, en deuxième lieu, de demander une participation financière équitable au gouvernement provincial."

Enfin, la Chambre conclut en disant qu'il serait pour le moins pitoyable que cette rivière, sise au coeur de la plus vieille cité du pays, soit encore un égout à ciel ouvert, au moment de fêter le centenaire de la Confédération.

Des élections le dimanche (5)

POUR ou CONTRE ?



M. Daniel Johnson

Par Donald DOYLE

NDLR — Le gouvernement provincial voulant apporter un amendement à la Loi des cités et villes pour permettre le vote le dimanche, nous avons pensé à interroger certaines personnalités afin de savoir ce qu'elles pensent des élections municipales tenues le dimanche. Cet article est le dernier d'une série de cinq.

"En principe je n'aime pas la tenue d'élections municipales le dimanche". C'est ce qu'a déclaré hier le chef de l'Opposition à l'Assemblée législative, l'hon. Daniel Johnson.

M. Johnson a tout d'abord tenu à préciser qu'il n'était pas un expert en matière d'élections municipales, ne s'étant jamais présenté comme candidat à une telle élection. Il a déclaré qu'il s'était contenté de lire sur le sujet et d'observer ce qui s'y produisait.

Bien qu'il n'aime pas tellement le principe des élections le dimanche, M. Johnson est d'avis que le gouvernement devrait accorder un tel amendement puisque antérieurement, il l'a déjà accordé à la Cité de Montréal.

Etant d'avis que le dimanche a été battu en brèche de bien des manières, M. Johnson préférerait ne pas y ajouter un autre moyen. Il a ajouté que des élections nuiraient définitivement au principe même du dimanche.

En ce qui concerne la tentative en ce domaine, faite par la ville de Montréal, M. Johnson ne croit pas que l'on puisse tirer des conclusions d'une telle expérience parce qu'en tout premier lieu les conditions — physiques — étaient fort défavorables.

On peut aussi y ajouter un autre facteur, psychologique celui-là, à savoir que lorsque les gens sont satisfaits, ils sont souvent très confiants en regard de la réélection de la même équipe et qu'alors ils ne se donnent pas la peine de se rendre aux urnes.

Selon le leader de l'Opposition les gens ne s'abstiennent pas tellement de voter à cause de leur travail mais plutôt — en partie — à cause d'un manque d'éducation civique.

Pour remédier à ce problème, M. Johnson suggère de s'attaquer à la jeunesse, surtout au niveau scolaire. On pourrait arriver à cette fin par des cours, des parlements-écoles, etc.

D'ailleurs la désaffection, qui selon M. Johnson, prévaut actuellement envers le système démocratique est due à tous les facteurs qui ont joué depuis dix ans et en grande partie à tous ceux qui ont "descendu" l'autorité sous toutes ses formes.

En ce qui a trait au temps alloué aux gens pour la votation à l'échelon municipal, M. Johnson est d'avis qu'il est suffisant. Cependant en ce qui concerne les élections générales, c'est-à-dire provinciales et fédérales, il préconise le congé civique lors de cette journée. Il a toutefois ajouté que cette idée est "très plaisante — en théorie —".

Enfin en matière de centralisation des locaux, M. Johnson croit qu'elle peut être fort utile parce qu'il serait plus facile d'exercer la surveillance et de s'organiser mais que par contre l'accès serait peut-être beaucoup moins facile.

UN ÉCHEVIN DÉSIRE LA DISPARITION D'UN PONT

L'échevin Jules Morency a réclamé à nouveau la disparition du pont Parent qui réunit le quartier St-Sauveur au parc Victoria.

M. Morency prétend que l'on peut enlever le pont, vu que la rivière St-Charles est maintenant comblée à cet endroit; quant à la voie ferrée, il déclara préférer un passage à niveau, avec barrières, que ce pont disgracieux. Mais le maire s'objecta en disant que la ville veut la disparition de ces passages à niveau et qu'elle ne permettra pas l'aménagement d'un nouveau.

L'échevin Emilien Boissinot affirma pour sa part que ce fut une erreur d'avoir rempli la rivière St-Charles; on aurait pu, selon lui, employer cet argent pour écluser la rivière et pour aménager les berges, tout en conservant la boucle autour du parc Victoria.

ANNONCE

Une méthode rapide et sûre pour maigrir

Les résultats obtenus sont spectaculaires! Ainsi, des obèses ont perdu jusqu'à deux livres et demie par jour . . . *sans* médicaments et (après un jour ou deux) sans souffrir même de la faim. Lisez dans SÉLECTION du Reader's Digest de février comment cette méthode fort ancienne, que l'on connaissait déjà aux temps bibliques, s'est révélée d'une efficacité merveilleuse dans les cas où toute autre méthode d'amaigrissement avait échoué. Achetez Sélection de février dès aujourd'hui!

Enquête provinciale sur le logement dans la Vieille Capitale

Le gouvernement du Québec a l'intention de procéder à une enquête sur le logement, dans la Vieille Capitale, et ce au cours des prochains mois.

Voilà la réponse de l'hon. Lionel Bertrand, Secrétaire de la province, que S. H. le maire Wilfrid Hamel a communiquée aux échevins, hier après-midi.

On se rappelle qu'il y a une quinzaine de jours, les membres du conseil de ville avaient demandé au gouvernement provincial de leur soumettre le rapport d'une telle enquête, dans les six prochains mois, afin de pouvoir prendre attitude concernant la Régie des Loyers.

Alors que plusieurs échevins réclamaient la disparition immédiate de cet organisme dans la ville de Québec, d'autres insistaient pour que l'on conserve la Régie des Loyers dans notre ville. On proposa alors une résolution adoptée sur division à l'effet d'attendre six mois avant de prendre position sur la question, soit le laps de temps prévu pour procéder à l'enquête sur le logement; la semaine suivante, S. H. le maire déclara qu'il était en faveur de la disparition "par étapes" de la Régie des Loyers, à Québec.

Des organismes locaux fournissent les 13 directeurs de l'Expo provinciale

La nomination des 13 directeurs de la Commission de l'Exposition provinciale de Québec n'a jamais été autorisée par le conseil de ville, mais c'est plutôt la Commission elle-même qui, au début de chaque année, prie divers organismes locaux d'envoyer des représentants aux assemblées.

Voilà l'une des réponses contenues dans le rapport de la Commission de l'Expo, à la suite de l'interpellation de l'échevin Jos. Matte.

On nomme aussi les noms de chacun des huit commissaires de cet organisme, la nomenclature des 13 organisations qui envoient des délégués, ceux-ci prenant le titre de directeur; enfin on donne le nombre d'assemblées tenues au cours de l'année dernière, en ajoutant le total des réunions auxquelles a assisté chacun des commissaires et des directeurs.

Les huit commissaires sont: S.H. le maire Wilfrid Hamel, président, les échevins Damase Blais et Emilien Boissinot, tous trois représentant la cité de Québec; M. Pierre Labrecque, représentant le ministère de l'Agriculture de Québec; M. J.-R. Latter, représentant le ministère fédéral de l'Agriculture; M. Eloi St-Germain, représentant les sociétés d'éleveurs; M. François Jobin, et M. Adélard Laliberté tous deux désignés par les autorités municipales.

D'autre part, les 13 directeurs représentent l'Association patronale du Commerce de Québec; l'Association des Constructeurs de Québec Inc.; l'Association des Manufacturiers canadiens; l'Association des Marchands détaillants du district de Québec, Inc.; l'Association des Propriétaires de Québec Inc.; la Chambre de Commerce de Québec; le cercle des Voyageurs de Commerce de Québec Inc.; le conseil du Travail de Québec et du district; la galerie sportive de Québec; le ministère de l'Industrie et du Commerce; le conseil central des Syndicats catholiques de Québec Inc.; les sports (spécial) et le directeur des services de la cité.

La Commission a eu 31 assemblées de janvier à décembre 1962.

Horoscope

par Francesco Waldner

SAMEDI, 9 FEVRIER 1963

LE BELIER (21 mars au 19 avril) — Vos chances sont bonnes au travail. Soyez prudent en prenant des décisions, des accords ou en réglant des affaires financières. Beaucoup de confusion et de jalousie dans votre vie privée.

LE TAUREAU (20 avril au 20 mai) — Matin mouvementé, mais bon après-midi. Voyez vos amis et écoutez leurs conseils.

LES GEMEAUX (21 mai au 21 juin) — D'abord les choses iront bien, puis il y aura des difficultés. Des gens vous feront perdre un temps précieux, mais en même temps vous recevrez des conseils inestimables.

LE CANCER (22 juin au 22 juillet) — Bon jour pour éclaircir un malentendu, mais vous devrez apprendre à compromettre. Vous êtes trop susceptible. Sortez, voyez vos amis et détendez-vous.

LE LION (23 juillet au 22 août) — Un jour parmi les meilleurs. Débarrassez-vous de votre travail et détendez-vous avec votre passe-temps favori.

LA VIERGE (23 août au 22 septembre) — De la tension le matin et des malentendus peuvent surgir facilement. Essayez de surmonter cela. Sortez et détendez-vous avec des amis.

LA BALANCE (23 septembre au 23 octobre) — Vous pourrez faire beaucoup le matin, mais plus tard une rencontre ou des nouvelles vous troubleront. Ne vous tourmentez pas trop. Détendez-vous : les choses importantes vont bien.

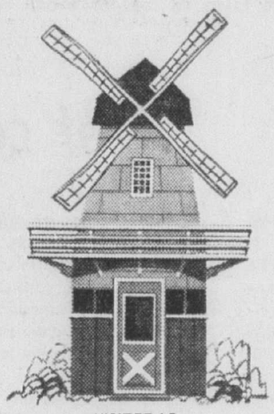
LE SCORPION (24 octobre au 22 novembre) — Matin bouleversé, mais les choses s'arrangeront plus tard. Bonne soirée avec des amis.

LE SAGITTAIRE (23 novembre au 21 décembre) — Jour positif dans l'ensemble. La routine peut vous causer un peu de souci, surtout l'après-midi Soyez plus compréhensif avec votre famille. Prenez soin de votre santé.

LE CAPRICORNE (21 décembre au 19 janvier) — Bon jour pour les sentiments et la vie privée. Voyez des amis. Occasions de bonnes aubaines.

LE VERSEAU (20 janvier au 18 février) — Mauvaise humeur d'abord, mais si vous vous organisez, la situation s'améliorera rapidement.

LES POISSONS (19 février au 20 mars) — Ne compliquez pas la vie : les perspectives sont si bonnes que vous n'aurez aucune raison de rouspéter. Soyez actif et optimiste. Chance en amour.



L'AMI DU QUÉBEC
VAN KAMP
★ ★ ★
GENEVA
10, 25 et 40 onces
EXIGEZ LE "GROS GIN" TROIS ÉTOILES
Hulstkamp & Zoon & Molijn Canada, Ltd., Montréal

VISITEZ LE CARNAVAL DE QUÉBEC DU 7 AU 26 FÉVRIER (MARDI GRAS) INCLUSIVEMENT



un prêt plan-à-Terme

c'est de l'argent comptant pour tout achat important!

Empruntez à faible intérêt, de façon pratique et rationnelle! Pour financer le paiement d'une auto, d'un appareil de TV. d'une lessiveuse, de frais médicaux, d'impôts ou de *toute* dépense raisonnable . . . renseignez-vous sur ce que vous coûtera un prêt plan-à-Terme de la Banque Royale. Vous serez étonné de son intérêt peu élevé! Vous pouvez emprunter jusqu'à $3,600 et rembourser ce prêt par versements échelonnés sur 36 mois. *Et le paiement du solde est garanti par une assurance-vie.* Demandez la brochure sur le prêt plan-à-Terme à toute succursale de la Banque Royale.

BANQUE ROYALE

Pour la femme

La chambre de fiston...

Les décorateurs conseillent toujours d'acheter des meubles qui peuvent être facilement adaptables à un nouveau style de décoration surtout pour les chambres de jeunes.

Décorer une chambre de fillette est encore assez facile car, même si elle est très jeune, toute représentante du sexe féminin a ses opinions très précises sur les couleurs et la décoration. Mais, il n'en est pas ainsi du garçon. Si on lui demande ce qui lui plait, on n'arrive à connaitre que ce qu'il n'aime pas!

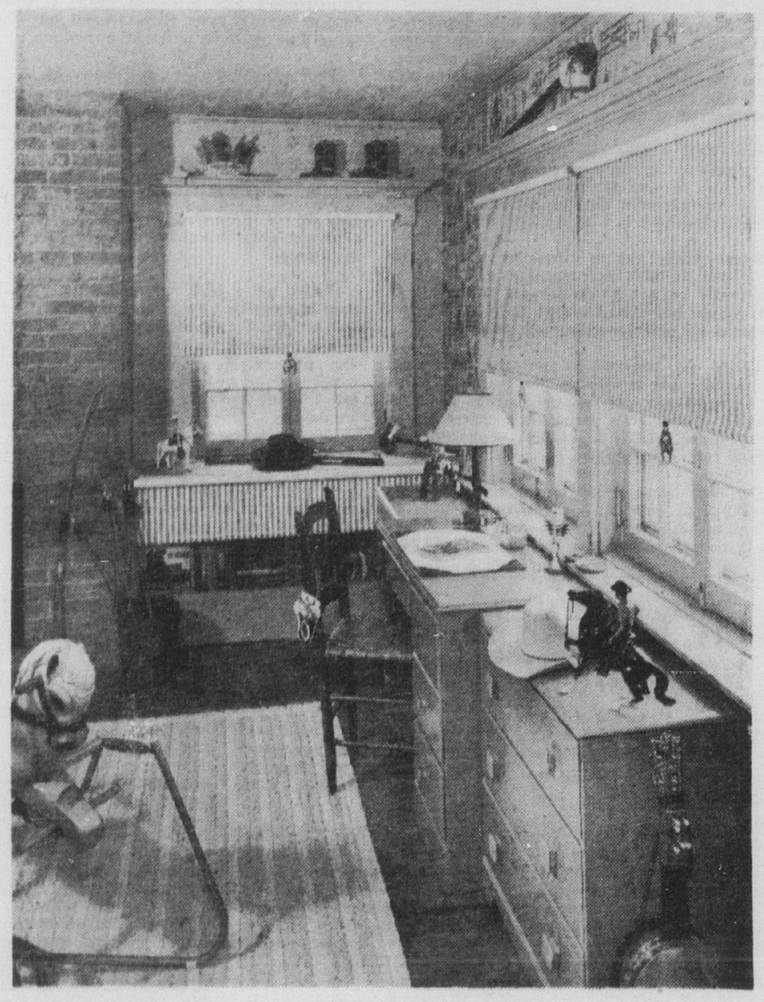
La maman qui veut rénover la chambre de son fils sait, sans doute, qu'il n'est pas question de poser des rideaux vaporeux ou un couvre-lit à volants, mais comment alors rendre la chambre attirante et agréable?

Quand vient le temps du choix des tissus, on optera pour des imprimés à motifs géométriques au lieu des modèles fleuris. Rayés, carreautés, triangles, cercles inscrits sont tous appropriés pour une chambre de garçon. Quant aux recouvrements de fauteuils, tout genre de tissu qu'un jeune homme porte, par exemple, de la flannelle grise, peut servir à recouvrir de façon inusitée et originale une chaise de travail ou un coussin; ou encore un Madras, du genre employé pour les vestons d'été, constituera un couvre-lit pratique parce que, étant foncé, il paraitra sale moins vite et se lavera facilement, aussi souvent que désiré.

On tiendra aussi compte du type de personnalité du jeune garçon dans le choix des couleurs. Même pour le très jeune, le traditionnel bleu pâle est à déconseiller. Pourquoi ne pas employer des couleurs plus "viriles"? On peut, avec avantage, s'inspirer des uniformes militaires. Le khaki de l'armée ou le bleu de la marine peuvent être utilisés avec des résultats surprenants et heureux dans une chambre de jeune garçon.

La texture du tissu doit aussi entrer en considération. On bannira évidemment l'organdi et le chiffon et on pourra, sans hésitation, opter pour une toile rugueuse, un velours cordé, un tweed ou encore de la peluche.

Choisissez finalement un thème dominant pour l'ensemble de la chambre, afin de créer de l'atmosphère. Par exemple, les sports peuvent servir d'inspiration: soit le football, la navigation ou le hockey, en basant toujours ce choix sur les goûts de l'enfant.



Les coutumes des cowboys de l'Ouest ont inspiré la décoration de cette chambre de garçon. Le décorateur a tenu compte des préférences de celui-ci, tout en gardant une certaine sévérité fonctionnelle à l'ensemble qui permettra, quand l'enfant vieillira, de faire de rapides modifications.

... et celle de sa grande soeur

Les mamans sont harcelées de conseils sur la façon de transformer une chambre d'enfant afin qu'elle "grandisse" avec lui et les nouvelles mariées reçoivent des milliers de suggestions dans le choix de l'ameublement de leur premier logis afin que leurs meubles puissent encore être utilisés dans la maison qu'ils construiront plus tard.

Mais on a très peu parlé à date de la chambre de l'adolescente. L'ameublement d'une chambre de jeune fille peut facilement devenir son ameublement de nouvelle mariée si on a soin de choisir cet ameublement en prévision de son avenir probable. Plusieurs manufacturiers ont récemment abondé dans ce sens et produit des ameublements de chambres d'adolescentes qui sauveront ensuite la nouvelle mariée et son époux d'un achat nécessaire mais "douloureux" pour le budget.

La fraicheur n'est pas seulement propre à la jeune fille, mais aussi fort à désirer dans une chambre exiguë, comme le sont d'ailleurs la plupart des chambres de nouvelles mariées. Il en est de même du style: le provincial français moyen est décoratif sans être écrasant.

Le fini parchemin ivoire de l'ameublement de ce style est aussi d'un choix particulièrement heureux car il se fond bien avec des agencements de jaune et mauve, de rouge vif et bleu pâle ou encore d'orange éclatant et olive. Les deux premiers agencements mettent l'accent sur la fraicheur et la naïveté et le troisième crée une atmosphère de chambre d'adulte.

La facilité de conversion de chaque meuble est un autre point à considérer. Par exemple, l'essentielle table à bureau pour la jeune écolière pourra être transformée en table de toilette. Un petit meuble qui sert à camoufler le phono portatif et les disques pourra au besoin devenir une armoire pour les gros chandails d'homme. Les têtes de lit sont fabriquées de façon que, une fois placés l'un près de l'autre, les lits apparaissent comme un lit double sur lequel on posera un couvre-lit commun.



Cette chambre d'adolescente est empreinte d'un cachet de fraicheur et de féminité. Tout a été prévu de façon à permettre de transformer l'ameublement d'étudiante en ameublement de femme mariée. On n'aura alors qu'à assagir un peu la décoration.

Aide médicale assurée par une jeune fille

KUALA LUMPUR, Malaisie (Reuter) — Une jeune et ravissante jeune fille de Malaisie, travaille intensément à secourir les 45,000 indigènes de son pays en leur apportant une aide médicale.

En assumant cette mission, elle doit souvent parcourir des villages situés en montagne, ou se frayer un chemin à travers la jungle, en transportant sur ses épaules un appareil émetteur radiophonique.

Elle doit être à la fois, infirmière, conseillère, opératrice de radio, et répartir ses services pour le bien-être de ses compatriotes.

Mlle Udo Bia, une adolescente de 19 ans, passe deux mois à voyager à travers les montagnes et forêts de la Malaisie et ensuite deux mois dans une base médicale.

Son travail consiste à patrouiller 400 milles carrés pour venir en aide aux malades et aux blessés. Au cours d'une récente expédition en direction d'un village éloigné à 3,000 pieds d'altitude dans les montagnes, elle a découvert quatre personnes malades qui devaient être hospitalisées. Elle envoya un message d'urgence par radio, à la base médicale située à 150 milles plus loin puis, à travers la végétation touffue de la région, elle travaille à aplanir l'endroit où l'hélicoptère devrait se poser.

Cette mission étant accomplie, la vaillante jeune fille s'en fut vers le hameau voisin. Les maladies les plus fréquentes dans ces villages de montagne, sont la tuberculose et la dysenterie.

ANNONCE

Cette crème ne nuira pas à votre régime et favorisera votre beauté!

Vous surveillez certainement votre ligne. Mais n'oubliez pas que votre teint aussi a besoin de soins *particuliers!* Les régimes pauvres en matières grasses, les rigueurs de l'hiver et les pièces surchauffées dérobent à l'épiderme son humidité naturelle. Le résultat? Rugosités, petites rides, pattes d'oie. Mais, avec la DRY SKIN CREAM POND'S, vous pouvez conserver à la peau sa fraicheur et ses précieuses huiles naturelles. Cette crème réputée contient de l'allantoïne, une substance qui disperse les cellules mortes, imprègne rapidement l'épiderme de la lanoline hydratée Pond's. Les tissus desséchés sont revitalisés en profondeur et, presque en une nuit, votre teint apparait plus doux, plus velouté, *plus jeune.* Employez la DRY SKIN CREAM POND'S régulièrement.



Mme Jean Lesage et Mme Hector Laferté recevaient hier un groupe de dames libérales dans le salon du Conseil Législatif. Nous voyons ici, en compagnie de Mme Lesage, madame Gérard-D. Lévesque, épouse du ministre du Commerce, Mme Bona Arsenault, épouse du ministre de la Chasse et des Pêcheries et Mme Alphonse Couturier, épouse du ministre de la Santé, assises. A l'arrière-plan, madame Lucien Cliche, épouse du ministre des Terres et Forêts, et Mme Alcide Courcy, épouse du ministre de la Colonisation.



Le nouveau conseil d'administration de l'Association progressiste conservatrice, Québec est, se réunissait hier soir pour la première fois. Nous apercevons ici, dans l'ordre habituel: Mme Gustave Cantin, présidente; Mme Laurent Fournier, vice-présidente; Mme L. Paradis, trésorière et Mme Gaudiose Goulet, secrétaire.

Etude sur Anton Tchékov

Mme Gérald Fortin a présenté mercredi soir une étude intéressante et fouillée sur Anton Tchékov devant les membres de l'Association des Femmes Diplômées des Universités. Quatre comédiens de l'Estoc, dont le directeur, M. André Ricard, Mlles Suzanne Lévesque et Michelle Rochette, ainsi que M. Claude Robitaille ont interprété quelques scènes des pièces de théâtre de cet écrivain russe qui se pencha particulièrement sur la misère humaine: Ivonov, la Mouette et la Cerisaie.

La soirée était présidée par Mme Pierre Almeras. Mme Benoit Pelletier présenta la conférencière et Mme Jean Babineau la remercia.

Selon des experts en immeubles, plus de la moitié des locataires américains déménageront au cours des cinq prochaines années, tandis qu'un propriétaire sur cinq seulement changera de domicile.

Charles Ier d'Angleterre fut condamné par la Maison des Nations, siège de la Cour Suprême et fut décapité en 1649.

Activités féminines

L'ASSOCIATION DES FEMMES DE CARRIERES DE LA CITE DE QUEBEC

La soirée internationale de l'Association des Femmes de Carrières de la cité de Québec, aura lieu le 13 février, à 6 h. 30 précises, au Restaurant Kerhulu. A cette occasion les membres seront invités à participer au cérémonial des chandelles.

Mme Madeleine Désautels, agent des relations extérieures au Québec Travel Bureau et membre du club, fera faire aux invitées, le tour du monde à vol d'oiseau.

Les amies des membres sont les bienvenues.

A VENDRE
Ecole professionnelle de Coupe et Couture
Renommée depuis 20 ans. Enregistrements nombreux. Equipement en très bon état. Location excellente. Bail renouvelable.
Ecrire dépt 3851 Le Soleil

L'hon. Quart prononce une conférence

L'hon. sénateur Josie D. Quart, de Sillery, sera invitée à prononcer une conférence au Château Frontenac, le 12 février, à l'occasion du congrès annuel de la National Concrete Products Association.

L'hon. Quart, qui parlera à un déjeuner pour les épouses des congressistes, donnera ses impressions de la vie comme femme sénateur.

Mme Quart a déjà été présidente de l'Association des Femmes progressistes-conservatrices et est membre de l'Ordre de l'Empire britannique. Elle est également bien connue dans les milieux sociaux et politiques de Québec.

Comment réussir le maquillage des cils

Réservez leur maquillage pour le soir. Ne mettez rien sur les cils inférieurs. Posez votre glace à plat sur la table pour vous farder dans le bon sens, paupières baissées. Appliquez le mascara en remontant, avec une brosse mouillée dans l'eau chaude et sur les cils poudrés; il tiendra davantage. Mettez-en plus vers l'extérieur des yeux.

Pour allonger l'oeil, brossez les cils en remontant et en biais. Pour que les cils paraissent plus longs, brossez-les, ouvrez l'oeil, posez un doigt entre les deux paupières et refermez celles-ci sur lui: les cils redressés "s'allongent".

User de patience avec l'enfant menteur

Le comportement des enfants dépend souvent de l'exemple que leur donnent les parents. Si Papa et Maman n'ont pas trop de respect pour la vérité, Jeannot ne comprendra pas la différence entre le mensonge et la vérité. Les histoires extravagantes que les enfants racontent ne tiennent pas toujours debout. On doit apprendre pourquoi un enfant raconte des mensonges et le corriger avec patience et compréhension.

Bien laver les boîtes en métal

Les boîtes en métal dont on se sert pour le repas au travail ou à l'école doivent être lavées à fond, bien essuyées, puis aérées en plein air chaque fois que l'on s'en sert.

Vous êtes attendus...

On peut faire paraître sous cette rubrique des entrefilets payés, annonçant divers événements sociaux ou culturels, tels que soirées, conférences, parties de cartes, etc.

La teneur de ces entrefilets sera limitée à 25 mots et on devra s'adresser au Service de la Publicité, Tél.: 525-7131, local 211.



Boston-Detroit: partie nulle

Après avoir comblé un déficit de 3-0

DETROIT (PA) Larry Jeffrey, qui vient juste d'être rappelé des mineures, a fait dévier un lancer de Doug Barkley au début de la dernière période, hier soir, et a ainsi permis aux Wings de Detroit d'annuler 3-3 avec les Bruins de Boston dans la LNH.

Les visiteurs avaient pris une avance de 3-0 grâce à des buts d'Irv Spencer et Dean Prentice sur des jeux de puissance au premier engagement et un autre de Tom Williams, au début de la seconde reprise.

Alex Delvecchio a dirigé le retour des locaux avec ses 12e et 13e buts de la saison, tous deux avec l'aide de Gordie Howe, qui en était à sa 1,100e partie dans la LNH.

Le trio de Howe a maintenant compté à 65 reprises cette saison et domine dans ce domaine.

Jeffrey, qui avait réussi neuf buts avec Pittsburgh avant d'être rappelé, a affiché une belle tenue dans cette dernière joute Detroit-Boston, cette saison. Detroit a amassé cinq victoires, cinq verdicts nuls et une défaite dans sa série avec les Bruins.

BOSTON 3, DETROIT 3

Première période

1—Boston: Spencer (5e), (Oliver, Mohns) 6:30
2—Boston: Prentice (14e), (Spencer, Mohns) 19:18
Puns: Barkley 4:54, Boivin 11:21, Bucyk 14:12, P. MacDonald 18:14.

Deuxième période

3—Boston: Williams (18e), (Bucyk, Oliver) 0:55
4—Detroit: Delvecchio (12e), (Howe, P. MacDonald) 5:53
5—Detroit: Delvecchio (13e), (Goegan, Howe) 13:27
Puns: Jeffrey 9:39, Young 14:36.

Troisième période

6—Detroit: Jeffrey (4e), (Barkley, MacGregor) 8:52
Puns: Spencer 12:05, Mohns 16:26.

ARRETS —

Johnston,	13	15	8—36
Bassen,	12	8	8—28

Course de fond de cinq milles

Une course de ski de fond, sur une distance de cinq milles aura lieu dimanche matin à 11 hres. Cette course est organisée par le club de ski le Montagnard. Le vainqueur recevra le trophée O'keefe Georges Labrecque.

Quelques-uns des meilleurs coureurs de la province se disputeront les honneurs avec les franco-américains, les frères Ouellet.

Bill Dobson qui s'avère une brillante recrue cette année avec trois gains sera le favori mais il faudra compter sur Jacques Carbonneau, Jacques Racine, Evariste Lavoie, les frères Ouellet et autres.

Jean-Guy Drapeau, le cycliste membre de l' équipe canadienne des jeux pan-américains fera sa première course de ski et il semble à l'aise dans ce sport bien qu'il a déjà cassé une paire de skis, à cause de la force de ses jambes.

Championnat au St-Joseph

St-Joseph s'est assuré du championnat de la saison régulière de la ligue de hockey Midget Massicotte, en triomphant du Sts-Martyrs par 5-2.

Dubé et Lortie furent en évidence avec chacun deux buts. St-Antoine fut l'autre compteur. Groleau et Galibois marquèrent pour les vaincus.

Une réunion du circuit aura lieu ce soir pour déterminer les dates des séries éliminatoires. Il se pourrait que les premières parties aient lieu dimanche.



PAUL DUMONT, gérant général du Tournoi International de hockey pee-wee, était le conférencier invité au diner du club Kiwanis de Québec, hier midi. Il a rappelé l'histoire et tout le travail accompli pendant les quatre années d'existence de cette grande attraction du Carnaval d'Hiver.

Triple égalité en tête au tournoi de Phoenix

PHOENIX, Arizona (UPI) — Gary Player, Jack Nicklaus et Jay Hebert ont joué hier chacun des rondes de 67, cinq sous la normale, pour partager la première place après la première ronde du tournoi de golf invitation de Phoenix d'une valeur globale de $35,000.

Alors que plusieurs joueurs ont réussi à jouer mieux que la normale sur le parcours du club Arizona, les trois meneurs ont pris une avance d'un coup sur Arnold Palmer, le Dr Cary Middlecoff, Jimmy Clark, Bob Harris, Tommy Aaron et Julius Boros. Ils ont joué chacun 68.

Player, qui vient tout juste d'être suplanté par Nicklaus dans le tournoi de Palm Springs, semblait en voie de se hisser seul en tête après avoir joué 31 sur premier neuf. Il avait obtenu deux eagles au départ sur des trous dont la normale est cinq après avoir frappé sa balle à moins de sept pieds de la coupe à quatre reprises.

Sur un retour, il a joué 36, manquant un birdie sur un coup roulé de six pieds sur le dernier trou, ce qui lui aurait permis de prendre seul les devants.

Nicklaus, qui était probablement aussi fatigué que Player, a également joué 31 sur le premier neuf et 36 au retour. Il a eu sept birdies et deux bogeys. Il a joué ses plus longs coups roulés à quinze et douze pieds de distance.

De son côté Hebert a atteint le premier vert en deux coups et obtint ensuite son birdie avec deux coups roulés. Il a eu un birdie sur le quatrième trou dont la normale est cinq avec deux coups roulés et en récolta un autre sur le sixième. Il obtint un bogey sur le septième avant de s'assurer de monter sur un pied d'égalité en tête avec Player et Nicklaus avec un autre birdie sur le huitième.

Dix joueurs sont égaux avec 69 et dix autres avec 70.

Jack Nicklaus,	36-31—67
Jay Hebert,	33-34—67
Gary Player,	31-36—67
Arnold Palmer,	34-34—68
Jimmy Clark,	32-36—68
Dr. Cary Middlecoff,	33-35—68
Bob Harris,	34-34—68
Tommy Aaron,	34-34—68
Julius Boros,	35-33—68
Stan Leonard,	34-35—69
Dan Sikes,	34-35—69
Dick Mayer,	35-34—69
Fred Wampler,	36-33—69
Stan Thirsk,	36-33—69
Rex Baxter,	33-36—69
Don Massengale,	35-34—69
Gardner Dickinson,	34-35—69
Bobby Nichols,	34-35—69
Art Wall,	35-34—69
Phil Allen,	33-37—70
Tommy Bolt,	33-37—70
Don Essig,	36-34—70
Al Kelley,	34-36—70
Lionel Hebert,	33-37—70
Billy Casper,	33-37—70
Bob Rosburg,	33-37—70
Johnny Pott,	35-35—70
Bruce Crampton,	36-34—70
E.J. Harrison,	33-37—70
Pat Schwab,	35-36—71
Jimmy Demaret,	35-36—71
Mason Rudolph,	34-37—71
Jacky Cupit,	36-35—71
Marty Furgol,	36-35—71
Wes Ellis,	36-35—71
Ron Letellier,	36-35—71
x-George Boutell,	34-37—71
Bill Eggers,	31-40—71
Mike Souchak,	34-37—71
Mike Fetchick,	36-35—71
Bill Johnston,	35-36—71
Don January,	36-35—71
Dave Marr,	37-34—71
Gary Carle,	33-38—71

X—AMATEUR.

GENIEVRE GIN
VEUVE SEVERY
Distillé au Canada suivant la vieille formule de Madame Veuve H. Severy
HERDT & CHARTON INC.
MONTRÉAL

1963 RAMBLER
MOTOR TREND MAGAZINE
"CAR OF THE YEAR"
Le vendeur de l'auto de l'année
RAMBLER 1963
tel que désigné par la revue
"MOTOR TREND"
vous invite à venir le consulter pour tout achat de
VOITURES NEUVES ET USAGÉES
J.A. BEGIN LTEE
Automobiles
Service — Qualité et Bas Prix
(Ouvert tous les soirs jusqu'à 9h.30).
10 Route Trans-Canada — Tél.: 837-9363

AU CARREFOUR DES Sports



Par Claude Larochelle

MACDONALD : 3 BUTS EN 62 PARTIES

Parker MacDonald des Red Wings de Detroit a enregistré son 26e but de la saison contre Chicago, mercredi soir. Mais qui est Parker MacDonald peuvent se demander quelques amateurs qui suivent le hockey à distance?

L'athlète qui a autant de buts que son célèbre coéquipier Gordie Howe, est dans le hockey professionnel depuis 52-53, mais pour la plupart des amateurs, il n'est qu'une figure jusqu'ici ignorée dont la fonction a toujours été de combler les dernières places vacantes avec des clubs de seconde division.

MacDonald qui a joué dans la Ligue Nationale avec Toronto, New York et Detroit, n'a jamais été un spécialiste de la lumière rouge. Pour lui, une saison de 10 buts était une grosse saison. Songe-t-on que cet athlète qui est devenu un buteur du jour au lendemain, n'avait compté que 3 buts avec les Leafs de Toronto en 62 parties, en 1954-55. Il n'avait que 21 ans à l'époque et manquait d'expérience. Mais il ne s'est guère amélioré par la suite.

Ses divers stages dans le circuit majeur qui couvrent une période de 11 ans lui ont donné seulement 42 buts, total qu'il s'apprête à approcher en une seule saison. Ces faits donnent à ses 26 filets un caractère exceptionnel.

IL A SUIVI LES DIRECTIVES DE HOWE

Et voulez-vous d'autres chiffres sur MacDonald? A venir jusqu'à la présente campagne, il avait porté l'uniforme du Detroit à 102 reprise, période pendant laquelle, il avait trompé les gardiens de buts 19 fois. Quand il perça Jacques Plante, le 22 décembre dernier, au Forum, l'ailier gauche, accomplissait en 40 parties, ce qu'il avait réussi dans les 102 joutes précédentes.

Jusqu'ici cet hiver, il a maintenu une production accélérée de 1 but à toutes les 2 parties. En 280 joutes de la NHL (63 à Toronto, 115 à New York, et 102 à Detroit), il avait envoyé 42 rondelles dans les cordes du filet, pour une moyenne d'un but à toutes les 6.66 parties.

MacDonald serait un phénomène doublé d'un mystère s'il ne jouait aux côtés de Gordie Howe. Howe est cet athlète extraordinaire dont la surabondance de talent transforme les joueurs médiocres en vedettes.

On peut ouvrir ici une paranthèse et se demander quels exploits aurait réussis l'ailier droit, s'il avait été appuye ces dernieres années, par un centre du calibre de Jean Béliveau. Qu'on se reporte à la saison 56-57, par exemple, alors que Gordie avait le combatif Ted Lindsay à ses côtés. Les deux joueurs s'emparaient des deux premières places des pointeurs. Howe y allait de 44 buts et 45 aides pour la première position. Depuis que Lindsay l'a quitté, Howe est vraiment seul.

MacDonald a la chance d'avoir Howe à ses côtés, mais donnons-lui au moins le crédit d'avoir réussi où de nombreux autres ont échoué. Il a su utiliser à fond le talent de son célèbre coéquipier.

DETROIT L'AVAIT PROMIS AU PITTSBURGH

MacDonald est le premier à reconnaitre sa chance. Il dit: "Je dois tout à Howe et Delvecchio. Alex fait des passes superbes. J'ai compté des buts parce que j'ai suivi à la lettre les directives de Gordie. Il m'a désigné l'endroit exact où il veut que je me tienne devant les buts ennemis. Il m'a dit: C'est là que je te veux; je ne veux pas être obligé de regarder quand j'ai une passe à te faire."

L'ex-joueur des Rangers doit sa chance au hasard. Il avait été repêché des Newyorkais par les Wings avait enfilé 14 buts en 60-61. La saison dernière, son stage à Detroit ne dura pas 10 parties. Il fut immédiatement cédé au Sudbury de la Ligue de l'Est. Il refusa de se rapporter. Il fut suspendu, mais plus tard joignit les rangs des Bears de Hershey où il y alla de 10 buts en 20 joutes. Il fut cependant rappelé pour les dernières joutes des Wings.

Sid Abel était loin d'être impressionné. Au camp d'entrainement de septembre dernier, Abel annonça à la direction du Pittsburgh qu'elle obtiendrait les services de MacDonald. Mais juste au moment où l'ailier gauche s'apprêtait à faire ses malles, Sid Abel commença à être désappointé par le jeu de Earl Balfour qui était mis à l'essai sur la ligne de Howe. Le pilote du Detroit décida de garder MacDonald un peu plus longtemps.

Les Wings partirent pour l'ouest, et c'est au cours de cette tournée que MacDonald fut mis à l'essai sur la ligne numéro 1 du Detroit. Le premier soir, il se méritait deux buts. A la fin du voyage, il avait déjà neuf filets. Depuis lors, il n'a pas cessé de compter.

Peut-être après tout, Parker MacDonald a-t-il véritablement un grand talent de franc-tireur?

Tirage du slalom à relais ce soir

Le club de ski Union Commerciale désire rappeler qu'un slalom à relais pour équipes de trois sera tenu dimanche au Lac Beauport, dans la côte No 1 du Relais dont l'enjeu principal sera le trophée Molson. Déjà, plusieurs équipes sont inscrites et le club compte obtenir une équipe de l'armée canadienne.

Le concours est ouvert aux skieurs A, B et C. Le tirage se fera ce soir, à 9 h., au club de l'Union Commerciale, 275, de la rue de la Couronne. Les inscriptions doivent parvenir au capitaine de chaque club ou à Marcel Falardeau.

Au Colisée, ce soir

Les Citadelles font face aux Cataractes

Deux joutes seront disputées ce soir au Colisée, dont celle opposant les Citadelles aux Cataractes de Shawinigan à 8.15 heures, dans une joute régulière de la ligue Junior "A" qui sera précédée d'une rencontre mettant aux prises deux clubs de la ligue Junior "B" Québec-Métropolitain, les As contre le Ste-Foy, à 6.30 heures.

Six joueurs du club de hockey Rouge et Or à Toronto, lundi

La direction de l'Université de Toronto a annoncé qu'elle avait choisi six membres de l'équipe de hockey Rouge et Or de l'Université Laval pour évoluer avec l'équipe tout-étoile interuniversitaire qui affrontera, lundi soir les représentants du Canada au prochain tournoi mondial du hockey, les Smoke Eaters de Trail. La rencontre aura lieu au Maple Leafs Garden de Toronto.

Le cerbère Maurice Grenier, les joueurs de défense Gérard Guy, Bernard Roy et Gratien Guimont, ainsi que les avants Raymond Cadieux et Gilles Veillette, sont les joueurs invités.

Tous les membres de l'équipe se réuniront pour des exercices au Maple Leaf Garden, samedi et dimanche et l'instructeur du Varsity Blue de l'Université de Toronto, Joe Kane, sera en charge des joueurs.

Kane déclarait, vendredi dernier, lors de la visite de son équipe à Québec, pour une rencontre contre le Rouge et Or, qu'il était confiant que les joueurs qu'il avait choisis seraient capables de faire une excellente lutte aux champions canadiens. Il ajouta qu'il aurait aimé pouvoir aligner deux autres joueurs de Laval, soit Claude Duguay et Romain Chrétien, mais que malheureusement par suite des blessures, il avait dû avec regret se passer de ces deux joueurs.

DUEL JUNIOR "A"

Après avoir gagné leurs six dernières joutes d'affilée, les Citadelles font face ce soir à leur "bête noire", les Cataractes de Shawinigan, qui en sont à leur avant-dernière visite de la saison régulière. Installés en troisième place, devançant Montréal-Nord par une faible avance de deux points, les Cataractes bataillent désespérément pour s'assurer une place dans les éliminatoires. S'ils n'améliorent pas leur position, ils risquent d'être supplantés par les Reds de Trois-Rivières pour la dernière place éligible aux séries de fin de saison. Les Cataractes sont toujours en quête de leur première victoire sur la glace du Colisée.

Dans leurs dix dernières joutes contre les Cataractes, les Citadelles ont remporté huit victoires et subi deux défaites. Ils détiennent présentement une avance de cinq points sur Victoriaville et tenteront de consolider leur emprise pour augmenter leurs chances de décrocher le championnat. Mais lors de leur dernière visite, les Cataractes ont bataillé ferme et forcèrent les Citadelles à redoubler d'ardeur pour l'emporter 6-3, après que le cerbère Denis Maurais eut frustré les gros canons des Citadelles de plusieurs buts. Junior Tibbits et Denis Mercier seront à surveiller car ils sont les deux meilleurs compteurs des visiteurs.

Chez les Citadelles, tous les joueurs seront à leurs postes y compris René Drolet qui a été blessé légèrement dans la joute de dimanche contre Trois-Rivières, ainsi que les sept joueurs qui ont atteint le total de 20 buts et plus cette saison. Ce sont Drolet, 42, André Lacroix 38, Jean-Claude Lepage 32, Guy Dufour 28, Yves DeRome 23, Jean Poirier 20, Gilles Carignan 22.

LE JUNIOR "B"

La rencontre As-Ste-Foy dans la ligue Junior "B" est une joute qui fut remise un peu plus tôt cette saison.

Bien que cette joute ne peut apporter aucun changement important dans le classement, puisque les As ont déjà décroché le championnat de la saison régulière, elle peut affecter le classement des compteurs. Le dernier programme double du calendrier régulier sera présenté dimanche à l'aréna de l'O.T.J.

Voici les compteurs des Citadelles:

	B.	A.	Pts
Drolet	42	46	88
Lacroix	38	39	77
Lepage	32	45	77
Dufour	28	40	68
DeRome	23	32	55
Poirier	20	29	49
Lacoste	8	25	33
Carignan	22	8	30
Pageau	16	13	29
Robinson	8	15	23
Laforest	7	13	20
Dionne	1	18	19
Roy	2	12	14
Labrecque	5	7	12
Dumas	4	8	12
Pelletier	2	4	6
Gagnon	1	2	3
Chouinard	1	1	2
Hains	1	1	2
Mackey	0	1	1
Renaud	0	1	1

COLISEE
HOCKEY, 'Ligue Jr A'
CE SOIR — 8 h. 15 p.m.
(19e joute locale)
★ CATARACTES ★
(de Shawinigan)
- vs -
★ CITADELLES ★
● Adultes $1.25 - Enf. 50c
● Billets en vente à 1 h. dimanche, au Colisée.
Admission générale seulement
Section des loges
(J-8)

COUP D'OEIL sur le fil

Minneapolis - St-Paul (UPI) Harmon Killebrew, qui a fini en tête de la ligue Américaine pour les coups de circuit, les points produits et qui a dominé les deux ligues pour les retraits au bâton la saison dernière, a signé son contrat avec les Twins pour la saison 1963.

o-o-o

Cleveland, Ohio (UPI) Jerry Lucas a démenti carrément les rumeurs selon lesquelles il donnera suite à son projet de jouer dans l'Association Nationale de basketball des Etats-Unis l'an prochain. L'ancien joueur-étoile de l'Université Ohio a déclaré qu'il aimerait jouer professionnel mais il a précisé qu'il n'avait été approché par aucun club.

o-o-o

Kansas City, Missouri (UPI) Trois autres joueurs des Athletics de Kansas City ont signé leur contrat pour la prochaine saison, portant à seize le nombre de joueurs qui ont accepté les conditions du club. Les joueurs qui ont signé sont le troisième but Ed Charles, le lanceur John Wyatt et le receveur Jose Azcue. Charles et Azcue sont deux recrues de l'an passé.

o-o-o

Moscou (UPI) L'équipe de hockey amateur des Etats-Unis est arrivée ici hier en provenance de Prague, pour disputer une série de joutes contre l'équipe nationale soviétique. La première joute aura lieu aujourd'hui.

o-o-o

New York (UPI) Le joueur de champ intérieur Charlie Neal et le lanceur Galen Cisco ont signé leur contrat pour la saison 1963, ont annoncé hier les Mets de New York, portant le nombre de joueurs sous contrat avec le club à 25.

o-o-o

Stockholm (PA) La Suède défendra son championnat mondial de hockey amateur le mois prochain avec seulement deux nouveaux joueurs sur son alignement cette année. Les deux nouveaux venus qui figureront avec l'équipe suédoise qui a été choisie hier, sont les joueurs d'attaque Carl Oeberg et Hans Mild.

o-o-o

Washington (UPI) Le joueur de champ extérieur Jim King et le receveur Don Leppert ont retourné leurs contrats signés hier aux Senators de Washington, ce qui porte à 22 le nombre de joueurs sous contrat avec le club. Leppert a conservé une moyenne de .331 au bâton dans la ligue d'hiver de Porto Rico.

o-o-o

Milan, Italie (UPI) Learco Guerra, surnommé la "locomotive humaine" dans les cercles du cyclisme en Italie dans les années 1930, est décédé hier soir à la suite d'une longue maladie. Il était âgé de 60 ans.

o-o-o

Milwaukee (UPI) Ernie Johnson, âgé de 38 ans, qui a passé la majeure partie de sa carrière de joueur dans les majeures avec les Braves de Boston et de Milwaukee, est retourné avec ce dernier club hier après avoir été nommé au conseil d'administration de l'équipe à titre d'assistant spécial du président John McHale. McHale a déclaré que les fonctions de Johnson consisteront à s'occuper des problèmes concernant les opérations du club.

o-o-o

Moscou (UPI) L'Union Soviétique sera représentée par des patineurs d'expérience aux championnats mondiaux de patinage de vitesse qui se dérouleront à Karuizawa, Japon, plus tard ce mois-ci, a-t-on annoncé hier. Sept hommes et sept femmes prendront l'avion à destination de Tokyo le 11 pour prendre part aux concours préliminaires aux championnats.

o-o-o

Cincinnati (UPI) Les clubs de la ligue Nationale de baseball joueront un total de 225 joutes hors-concours ce printemps, dont 167 contre des clubs de la ligue Américaine, a annoncé hier Warren Giles, président de la ligue Nationale.

o-o-o

New York (UPI) Le comité olympique des Etats-Unis a annoncé hier que les essais pour les championnats de bobsled en prévision des Jeux Olympiques d'hiver de 1964 à Innsbruck, Autriche, auront lieu à Lake Placid, New York, les 16, 17, 23 et 24 février.

Sonny Liston à Miami Beach

CHICAGO (UPI) — Le champion poids lourd Sonny Liston a déclaré hier qu'il avait l'intention de prendre les choses bien facilement au début de son entrainement en vue de sa bataille revanche avec Floyd Patterson. iLston aurait décidé de ne pratiquement rien faire au cours de la première semaine d'entrainement.

Liston doit partir aujourd'hui pour son camp d'entrainement de Miami Beach et il a déclaré qu'il avait l'intention de commencer son entrainement bien lentement.

Liston pesait 212 livres quand il knockouta Patterson et il en pèse maintenant 220. Liston doit quitter Chicago ce matin en compagnie de son épouse et il résidera et s'entrainera à l'hôtel Casablanca d'ici le 4 avril, la date de la bataille.

Liston a ajouté qu'il a l'intention de s'entrainer bien sérieusement pour cette bataille, "tout comme pour la dernière". Peu importe qu'il s'agisse d'une bataille difficile ou d'une bataille facile, je suivrai un entrainement bien sérieux", a dit le champion.

Compteurs de la ligue Nationale

	B	A	Pts
Bucyk, Bost.,	22	34	56
Howe, Det.,	26	29	55
Mahovlich, Tor.,	27	27	54
Oliver, Bost.,	20	34	54
Mikita, Chic.,	22	31	53
Béliveau, Can.,	12	40	52
Bathgate, N.Y.,	24	27	51
Richard, Can.,	17	32	49
Delvecchio, Det.,	13	36	49
Hull, Chic.,	22	26	48
McDonald, Chic.,	18	29	47
MacDonald, Det.,	26	19	45
Keon, Tor.,	20	23	43
Kelly, Tor.,	14	28	42
G. Tremblay, Can.,	22	18	40
Prentice, Bost.,	14	25	39
Henry, N.Y.,	20	16	36
Hay, Chic.,	10	25	35
McKenney, N.Y.,	15	20	35
Williams, Bost.,	18	16	34
Ullman, Chic.,	15	19	34

Pierre Raymond brille au ski

Malgré une température peu clémente à cause de la neige et du vent qui s'acharnaient contre les skieurs, le Séminaire n'a pas hésité, par l'entremise de son Club de ski, à tenir une autre compétition à l'intention des skieurs de la Classe "B".

Pierre Raymond, un jeune qui promet beaucoup, s'est signalé en s'emparant de la première place grâce à une descente exceptionnelle effectuée dans un remarquable tracé avec un temps rapide de 36.5 secondes. Il fut suivi de près par André Dion et Jean-Maurice Plourde qui obtinrent respectivement des temps de 36.6 et 37.8.

VOICI LES RESULTATS

1—Pierre Raymond,	36.5
2—André Dion,	36.6
3—Jean-M. Plourde,	37.8
4—Jos-M. Dékoninck,	42.8
5—Pierre Brousseau,	43.8
6—Gérald Boutin,	43.9
7—Rosaire Vandal,	45.6
7—Gilles Lacoursière,	45.6
8—Rosaire Vandal,	45.6
10—Luciano Dorotea,	45.9
11—Henley Wong,	46.8
12—Paul Laverty,	47.4
13—J.-C. Bergeron,	47.8
14—François Painchaud,	50.5
15—Ernest Labrèque,	53.2
16—Benoit Beaucage,	53.5
17—Nicolas Fortier,	54.4
18—Michel Samson,	56.2
19—Jean-Yves Roy,	57.8
20—Jean-G. Emond,	59.2
21—Michel Lalonde,	59.8

HOCKEY

HIER

Ligue Américaine
Providence 2, Québec 0
Ligue Nationale
Boston 3, Detroit 3
Ligue Junior "A"
Trois-Rivières 4, Shawinigan 6
Ligue Junior "B"
As 3, Montmorency 2
Ste-Foy 3, Beauport 4
Ligue de l'Est des E.-U.
Nashville 2, Long Island 1
Ligue Internationale
F. Wayne (LIH) 4, Kingston (LE) 4
Ligue Junior d'Ontario
Montréal 1, Hamilton 3
Niagara Falls 4, Peterborough 6

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine
Pittsburgh à Baltimore
Hershey à Springfield
Ligue Junior "A"
Shawinigan à Québec
Ligue Junior "B"
(Joute à reprendre)
As vs Ste-Foy
Ligue Interuniversitaire
Laval vs Montréal
McGill à Toronto
Ligue Progression
Loups vs Castors
Aigles vs Bulldogs
Ligue de l'Ouest
San Francisco à Vancouver

LIGUE AMERICAINE

Section EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Providence	51	27	20	4	167	141	58
Québec	54	23	21	10	145	154	56
Hershey	47	24	17	6	174	138	54
Baltimore	52	21	24	7	148	182	49
Springfield	50	20	22	8	187	185	48

Section OUEST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Buffalo	50	28	17	5	157	140	61
Cleveland	49	21	22	6	166	169	48
Pittsburgh	49	19	27	3	143	169	41
Rochester	50	15	28	7	164	191	37

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Chicago	52	25	14	13	148	121	63
Toronto	51	25	18	8	162	137	58
Montréal	51	21	14	16	159	127	58
Detroit	50	21	16	13	132	131	55
New York	50	15	26	9	146	169	39
Boston	52	10	29	13	164	217	33

LIGUE DE L'EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Hull-Ottawa	42	25	11	6	167	125	56
Kingston	41	25	11	5	168	124	55
Sudbury	37	14	15	8	161	156	36
St-Louis	33	7	22	4	105	147	18

LIGUE JUNIOR "A"

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Québec	37	31	6	0	260	141	62
Victoriaville	39	28	10	1	214	143	57
Shawinigan	41	17	22	2	179	191	36
Montréal-N.	40	16	24	0	173	247	32
T.-Rivières	40	13	26	1	157	200	27
St-Hyacinth	39	11	28	0	157	218	22

LIGUE JUNIOR "B"

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
As	31	24	5	2	185	72	50
Beauport	32	18	11	3	122	104	39
Montmorncy	32	13	17	2	98	116	28
Ste-Foy	31	3	25	3	81	164	9

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Laval	10	8	2	0	53	37	16
Toronto	10	6	4	0	60	43	12
McGill	9	4	5	0	38	32	8
Montréal	9	1	8	0	31	70	2

Calendrier sportif

CARNAVAL

Festival de la Basse-Ville: A 7.00 p.m., autres activités.

COURSE DE CHIENS

Dog-derby international: A 1.30 p.m., départ de la première étage devant le Manège Militaire.

CURLING

Bonspiel provincial: A 9.30 a.m., autres rencontres dans le tournoi "MacDonald Lassie"; 1.45 p.m., continuation du tournoi "British Consols".

Tournoi interscolaire: A 9.30 a.m., autres rencontres.

Club Etchemin: A 7.00 p.m., autres rencontres dans le tournoi "Molson".

HOCKEY

Ligues Juniors "A" et "B": A 6.30 p.m., joute junior "B", As-Ste-Foy; 8.15 p.m. Cataractes de Shawinigan vs Citadelles au Colisée.

COLISEE
TEL.: 525-9979 — 525-5129
LIGUE AMERICAINE
(26e joute locale)
DIMANCHE SOIR
7 h. 30
★ HERSHEY ★
— vs —
★ AS de QUÉBEC ★
● RES.: Loges $3.00
Mezz. (4 Prem. R.) $2.50
(4 Dern. R.) $2.00
Balcon $1.60
● ADM. GEN.: "Millionnaires"
Adultes: $1.00 — Enfants: 50c
Billets de SAISON et billets LIBRES dans DEPOTS jusqu'à 6h. SAMEDI. Au Colisée jusqu'à 5 h. aujourd'hui et demain. Contrôle ouvert dimanche de 1h. à 4.30 et à compter de 6 h. (1-A)


HENNESSY
Cognac
Le "BRAS ARMÉ" Hennessy est l'une des marques commerciales les plus connues dans le monde. Le Cognac Hennessy, provenant des plus grandes réserves de Cognac vieux du monde, est inégalable par la constance de sa qualité.

LES AS SONT BLANCHIS 2-0

Dans le monde du Sport

par

léonce jacques



VERITABLE DISETTE DE BUTS

Une défaite de 5-0 à Cleveland samedi dernier . . . une joute nulle de 1-1 à Buffalo dimanche . . . deux revers ici à Québec contre les Reds de Providence par 4-1 et 2-0.

Cela signifie qu'au cours de leurs quatre dernières rencontres, soit en douze périodes de jeu, plus une période supplémentaire de dix minutes, les As de Québec n'ont marqué que deux buts et, à ce rythme, c'est une planche de quatre pieds par six pieds qu'il faudrait dans les filets pour espérer quand même gagner des points dans le classement.

Depuis le début de la saison, les As ont été aux prises avec cette difficulté de loger la rondelle dans les filets adversaires. Malgré tout, on s'en tira pas trop mal pour se maintenir au premier rang mais c'est le cas de dire que cette difficulté commence à se faire sentir de façon de plus en plus aiguë et il ne faudrait pas que cette léthargie se poursuive durant encore bien longtemps pour que tous les efforts effectués depuis l'ouverture de la saison soient totalement annulés.

Avant l'arrivée des Reds à Québec, on considérait cette série de deux parties entre Providence et les As comme l'une des plus importantes de la saison pour les deux clubs. Les Reds reprennent le chemin des Etats-Unis avec deux victoires de plus à leur crédit et il ne sert à rien de se cacher que ces deux victoires remportées aux dépens des As font très mal à l'équipe locale.

Il est malheureux que ces 2 défaites surviennent à la suite d'un excellent voyage des As aux Etats-Unis, voyage où l'on avait remporté 3 victoires en plus d'une joute nulle pour revenir à Québec au 1er rang. Dimanche soir dernier, sur l'autobus qui transportait les joueurs des As de Buffalo à Toronto, le moral de l'équipe aurait difficilement pu être à un plus haut niveau. Et l'on avait raison de faire preuve d'optimisme.

C'est tout juste si certains porte-couleurs de l'équipe n'avaient pas même déjà commencé à dépenser l'argent que les clubs reçoivent pour leur participation aux séries éliminatoires de fin de saison.

Sans aller jusqu'à dire que la panique s'est installée chez les As, on peut se demander si l'on n'a pas voulu vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué.

C'est une pratique qui n'a jamais été bien profitable.

ICI ET LA DANS LE SPORT

Même si les trois tournois provinciaux de curling actuellement en cours à Québec prendront fin en fin de semaine, cela ne signifie pas que les activités vont faire défaut la semaine prochaine . . Dès lundi soir, pas moins de 54 équipes se disputeront la victoire dans un autre bonspiel interclubs, pour l'obtention des trophées "Syndicat" et "Talon" . . .

A venir jusqu'à hier soir, la direction du dog-derby du Carnaval d'hiver n'était pas certaine de la présence de l'épouse de Keith Bryar dans la classique qui débute aujourd'hui et si cette dernière brille par son absence, cela signifie qu'aucune femme ne participera à la course de cette année . . . Est-ce parce que les conducteurs n'ont pas aimé le nouveau parcours inauguré l'an dernier et qui sera de nouveau utilisé cette année que le nombre d'inscriptions n'est pas plus élevé ?

Au début de la saison de hockey, Lou Pieri, le propriétaire des Reds de Providence, disait: "Vous n'avez qu'à regarder notre alignement pour vous rendre compte que nous aurons un club gagnant" . . . Rares sont ceux qui ont pris Pieri au sérieux quand il fit cette déclaration mais le propriétaire des Reds doit rire dans sa barbe à l'heure actuelle . . .

La lutte est très contestée dans le tournoi de curling pour le championnat provincial et le droit de représenter le Québec dans le tournoi canadien et personne ne sera surpris si l'on est obligé de jouer une ou deux rondes supplémentaires . . .

A Hershey, on est d'avis que Marc Reaume est le candidat qui a les meilleures chances d'être choisi comme le meilleur joueur de défense de la ligue Américaine tandis que Rochester prétend que cet honneur devrait revenir à Al Arbour . . . Que fait-on dans tout cela de Jim Morrison et de Frank Martin des As de Québec ? . . .

Les prochains adversaires des As de Québec seront les Bears de Hershey qui joueront au Colisée dimanche et mardi . . . Après deux autres parties à Québec contre Baltimore, les As retourneront aux Etats-Unis pour un voyage de cinq parties.



LE BUT DE LA VICTOIRE : Le joueur de centre Larry Leach, des Reds de Providence, lève son bâton après avoir compté le premier but de la joute disputée au Colisée, hier soir. Il venait de recevoir une passe de Zellio Toppazzini (15). Les joueurs de défense qui sont avec Charlie Hodge sont Frank Martin, à gauche, et Jimmy Morrison.

Leach et Toppazzini sont les compteurs

Pour une deuxième fois consécutive, en trois jours, les Reds de Providence n'ont pas eu le meilleur dans les lancers mais ils ont compté plus de buts, et comme résultat ils ont remporté une autre importante victoire de 2-0 contre les As au Colisée, hier soir, devant 4,731 amateurs fort désappointés.

A la suite de ce triomphe, les hommes de Fernie Flaman sont seuls en tête de la Section Est de la Ligue Américaine de hockey, deux points en avant des représentants de la Vieille Capitale, tout en ayant joué trois rencontres de moins.

Septième "zéro"

C'était la première fois à Québec, cette saison, que les joueurs de l'instructeur Floyd Curry se faisaient humilier par blanchissage en présence de leurs partisans. Ils ont été lessivés six fois en 29 rencontres à l'étranger.

Cette défaite était la quatrième sur la glace locale, en 25 rencontres, et les Reds ont le privilège d'avoir enregistré trois de ces gains tout en ayant obtenu une partie nulle en une autre circonstance. Cette visite était leur dernière au cours du calendrier régulier 1962-63. L'autre match entre les deux clubs, à Québec, fut une victoire de 2-1 en temps supplémentaire pour les locaux.

Les deux compteurs

Larry Leach et Zellio Toppazzini furent les deux compteurs, hier soir, sur des buts plutôt faciles aux dépens du gardien de buts Charlie Hodge. Leach compta le premier après 57 secondes dans la deuxième période, tandis que Toppazzini eut le sien après une minute et 10 dans la dernière reprise.

Les As firent pas moins de 48 lancers contre Ed Giacomin, qui joua une autre partie superbe. C'est lui seul qui tint son club dans la rencontre au cours de la première moitié du match. Une fois que les siens eurent pris les devants, ils lui offrirent une défensive qui facilita son travail. En plusieurs autres occasions, il fut aidé par le tir erratique ou la lenteur à lancer de quelques joueurs des As. Charlie Hodge fit 23 arrêts dans la cage du club local.

Chances ratées

Toute l'histoire du match peut se résumer dans les douze premières minutes de la période initiale alors que les As ne purent profiter de quatre de ces punitions que l'arbitre Bill Fryday distribua aux adversaires du Rhode Island. Les As eurent même l'avantage numérique de deux hommes pendant 52 secondes, mais Giacomin fut tout simplement spectaculaire pour garder le pointage à 0-0. A part cela, les As eurent l'avantage numérique d'un homme pendant six autres minutes.

Par après, l'arbitre Fryday n'infligea que deux autres punitions, toutes deux aux As. En tout, il y eut 8 punitions, Fernie Flaman et Skippy Burchell étant punis en même temps alors que Ed MacQueen était déjà dans le cachot.

Bombardement

Les As eurent nettement le meilleur au vingt initial, avec 21 lancers contre huit, et le seul arrêt difficile de Hodge survint sur un lancer voilé pendant la punition à John Hanna, chassé à 0:57.

Il y eut le but à Leach, au tout début du second vingt. Après avoir remis la rondelle à Toppazzini, le joueur de centre alla se placer à l'embouchure du filet pour prendre la passe et compter sans trop de difficulté.

La foule hue

Les As se détériorèrent graduellement alors que la foule commença à s'impatienter. Le mécontentement devint plus grand à la suite du but facile de Toppazzini, au début du troisième vingt, Leach voyant à faire la passe cette fois. Les joueurs furent hués rondement par la suite et n'eurent aucune attaque soutenue même si Giacomin fit encore quelques arrêts tirant du prodige.

Les As se reposeront maintenant jusqu'à dimanche, alors que les Bears de Hershey seront les visiteurs à 7 h. 30. Ces derniers, qui sont à deux points des As, seront les visiteurs à Springfield, ce soir.

PROVIDENCE 2, QUEBEC 0

Première période

Aucun but.

Punis: Baluik 3:12, Mascotto 6:53, MacQueen 7:01, Flaman 7:55, 10:05, Burchell 7:55, Hanna 13:27.

Deuxième période

1—Providence: Leach, (Toppazzini) 0:57

Pun: Attwell 1:16.

Troisième période

2—Providence: Toppazzini, (Leach, Ravlich) 1:10

Pun: Aucune.

ARRETS —

Giacomin,	21	12	15	—48
Hodge	8	7	8	—23

Pour plus d'agrément pour vos
SLEIGH-RIDE et CARRIOLES
consultez
LA RIGOLADE ENR.
350, Kirouac — Roger Côté, prop.
Tél.: bur. 524-9892 — rés. 823-4290

L'Indonésie sera suspendue des Jeux Olympiques de 1964

LAUSANNE, Suisse, (UPI) — Le sous-comité exécutif du Comité Olympique International a ordonné hier que l'Indonésie soit suspendu des Jeux Olympiques qui seront tenus à Tokyo en 1964.

Cette décision a été prise parce que l'Indonésie a refusé à Israël et à Formose la permission de participer aux Jeux Asiatiques présentés à Jakarta en août dernier. La suspension de l'Indonésie devra être ratifiée par l'assemblée plénière du Comité Olympique International qui sera tenue à Nairobi, au Kenya, en octobre prochain. Et le bureau exécutif est convaincu qu'il n'aura aucune difficulté à obtenir la sanction de cette décision qui empêchera l'Indonésie de participer aux Jeux Olympiques.

Les comités olympiques nationaux n'ont pas le droit d'envoyer des équipes sous le coup d'une suspension. Cependant, il est possible que la suspension soit levée si l'Indonésie affirme que l'on s'abstiendra à l'avenir de toute discrimination raciale. De plus, l'Indonésie devra présenter des excuses pour s'être attaqué au Comité International et à des membres du Comité International.

De plus, le comité olympique italien a reçu l'avertissement d'avoir à se défendre contre les accusations à l'effet que Israël, l'Albanie et la Libye auraient été exclus des Jeux de la Méditerranée à cause de difficultés politiques.

En plus d'Avery Brundage de Chicago, président du Comité International, ceux qui ont voté hier lors de la réunion du comité exécutif sont le Marquis d'Exeter de Grande-Bretagne et Armand Massard de France. Les autres membres présents étaient G. D. Sondhi de l'Inde, Mohammed Taher d'Egypte et Constantin Andryanov de la Russie.

Ont participé aux délibérations mais n'ont pas voté, le chancelier Otto Mayer, son frère Albert de la Suisse et deux autres membres du comité international qui ne font pas partie de l'exécutif, Gabriel Gamayel du Liban et Giorgo Di Stefani d'Italie. Ces deux derniers ont assisté à la réunion parce qu'ils sont les principaux responsables de la controverse des Jeux de la Méditerranée.

Lors de la réunion d'hier, le représentant de la Russie aurait été le seul à se prononcer contre la suspension de l'Indonésie. D'un autre côté, Exeter, Gemayel et Di Stefani forment un sous-comité chargé de trouver une solution à la question des Jeux de la Méditerranée.

Dans certains milieux, on dit que l'Israël, l'Albanie et la Libye auraient été refusés aux Jeux de la Méditerranée parce que ces trois pays auraient négligé de s'inscrire au moins un an à l'avance comme le voulait le règlement.

Par contre, le bureau exécutif a répondu aux organisateurs des Jeux que ce règlement n'avait jamais été approuvé et qu'il était considéré comme invalide, et que les trois pays concernés auraient dû être acceptés.

Hier, on a poursuivi les négociations en vue de la formation d'une seule équipe allemande et d'une seule équipe coréenne pour les Jeux de 1964. Les Allemands ont accepté hier le principe de la formation d'une seule équipe mais les Coréens n'ont fait aucun progrès.

Les Coréens ne pourraient pas s'entendre sur la question du drapeau. Brundage avait suggéré l'adoption d'un drapeau neutre, soit un drapeau aux couleurs reconnues du pays mais sans aucun symbole, mais les Coréens du Sud ont refusé ce compromis.

Laszlo Papp risquera son championnat européen contre Peter Mueller en mars

VIENNE, Autriche (UPI) — Le Hongrois Laszlo Papp, champion poids moyen de l'Europe, a déclaré hier soir qu'il livrera son prochain combat de championnat contre Peter Mueller d'Allemagne, vers la fin de mars.

L'invincible Papp, qui a défendu son titre avec succès pour la deuxième fois mercredi à Vienne en knockoutant George Aldridge d'Angleterre à la quinzième ronde, a expliqué qu'il veut rencontrer Mueller en attendant d'avoir sa chance au championnat mondial avec le champion Dick Tiger du Nigeria.

Laszlo, le seul athlète professionnel admis dans le bloc soviétique, a déclaré qu'il ne prévoit aucune difficulté pour battre l'Allemand Mueller qu'il a déjà knockouté deux fois en 1961, à Cologne, à la huitième ronde, et à Vienne, à la quatrième ronde.

Max Stadtlander, gérant de Papp, annoncera plus tard la date exacte et les conditions du combat avec Mueller a déclaré le champion.

Papp, qui a enlevé le titre européen à Chris Christensen du Danemark par mise hors de combat à la septième ronde le 16 mai dernier, a risqué son titre pour la première fois à Paris le 19 novembre, alors qu'il knockouta Hippolyte Annex de France à la neuvième ronde.

Chuck McKinley meilleur semé

NEW YORK (UPI) — Chuck McKinley de St. Ann, Missouri, est le meilleur joueur américain semé et Roy Emerson d'Australie le meilleur joueur étranger semé, à la suite du tirage officiel qui a été fait hier soir pour les championnats de tennis intérieur des Etats-Unis.

Les championnats se dérouleront du 13 au 17 au Seventh Regiment Amory de New York.

Whitney Reed d'Alameda, Californie, est semé deuxième chez les joueurs américains suivi de Eugene Scott de St. James, New York, et Donald Dell de Bethesda, Maryland.

Chez les étrangers, Emerson est suivi de Manuel Santana d'Espagne, Marty Mulligan d'Australie et Mike Sangster d'Angleterre.

Les premiers matches seront joués mercredi.

Le slalom du Carnaval aura lieu à Boischatel, samedi 16 février

Le concours de ski du Carnaval, si apprécié des compétiteurs, qui était tenu dans la Côte Salaberry dans les années antérieures, sera tenu cette année dans les pentes du nouveau centre de ski Montmorency à Boischatel, en banlieue de Québec, soit à 1 mille des Chutes Montmorency, le 16 février à 1h.30.

Grâce à l'initiative du duché de Montmorency et de Robert Tremblay, gérant de ce centre de ski, les autorités du Carnaval ont permis que ce tournoi soit tenu en ce lieu, vu que l'endroit habituellement consacré pour ce concours est ouvert à la circulation cet hiver.

Depuis 9 ans, cet événement annuel crée un vif intérêt pour les skieurs qui passent avec adresse, dans une multitude de difficultés, par le moyen de portes de contrôles.

Tous les skieurs faisant de la compétition sont invités à y participer, et les officiels de la Zone de Ski dirigeront le concours.

Joe De Nucci bat Pusateri

BOSTON (UPI). — Le poids moyen Joe De Nucci de Newton a triomphé de Mike Pusateri de Brockton par décision partagée hier soir dans un combat sanglant de dix rondes lors du programme de boxe présenté au Garden de Boston.

Une puissante droite de De Nucci a coupé l'oreille de Pusateri dans la troisième ronde. Pusateri a répliqué à son tour dans la troisième ronde en coupant De Nucci à une oreille.

Les deux boxeurs étaient couverts de sang lorsqu'ils ont terminé le match. Il n'y eut aucune chute bien que De Nucci a glissé au plancher à la cinquième ronde pour un compte de cinq.

Les deux boxeurs pesaient 166 livres et De Nucci était favori à 9 contre 5 pour triompher.

Dans un combat préliminaire de six rondes, Larry Carney, 159 livres, de Lowell a battu Peachy Davis, 168 livres, de Hartford, Connecticut, par mise hors de combat technique à la deuxième ronde, dans une bataille pour le championnat poids moyen vacant de la Nouvelle-Angleterre.

Ted Williams de Roxbury a enlevé le championnat mi-moyen de la Nouvelle-Angleterre à Bob Young de Providence, Rhode Island, en battant ce dernier par décision partagée en six rondes.

Dans la boxe mercredi soir

Par la PRESSE ASSOCIEE

Vienne — Laszlo Papp, 155¼, de Hongrie, a conservé son titre de champion poids moyen de l'Europe en défaisant George Aldridge, 159, d'Angleterre, en 15 rounds.

Canton, Ohio — Bobby Bell, 135, de Detroit, a défait aux points Neto Villerreal, 133, du Mexique, en huit rounds.



du nouveau au Québec: un GROS GIN bien Canadien

au Carnaval de Québec

la VIE a ses bons moments

et MOLSON les rend meilleurs!



Double égalité en première place

Dans le tournoi de curling provincial

Le skip Bill Soper et ses coéquipiers, du club de curling Ville-Mont-Royal, ont causé une certaine surprise hier soir au club Cambrai en remportant une brillante victoire de 11-6 contre le club Heather dans un match de la sixième ronde du tournoi de curling pour le championnat de la province de Québec.

Pendant que Heather, équipe dirigée par le skip Kent, subissait sa première défaite du tournoi, Bill Tracy et son équipe, de Bagotville, l'emportaient de justesse par 10-8 contre Hudson Heights, pour rejoindre Heather au premier rang du classement. Heather et Bagotville ont un record de 5-1, tandis que trois équipes, Outremont, Québec et Drummondville, suivent en 3ème place avec une fiche de 4-2.

Hier après-midi, en cinquième ronde, Heather poursuivait sa marche victorieuse en disposant de l'équipe d'Outremont par 7-5 dans un match très intéressant disputé au Victoria. Dans un autre match de la cinquième ronde, Bagotville l'emportait facilement par 13-4 contre Sigma, tandis que Drummondville triomphait de l'équipe de Hudson Heights par 9-7, pour une quatrième victoire contre une seule défaite.

Mais les porte-couleurs de Drummondville devaient baisser pavillon par 9-7 devant l'équipe d'Outremont, hier soir, en sixième ronde.

Pendant ce temps, René Giguère et son équipe du Quebec Curling Club ont décroché une quatrième victoire consécutive, hier soir, en l'emportant 19-5 contre Murdoch après avoir disposé de l'équipe de La Tuque par 10-6 hier après-midi.

Aujourd'hui, les porte-couleurs de Heather joueront contre Drummondville et Quebec, tandis que Bagotville jouera contre Ville Mont-Royal et Outremont.

Cinquième ronde
Drummondville 9, Hudson Heights 7.
La Tuque 6, Québec 10.
Outremont 5, Heather 7.
Murdoch 12, Ville Mont-Royal 15.

Sixième ronde
Outremont 9, Drummondville 7.
Québec 19, Murdoch 5.
Bagotville 10, Hudson Heights 8.
Ville Mont-Royal 11, Heather 6.
Sigma 8, La Tuque 9.

AUJOURD'HUI

Septième ronde

Glaces
1—Murdoch vs Outremont
2—Québec vs Sigma
3—Heather vs Drummondville
4—Ville Mont-Royal vs Bagotville
5—Hudson Heights vs La Tuque

Huitième ronde
8—Ville Mt-Royal vs Hudson Heights
9—Sigma vs Murdoch
10—Bagotville vs Outremont
22—Drummondville vs La Tuque
24—Heather vs Québec

CLASSEMENT

	G	P
Heather,	5	1
Bagotville,	5	1
Outremont,	4	2
Québec,	4	2
Drummondville,	4	2
Mont-Royal,	3	3
Hudson Heights,	2	4
La Tuque,	2	4
Sigma,	1	5
Murdoch,	0	6

Calmat est encore champion

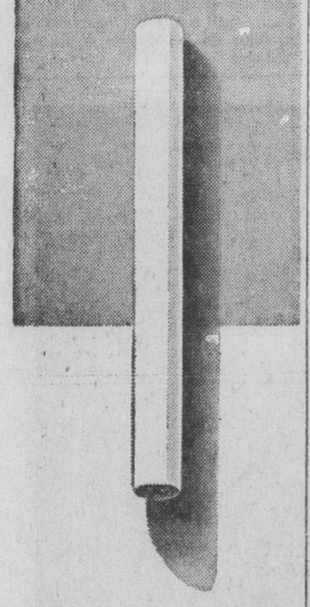
BUDAPEST, (UPI) — Alain Calmat, un étudiant en médecine de 22 ans de Paris, a conservé hier soir son championnat européen de patinage artistique en dépit d'une chute au cours d'un triple saut. Manbred Schnelldorfer, un étudiant de Munich de 22 ans, s'est classé deuxième.

Calmat, qui a l'intention de se retirer de la compétition après les jeux olympiques qui seront présentés à Innsbruck en 1964, a recueilli un total de 2,255 points tandis que Schnelldorfer a récolté 2,227.4 points.

L'Autrichien Emmerich Danzer, un étudiant de 19 ans de Vienne, s'est classé troisième avec 2,0935 points.

Tabac de qualité à un prix en

VOGUE



Douceur et fraîcheur sont les principales qualités du tabac à cigarette Vogue, qui se vend à prix avantageux. De plus, ce tabac se roule bien et brûle uniformément. Vous pouvez l'obtenir en paquet ou en boîte métallique de ½ livre.

VOGUE
TABAC À CIGARETTES



DOUX

38¢ PRIX SUGGÉRÉ

Ligue Junior B

Les As défont le Montmorency 8-2 et le Ste-Foy perd au Beauport 4-3

Les As ont remporté leur 24ème victoire de la saison dans la ligue de hockey Junior B, en battant le Montmorency par 8-2 hier soir dans la première joute d'un double disputé à l'aréna du parc Victoria. Gilles Renaud a été la principale vedette des gagnants en récoltant trois buts et une aide. Dans l'autre rencontre, le Beauport est sorti victorieux sur le Ste-Foy au compte de 4-3.

Alors qu'il ne reste qu'un programme double régulier, le classement se lit comme suit: les As en tête avec un total de 50 points, suivis du Beauport avec 39; du Montmorency et du Ste-Foy avec 9 points.

La joute du 13 décembre qui était à reprendre entre les As et le Ste-Foy sera disputée ce soir à 6:30 p.m. au Colisée avant la rencontre Shawinigan-Citadelles.

A l'exception de Renaud, les autres compteurs des As ont été Michel Chouinard avec 2 buts, Réjean Dufour, Michel Deblois et Gilles Samson. Pour le Montmorency, Gilles Mathurin et Vincent Dufour ont marqué les buts.

Les As ont gardé l'avantage du jeu du début à la fin à l'exception de quelques minutes dans le deuxième vingt. Dufour donna l'avance de 1-0 aux As à 2:26 de la première période et à deux minutes d'intervalle environ Renaud et Chouinard portèrent cette avance à 3-0 avant que Mathurin du Montmorency, n'enfile le premier but des siens à 7:19.

Deblois augmenta l'avance des As à 4-1 à 13:01 du deuxième engagement alors que le jeu se faisait à 4 contre 4. Les gagnants ajoutèrent trois autres buts au commencement du troisième vingt. Vincent Dufour marqua le deuxième point du Montmorency à 10:33 tandis que peu après Renaud profitait d'une punition à Lavoie, pour réussir le dernier but des As.

La joute fut retardée sensiblement quand le gardien de buts Jacques Ricard du Montmorency fut blessé à la figure à 6:06 de la première période. Il fut remplacé par Michel Beaulieu substitut des As.

Jeu enlevant

Michel Pelletier a conduit les attaques du Beauport avec deux buts les autres étant crédités à Serge Turmel et Donald Gendron. Pour le Ste-Foy, Guy Boulanger, Pierre Crépault et Gaston Hamel ont été les compteurs.

Ce fut une joute rude et emportée au cours de laquelle les deux clubs prirent les devants tour à tour.

Turmel marqua le premier but du eBauport alors que son club était en avantage numérique, à 7:23 du premier vingt. Les porte-couleurs du Ste-Foy répliquèrent avec plus de force et Boulanger égala les chances peu après.

Crépault donna l'avance 2-1 au Ste-Foy à 8:13 de la période médiane au cours de laquelle 10 punitions furent imposées don deux majeures. A la troisième session Pelletier enfila deux buts pour redonner l'avance au Beauport et à 12:49, Gendron enregistra le but qui s'avéra celui de la victoire. Hamel du Ste-Foy compta le troisième point des siens alors que Fournier des rivaux se trouvait au pénitencier.

Les premières rencontres des séries semi-finales, qui seront de 4 de 7, seront disputées mercredi prochain alors que les As affronteront le Montmorency et le Beauport sera opposé au Ste-Foy.

AS 8, MONTMORENCY 2

Première période
1—As: R. Dufour (Gagnon, Laroche) 2.26
2—As: G. Renaud (Samson, Bonneau) 4.29
3—As: M. Chouinard (Walsh) 5.06
4—Montmorency: G. Mathurin (S. Noël) 7.19.
Pun: Hains 8.54.

Deuxième période
5—As: M. Deblois (N. Gagnon) 13.01.
Puns: Mathurin et Flibotte (majeure) 9.32.

Troisième période
6—As: Chouinard (Walsh, Fortin) 0.26
7—As: Renaud (Samson) 4.36
8—As: Samson (Renaud, Fortin) 9.18
9—Montmorency: Dufour (seul) 10.33
10—As: Renaud (Samson, Bonneau) 14.27.
Puns: Laberge 8.25, Lavoie 12.57, Laforest 14.52.

STE-FOY 3, BEAUPORT 4

Première période
1—Beauport: S. Turmel (Dixon) 7.23
2—Ste-Foy: G. Boulanger (Choquette, W. O'Connell) 12.06.
Puns: Labonté 6.27, Labelle 7.35, Turmel 13.32, Mathieu 13.32.

Deuxième période
3—Ste-Foy: P. Crépault (D. Bouthillette) 8.13.
Puns: Crépault 0.25, Choquette 4.43, Pelletier 6.12, Labelle 6.55, Turmel 7.48, Fortin et Labelle 9.24, Choquette 11.18, Mathieu (min. et maj.) 12.53, Dixon (majeure) 12.53.

Troisième période
4—Beauport: Pelletier (Lachance, Grenier) 3.59
5—Beauport: Pelletier (Lachance) 5.21
6—Beauport: Gendron (seul) 12.49
7—Ste-Foy: Hamel (Boulanger) 14.32.
Puns: Labelle (min. et maj.) 2.52, Savard (majeure) 2.52, Hamel 6.26, Dixon 6.26, Fournier 14.11.

Curling féminin

Dolbeau et Mont-Royal sur un pied d'égalité en tête

L'équipe de Shawinigan qui avait un record d'aucune victoire contre cinq défaites avant la septième ronde du tournoi de curling pour le championnat féminin de la province a causé une surprise hier après-midi en l'emportant par 6-5 contre l'équipe de Ville Mont-Royal qui n'avait pas encaissé une seule défaite dans les six premières rondes.

Cette defaite de l'équipe de Mont-Royal combinée avec deux victoires remportées par les représentantes de Dolbeau au cours de la journée d'hier crée une double égalité au premier rang, Dolbeau et Mont-Royal ayant un record identique de 6-1 avant les deux dernières rondes à l'affiche pour aujourd'hui. L'équipe de Dolbeau est dirigé par Mme S. Larouche tandis que l'équipe de Ville Mont-Royal est pilotée par Mme A. E. Horsburgh.

Aujourd'hui, Dolbeau jouera contre Pointe-Claire tandis que Ville Mont-Royal jouera contre Sorel, les deux équipes ayant chacune un "bye" dans l'une des deux dernières rondes. Les deux dernières rondes seront jouées ce matin et cet après-midi sur les glaces du club Jacques-Cartier.

Voici les résultats d'hier, le calendrier pour aujourd'hui ainsi que le classement avant les deux dernières rondes.

Sixième ronde
St-Lambert 9, Pointe-Claire 11.
Sorel 7, Dolbeau 10.
Québec 7, Ville Mont-Royal 10.
Baie-Comeau 8, Hudson Heights 4.
BYE—Shawinigan.

Septième ronde
Sorel 8, Baie-Comeau 11.
Dolbeau 9, Québec 6.
Shawinigan 6, Ville Mont-Royal 5.
Hudson Heights 11, Pointe-Claire 6.
BYE—St-Lambert.

AUJOURD'HUI

Huitième ronde 9.30 a.m.

Glaces
7—St-Lambert vs Baie-Comeau
8—Dolbeau vs Pointe-Claire
9—Sorel vs Québec
10—Shawinigan vs Hudson Heights
BYE—Mont-Royal.

Neuvième ronde 2.30 p.m.
8—Québec vs Hudson Heights
9—St-Lambert vs Shawinigan
10—Baie-Comeau vs Pointe-Claire
7—Sorel vs Mont-Royal
BYE—Dolbeau.

CLASSEMENT

	G	P
Mont-Royal,	6	1
Dolbeau,	6	1
Baie-Comeau,	4	2
Québec,	3	3
Pointe-Claire,	3	3
Sorel,	2	3
Hudson Heights,	2	3
Shawinigan,	1	5
St-Lambert,	0	6



Vous aurez à débourser beaucoup plus pour égaler sa célèbre saveur!

BOTTLED IN BOND — EST'D 1832

Bonded Stock

Canadian Whisky

Bottled in Bond under Canadian Government Supervision

Gooderham & Worts Limited

Toronto, Canada

G & W est la plus ancienne distillerie au Canada—établie en 1832

Shawinigan dispose du Trois-Rivières par 6-4

SHAWINIGAN (PC) — Les Cataractes de Shawinigan ont triomphé des Reds de Trois-Rivières au compte de 6-4, hier soir, dans la LJP.

Denis Messier a dirigé l'offensive des vainqueurs avec deux buts, tandis que Julien Dupont, André Gélinas, Junior Tibbetts et Richard Rivest complétaient leur total.

Fernand Harvey est également allé aux deux buts au profit des visiteurs, dont les autres compteurs ont été Yves Decormier et J.-M. Jodoin.

Première période
1—Shawinigan: Messier 1:55
2—Trois-Rivières: Decormier 4:52
3—Trois-Rivières: Harvey (Lafleur) 9.00
Puns: Messier, mauvaise conduite, 19:02, Rivest 19:02, Cadieux 19:02.

Deuxième période
4—Trois-Rivières: Jodoin (Harvey) 0:48
5—Shawinigan: Dupont (Tibbetts, Chiasson) 12:26
6—Shawinigan: Gélinas (Tibbets, Lord) 16:06.
Puns: Dupont, Jodoin, Caron 2:50, Chiasson 6:29.

Troisième période
7—Trois-Rivières: Harvey (Bertrand, Lafleur) 1:38
8—Shawinigan: Messier (Rivest, Sabourin) 10:44
9—Shawinigan: Tibbetts (Dupont, MacDuff) 13:28
10—Shawinigan: Rivest 16:48.
Puns: Caron 3:06, Harvey mineure et majeure 9:55, Tibbetts mineure et majeure 13:36, Chiasson 14:20.

ARRETS —

MARTINEAU	18	21	14—53
MORIN	9	8	15—29

Curling scolaire

Trois équipes sont en première position

Trois des huit équipes qui participent actuellement au tournoi de curling pour le championnat provincial des écoliers ont connu la victoire dans les deux premières rondes jouées hier sur les glaces du Quebec Winter Club.

Ces trois équipes sont Montréal, Riverbend et Trois-Rivières, qui affichent un record identique de 2-0 avant les troisième, quatrième et cinquième rondes à l'affiche pour aujourd'hui.

Les joueurs du Quebec High School ,qui représentent le district de Québec, ont connu une mauvaise première journée en subissant la défaite à deux reprises, soit par 7-5 contre Howick hier après-midi et par 8-4 contre Riverbend hier soir.

Voici les résultats d'hier, les matches à l'affiche pour aujourd'hui et le classement après les deux premières rondes :

Première ronde
Lennoxville 7, Riverbend 12.
T.-Rivières 10, Percival 8 (b. ex.).
Howick 7, Québec 5.
Montréal 11, Sept-Iles 3.

Deuxième ronde
Sept-Iles 11, Lennoxville 10.
Québec 4, Riverbend 8.
Trois-Rivières 13, Howick 8.
Percival 5, Montréal 11.

AUJOURD'HUI

Troisième ronde 9.30 a.m.

Glaces
15—Lennoxville vs Percival
13—Riverbend vs Montréal
16—Québec vs Trois-Rivières
14—Howick vs Sept-Iles

Quatrième ronde 2.30 p.m.
14—Lennoxville vs Québec
15—Riverbend vs Trois-Rivières
16—Howick vs Montréal
13—Percival vs Sept-Iles

Cinquième ronde 8.00 p.m.
13—Trois-Rivières vs Lennoxville
14—Montréal vs Québec
15—Percival vs Howick
16—Sept-Iles vs Riverbend

CLASSEMENT

	G	P
Montréal,	2	0
Riverbend,	2	0
Trois-Rivières,	2	0
Howick,	1	1
Sept-Iles,	1	1
Lennoxville,	0	2
Québec,	0	2
Percival,	0	2

Monteith est resté en tête

Quatre joueurs de l'Université de Toronto détiennent les premières places chez les compteurs de la Section Est de la ligue Interuniversitaire de hockey.

Steve Monteith a 28 points pour mener le bal. Il a compté 11 buts et fourni 17 aides, tandis que son coéquipier de ligne, Ward Passi a 15 francs buts et 11 assists pour un tottal de 26. Stu McNeil vient au troisième rang avec deux buts et 17 aides pour un total de 19, tandis que Sonny Osborne a 18 points.

Raymond Cadieux, du Rouge et Or de Laval, est en cinquième place avec 17 points, tandis que Larry Jones du McGill et Jean Cusson du Montréal sont égaux en sixième position avec 14 points.

Passi est celui qui a déjoué les cerbères adversaires le plus souvent avec 15 buts. Dans le domaine des aides, McNeil et Monteith en ont fourni chacun 17.

Chez les cerbères, Maurice Grenier, du Rouge et Or a dû laisser la première place à John Tennant du McGill, qui n'a accordé que 32 buts en 9 joutes contre les 35 points alloués par Grenier pour le même nombre de parties.

MEILLEURS COMPTEURS

	PJ	B	A	Pts
1—S. Monteith (Tor.),	10	11	17	28
2—W. Passi (Tor.),	10	15	11	26
3—Stu McNeil (Tor.),	10	2	17	19
4—S. Osborne (Tor.),	10	3	15	18
5—R. Cadieux (Lav.),	9	11	6	17
6—L. Jones (McG.),	9	8	6	14
—J. Cusson, (Mont.),	8	9	5	14
8—Cl. Duguay (Lav.),	8	2	11	13
—G. Cunningham (T.),	10	7	6	13

McCartan est blessé

LOS ANGELES, (UPI) — Jack McCartan, le gardien de buts des Blades de Los Angeles, s'est blessé au genou gauche lors de la joute de mercredi soir à Edmonton, Alberta, et sera hors du jeu pour une période inféfinie, ont annoncé les Blades au cours de la journée d'hier.

McCartan, âgé de 27 ans, ancien héros des Etats-Unis au hockey olympique, a subi cette blessure à la fin de la première période d'une rencontre de la Ligue de l'Ouest contre les Flyers d'Edmonton.

Il a réussi à demeurer au jeu jusqu'à la fin du match, que les Blades gagnèrent 6-1, mais fut conduit à l'hôpital un peu plus tard.

Un examen préliminaire a démontré que McCartan souffrait d'un ligament déchiré et peut-être également d'un cartilage déchiré.

Les dirigeants du club ont dit qu'il reviendrait par avion aujourd'hui.

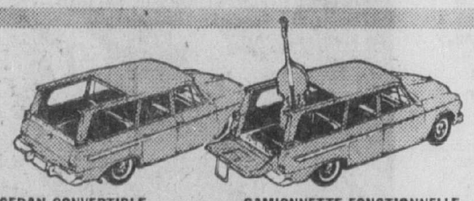
La jambe a été placée dans un plâtre que McCartan portera pendant dix jours au moins.

On n'a pas annoncé immédiatement qui allait remplacer McCartan dans les filets.

Studebaker va vraiment de l'avant en '63

Cette station-wagon a un TOIT COULISSANT





SEDAN-CONVERTIBLE
C'est une sedan spacieuse pour toute la famille et les bagages . . . c'est une convertible pratique en glissant le toit vers l'avant.

CAMIONNETTE FONCTIONNELLE
Ouvrez le toit, baissez la portière arrière et transportez de tout: réfrigérateur, contre-basse, etc. Remarquez le marchepied pratique.

LARK Wagonaire—C'est trois voitures dans une: sedan familiale . . . convertible pratique en glissant le toit vers l'avant . . . camionnette fonctionnelle en baissant la portière arrière. Idéale comme voiture personnelle et commerciale, la Lark Wagonaire vous offre un choix de trois moteurs de grand rendement, de cinq transmissions, de freins à disque sûrs qui arrêtent sur la moitié de la distance normale, d'une vitre arrière électrique et d'un assortiment complet d'accessoires renforcés.

UNE SÉRIE COMPLÈTE D'AUTOS ULTRA-MODERNES GRÂCE À LA CONCEPTION D'AVANT-GARDE DE STUDEBAKER



LARK
Encore meilleure que les modèles qui ont gagné le Rallye Trans-Canada deux ans de suite.



Gran Turismo HAWK
Le coupé de tourisme classique du Canada, à moins de $2,000 que la concurrente la plus proche.



AVANTI
Détient 29 records mondiaux de vitesse. Quatre places. Freins à disque standard.

Grâce à la conception d'avant-garde de
Studebaker '63
LARK
HAWK
WAGONAIRE
AVANTI

3-L-63F

CHARLESBOURG AUTO LTEE
7925 Blvd Henri Bourassa, Charlesbourg, 623-9843

Francis Martel & Fils Inc.
Rte 15A, La Malbaie

Rimouski Automobile Inc.
Boul. St-Germain
Nazareth de Rimouski

Garage Anthyme Perry
Ste-Anne-des-Monts

Agences Universelles Enr.
251 Brochu, Sept-Iles

J.-P. Beaulieu Ltée
Ste-Rose-du-Dégelis
cté de Témiscouata

Garage Dallaire & Fils Inc.
Montmagny

D'AIGUILLON AUTOMOBILES INC.
190 rue St-Jean, Québec, 524-3591

Garage Yvon Grondin
290 rue Simoneau
Thetford-Mines

Garage Lapointe Inc.
251 La Salle, Arvida

Marine Auto Service
155 Nelson, Jonquière

Paul-Arthur Nadeau
St-Godefroi

St-Joseph Automobile Enr.
Route 23
St-Joseph de Beauce

Garage Maltais
252 est, Price, Chicoutimi

GARAGE EUGENE BEGIN
Route Trans-Canada, St-David de Lévis, 837-2444

Emilien Allard
rue Principale, Carleton

Central Auto Enr.
rue Principale
St-Anselme

Garage Fortin Auto Enr.
801 des Cèdres, Dolbeau

Garage Paul-A. Landry
Route 24, Daaquam

Garage Germain Larivière
St-Côme de Kennebec

Garage Henri Rousseau
145 St-Jean
Trois-Pistoles

J. Martel Auto Ltée
Route St-Bruno, Alma

UN INDUSTRIEL CANADIEN ANALYSE LE COMMUNISME

Même s'ils sont communistes, les pays de l'URSS sont "indépendants"

Les pays communistes, même s'ils sont sous la férule de Moscou, disposent cependant d'une certaine indépendance économique. A preuve, la façon tout à fait différente dont les transactions économiques se conduisent entre la Pologne et la Russie. M. R. W. Pollock, de Toronto, président de la firme Office Overload, analyse, dans ce cinquième et dernier article, comment les pays sont quasi souverain dans leurs affaires économiques.

Les systèmes économiques communistes de la Pologne et de la Tchécoslovaquie offrent souvent des contrastes avec le système économique de l'URSS.

L'agriculture polonaise donne ainsi un rendement bien supérieur à l'agriculture russe, ce qui est attribuable surtout au fait que les fermes ne sont plus collectives comme elles le sont en Russie.

Après la mort de Staline, la Pologne obtint plus de liberté dans l'administration de ses affaires et elle en profita pour abolir le système collectif dans les fermes.

Les Polonais sont extrêmement orgueilleux du degré "supérieur" de liberté de parole qu'ils ont gagné depuis quelques années. Lorsqu'on leur demande ce qu'ils pensent du régime communiste, ils nous répondent qu'ils sont dans une situation "très spéciale".

A l'ouest, ils sont encadrés par les Allemands qu'ils détestent et qu'ils craignent. A l'est se trouvent les Russes qu'ils craignent autant mais sur qui ils se sentent obligés de s'appuyer au point de vue défensif.

Ils croyent que pour l'instant, ils ne peuvent s'attendre à avoir plus que le mince degré d'entreprise privée et de liberté d'expression dont ils jouissent.

Théoriquement, une usine polonaise peut rester aux mains de l'entreprise privée tant qu'elle n'employe pas plus de 50 employés. En fait, il est rare qu'une usine de plus de 20 employés demeure aux mains d'intérêts privés.

Comme en Russie, il y a pénurie de plusieurs biens, et les Polonais n'ont guère l'occasion de voir des articles de luxe dans les vitrines. (Le chasseur de l'hôtel préfère même recevoir une orange plutôt qu'un pourboire de 50 cents).

Malgré tout, ils ont leurs clubs de jazz, où se réunissent les jeunes, ainsi que des clubs d'acteurs et d'auteurs pour l'intellegentzia.

La liberté d'expression et de discussion, particulièrement en ce qui concerne la politique, semble être florissante dans ces clubs. Les Polonais prétendent ignorer complètement les émissions de la Voix d'Amérique, mais ils écoutent volontiers la BBC qu'ils trouvent plus objective.

Les Polonais répètent souvent aux visiteurs l'histoire du chien polonais et de son congénère tchécoslovaque qui se rencontraient à la frontière de leur pays.

Le chien tchèque demande au chien polonais pourquoi il se rendait en Tchécoslovaquie : "Pour manger" déclare-t-il. "Mais toi, ajoute-t-il, pourquoi te rends-tu en Pologne" de dire le chien polonais ? "Pour aboyer" répond le tchèque.

Cette histoire illustre bien la principale différence entre les deux pays. La Tchécoslovaquie est beaucoup plus communiste que la Pologne.

En réalité, les Tchèques ont suivi une politique beaucoup plus staliniste que les Russes eux-mêmes, depuis le début de l'ère de déstalinisation.

C'est seulement aujourd'hui, plus d'un an après que la Staline Allee de Berlin a été rebaptisée Kark Marx Allee et que la plupart des statues de Staline en Russie ont été détruites, que les Tchèques ont commencé à enlever l'immense statue de Staline qui surveille Prague depuis les bords de la Moldau.

Il est toujours difficile pour un visiteur d'évaluer justement le standard de vie d'un pays. Toutefois, si l'on en croit l'allure du peuple tchèque et les biens que l'on voit dans les magasins, on se croit presque en train de visiter Vienne. Les boites de nuit et les restaurants chics se comparent très avantageusement à ceux des autres pays de l'Europe occidentale.

Lorsque la majeure partie de l'industrie tchèque fut nationalisée, immédiatement après la guerre, les mesures prises par l'Etat pour arriver à ces fins ressemblaient en somme à une confiscation pure et simple.

On ne parlait même plus des paiements de remboursement. Si on réussissait à trouver la moindre trace de sympathie ou de collaboration avec les forces d'occupation allemandes, on confisquait tout simplement la propriété.

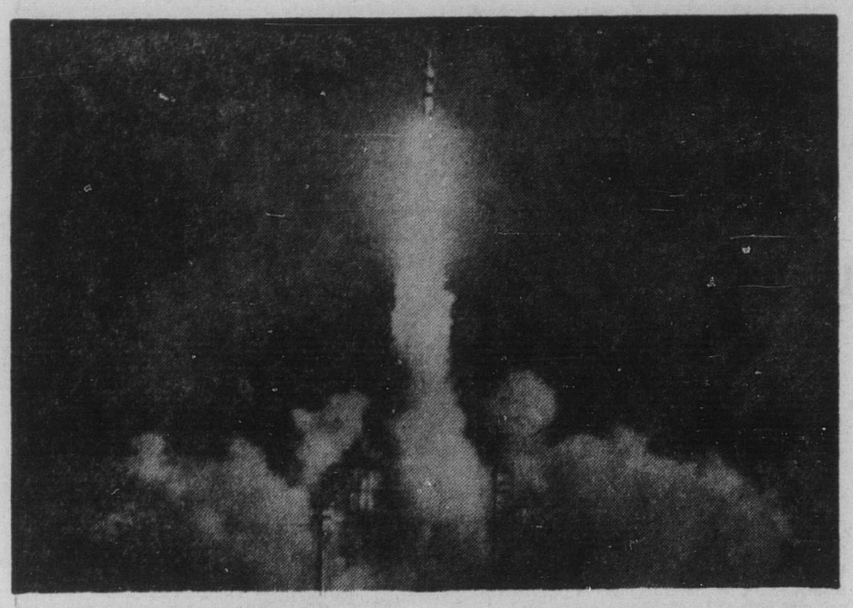
Plus de 50 pour cent de la grosse industrie tchèque fut nationalisée en 1945, avant même que le parti communiste n'ait obtenu le contrôle du pays. Aux élections de mai 1946, le parti communiste récolta 38 pour cent des votes et devint le plus important parti de la république.

Nous nous trouvions à Prague lors des démonstrations pro-cubaines en face de l'ambassade américaine. Comme c'est le cas dans plusieurs manifestations "spontanées" des communistes, nous avons découvert que les photographes étaient prêts la veille de l'événement, mais que les organisateurs n'avaient pas réussi à mobiliser les étudiants avant la journée suivante.

Alors qu'ils défilaient dans la rue principale en criant "Cuba, si : Yanki, no," des passants qui devinaient à notre habillement notre origine nord-américaine venaient vers nous pour dire : "Nichts fuer (cela ne veut rien dire, ou macht nichts (ne vous en faites pas avec cela)."

Malgré cela, la population de Prague a presque vidé les magasins et les étalages par peur d'une guerre possible. Ici et là, on pouvait voir des gens qui faisaient la queue devant un établissement.

En Amérique du Nord, nous sommes portés à mettre toutes les nations communistes sur le même pied et à les juger en bloc, comme si elles étaient identiques. En fait, les nations communistes diffèrent beaucoup entre elles. Afin de bien comprendre chacun de ces pays, nous ne devons pas oublier que nous continuons toujours à faire affaire avec des Russes, des Tchèques et des Polonais, même si ce sont tous des communistes.



UN MISSILE SOUS-MARIN POLARIS a quitté sa plateforme de lancement hier avec succès, la première fois depuis le début des expériences dont six ont échoué. La Marine rapporte que ce lancement s'est avéré "un franc succès". L'on prétend que dans un an et demi, grâce au nouveau Polaris, de modèle A-3, toute surface terrestre pourra être accessible aux sous-marins porteurs de missiles. (Téléphoto PA)

Y a-t-il encore des fusées russes à Cuba ? Plusieurs Américains sont sceptiques

Washington, (UPI) — Y a-t-il des fusées russes à Cuba ?

En d'autres termes, l'île de Fidel Castro contient-elle encore des armes offensives pointées vers les Etats-Unis, constituant ainsi une menace directe pour le continent américain et, par conséquent, pour le Canada même ?

A Washington, les opinions sont partagées et c'est ce qui est inquiétant.

Normalement, il devrait être de bon esprit de prendre pour acquit la parole du président Kennedy, comme celle du Secrétariat d'Etat, mais des sénateurs sont d'avis contraire.

Tout en niant que Cuba possède encore des armes "offensives", le président Kennedy a fait savoir hier que la présence de forces militaires dans l'île des Caraïbes est un sujet d'inquiétude constante" que les Etats-Unis discutent avec l'Union soviétique."

COMMENT FAIRE ?

Le président a déclaré au cours d'une conférence de presse que son gouvernement ne sait plus quoi faire pour faire partager au peuple américain sa certitude que toutes les armes offensives ont été retirées de Cuba.

Mais il a ajouté que si la preuve du contraire était faite — ce qui entrerait en contradiction avec les déclarations de M. Khrouchtchev — la situation cubaine deviendrait alors plus dangereuse que celle qui existait durant la crise d'octobre dernier.

Le président a demandé aux Américains de "s'en tenir aux faits". "La situation cubaine est une question de guerre et de paix, et en traitant de cette question nous devrions "garder notre sang-froid".

Le dialogue avec les journalistes a débuté par une question demandant si la menace militaire à Cuba avait augmenté diminué ou était demeurée au même point depuis le retrait des armes offensives soviétiques.

Le chef de la Maison Blanche a répondu que quelque 4,500 techniciens militaires ont quitté l'île depuis le retrait des fusées russes, mais il a souligné un autre danger différent : il y a encore un imposant personnel militaire et beaucoup d'équipement soviétique à Cuba.

CONCENTRATION MILITAIRE

On se souvient que le secrétaire à la Défense, M. McNamara, avait déclaré mercredi dernier que le danger provenant de la situation militaire à Cuba avait diminué, mais les nombreuses photographies dont il avait fait état n'avaient pas réussi à convaincre certains membres du Congrès.

Le président a déclaré qu'il "ne sait plus quoi faire" pour convaincre les sceptiques qu'il n'y a pas eu de nouvelle concentration militaire à Cuba et que les forces soviétiques à Cuba ne sont pas assez nombreuses pour lancer une invasion. En Amérique latine, le plus grand danger provient de la situation tendue qui règne dans certains pays. Le président a dit que les Etats-Unis devraient se préoccuper davantage des problèmes créés par la pauvreté et l'analphabétisme en Amérique du Sud.

Il est d'avis que les forces soviétiques à Cuba feraient partie d'un corps de police destine à maintenir Castro au pouvoir. Il a refusé à faire des prédictions quant aux chances de faire disparaître le communisme de Cuba.

La conférence de presse a débuté à quatre heures et a été radiodiffusée par la Société Radio-Canada. La télévision canadienne devait transmettre la conférence de M. Kennedy à partir de cinq heures.

Enquête au sujet du diplomate russe Skripov

LONDRES (PA) On rapportait hier que les directeurs des services de sécurité britanniques ont ouvert une enquête afin de déterminer si Ivan Skripov, le diplomate russe que le gouvernement australien vient de chasser de son territoire, s'est livré à l'espionnage en Grande-Bretagne.

Skripov fut un attaché de l'ambassade russe à Londres de 1952 à 1957.

Le Daily Mail fait savoir que Skripov est arrivé en Grande-Bretagne la même année que Peter et Helen Korger, condamnés à l'emprisonnement pour avoir transmis des messages radio directement de Londres à Moscou.

On rapporte que les Korger auraient visité l'Australie avant de se rendre en Angleterre. Ils faisaient partie du réseau d'espionnage Portsmouth, dont les membres s'étaient emparé de secrets de l'Amirauté en 1961.

Pour terminer leur travail

Les évêques catholiques devront rester à Rome

CITE DU VATICAN (PA) — Le pape Jean XXIII a fait savoir aux évêques catholiques qu'ils devront demeurer à Rome, lors de la prochaine session du Concile oecuménique, tant que leur travail ne sera pas terminé.

Dans une lettre publiée hier le Pappe invite également les prélats à faire du Concile un moyen de réaliser l'unité chrétienne.

Elle souligne à nouveau le désir du Pape d'amener le Concile, qui a débuté à Rome le 11 octobre dernier, à une conclusion définitive.

Les travaux ont été ajournés le 8 décembre et reprendront le 8 septembre prochain.

Au moment de l'ajournement, il avait exprimé l'espoir que les travaux conciliaires seraient terminés à Noël.

Mais, il n'a pas fixé de date limite et plusieurs croyaient qu'il y aurait un autre ajournement.

Hier, le Pape a déclaré que "la phase finale du Concile s'ouvrira à Rome en septembre et durera tant que ses travaux ne seront pas terminés".

Le Concile oecuménique qui réunit au-delà de 2,500 prélats de tous les coins du monde, constitue la plus grande assemblée dans l'histoire de l'Eglise catholique.

Un des buts du Concile est le renouveau de l'Eglise dans le monde moderne et dans la perspective de l'unité chrétienne.

Dans sa lettre, le Saint-Père a clairement indiqué qu'il ne considère pas le Concile comme une conférence strictement catholique.

"Le Concile, dit-il, concerne directement les membres de notre Eglise; mais si nous nous occupons uniquement des catholiques et si notre action est limitée à l'Eglise catholique, cela ne semblerait pas répondre suffisamment aux paroles du Divin Rédempteur."

Il a indiqué que le Concile avait suscité l'espoir de l'Eglise catholique et "de toute la famille humaine".

Le Souverain Pontife a adressé sa bulle de 3,000 mots aux évêques du monde entier le six janvier, fête de l'Epiphanie. Il y précise ses pensées au sujet du travail des différentes commissions durant l'ajournement et de son rôle lors de la prochaine session.

Pour l'avenir et l'éventuelle conclusion des travaux conciliaires, le pape Jean XXIII a écrit :

"Avec la sérénité dans l'âme, nous formulons de nouveau l'espoir que le Concile oecuménique Vatican II qui a très bien débuté, puisse créer dans l'Eglise catholique, avec la Grâce du Seigneur, une abondance de forces spirituelles et puisse paver la voie à l'apostolat catholique de sorte que l'humanité, guidée par l'Epouse du Christ l'Eglise peut atteindre les élévations et les objectifs les plus convoités que les hommes n'ont pas encore réussi à toucher."

ELECTION CHEZ LES TRAVAILLISTES : M. H. WILSON PREND LES DEVANTS

LONDRES (PA) — M. Harold Wilson a pris les devants, hier, dans le premier tour de scrutin pour la direction du parti travailliste britannique. Il a obtenu 115 voix alors que M. George Brown n'en a recueilli que 88.

M. Wilson représente les éléments de gauche au sein du parti alors que M. Brown, qui est chef intérimaire des travaillistes depuis la mort de M. Hugh Gaitskell, représente la droite.

Un deuxième tour de scrutin, qui sera final, sera mené parmi les députés travaillistes la semaine prochaine.

Si M. Wilson avait obtenu hier huit voix de plus, le leadeship du parti lui était acquis. Sa popularité au premier tour de scrutin n'en a pas moins surpris plusieurs.

Un troisième candidat, M. James Callaghan, s'est présenté et n'a obtenu que 41 voix. Il a été éliminé du vote final en vertu des règles du jeu. Il s'était présenté dans le but d'empêcher une lutte acerbe entre les éléments de gauche et les éléments de droite qui menaçaient de diviser le parti.

On considère que M. Wilson demeure le grand favori pour mener la campagne du parti travailliste contre les conservateurs du premier ministre Macmillan aux prochaines élections. Toutefois, les partisans de M. Brown conservent l'espoir que les votes accordés à M. Callaghan au premier tour de scrutin iront la semaine prochaine à celui qui était le bras droit de M. Gaitskell.

Le scrutin éliminatoire sera secret et les résultats en seront annoncés jeudi prochain.

On prévoit que les prochaines élections générales, qui doivent avoir lieu en octobre 1964, seront peut-être tenues dès l'automne prochain.

MM. Wilson et Brown, bien que tous deux partisans du socialisme, ont des conceptions politiques très différentes.

M. Wilson, économiste et spécialiste des Affaires étrangères, s'oppose à l'entrée de la Grande-Bretagne au sein de la Communauté économique européenne et favorise le maintien de liens très forts avec les pays du Commonwealth.

M. Brown, qui a surtout l'appui des syndicats, s'est spécialisé dans les affaires de la défense et appuyait les prises de position modérées de M. Gaitskell, qui soulevait souvent la critique de M. Wilson et de son groupe.

Complot communiste découvert par le gouvernement de la Côte-d'Ivoire

ABIDJAN (PA) — Les autorités gouvernementales de la Côte-d'Ivoire ont fait savoir qu'elles avaient éventé un complot ourdi par des éléments communistes et visant à renverser le gouvernement prooccidental du président Félix Houphouet-Boigny.

Le complot avait été tramé le mois dernier par des personnalités en vue d'Abidjan dont trois ministres et deux professeurs français. Les conspirateurs étaient de mèche avec le parti communiste français et des agents du bloc communiste arrivés à Abidjan via le Mali.

Une vaste purge de la fonction publique est en voie d'exécution ainsi que dans les rangs du parti démocratique. Un tribunal spécial a été commis au jugement des agents subversifs et des conspirateurs.

Quant à M. Houphouet-Boigny, il n'a fait aucune déclaration depuis la découverte du complot.

Le collaborateur le plus immédiat du président, chef du parti et président de l'Assemblée nationale, Philippe Yace, a fait savoir que l'on avait découvert des armes et des munitions ainsi que des brassards destinés à la "milice" des adversaires du régime. "Les responsables, a dit Yace, seront châtiés sans merci."

"Ils s'imaginent avoir la masse derrière eux, mais ils n'ont qu'une poignée de partisans."

Une enquête a permis d'établir que le complot avait été préparé par un groupe de 27 anciens étudiants des universités françaises acquis à la doctrine communiste. Ils auraient été en contact avec certains membres communisants de la mission française de 1,300 personnes actuellement en Côte-d'Ivoire au titre de l'aide technique de la France à son ancienne colonie.

Toujours selon M. Yace, les conspirateurs auraient établi des cellules dans si xrégions stratégiques du pays. Le collaborateur du président a toutefois tenu à minimiser l'importance des factieux.

LA FUTURE UNIVERSITE D'ORLEANS SERA UNE DES PLUS BELLES DE FRANCE

L'Académie d'Orléans, ville située à 70 milles au sud de Paris, vient d'être créée par le gouvernement français. Ainsi on n'a pas voulu seulement modifier le découpage de quelques circonscriptions scolaires, afin de faire mieux coïncider leurs contours avec ceux des régions économiques, mais on a voulu, en même temps, et surtout, aider l'Université de Paris, écrasée par le nombre, à alléger son redoutable fardeau.

Or, pour que cet objectif soit atteint, il apparaît clairement qu'il ne suffit point de créer à Orléans une Université du type provincial traditionnel, mais il faut aussi attirer un contingent d'étudiants étrangers.

On appelle déjà cette institution "L'Université de l'an 2000", c'est-à-dire qu'elle aura une ampleur, une séduction et une hardiesse assez bien calculées pour arrêter le flot de ceux qui, jusqu'ici, se précipitent inconsidérément vers un Paris surpeuplé.

La ville d'Orléans et le département du Loiret ont en effet offert à l'Education Nationale, en vue d'y installer la future université, 500 acres d'un domaine qui en comprend 1,625 d'un seul tenant. Il est fait de landes, de taillis, de futaies, bordé par des sources, la route nationale et la voie ferrée.

Ce domaine est situé à quelques milles de l'actuelle ville d'Orléans. L'Université sera donc ainsi en pleine nature, mais en même temps aux portes d'une ville, elle aussi, fraîche éclose.

Les instigateurs du projet souhaitent ardemment, qu'en fin de semaine, les étudiants des autres universités, puissent venir par autorail ou par train direct, savourer les agréments du campus orléanais.

Le campus comprendra une Faculté de Droit et de Sciences Economiques, une Faculté des Sciences et un Collège Littéraire Universitaire. Chacun de ces trois établissements possédera une bibliothèque spécialisée, il y aura des laboratoires, des résidences pour les étudiants, des salons, un club cinématographique, un lieu d'exposition, un théâtre et un studio expérimental de radio-télévision.

Héros décédé

LE CAIRE, République Arabe Unie (UPI) — Mohammed Abd El Krim, chef de la tribu des Rifains dans le Maroc septentrional, est décédé au Caire, hier à l'âge de 81 ans. Il s'était acquis la renommée par la résistance acharnée qu'il avait opposée de 1921 à 1926 à la conquête franco-espagnole. Il avait été exhilé dans une île lointaine par les Français, mais avait réussi à s'évader et à entrer en Egypte dans le cercueil de sa mère.

Boycottage de la première de la Monna Lisa à l'ONU

NATIONS UNIES (PA) — Le secrétaire général U Thant et d'autres dignitaires des Nations Unies ont boycotté la première de Monna Lisa au Metropolitan Museum mercredi soir. Apparemment, certains sentiments diplomatiques ont été froissés.

Des informateurs ont donné la version suivante :

U Thant et d'autres personnes avaient été invités à la première, qui comprenait un dîner particulier. Ils devaient s'y rendre. M. Hervé Alphand, ambassadeur de France à Washington, était le principal orateur.

M. Alphand a jeté un coup d'oeil sur la disposition des places et s'est objecté aux places, réservées à la table d'honneur, pour les dignitaires des Nations Unies. On a communiqué discrètement à U Thant l'attitude de l'ambassadeur français. Parmi les autres personnes qui n'ont pas répondu à l'invitation, il y avait le sous-secrétaire Ralph Bunche et M. Paul Hoffman, directeur gérant du fonds spécial des Nations Unies. Les deux hommes sont Américains.

M. Roger Seydoux, ambassadeur français aux Nations Unies, a rendu visite à M. Thant, hier matin. Mais M. Seydoux a dit à un journaliste : "La visite n'avait aucun caractère spécial."

Margaret et son époux n'iront pas à Paris

LONDRES (Reuter) — Sur les directives du gouvernement britannique, la princesse Margaret et son époux, le comte de Snowdon, ont contremandé hier le voyage qu'ils devaient faire à Paris du 8 au 11 mars prochain.

Un porte-parole du palais de Kensington, résidence du couple princier, a expliqué qu'en raison de sa nomination comme conseillère d'Etat, la princesse devait rester en Angleterre durant l'absence de la reine actuellement en voyage en Australie.



Des nouvelles de partout, voilà votre contact avec le monde

LE SOLEIL

Une annonce dans votre journal assure le succès de votre entreprise

82e ANNEE — No 36 QUEBEC, VENDREDI 8 FEVRIER 1963 ★★★ PAGE TREIZE



L'échevin Jules Morency a réclamé à nouveau la disparition du pont Parent qui réunit le quartier St-Sauveur au Parc Victoria vu que la rivière St-Charles est comblée à cet endroit. Quant à la voie ferrée qui passe sous le pont, il a suggéré qu'on installe un passage à niveau avec barrières, car ce pont est disgracieux.

Urgence d'une prison moderne à Québec

L'enquête sur les circonstances de l'incendie de mardi se poursuit à travers des difficultés

Par Jos.-L. Hardy

Me Charles-Edouard Cantin, assistant-procureur-général de la province, a déclaré, hier après-midi, que l'emplacement de la future prison de Québec n'est pas encore choisi. Me Cantin a rappelé que l'hon. Georges Lapalme a déjà mentionné que l'immeuble des Plaines d'Abraham serait déménagé dans les environs de Québec parce qu'il ne répond plus aux exigences.

"Nous avons hâte de faire don de cet édifice au Musée de la province !" a précisé M. Cantin. Il a mentionné que le corps principal de l'édifice, celui dont le toit a été incendié mardi après-midi, compte déjà 109 ans d'existence.

Le gouverneur "Gene" Létourneau a déclaré, d'autre part, qu'une enquête se poursuit afin de connaître qui a pu lancer le mégot de cigarette dans la réserve des 78 matelas neufs. Le travail est d'autant plus difficile que non seulement les juvéniles, qui logeaient dans le département "21" mais aussi les "durs" de la cellule "17" et les prisonniers du local "24" devaient circuler dans le corridor qui donne accès à la réserve. Le gouverneur Létourneau a ajouté qu'"évidemment aucun des prévenu viendra se vanter d'avoir mis le feu".

A la suite de l'incendie de mardi, sur les instructions du département du procureur-général les détenus n'ont plus l'autorisation de recevoir les journaux. Pendant au moins un mois toute visite est aussi interdite aux prisonniers. Le grillage des visiteurs ainsi que la chambre des avocats ont été abimés et ne sont pas en état de permettre les visites.

Une quinzaine d'individus — en plus des cinq qui ont été conduits sous bonne garde au quartier général de la PP — sont en cellule pour une quinzaine de jours".

Les autorités ont reçu instruction de se montrer sévères à l'égard de tous les détenus même si la plupart d'entre eux font preuve de soumission. En supprimant les journaux, les prisonniers se trouvent privés des articles qu'ils découpaient et gardaient précieusement. On éloignera ainsi les dangers d'incendie et les "confettis" qu'on lançait sur les planchers.

Les dommages causés par l'incendie sont surtout dus à l'eau. Des ouvriers hâtent les réparations. Hier encore, l'eau tombait des étages supérieurs. L'électricité et le chauffage sont toutefois revenus. Des mesures particulières de surveillance continuent d'être prises auprès des détenus. Plusieurs ont manifesté leur désapprobation devant ces mesures. On est même allé jusqu'à briser des cadenas.

"Personne ne saurait réaliser à quelles sortes de types, les géôliers et gardes ont affaire", a dit M. Létourneau. "Ce ne sont pas des anges dont nous avons la garde", a-t-il ajouté.

La Cité a besoin d'un architecte-urbaniste

qui préparera un plan d'aménagement

Un plan d'ensemble doit être maintenant réalisé, en utilisant le rapport Gréber et l'excellent rapport Martin, pour l'aménagement de tout le territoire métropolitain. C'est ce qu'a fait savoir la Société des architectes de la région de Québec, en demandant à la ville d'embaucher un architecte-urbaniste de réputation internationale. Celui-ci dirigerait une équipe locale qui préparerait le plan d'ensemble.

En présentant la requête, l'organisme dit ne pas ignorer qu'un projet d'aménagement de Québec et de sa région a été présenté en 1956 par M. Jacques Gréber, architecte de grande réputation. "Ce travail n'est cependant que préliminaire. Nous ne pouvons, pour en décrire les limites, que citer les propres mots de ses auteurs dans une lettre d'introduction au rapport:

"Ce dossier, précise la lettre, ne représente qu'une étape dans la recherche d'une solution d'ensemble par l'aménagement de la ville et de ses environs. L'absence d'un organisme pourvu des pouvoirs nécessaires pour en assurer la réalisation, dans les cadres d'une législation appropriée, ne permet pas d'établir un programme définitif".

La Société des architectes souligne enfin qu'il s'agit donc ici d'un travail préliminaire, dont les frais sont maintenant largement couverts par les avantages acquis, même si toutes les recommandations du rapport n'ont pas encore été exécutés.

Une initiative de Ste-Foy scolaire suscite l'intérêt et l'admiration

Le directeur de l'Ecole des Beaux-Arts de Québec, M. Jean-Baptiste Soucy, a vivement loué la haute qualité d'une exposition de travaux des professeurs d'arts plastiques des écoles de Ste-Foy dont il a présidé l'inauguration hier soir. Le président de la Commission scolaire de Ste-Foy, M. Arthur Fréchet, a accueilli la grande assemblée qui fut témoin de ce vernissage en la salle des délibérations de la commission, route de l'Eglise. Le directeur du service des études à Ste-Foy, M. Léonce Pelletier, agissait comme maître de cérémonie.

Cette initiative, précise le directeur du service des études, a pour objet de faire apprécier par le grand public et les étudiants la valeur des maîtres responsables de la formation artistique des jeunes a Ste-Foy. Un professeur de l'Ecole des Beaux-Arts, M. Clément Paré, a fait la sélection des travaux qui ont suscité le très vif intérêt des visiteurs.

M. Soucy a tenu à apprécier avec éloge l'initiative de la Commission scolaire de Ste-Foy d'encourager cette exposition, la première du genre dans la région. Le directeur de l'Ecole des Beaux-Arts a de même rendu hommage à la valeur des oeuvres exposées et aux talents de leurs auteurs. M. Clément Paré a associé ses appréciations, non moins élogieuses, à celles que vénait de formuler le directeur de l'Ecole des Beaux-Arts.

M. Fréchet était accompagné de ses collègues de la commission scolaire dont M. Maurice Barbeau, directeur de l'Ecole de Pédagogie de l'université Laval. Le secrétaire de la commission, M. Jérôme Sauvageau, était aussi présent. On remarquait en outre les présidents des associations Parents-Maîtres de Ste-Foy; M. Jean-Pierre Alain, président de l'Association des Instituteurs de la banlieue de Québec; MM. André St-Jacques et Robert Prémont, inspecteurs des écoles secondaires du district; M. P.-E. Labrecque, inspecteur des écoles élémentaires; M. l'abbé Benoit Fortier, curé de la paroisse St-Denis; M. Yvan Landry, directeur des ateliers Landryvan; M. Gilles Jutras, secrétaire de la Fédération des Commissions scolaires du Québec; M. Marius Diament, président du Richelieu Ste-Foy; M. Maurice Fortier et Mlle Jacqueline Beaumont, de la direction des études à Ste-Foy.

Les professeurs au service de la Commission scolaire de Ste-Foy qui ont exposé des oeuvres sont Mlles Michèle Comtois et Suzanne Voyer, MM. Jean Catafard, Jacques Barbeau et Jean-Paul Dion.

Pusains, peintures, émaux et sculptures retiennent tour à tour l'intérêt des visiteurs et rivalisent de mérite. L'exposition sera ouverte au grand public ce soir, à 268, route de l'Eglise, de 8 heures à 10 heures. Le public pourra également être admis dimanche après-midi de 2 heures à 4 heures.

Les trafiquants d'autos volées

La Sûreté resserre l'étau sur le réseau mis au jour

La Sûreté provinciale poursuit ses recherches en marge du réseau de trafiquants d'automobiles volées qu'elle a décelé dans les régions de Québec et Montréal. De nouveaux développements se sont produits dans l'après-midi de jeudi et dans la journée de vendredi, notamment dans le comté de Dorchester. A St-Prosper, deux automobiles ont été volées dans cette localité où une troisième de provenance encore incertaine a été localisée. Les autorités de la PP ont la conviction qu'il s'agit du même groupe qui a opéré non seulement à Montréal et Québec mais dans plusieurs comtés de la région.

La PP signale aussi qu'une automobile non identifiée a été trouvée accidentée à Ste-Rose avec des effets et de la marchandise apparemment volés, provenant de la firme Chabot, Fortier & Cie, comptables agréés, de Québec et Cap-de-la-Madeleine. A la suite de cet accident, les maraudeurs ont abandonné leur voiture pour s'introduire dans un garage de St-Prosper où ils ont pris possession de l'auto de M. Gagnon. Ce dernier véhicule devait aussi être laissé en bordure du chemin et les voleurs ont alors disparu dans une automobile appartenant à M. Julien Gilbert, de Ste-Rose.

Evangile de dimanche

(Saint Matthieu, chapitre XX, versets 1 à 16)

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples : Le royaume des cieux est semblable à un maître de maison, sorti dès le point du jour, afin d'engager des ouvriers pour sa vigne. Etant convenu avec les ouvriers d'un denier pour la journée, il les envoya à sa vigne. Il sortit encore vers la troisième heure et en vit d'autres qui flânaient sur la place. Il leur dit : Allez, vous aussi, à ma vigne, et je vous donnerai un juste salaire. Ils y allèrent. De nouveau étant sorti vers la sixième heure et la neuvième heure, il fut de même. Enfin, vers la onzième, il en trouva d'autres qui se tenaient là et leur dit : Pourquoi restez-vous ici tout le jour à flâner ? Ils lui dirent : Personne ne nous a engagés. Il leur dit : Allez, vous aussi, à la vigne. Le soir venu, le maître de la vigne dit à son intendant : Appelle les ouvriers et donne-leur leur salaire; commence par les derniers jusqu'aux premiers. Ceux de la onzième heure vinrent et reçurent chacun un denier. Puis arrivèrent les premiers, qui s'attendaient à plus mais ils reçurent, eux aussi, un denier chacun. En le recevant, ils murmuraient contre le maître de la maison : Ces derniers, disaient-ils, n'ont travaillé qu'une heure, et vous les traitez comme nous qui avons porté le poids du jour et de la chaleur ! Il répondit à l'un d'eux : Ami, je ne te fais pas d'injustice : n'as-tu pas convenu avec moi d'un denier ? Prends ton bien et va-t'en. Je veux donner à ce dernier autant qu'à toi. Ne m'est-il pas permis de disposer de mes biens à ma guise ? Faut-il que ton oeil soit mauvais, parce que je suis bon ? Ainsi, les derniers seront les premiers et les premiers les derniers.

Les Saints

L'Eglise célébrera demain la fête de saint Cyrille d'Alexandrie, évêque et docteur, ainsi que celle de sainte Apolline, vierge et martyre.

Offices de dimanche

Dimanche de la Septuagésime. Violet. Messe propre sans Gloria. Une oraison, Credo, Préface de la Trinité.

Deuxièmes vêpres du dimanche sans mémoire.

AVIS DIVERS

8 h. 30 p.m. — Le Conseil canadien du Bien-Etre — Inscription à la journée d'étude annuelle régionale du Québec au Cercle Universitaire, 65, rue d'Auteuil.

9 h. 30 p.m. Festival St-Roch — Ouverture officielle.

Rôle de Donnacona vertement dénoncé

La Compagnie Domtar Paper de Donnacona a fait connaître son opposition au nouveau rôle d'évaluation de la ville de Donnacona, qui fixe la valeur imposable de ses propriétés à $25,700,000, lors de la dernière assemblée régulière du conseil municipal. La Compagnie en question, autrefois la Donnacona Paper, par l'entremise de son conseiller juridique, Me Charles Cannon, a laissé entendre qu'elle n'était pas du tout satisfaite de l'évaluation faite par les évaluateurs municipaux, la firme St-Arnaud & St-Arnaud de Québec, et qu'elle jugeait le total de $25 millions et trois quarts beaucoup trop élevé.

Me Cannon a prétendu que l'évaluation faite auparavant par les experts de la firme Warnoch-Hersey, de Toronto, à la demande de la Compagnie Domtar ne s'élevait qu'à $11,500,000.

Le conseiller juridique de la Domtar a signalé au Conseil de ville que la différence de plus de 14 millions qui existe entre les deux évaluations nécessitait une revision complète de l'évaluation faite par la municipalité pour les propriétés de la compagnie. Me Cannon a alors demandé au Maire J.-Raoul Mathieu que les chiffres des évaluateurs municipaux soient remis aux autorités de la compagnie afin que celles-ci soient en mesure de les étudier et de les comparer avec les chiffres de ses propres évaluateurs.

Des prix trop bas pour le sucre d'érable

St-Georges — Les membres de l'Office des producteurs de sucre et de sirop d'érable provenant de 48 paroisses de la région de Beauce, Dorchester et Frontenac ont dit que les produi' de l'érable ne se vendent pas suffisamment cher par les producteurs qui travaillent énormément avant de pouvoir livrer leur sucre ou leur sirop.

Le président de l'organisme M. Ls-Philippe Bureau a annoncé que l'association du plan conjoint négociera prochainement avec les compagnies en vue de vendre à bon prix la fabrication du printemps prochain.





Des éventreurs de coffres-forts ont été à l'oeuvre au cours de la nuit dernière. Au magasin B.-F. Goodrich, 865, 1ère avenue, ils ont dérobé la paie des employés, soit environ $1,200, tandis que dans les bureaux de Rene Talbot Shoe Ltd., 815, 1ère avenue, ils ont dû se contenter de quelques paires de chaussures. Aux deux endroits des dégâts considérables ont été causés.

Calm-Asmine

ASTHME
BRONCHITE
RHUME DE CERVEAU
FIEVRE DES FOINS



Pourquoi souffrir plus long temps de l'asthme, bronchite chronique, fièvre des foins ? Fabrique en France

Essayez dès aujourd'hui:

Calm-Asmine

20 comprimés 2.25
100 comprimés 8.00

PHARMACIE Livernois Enr.

1290 RUE ST-JEAN
TEL. 522-5214

GERANTE BILINGUE

pour prendre charge d'un magasin de spécialités pour enfants, situé rue St-Jean. Expérience nécessaire, bon salaire. Téléphoner à

523-4283

Robert-B. Lafrenière
avocat

Etude légale : Lafrenière, Cossette, Loubier & Boudreau
67, rue Buade
Tél : 524-8200 — 524-8303
Place de l'Hôtel de Ville
Québec

Dans une ambiance orientale

Woo's House Restaurant

761 EST, Blvd CHAREST

Mets Chinois et Canadiens

- OUVERT JUSQU'A 3 A.M
- LIVRAISON GRATUITE DANS TOUTE LA VILLE

524-7187

maintenant ouvert
Salon-Bar

Dionne et Drolet
AVOCATS
Denys Dionne, B.A., L.L.L.
Jean-Paul Drolet, B.A. L.L.L.
46, Côte de la Montagne
Tél. : 525-7195

Amateurs de la photographie



Une BONNE NOUVELLE vous vient de chez

PIERCE CAMERA

744 rue St-Jean
Tél.: 524-4063



M. ERICH HARTMANN

et du nouveau gérant qui vous annonce sa grande

VENTE de CARNAVAL

allant du 11 au 16 février

TOUT EST RÉDUIT, AUCUNE OFFRE RAISONNABLE N'EST REFUSÉE . . .

A VOUS D'EN PROFITER.

LÉVIS St-Romuald Charny — RIVE-SUD — LAUZON St-David Breakeyville



PLACE DE L'EDEN, telle qu'elle apparaissait au "grand soir", avec ces milliers de spectateurs venus assister à l'inauguration de la promenade-patinoire sur laquelle évoluèrent, chaussés de patins, les sept duchesses et le Bonhomme Carnaval. Située au coeur du centre commercial de Lévis, Place de l'Eden symbolise non seulement l'envergure qu'ont voulu donner aux manifestations carnavalesques, les organisateurs du duché de la Rive-Sud, mais plus particulièrement peut-être la collaboration des marchands de Lévis au succès du 9e Carnaval de Québec.



IL Y AVAIT MASCARADE, hier soir, sur la patinoire Christ-Roi, où le Festival s'est poursuivi dans un décor inusité. Les magnifiques travestis que l'on aperçoit sur la photo, ci-dessus, témoignent du bon goût et de l'enthousiasme des paroissiens. La manifestation joyeusement accompagnée des applaudissements nourris qu'elle provoqua, avait été organisée par le duché Bel-Air.



JOUER AVEC L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE, mais auparavant se faire entendre par le directeur adjoint de l'ensemble québécois, M. Francoys Bernier, voilà ce qu'espérait chacune des cinq musiciennes qui apparaissent, ci-dessus. Mais il n'y eut qu'une gagnante, et ce fut Mlle Louise Proulx. Cette épreuve musicale avait été organisée par la section lévisienne des Matinées symphoniques. Dans l'ordre : Mlles Pauline Ethier, Camille Gingras, Louise Proulx, Edith Dumont et Louis Landry.

Sainte-Foy bénéficierait de la télévision scolaire en circuit fermé dès septembre

La commission scolaire de Ste-Foy compte inaugurer dès septembre prochain, pour le bénéfice des écoliers de la ville, un service de télévision scolaire, en circuit fermé, qui pourrait éventuellement être étendu à toute la région métropolitaine si les résultats de l'expérience s'avèrent profitables.

M. Arthur Fréchet, président de la commission de Ste-Foy, a informé les commissaires de la région métropolitaine de cette initiative de Ste-Foy à l'occasion d'une réunion qui groupait une trentaine de délégués, mercredi. M. Fréchet a précisé que cette innovation s'adressait évidemment d'abord aux écoliers de Ste-Foy. Mais il a laissé entendre que le service pourrait évoluer pour couvrir toute la région métropolitaine de Québec, si les commissions scolaires intéressées en exprimaient le désir.

Pour septembre prochain, on adoptera le système avec câble qui peut permettre jusqu'à six transmissions simultanées. M. Fréchet a fait remarquer que cette expérience a été faite ailleurs et qu'elle a donné d'excellents résultats. Des compagnies, comme celle du Téléphone Bell, louent ces câbles nécessaires au service.

On envisage aussi pour l'avenir la télévision par antenne qui permettrait un rayonnement plus étendu. C'est alors qu'on pourrait facilement prolonger le service à toute la région métropolitaine. Mais ici se pose le problème de la construction d'une tour.

Le poste émetteur en circuit fermé que l'on projette pour septembre sera limité au campus de Ste-Foy. On a déjà fait une étude détaillée de l'équipement à acquérir, comme aussi du nombre d'appareils récepteurs requis, caméras et modulateurs permettant des émissions simultanées.

Les commissaires de la région métropolitaine ont manifesté beaucoup d'intérêt pour l'initiative de Ste-Foy. Ils ont appris de même avec émerveillement que le service pourrait atteindre les foyers pour offrir aux adultes des programmes tantôt d'intérêt féminin tantôt d'intérêt masculin.

Les plaintes au rôle et le bureau de revision

Il a été question des plaintes au rôle d'évaluation et du bureau de revision, hier soir, à la séance régulière du mois de février du conseil municipal de Lévis.

Voici comment les choses se sont passées: l'échevin Wilfrid L'Hébreux a demander la parole pour soumettre à ses collègues le cas d'un contribuable qui s'était plaint de l'évaluation que l'on avait faite de sa propriété. Selon M. L'Hebreux, le contribuable visé aurait obtenu l'assurance qu'un membre du bureau de revision se rendrait visiter les lieux évalués, pour vérifier le bien fondé de l'augmentation dont avait été victime le contribuable, mais qu'en fait personne du bureau de revision ne s'était présenté.

Quelqu'un fit alors remarquer à M. L'Hébreux que le bureau de revision possède tous les détails voulus sur chacune des propriétés évaluées. M. L'Hébreux soutint que ces "détails" ne pouvaient remplacer une visite des lieux. L'échevin Lacroix, prenant à son tour la parole, demanda pourquoi un avis ne serait-il pas adressé à chacun des plaignants afin que ceux-ci puissent être mis au courant du jour où leur plainte serait étudiée. A cela, le greffier fit remarquer que l'avis publié dans les journaux était conforme à la loi, mais que rien ne s'opposait à ce qu'un tel avis soit adressé à chacun des contribuables plaignants.

L'échevin Roy, qui agissait comme maire suppléant, déclara que le conseil n'avait directement rien à voir avec le bureau de revision.

L'échevin Gagnon, pour sa part, rappela qu'il avait déjà fait une suggestion dont l'application n'aurait pas fait long feu. L'échevin Gagnon avait suggéré que si l'on doit considérer le bureau de revision comme un tribunal, il conviendrait que les partis en cause, soit la Ville et le plaignant, puissent se faire entendre, de sorte que le contribuable pourrait être renseigné sur place.

Pour clore la discussion, on se proposa mutuellement de prendre les dispositions nécessaires . . . à la prochaine occasion.

LUCIEN BERGERON TUÉ PAR UN TRAIN PRÈS DE LÉVIS

Le chauffeur d'une camionnette a perdu la vie, hier soir, quand son véhicule a percuté contre un convoi de marchandises des Chemins de fer nationaux à St-Jean-Chrysostome, comté de Lévis. La PP l'identifie comme étant Lucien Bergeron, âgé d'une trentaine d'années et demeurant à St-Rédempteur, comté de Lévis.

La tragédie s'est déroulée, vers 7h.15, au passage à niveau du rang Bel Air. Cette route relie St-Jean-Chrysostome à St-Henri. M. Bergeron se dirigeait vers St-Jean-Chrysostome. La police dit que c'est la camionnette qui a heurté le convoi et que la victime était seule.

Les cheminots du convoi n'ont pas eu connaissance de l'accident. Ils en ont été informés à leur arrivée à la cour de triage de Joffre. Le convoi était composé de 98 wagons.

La camionnette aurait d'abord heurté le 19e wagon avant le wagon de queue. Elle a été entraînée et a tournoyé pour entrer en contact avec plusieurs autres wagons sans toutefois toucher au dernier, ce qui explique pourquoi les cheminots qui se trouvaient dans le wagon de queue n'ont pas entendu de bruit.

Le Dr Henri Roberge, de St-Henri, est accouru sur les lieux de l'accident. Il dit que M. Bergeron a été trouvé à l'extérieur de son véhicule et qu'il était affreusement mutilé. Le coroner a fait transporter la dépouille mortelle à la morgue Gilbert et Turgeon, de Lévis, où il tiendra son enquête dès que la PP aura établi toutes les circonstances de la tragédie.

M. CAMILLE FORGUES OBTIENT UNE AUGMENTATION DE SALAIRE...

M. Camille Forgues qui bénéficie d'un congé de son poste d'estimateur pour le compte de la cité de Lévis et qui a bénéficié d'un traitement proportionnel aux services qu'il a rendus, à temps partiel, à la cité, depuis qu'il s'est rendu occuper un autre poste avec, cette fois, le gouvernement provincial, serait de retour à Lévis, à compter du premier mars prochain.

M. Forgues, que l'échevin Lemieux a accusé d'avoir eu recours au "chantage" pour obtenir une augmentation de salaire, s'est vu accorder une augmentation de $10 par semaine, plus $5 par semaine pour dépenses d'automobile.

Le salaire de l'estimateur passe de $115 à $125 par semaine et ses allocations de dépenses passent de $12 par semaine à $17 par semaine.

Cinq permis accordés en janvier

Le rapport de la construction, à Lévis, pour le mois de janvier, montre que 5 permis ont été accordés, représentant une valeur déclarée de $45,290.

Un permis a été accordé pour la construction d'un restaurant, au coût de $30,000 et un autre pour la construction d'une maison résidentielle au coût de $13,400.

Les trois autres permis accordés l'ont été pour des travaux de transformation ou de réparation.

LA CITE DE STE-FOY APPROUVE UNE REQUETE RELATIVE A DES LOTS VACANTS

Le conseil de la cité de Ste-Foy a approuvé la requête des contribuables du parc St-Louis touchant le genre de construction à ériger sur les lots demeurés vacants en bordure de la rue Marest.

Par un vote majoritaire de quatre contre trois, le contracteur concerné se voit contraint de respecter le caractère résidentiel unifamilial que régit ce secteur. Ce dernier avait manifesté le désir de réaliser sur les cinq lots demeurés vacants un projet de cinq constructions d'au plus quatre logements chacune.

MM. les échevins J.-C. Rioux, A. Legendre et P. Rochette se sont prononcés en faveur d'une telle réalisation, alléguant que la présence d'un motel du côté Ouest de la rue Marest peut expliquer le fait que le propriétaire, jouissant en premier lieu d'un droit acquis n'ait pas trouvé de preneurs pour les lots en question.

Par ailleurs, MM. les échevins, J.-Jacques Côté, A. Cassista et R. Beaudin se sont prononcés contre tout changement de caractère dans ce secteur développé à 98% unifamilial. Selon ces derniers, la valeur acquise par un propriétaire serait puisée à même une dépréciation des propriétés voisines.

En l'absence de S. H. le maire Noël Carter, le vote prépondérant de M. l'échevin J.-Jacques Côté, maire suppléant, a tranché définitivement la question.

Cette décision du conseil met fin à une longue étude qui a nécessité l'intervention d'aviseurs légaux ainsi que l'avis d'un urbaniste-conseil.

Au début de la séance, M. Roland Beaudin, nouvel échevin du quartier Ste-Foy a été assermenté par le greffier de la cité, Me Noël Perron. Le nouveau conseiller s'est dit heureux de venir collaborer avec une équipe qui fait présentement sa marque. Sur une proposition de M. l'échevin André Legendre, le nouvel élu a été promu au comité de finance en remplacement de ce dernier.

Le comité des passages à niveaux pourrait bien être reconstitué . . .

Il se pourrait que l'on reconstitue au sein de l'administration municipale le comité des passages à niveau.

Cette suggestion fut apportée par S.H. le maire Wilfrid Hamel, hier, lors d'une discussion sur le problème des passages à niveau à Québec. "Ça fait neuf ans que je suis à l'hôtel de ville, ajouta M. Emilien Boissinot, et rien ne s'est fait de positif pour régler cette question; on ne fait qu'en parler."

Le maire Hamel ayant précisé que le temps n'est pas propice d'aller présenter des demandes au gouvernement fédéral et qu'il serait préférable d'attendre au printemps, il ajouta que les démarches pour la disparition des passages à niveau dans notre ville doivent se faire avec les autorités des compagnies ferroviaires. Et ici S. H. le maire signala que durant la dernière rencontre sur le sujet entre les représentants de la cité et ceux des compagnies de chemin de fer, ces derniers ont quitté les lieux, lorsqu'il fut question des passages à niveau, disant que cela n'était pas de leur juridiction, et qu'ils n'avaient eu aucun mandat pour en discuter.

M. Boissinot affirma que cette fois-ci les autorités municipales devaient aller frapper à la bonne porte et M. Matte rappela que la formation du comité des passages à niveau n'avait pas pour but de voir à la disparition de ces inconvénients dans les rues de St-Roch, mais plutôt d'envisager le déménagement éventuel de la gare du Palais. "Au lieu de cela, qui est une dépense d'environ $9 millions, dit-il, il serait moins dispendieux de faire entrer les trains par Limoilou et de déménager la cour de triage et le service de marchandises dans le secteur St-Malo. On pourrait utiliser le terrain qui longe la rue St-Paul pour les compagnies d'autobus.

Mise en garde du Times de New York

NEW YORK (PC) — Le New York Times a lancé hier une mise en garde au sujet de la crise politique canadienne, qui a été "déclenchée par la regrettable et maladroite note du secrétariat d'Etat" et qui, au dire du quotidien new yorkais, pourrait ébranler la solidarité occidentale.

Dans un éditorial publié dans les éditions destinées à l'étranger et à l'Ouest des Etats-Unis — les éditions new yorkaises n'ont pas paru depuis le 8 décembre à cause de la grève des typographes — le New York Times déclare que la crise canadienne pourrait même mettre en danger la défense de l'Amérique du Nord.

L'éditorialiste fait remarquer que la chute du gouvernement conservateur est survenue une semaine seulement après la publication de la note américaine et réprouve les déclarations du premier ministre Diefenbaker sur la question des ogives nucléaires. "Aussi inopportunes que la note du secrétariat d'Etat, elles sont devenues l'élément catalyseur d'une crise qui se préparait depuis que M. Diefenbaker a perdu la majorité aux Communes en juin dernier."

Le Times a déclaré que M. Diefenbaker se propose de miser sur les sentiments antiaméricains au cours de sa campagne électorale.

"Il ne reste qu'un espoir: le bon sens du peuple canadien empêchera la détérioration des relations entre nos deux pays."

Deux voleurs pris en flagrant délit, deux vols importants

Deux jeunes gens ont été pris en flagrant délit de vols, tôt hier. Ils venaient de s'introduire dans la succursal du nettoyeur P. Ferland, 719, 3e avenue, et ils avaient déjà mis la main sur des vêtements.

Par contre, deux vols assez importants ont été rapportés, hier matin, à la police municipale. Le coffre-fort de la firme Adanac Provisions Inc. et de la Poissonnerie Saguenay, 117 rue Dalhousie, a été éventré et soulagé de la somme de $2,000. Les voleurs ont dû briser un mur de brique et ils ont fouillé partout dans le bureau, éparpillant papiers et documents et renversant des filières.

A la station de service Emond, dans la rue St-Vallier, les cambrioleurs ont brisé une fenêtre et ils ont volé de la marchandise estimée à $1,000. La boucherie Weisberg, 862 rue St-Joseph-Est, a également reçu leur visite. Une somme de $25 en monnaie aurait été volée.

Le bonhomme Carnaval souhaite "bon voyage"

Le bonhomme Carnaval est allé lui-même souhaiter "bon voyage" à un groupe d'élèves des écoles secondaires St-Jean de Brébeuf et Marie-de-l'Incarnation. Une trentaine d'étudiants et d'étudiantes, sous la direction de M. Pierre Bigaouette, seront pour le prochain week-end les invités de leurs confrères et consoeurs torontois de "Toronto King collegiale high school". Ils ont pris le train, hier soir à 6 hres. Dans la ville-reine, ils logeront dans des familles et participeront à diverses activités. A leur tour, ils recevront leurs amis canadiens-anglais au cours du dernier week-end du Carnaval, soit les 22, 23 et 24 février, ce qui représentera les plus belles heures des fêtes hivernales.

Bienville

Ligue de petites quilles

RECORDS

Le plus haut simple : Yves Bourassa 252.

Le plus haut triple : René Lemieux 618.

Le plus haut simple d'équipe : E. E. Lemieux, 812.

Le plus haut triple d'équipe : Gérard Demers, 2197.

Avec la Traverse de Lévis

La Chambre de Commerce suggère que le contrat ne soit pas renouvelé

La Chambre de commerce de Lévis a fait parvenir une lettre au conseil de ville de Lévis, relativement à l'entente existant entre la cité de Lévis et la ville de Québec, d'une part, et la Traverse de Lévis, d'autre part, entente qui expirera en 1965 et qui fut conclue en 1929.

Dans sa lettre, la Chambre rappelle aux édiles municipaux qu'une disposition de la charte municipale de Lévis prévoit qu'un délai d'au moins deux ans doit être consenti à la Traverse de Lévis, à partir du moment où les deux villes décideraient de renouveler le contrat ou, le cas échéant, d'y mettre fin, et la date d'entrée en vigueur d'une nouvelle entente.

Entre temps, rappelle la Chambre, le comité conjoint formé de trois représentants de la cité de Lévis, et de trois représentants de la ville de Québec, doit étudier les nouvelles dispositions à prendre.

Par ailleurs, la Chambre conseille aux autorités municipales de ne pas renouveler le contrat avec la Traverse de Lévis, en 1965, mais plutôt de joindre leurs efforts à ceux des organismes intéressés, dans chacune des deux villes, pour que des pressions soient faites auprès des autorités provinciales pour qu'un moyen de communication plus efficace soit organisé entre Québec et Lévis.

On se rendit compte, au conseil que seul l'échevin Lacroix avait été nommé pour représenter Lévis. On décida donc de nommer deux autres membres du conseil, les échevins Lemieux et Gagnon qui, avec M. Lacroix représenteront les autorités Lévisiennes sur le comité conjoint en question.

Le greffier, pour sa part, communiquera avec Québec pour convenir avec les membres du conseil nommés sur le comité visé, du jour et de l'endroit d'une rencontre qui aurait lieu incessamment.

Toute cette affaire a donné lieu à une discussion assez animée et l'échevin Gagnon insista pour que le greffier produise l'extrait de la charte se rapportant à la question.

Le greffier en donna lecture et l'on fut rassuré quant aux dispositions à prendre relativement aux pouvoirs du comité conjoint.

Quant à la suggestion de la Chambre, relativement au non renouvellement du contrat avec la Traverse de Lévis, les membres du conseil se sont dits d'avis qu'il faudra d'abord connaître l'opinion des autorités de la ville de Québec, et plus précisément, de celle du comité conjoint, une fois que celui-ci aura étudié tous les aspects de la situation présente et ceux hypothétiques de la situation... à venir.

S'il y eut gagnants? Peut-être!

C'était la soirée des Chambres de commerce, hier soir, aux Places Guillaume-Couture et de l'Eden, dans le cadre des manifestations du 9ième carnaval de Québec.

A Place Guillaume-Couture, le "clou" de la soirée a été la rencontre des "ainés" contre les "cadets" dans une joute de ballon-balai que, dit-on, les "jeunes" aurait remportée . . .

A Place de l'Eden, ce sont les dames qui durent manier le balai et, là encore, l'on a prétendu que les "jeunes" avaient vaincu les . . . autres jeunes" !

Puis il y eut la partie dite récréative de la soirée, dans un hôtel de Lévis, où tous les hommes d'affaires (jeunes et toujours jeunes), accompagnés de leurs épouses (du même âge), ont festoyé come il se doit en période de carnaval.

Ce qui fait du "Soleil" un journal populaire, c'est son information variée et son abondante illustration.





nos meilleurs vins maintenant au Québec

Vous pouvez dès maintenant déguster chez vous ces vins canadiens qui sont accueillis par tous les canadiens. Essayez nos fameux vins de table Rouge, Blanc et Rosé Jordan Valley. Vous serez surpris de pouvoir acheter telle qualité à si peu de frais!

Les vins de table Rouge et Blanc Jordan Valley sont en vente exclusivement aux magasins suivants de la R.A.Q.

1149, avenue Cartier
48, côte du Palais

vins de table JORDAN VALLEY

Le Rosé Jordan Valley, *Nature* et *Pétillant*, se vend dans *tous* les magasins de la R.A.Q.

Jordan Wines (Québec) Ltd., Montréal, P.Q.



SUR LA GLACE DE LA RIVIERE STE-ANNE, à Ste-Anne-de-la-Pérade : un autobus rempli d'écoliers. Et les commissaires d'écoles croient que la compagnie d'assurance couvre les risques d'accident dans une telle situation. Ils oublient de penser que 50 ou 70 enfants noyés d'un coup, si la glace enfonçait, seraient une perte bien cruelle pour autant de foyers. Le pont, à gauche, est interdit à la circulation lourde et l'on passe là où se trouvaient les cabanes de pêcheurs de petits poissons des chenaux. Matin et soir, l'autobus va et vient à l'abri des deux clochers de l'église de Ste-Anne. Sous la glace, c'est la rivière qui coule... Et souhaitons qu'elle ne roulera jamais dans ses eaux des corps d'écoliers innocents et inconscients du danger qu'on leur fait courir.

Les commissions scolaires régionales

Des critères très objectifs déterminent leur territoire

RIVIERE-DU-LOUP — "La qualité de l'enseignement et l'accessibilité aux institutions régionales seront les critères dont se servira le ministère de la Jeunesse et le Département de l'Instruction publique pour délimiter le territoire des Commissions scolaires régionales du Bas-St-Laurent", a déclaré dernièrement M. Arthur Tremblay, conseiller en planification au ministère de la Jeunesse de la province de Québec.

On sait que la formation des commissions scolaires régionales a soulevé une forte opposition dans certains secteurs de la région. Rimouski, par exemple, fut la première ville à protester de l'ampleur du territoire que l'on voulait lui confier. On parlait à ce moment d'un territoire qui grouperait 45 commissions scolaires, soit de l'Isle-Verte à Les Boules et à Rimouski on prétendait que ce territoire était imposé par le DIP.

Trois-Pistoles n'a pas tardé à protester également. Se sentant frustrée, Trois-Pistoles songe à boycotter les commissions scolaires régionales à moins que cette ville ne devienne le centre administratif et éducationnel d'une commission scolaire groupant les municipalités rurales environnantes, pour une population d'environ 35,000 âmes.

On sait que Rivière-du-Loup revendique également le siège d'une commission scolaire régionale qui engloberait Trois-Pistoles. A cet endroit on plaide que la cité se prépare à jouer un rôle important dans le domaine de l'éducation et qu'elle a des institutions capables d'un rayonnement considérable dans la région du Bas-St-Laurent.

M. Arthur Tremblay a déclaré au cours d'une conversation téléphonique avec un journaliste de Rivière-du-Loup que les limites des territoires dans lesquels il serait rentable d'organiser des services d'enseignement secondaire de qualité sur une base régionale ne sont pas encore fixées irrémédiablement.

M. Tremblay a déclaré que la carte scolaire de la province n'avait pas encore été tracée d'une façon définitive mais était à l'étude. Il ajoutait de plus que le ministère n'ayait pas l'intention de forcer la main à qui que ce soit mais voulait plutôt faire une étude objective du problème avec tous les intéressés.

M. Tremblay a insisté à plusieurs reprises sur le terme "études objectives" comme pour laisser entendre qu'au cours de ces études ne devront pas entrer en ligne de compte les rivalités entre des centres rapprochés, des considérations sentimentales ou des rivalités de clochers mais seulement le désir de créer des unités administratives en mesure d'aménager des services scolaires d'une qualité suffisante et proportionnée aux besoins de la jeunesse. "Si tous les intéressés, a-t-il dit, abordent ce problème avec des yeux objectifs et des dénominateurs communs, nous arriverons à des conclusions identiques".

Selon le conseiller en planification, il s'agit de trouver la formule la mieux adaptée, laquelle ne peut être trouvée sans un dialogue entre les résidents d'une même zone scolaire régionale et le ministère. Il a ajouté que les études faites par le ministère démontrent qu'un territoire d'une concentration de population de 50,000 âmes semble le plus approprié pour la création d'une commission scolaire régionale.

Cependant, la formation ou la délimitation de ces territoires peut donner lieu à des variantes suivant la concentration de la population et autres incidences régionales qui nécessiteront des études et des solutions particulières et appropriées.

Selon M. Tremblay, les territoires diocésains sont beaucoup trop vastes pour servir de base à l'étude de la carte scolaire provinciale qui servira à déterminer géographiquement les commissions scolaires régionales et le bien des écoliers à son avis doit passer avant les contingences diocésaines.



IL FAUDRA UN PONT NEUF : Le pont de Ste-Anne-de-la-Pérade ne sera pas ouvert à la circulation lourde avant l'été et il est même possible que les lourds véhicules ne passeront plus jamais sur ce même pont. Construit pour porter une charge maximum de 15 tonnes, il devait porter des mastodontes de 35 et 40 tonnes. C'en était trop et ce qui devait arriver est arrivé . La structure d'acier a fendillé. Aujourd'hui, la Dominion Bridge et le ministère des Travaux publics étançonnent dans l'espoir de permettre à des véhicules de plus de 3 tonnes d'y passer. Mais la limite de 15 tonnes ne sera probablement jamais atteinte. En attendant, les camions font le tour par St-Casimir. Le pont de la Ste-Anne, à St-Casimir tient bon, mais est-on certain que le petit pont de la rivière Charest, sur la rive nord de la Ste-Anne, pourra tenir bien longtemps. La solution inexorable s'imposera, la construction d'un nouveau pont et pourquoi pas alors penser en fonction de l'auto-route Québec-Montréal ?

Mandat d'amener contre un membre du clergé

Le juge Paul Roy, de la Cour des sessions de la paix, a ordonné, hier, à la demande de Me Alexandre Lesage, procureur occupant en défense, l'émission d'un mandat d'amener contre M. l'abbé Arthur Papillon, curé de la paroisse de St-Ubald, comté de Portneuf.

La requête pour le moins inusitée visant un membre du clergé a été faite au cours de la séance d'hier après-midi dans une cause impliquant une ménagère de St-Rémi-de-Lac-aux-Sables accusée d'avoir volé une somme d'argent d'environ $6,000 à son père, M. Joseph Gariépy, âgé de 83 ans.

Le procureur a expliqué au président du Tribunal qu'il avait absolument besoin du témoignage de M. le curé Papillon, qui était autrefois curé à St-Rémi-de-Lac-aux-Sables, pour défendre sa cliente.

Me Lesage a déclaré qu'on avait servi une sommation au témoin mais que celui-ci avait négligé de se présenter devant la Cour.

"Je l'ai personnellement rejoint par téléphone ce midi et il m'a répondu qu'il ne viendrait pas témoigner dans cette affaire de famille à moins que la police aille le chercher.

"Je demande l'émission d'un mandat d'amener et qu'on donne instruction à la police d'aller chercher le témoin de façon qu'il soit présent dès demain matin".

Le juge acquiesça à la demande, parapha les documents nécessaires et ajourna l'audition de la cause à 10 h. 30 ce matin.

Vol de $615

Bandit caché dans l'auto d'un agent d'assurances

Chicoutimi — "Fais ce que je te dis et t'auras pas de mal".

C'est par ces mots qu'un bandit armé a recueilli, hier soir, M. Ghislain Savard, agent d'assurances de Chicoutimi, qui venait de prendre place au volant de son automobile. M. Savard a obtempéré à l'ordre reçu et 15 minutes plus tard, il était dépouillé d'un montant de $613.

Vers les 8 hres 15, M. Savard quittait les bureaux de la Métropolitan Life pour regagner son automobile, garée sur l'avenue Ste-Anne. A peine avait-il pris place sur le siège avant du véhicule qu'il entendit une voix, derrière lui: "Fais ce que je te dis . . ." M. Savard se retourna pour apercevoir, assis sur la banquette arrière, un solide gaillard, l'attendant revolver au poing, le visage recouvert d'un masque.

Sur l'ordre reçu, M. Savard se dirigea vers Chicoutimi-Nord, avant de s'engager dans la rue Ste-Emile (autrefois le rang 3). A un moment donné, alors qu'il n'y avait pas de maison dans les environs, le bandit lui ordonna d'arrêter. Un instant plus tard, les deux hommes se retrouvaient à l'extérieur du véhicule. Toujours sous la menace de son arme, le voleur invita M. Savard à lever les mains en l'air, avant de lui soutirer son argent et les clés de l'automobile. Puis il s'enfuit, empruntant le véhicule d'un complice, l'attendant non loin de là.

A 9 hres moins 25, la police de Chicoutimi-Nord et la Sûreté municipale de Chicoutimi étaient alertés, de même que la Sûreté provinciale. Les policiers ont entrepris aussitôt une enquête, pour retrouver les auteurs de cet attentat à main armée.

M. Savard a fourni aux autorités policières certaines indications de première valeur. La police a demandé à la presse de n'en point dire davantage pour ne pas nuire à la bonne marche de l'enquête.

Témoin déclaré hostile par le juge Simard à Alma

Alma — Une foule qui remplissais à craquer la salle d'audience du Palais de Justice d'Alma, hier, a assisté à des séquences dramatiques alors qu'un des principaux témoins, une jeune femme de Jonquière, eut été déclarée hostile à la Cour par le président du tribunal. Ce procès concerne le vol à main armée qui se déroulait il y a quelque temps à St-Jérôme. Ce vol s'élevait à $12,586.

L'enquête préliminaire de Gilles Deshaies, ex-agent de la Sûreté provinciale de Chicoutimi et d'André Gaudet, Jean-Guy et Douglas Thibault de Jonquière entre dans sa troisième journée d'audience. Le tribunal est présidé par le juge Jean-Charles Simard. Le témoin questionné hier était Mme Raymond Thériault. Me Jean Bienvenu, de Québec, était l'un des avocats de la Couronne et le témoin, ayant demandé la protection du tribunal, a vu sa demande acceptée mais "si vous ne dites pas la vérité, cela ne comptera pas du tout..." a spécifié le juge.

Le témoin a expliqué les circonstances qui ont amené son arrestation alors qu'elle se trouvait en compagnie de son mari et de trois des quatre accusés à la barrière de Stoneham dans le parc des Laurentides. Aux questions de Me Bienvenu, elle a répondu de façon évasive, alléguant souvent du "je ne me souvients pas", je ne me rappelle pas" et déclarant avoir ignoré, lors de voyage, l'identité d'un des voyageurs et le but de leur équipée. "Je ne connaissais pas Deshaies mais j'avais déjà vu Gaudet et Thibault "a-t-elle dit à la question du juge.

Elle a répondu négativement aux questions concernant les agissements des trois comparses qui ne lui ont rien dit, rien remis, rien confié. Toutes ces réponses lui ont valu une semonce du juge qui l'a finalement declarée "hostile à la Cour". Une allusion fut ensuite faite au sujet de ses déclarations antérieures, c'est-à-dire usr ce qu'elle avait dit à Québec lors d'un premier interrogatoire. La encore, Mme Thériault a dit : "Je ne m'en souviens pas".

Le juge Simard a finalement demandé au témoin de prendre la nuit pour réfléchir car ses réponses étaient nettement insuffisantes, contradictoires et vagues. Il ajourna ensuite la séance qui a repris ce matin alors que le même témoin, Mme Thériault devrait revenir à la barre.

La fonderie de Mont-Joli renaîtrait de ses cendres

MONT-JOLI — Les citoyens de Mont-Joli ont maintenant bon espoir de voir que la Quebec Iron Foundries reconstruise son industrie qui a été détruite par les flammes, cette semaine. On saura dans quelques jours si l'entreprise sera reconstruite à Mont-Joli. Selon, l'opinion personnelle de M. Rosaire Tremblay, surintendant à la fonderie, l'établissement sera reconstruit et prochainement.

Les directeurs de la compagnie doivent se réunir, la semaine prochaine pour prendre une décision. Cette question a été longuement discutée à la table du conseil, cette semaine, soit deux jours après l'incendie de la fonderie. Le conseil municipal a offert son entière collaboration à l'entreprise en pensant surtout aux 50 pères de familles sans emploi à la suite de ce désastre.

Plusieurs suggestions ont été faites pour aider l'entreprise. L'échevin St-Onge y est allé d'une première en proposant que la ville exempte l'industrie de taxe durant dix ans. Mais on a révélé que la loi des cités et villes n'autorisait pas ce geste. Le maire a ajouté que la ville avait tout intérêt à aider cette industrie. Il a même suggéré d'écrire au ministère des Affaires municipales pour obtenir des renseignements sur la façon de procéder dans cette affaire.

Les échevins de Mont-Joli ont manifesté beaucoup de bonne volonté en face de ce problème. Il ressort que les autorités municipales agiront doucement envers les autorités de la compagnie. Par ailleurs, un porte-parole de la Quebec Iron a déclaré que l'action de la ville dans ce domaine sera certainement appréciée par les administrateurs. Mais le facteur déterminant les possibilités de reconstruction touche le marché et les fournisseurs.

L'échevin St-Onge est revenu avec une autre proposition suggérant que les Distributeurs Unis donnent un certain montant à l'entreprise, "au lieu de dépenser cet argent inutilement ailleurs . . ." Mais l'aide que pourra apporter la ville consisterait à imposer une taxe d'une valeur nominale de $1. par année.

Toutefois, le surintendant de la fonderie suggéra au conseil municipal de "laisser tomber la chose". Les facteurs déterminant la reconstruction, comme il l'avait dit, ne sont pas au conseil municipal, mais sur le marché. Mais l'attitude de la ville pourra certainement être considérée par les directeurs de la compagnie qui se réunissent la semaine prochaine.

Il semble que la reconstruction se fera à Mont-Joli et prochainement. Du moins on l'espère pour les 50 pères de familles concernés et pour l'économie de la ville.



M. Maurice GAUDREAU, commandant de la ville et du district de Québec de la Légion Royale Canadienne a été élu président de la Légion Royale Canadienne, succursale 239, cité de Québec, pour l'année 1963.

LA BANLIEUE

A Ste-Foy

Le conseil a délégué MM. les échevins André Cassista, André Legendre et Paul Rochette ainsi que M. Adrien Dussault aux Journées internationales du film sur l'urbanisme qui se tiennent à Trois-Rivières aujourd'hui et demain.

A Beauport

En marge du grand Carnaval d'hiver de Québec, le conseil de la cité de Beauport a tenu à recevoir les duchesses et le Bonhomme. La réception a eu lieu lundi à l'hôtel de ville. En guise d'appréciation, les édiles de Beauport ont remis à chacune des ravissantes duchesse un cadeau souvenir. Les membres du comité d'urbanisme étaient présents à cette réception durant laquelle S. H. le maire Gaston Tremblay a invité les duchesses et le bonhomme à signer le livre d'or de la cité.

La Petite-Rivière

Le rôle d'évaluation pour l'année 1963 vient d'être déposé devant le conseil de ville de Petite-Rivière. L'évaluation globale s'élève à $16,682,900. La valeur imposable en est de $15,-141,000 alors que celle non imposable représente $1,541,900. Cette évaluation contribuera aux trésors de cette ville qui compte maintenant plus de 5,500 âmes.

A Villeneuve

Le conseil de ville de Villeneuve, en accord avec celui de Beauport, a résolu de demander au gouvernement provincial d'élargir et d'éclairer en conséquence le boulevard Ste-Anne. Tel qu'il est lorsqu'il passe dans la municipalité de Villeneuve le boulevard ne répond plus aux besoins selon l'avis du conseil de cette municipalité. Les membres du conseil ont résolu de souligner l'urgence de cet élargissement.

En face de l'essor grandissant que prend la ville de Villeneuve et devant le travail de plus en plus substantiel du maire et des échevins, le conseil veut étudier la possibilité d'une rémunération. Les édiles de Villeneuve ont pris la décision de porter ce sujet à l'ordre du jour de la prochaine assemblée. C'est à la lumière du rapport financier de janvier que le conseil a adopté cette résolution.

A Giffard

M. l'échevin Eloi St-Germain a été nommé maire suppléant de la municipalité de Giffard pour les prochains trois mois. Il succède à M. Timothé Martel.

Carnaval

Par BEN PAYEUR

M. Lucien Allen, président du comité des mascarades, informe les jeunes que les semi-finales auront lieu samedi aux patinoires suivantes:

Duché de Cartier

Bardy (1 h. 30)
Ferland (2 h. 30)
St-Albert (3 h. 30)

Duché de Champlain

Esplanade (1 h. 30)
St-Mathieu (2 h. 30)
Sts-Martyrs (3 h. 30)

Duché de Frontenac

Dollard (1 h. 30)
St-François-Xavier (2 h. 45)

Duché de Lévis

Charny (1 h. 30)
Christ-Roi (3 h. 00)

Duché de Laval

Marguerite-Bourgeoys (1 h.30)
St-Charles Garnier (2 h. 15)
St-Louis de France (3 h. 00)
Notre-Dame de Foy (3 h. 30)

Duché de Montcalm

Orsainville (1 h. 15)
Charlesbourg (1 h. 45)
Loretteville (2 h. 30)
Ancienne-Lorette (3 h. 30)

Duché de Montmorency

Beaupré (1 h. 30)
Courville (2 h. 30)
Beauport (3 h. 30)

Environ 20 pour cent du nombre de participants sera choisi sur chacune de ces patinoires pour participer à la grande finale, ce qui rendra éligible un minimum de 400 jeunes.

Activités carnavalesques :

8 h. 30 Divertissements populaires et ouverture du festival de la Basse-Ville (Marché Champlain).

9 h. 45 Ouverture du festival de St-Roch (Place Jacques-Cartier).

8 h. 30 "Barn Dance" (Lauzon). Danses populaires des étudiants (Lévis).

Exercices de sauvetage en cas d'incendie

M. Emile Robitaille a présenté une autre interpellation au cours de la séance du conseil de ville, hier.

Les questions de l'échevin de St-Jean-Baptiste porte sur le Service municipal de la Prévention des incendies.

M. Robitaille s'informe si ce département fait exécuter des exercices de sauvetage en cas de feu, dans les écoles, les couvents et les communautés et si une inspection annuelle est faite, dans ces mêmes édifices publics. Il désire savoir aussi si des recommandations ont été faites et, dans l'affirmative, si celles-ci ont été suivies.

De plus, il demanda que le Service de la Prévention inspecte si les sorties d'urgence des écoles, couvents et communautés sont toujours libres de glace et de neige, durant les mois d'hiver.

Le conseiller Beaulieu et son frère devant le tribunal

RIVIERE-DU-LOUP. — Un nouvel épisode du roman municipal de St-Germain se déroulera le 18, devant le juge des Sessions de la Paix, alors que l'(ex) conseiller Armand Beaulieu et son frère Léon, ce dernier de St-Pascal, auront à répondre à des accusations de voies de fait simple et d'avoir causé des lesions corporelles sur la personne du conseiller Adélard Lapointe.

A la demande du procureur de ce dernier, un mandat d'arrestation a été émis contre les deux frères Beaulieu qui ont été appréhendés au cours de la journée d'hier et ont été amenés au Palais de Justice de Rivière-du-Loup où ils purent recouvrer leur liberté en versant un cautionnement de $50 en argent ou de $100 sur immeubles.

Cette plainte qui a été déposée en Cour et ce mandat sont en quelque sorte le dénouement de la dernière assemblée du conseil municipal du village de St-Germain, assemblée qui s'était terminée par une séance de boxe; tout cela a debuté lorsqu'il fut question d'un contrat de voirie pour l'entretien d'un petit bout de la route qui relie la route 2 à la route 2A et la querelle, loin de vouloir s'apaiser, semble s'envenimer et prendre de l'ampleur de jour en jour à St-Germain.

ANNONCE

Comment Toronto résout les problèmes de la circulation

Un nouveau système de contrôle de la circulation par des cerveaux électroniques, mis à l'épreuve à Toronto, a déjà donné des résultats sensationnels ! Lisez dans SÉLECTION du Reader's Digest de février comment la télévision, le radar, les détecteurs à ultra-sons peuvent venir à bout des embouteillages, diminuer le nombre des accidents et réduire les frais de fonctionnement de votre voiture. Achetez Sélection aujourd'hui !



UNE ALLEE DE CURLING située à l'extérieur a été officiellement ouverte hier soir, sur la rue St-Vallier. Plusieurs manifestations carnavalesques seront organisées sur cette rue d'ici le 26 février. Ci-dessus, le président du Carnaval '63, M. Pierre Tremblay lance la première pierre; apparaissent également sur la photo, MM. Roland Labrecque, président du duché de Frontenac, Paul Baillargeon, vice-président du comité de la rue St-Vallier, et Maurice Beaudet, directeur du Carnaval.

Des affiches touristiques remarquables

Deux affiches touristiques dont la qualité est remarquable viennent d'être reçues par l'Office du Tourisme de la Province de Québec. L'une d'elles représente une scène de pêche à la truite dans le parc des Laurentides, au nord de Québec, le long de la rivière Jacques-Cartier. L'autre synthétise les caractéristiques du nouveau Montréal.

La photo montre le coeur touristique de la métropole. M. Lionel Bertrand a déclaré : "Cette affiche, à cause de son impeccable toilette graphique et de la sensation de dynamisme qui s'en dégage, connaitra sans doute une large diffusion, a déclaré l'hon. Lionel Bertrand. Elle se compare aux belles réalisations européennes du même genre et elle sera sans doute accueillie avec enthousiasme au moment où se posent les premiers jalons de l'Exposition mondiale de 1967".

A LA TELEVISION

CFCM-TV, canal 4 - Québec
CKMI-TV, canal 5 - Québec
CHLT-TV, canal 7 - Sherbrooke

CFCM-TV Canal 4 - VENDREDI

10.00 Mire
11.00 Mire et musique
11.30 La Jardinière
12.00 Horaire commenté
12.10 Nouvelles, sports, météo
12.25 De tout, de tous
1.00 Mire et musique
1.30 Siège réservé
"La hache sanglante"
3.00 Votre cuisine, Madame
3.15 Votre enfant, Madame
3.30 Ciné-Roman
3.45 Fémini-thé
4.00 Bobino
4.30 La boîte à surprises
5.00 Enquête Jobidon
5.30 Capitaine Tombalo
5.45 Emission politique
6.00 Vie de l'Eglise
6.05 Les nouvelles
6.20 Nouvelles sportives
6.30 La boîte aux chansons
6.45 Croyez-le ou non
7.00 Panorama
7.15 Court métrage
7.30 Police des Plaines
8.00 La Balsamine
8.30 Cinéma international
"Sarabande des pantins"
10.00 Téléjournal
10.15 Bulletin sportif
10.25 La météo
10.30 Premier plan
11.00 Nouvelles du Carnaval
11.15 Causerie
11.30 La boîte aux images
"Bouclier du crime"
1.00 FIN DES EMISSIONS

CFCM-TV Canal 4 - SAMEDI

8.15 Mire et musique
8.45 Télé-collège
"Chimie"
9.30 Cours télévisés
"Economie politique"
10.15 Cours télévisés
"Histoire du roman"
11.00 Ah-Stram-Gram
11.30 Coucou
12.00 Horaire commenté
12.10 De tout, de tous
12.32 Nouvelles, sports, météo
1.00 Mire et musique
2.00 Images en tête
"Ordre d'exécution"
4.00 Quilles Inter-Cités
5.00 Concert
6.00 Nouvelles et météo
6.15 Emission politique
6.30 Emission politique
6.45 Emission politique
6.55 Nouvelles sportives
7.00 Première audition
7.30 Ciné-festival
8.00 Dernier recours
8.30 Micneline
8.45 La soirée du hockey
"Montréal à Toronto"
10.15 Les couche-tard
10.45 Téléjournal
11.00 En roulant ma boule
11.30 Bulletin sportif
11.35 Cinéma du samedi soir
"La scandaleuse de Berlin" avec Marlène Dietrich
1.00 FIN DES EMISSIONS

CKMI-TV Canal 5 - VENDREDI

1.30 Test Pattern (with music)
1.55 Opening
2.00 Chez Hélène
2.15 Nursery School
2.30 Sing Ring Around
2.45 Friendly giant
3.00 Loretta Young Show
3.30 Take Thirty
4.00 Scarlet hill
4.30 Col. Bleep
5.00 Razzel Dazzle
5.30 Friday Island
6.00 The three Stooges
6.30 News and sports
6.45 Sports clinic
7.01 7 0 1
7.30 Colt 45
8.00 Country Hoedown
8.30 True
9.00 Tommy Ambrose
9.30 Winter Conference
10.30 The Beachcomber
11.00 CBC-TV news
11.14 Viewpoint
11.20 Penthouse 5 :
"The Gamma People" with Eva Bartock"
12.38 SIGN OFF

CKMI-TV Canal 5 - SAMEDI

1.30 Test Pattern (with music)
1.58 Opening
2.00 World of sport - Curling Saskatchewan vs B.C.
3.00 World of sport — Sports hobbies
4.00 Bowling
5.00 Kingfisher cove
5.30 Bugs Bunny
6.01 Teen Club
7.00 The Beverly Hillbillies
7.30 News and sports
7.45 Curtain
"Captain January" with Shirley Temple
9.00 NHL Hockey
10.15 Juliette
10.45 Sports unlimited
11.00 CBC-TV news
11.09 Penthouse 5 :
"Chicago Syndicate" with Abbe Lane and Xavier Cugat
12.38 SIGN OFF

CHLT-TV Canal 7 - VENDREDI

9.00 Départ express
10.00 Le coq au 7
11.00 L'heure de Pierrot
12.00 Variété Paul Lemire
12.30 Première édition
12.45 Midi sport
1.00 Pot pourri féminin
2.00 Sans atout
2.30 TV roman
3.00 Votre cuisine, Madame
3.15 Votre enfant, Madame
3.30 L'éternel féminin
4.00 Bobino
4.30 La boîte à surprises
5.00 Enquête Jobidon
5.30 Au secours
6.00 Melody Ranch
6.30 Télé-Bulletin
6.45 La météo
6.50 Edition sportive
7.00 Une après l'autre
7.30 Histoire vécue
8.00 La Balsamine
8.30 Cinéma international
10.00 Téléjournal
10.15 Emission politique
10.30 Premier plan
11.00 Dernière édition
11.15 Théâtre au coin du feu
"Le bébé de mon mari"
1.00 Sign Off — Fermeture

HORAIRE SUJET A CHANGEMENTS

"PERSPECTIVES" MONDIALES

Danger d'armements offensifs sur l'île de Cuba

Le Sénateur américain John Stennis, président du comité s'occupant de la situation militaire de Cuba, a déclaré aujourd'hui que la livraisont d'armes défensives soviétiques à Cuba pourrait favoriser l'installation d'armement offensif.

Il a affirmé que, même si les armes offensives ont été retirées de Cuba, les forces soviétiques qui y sont restées rendent l'île impénétrable et alors on peut y infiltrer des engins offensifs.

La United Bonding cautionnera pour Hoffa et ses sbires

Le syndicat des camionneurs a annoncé aujourd'hui que la United Bonding Co. d'Indianapolis a accepté à la dernière minute de cautionner le président du syndicat James R. Hoffa et ses administrateurs internationaux.

Le syndicat se trouvait devant l'obligation de faire cautionner ses dirigeants afin de se plier aux réglements édictés par la loi Landrum Griffin. Il fallait un cautionnement montant jusqu'à $500,000 pour Hoffa et certains autres dirigeants.

Un transport de souffre perdu en mer

Des recherches de grande envergure ont commencé aujourd'hui pour retrouver un navire transportant une cargaison de souffre à l'état liquide maintenu à une température de 265 degrés. Le navire, se rendait de Beaumont, Tex., à Norfolk, Va., où il devait arriver hier. Les messages qui précèdent habituellement l'arrivée d'un navire de 24 et 48 heures n'ont pas été reçus.

Une ballade de 50 milles en moins de 20 heures

Les paras d'aujourd'hui sont aussi solides que les "rough riders" du début du siècle, si l'on en juge par l'expérience de quatre "marines" américains qui ont parcouru à pied une distance de 50 milles en moins de 20 heures, afin de prouver la chose.

L'Inde offre à Karachi de diviser le Cachemire

Des sources bien informées ont déclaré aujourd'hui à Karachi, au Pakistan, que l'Inde venait de présenter au Pakistan un projet de division de l'ancien état du Cachemire. On a révélé que le projet comprend la séparation de la vallée du Cachemire entre les deux pays. L'Inde désire d'autre part conserver la ville de Srinagar, ancienne capitale du Cachemire, que le Pakistan ne veut pas abandonner. On croit que le Pakistan refusera le projet.

Elizabeth et Philip à Auckland

La reine Elizabeth et le prince Philip ont rencontré des ouvriers aujourd'hui à Auckland, en Nouvelle-Zélande, en plus d'assister à un concours hippique. Les visiteurs royaux ont entrepris une visite de huit semaines en Nouvelle-Zélande et en Australie.

Les Etats-Unis aux prises avec un froid glacial

Une nouvelle vague de froid en provenance de l'Arctique a fait tomber le mercure sous zéro dans la région des USA s'étendant entre le Maine et le Michigan, en plus d'entrainer des averses, de la brume et des chutes de neige un peu partout à travers le pays.

Kennedy veut que les militaires russes quittent Cuba

On affirmait aujourd'hui à Washington que le président Kennedy faisait de plus en plus tpression sur la Russie pour l'amener à retirer ses effectifs militaires de Cuba. Des sources bien informées affirment que le président projetait d'envoyer à M. Khrouchtchev un message pour lui demander à quel moment il donnerait suite à sa promesse de retirer ses unités militaires situées à la porte des USA. On en sait cependant pas si le message a déjà été envoyé.

Keating refuse un débat à la télévision

Samuel Stratton, un démocrate de New York à la chambre des représentants, a déclaré aujourd'hui à Washington que le sénateur républicain Kenneth Keating avait refusé de discuter de la question cubaine avec lui au cours d'une émission de télévision. Stratton a précisé que le débat devait avoir lieu ce matin sur le réseau de la NBC. Keating avait refusé d'y participer.

AVIS D'ASSEMBLEE

MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION

à tous les employés

Des métiers

ÉLECTRICIENS ET APPRENTIS

FERBLANTIERS ET APPRENTIS

Assemblée

Samedi après-midi à 2h.

CENTRE DES TRAVAILLEURS

495 BAYARD

Convoquée par :

UNION INTERNATIONALE DES ELECTRICIENS C.T.C.
UNION INTERNATIONALE DES FERBLANTIERS C.T.C.

FERNAND BOUCHER
MAURICE LEMOYNE
REPRESENTANTS



JEAN-PIERRE SACHEN, âgé de 12 ans a sangloté sur la poitrine de son père à Conesse, dans la banlieue de Paris, quand on lui a révélé que ce dernier, Dominique Sachen, âgé de 38 ans, avait tué sa mère parce qu'elle voulait le quitter. Sachen s'est livré promptement. (Téléphoto PA)

Rébellion en Irak; Kassem assassiné

Téhéran, Iran (UPI) — Des unités de l'armée et de l'aviation se sont révoltées aujourd'hui en Irak, ont renversé le gouvernement et annoncé que le premier ministre Abdel Karim Kassem avait été tué.

Apparemment, les rebelles sont des amis de la République arabe unie et la radio du Caire a salué la révolte comme "l'aube d'un avenir brillant pour le peuple et l'armée irakiens".

La nouvelle de la révolte est parvenue par le truchement des émissions radiophoniques rebelles et des dépêches dimplomatiques des capitales du Moyen-Orient.

Selon des rapports parvenant à Ankara, Turquie, le quartier général de Kassem dans l'immeuble du ministère de la Défense a été bombardé à 8 h. 30 de la matinée (12 h. 30 de la matinée, heure avancée de l'Est). Le cadavre de Kassem aurait été trainé dans les rues à la vue de la foule.

aKssem s'était emparé du pouvoir le 14 juillet 1958 au cours d'une révolte dans laquelle le roi Faïçal avait été tué, de même que son oncle, le prince Abdul Ilah et le premier ministre Nuri.

Depuis qu'il s'était emparé du pouvoir, Kassem craignait pour sa vie et s'entourait toujours de gardes. Après sa révolte Kassem s'était tournée vers Nasser et l'URSS qui lui a fourni une aide militaire et financière. En 1959, il s'est séparé de Nasser et les deux hommes sont devenus de furieux ennemis.

L'économie irakienne est essentiellement basée sur ses vastes richesses pétrolières, lesquelles sont principalement contrôlées par les Anglais.

Le maire Hamel proclame la Journée des Malades

La journée des malades et des vieillards sera observée dimanche prochain, le 10 février.

S. H. le maire Wilfrid Hamel a en effet lu ce matin une proclamation à cette effet; cette journée des malades et des vieillards est une initiative de l'Association de la Croix de Lorraine.

"Je me fais un plaisir d'inviter la population de Québec à accorder son concours à cette fête qui a pour but d'apporter tout l'encouragement et le réconfort opssibles à deux catégories de personnes les plus délaissées, les malades et les vieillards", a déclaré S. H. le maire.

Après avoir démontré le bonheur que la plupart ont en jouissant d'une bonne santé ou en étant encore plus ou moins éloignés de la vieillesse, M. Hamel incita les Québécois à se montrer sympathique envers les malades et les vieillards, surtout à l'occasion de la journée qui leur est dédiée. "Que tous aient donc une pensée généreuse et bienveillante, en ce dimanche 10 février ,pour les malades et les vieillards, ajouta le maire. Agissons envers eux comme nous voudrions qu'on agisse envers nous si nous étions dans la même situation."

Une brute tue un enfant

Ottawa (PC) — Un petit esquimau de six ans s'est fait tuer chez lui à Frobisher Bay en tentant de défendre sa mère contre un intrus.

La Gendarmerie royale a indiqué que le jeune Salomonee Onalik a subi des blessures qui lui ont été fatales, dans un combat contre un adulte qui était venu faire des avances à sa mère.

La mère de la victime, Martha Onalik, fut également blessée dans la bataille; mais elle se rétablit à l'hôpital.

La Gendarmerie royale a fait savoir qu'un individu est entré chez les Onalik et s'est montré un peu trop entreprenant avec la mère de famille. Le petit garçon s'est apparemment réveillé et s'est porté à la défense de sa mère.

La police fédérale détient un esquimau de 40 ans pour l'interroger au sujet de ce meurtre.

Commande

Ottawa, (PC) — Le ministère de la Production de défense annonce que l'armée canadienne a placé une commande de 12 hélicoptères CH 113 à la Boeing Company, de Morton, en Pennsylvanie. Ces hélicoptères à rotors jumelés serviront au transport des troupes et de l'équipement.

Exécution remise

Hull, (PC) — Le juge Paul Ste-Marie a fixé une autre date pour l'exécution de Gilles Laurin, 22 ans, de Hull, reconnu coupab'e de meurtre le 6 décembre. Laurin devait monter sur l'échafaud le 22 février, mais la date de l'exécution a été reportée au 17 mai. Il a été reconnu coupable d'avoir assassiné Mlle Bernadette Rochon, 82 ans, l'an dernier.

Congrès de l'AIC en octobre '64

Le Conseil d'administration de l'Association Internationale de Cybernétique s'est réuni dernièrement à Namur. Il a été décidé qu'un 4e Congrès international serait tenu du 21 au 25 octobre 1964.

Les travaux du congrès seront répartis en cinq sections dont les thèmes seront les suivants : les fondements et les méthodes de la Cybernétique, les machines sémantiques, l'automation et ses aspects techniques, économiques et sociaux et la Cybernétique et la vie.

Commis recherché

Londres, (UPI) — La police anglaise est à la recherche d'un employé de l'Amirauté âgé de 27 ans qui est disparu depuis deux semaines. Le commis Brian Davies n'a pas été vu depuis le 25 janvier. Cette disparition survient immédiatement après le célèbre procès de l'espion John Vassall condamné à 18 ans de prison pour avoir livré des secrets aux Russes. Davies n'avait pas accès aux secrets cependant.

La lecture quotidienne du "Soleil" est une habitude dont on ne se départ pas.

Instituts universitaires de recherche sur la santé

Winnipeg (PC) M. Max Howell, professeur d'éducation physique à l'Université d'Alberta, a annoncé hier, que trois instituts de recherche en santé physique seront fondés en mars dans des universités canadiennes grâce à l'aide financière du gouvernement fédéral.

Ces instituts, qui seront libres de choisir leur propre champ d'enquête, seront établis à Toronto, à Montréal et un autre dans l'Ouest.

Le gouvernement d'Ottawa a promis de débourser une somme de $50,000 apr année pour les salaires et une somme additionnelle de $20,000 pour l'équipement.

Le CS ne donnera pas d'armes nucléaires à nos soldats (Caouette)

MONTREAL (PC) — Le chef national adjoint Réal Caouette a déclaré hier que le Crédit social est opposé à l'acquisition des armes nucléaires pour les forces canadiennes.

On a demandé à M. Caouette, au cours d'une conférence de presse, de répondre directement par un oui ou un non, à la question de savoir si un gouvernement créditiste fournirait des armes nucléaires aux forces canadiennes.

"Je vous donnerai une réponse directe", a dit M. Caouette. "C'est non, pour le pays; à l'étranger, non. Non. Il n'y a rien de compliqué dans cette affaire".

Il a précisé qu'il inaugurera officiellement sa campagne à un ralliement à Montréal, le 24 février. Tous les candidats créditistes de langue française seront présents.

Tout en prédisant que le Crédit social formera le prochain gouvernement, il a ajouté que "nous n'obtiendrons pas nécessairement la majorité mais nous formerons le groupe le plus nombreux au Parlement."

"Le Crédit social fera plus que doubler sa représentation actuelle au Québec, qui est de 26 députés, et obtiendra 14 sièges en Alberta et quatre au Nouveau-Brunswick."

PHENOMENE A SURVEILLER

Il a ajouté: "Ne soyez pas surpris si vous voyez un phénomène anglais en Nouvelle-Ecosse et dans l'Ile-du-Prince-Edouard. Nous avons des gens qui travaillent bien dans ces régions."

Ce phénomène serait "une séquelle" à la montée du Crédit social dans le Québec à l'élection de juin 1962, où le parti n'avait jamais remporté de siège auparavant.

M. Caouette a dit que son parti remportera "au moins 60 sièges" dans le Québec cette fois.

"C'est beaucoup plus facile de passer de 26 à 60 que de zéro à 26."

On lui a demandé qui serait le premier ministre si le Crédit social formait le prochain gouvernement. M. Caouette a répondu: "M. Thompson."

On lui a demandé quel serait son propre rôle. Il a répondu: "Je ne sais pas. Peut-être ministre des Finances."

AFFAIRES MONDIALES

Abordant les affaires mondiales, M. Caouette a dit qu'il devrait y avoir une conférence du Commonwealth le plus tôt possible — "une réunion de famille, si vous voulez" — pour améliorer les relations économiques entre les nations membres.

Il a blâmé les Etats-Unis pour avoir transformé Cuba en un Etat communiste.

"La révolution cubaine a débuté comme une révolution ordinaire contre l'impérialisme économique et la misère sociale. Le manque de compréhension de la part des Etats-Unis l'a poussée vers le communisme."

Moins de naissances et de morts au Canada

Ottawa (PC) — En 1962, les naissances au Canada furent aussi nombreuses qu'en 1961 tandis que les morts ont augmenté légèrement et que les mariages ont accusé une baisse minime.

Le Bureau fédéral de la Statistique a annoncé aujourd'hui que, suivant les registres des provinces, il y a eu environ 476,000 naissances l'an passé, comparativement à un record de 479,275 en 1959 et à 478,551 en 1960.

On s'attend à constater un accroissement de la natalité dans le Québec, à Terre-Neuve, au Manitoba, en Nouvelle-Ecosse et en Alberta et à une baisse dans les autres provinces.

En 1962, la natalité canadienne fut de 25.6 par 1,000 habitants, le plus bas niveau depuis la seconde guerre mondiale et le cinquième fléchissement depuis 1957, alors qu'il était de 28.2.

On a en registré environ 127,000 mariages en 1962, à comparer à 128,475 l'année précédente. Le taux des mariages a baissé à 6.8 par 1,000 habitants, le plus bas niveau depuis 1934; celui-ci baisse constamment depuis 1946 alors qu'il avait atteint 10.9.

La mortalité s'est chiffrée par 144,000 en 1962, au regard de 140,985 en 1961. L'an dernier, la mortalité a baissé légèrement sous 7.7 par 1,000 têtes de population, soit l'un des plus bas niveaux au monde.

Moscou : pas de place pour Pekin et Tirana

On a appris aujourd'hui à Londres que l'Union soviétique avait mis sur pied une agence chargée de diriger l'envoi d'aide économique et militaire aux pays sous-développés. L'Albanie et la Chine rouge ont été exclues de l'agnec, qui distribue des armes ainsi que d'autres produits à des pays de l'Afrique, de l'Amérique latine, du Moyen-Orient et du Sud-Est asiatique.

Le sénateur Keating devra avaler son chapeau

Le secrétaire américain à la défense, M. Robert S. McNamara, a envoyé hier au sénateur républicain ney-yorkais Kenneth B. Keating des photographies qui prouvent que les Russes ont bel et bien abandonné les endroits où ils avaient installé leurs missiles de portée moyenne et intermédiaire. Keating avait promis d'avaler son chapeau si on réussissait à prouver qu'il avait tort en disant que ces installations étaient restées intactes.

Rôle nonnucléaire pour le Canada, dès que cela sera possible (Chevrier)

MONTREAL (PC) — M. Lionel Chevrier, député libéral de Montréal-Laurier à la Chambre des Communes, a déclaré hier que si son parti remporte le pouvoir à Ottawa, le 8 avril, il demandera un rôle non-nucléaire pour le Canada.

Mais, a-t-il ajouté, le Canada devra d'abord respecter les engagements pris par le gouvernement actuel, d'accepter des armes nucléaires.

M. Chevrier a déclaré au cours d'une entrevue que le Canada "devra s'en tenir à cet engagement, et je crois qu'il faudra un certain temps avant que nous puissions modifier quelque chose."

"Mais je crois que nous devrions travailler en faveur d'un rôle classique pour le Canada, dans la défense occidentale."

Adressant la parole plus tard devant le club Kiwanis de Montréal, M. Chevrier a dit que bon nombre de Canadiens se demandent si le Canada devrait accepter ou refuser de jouer un rôle nucléaire dans l'OTAN et le NORAD.

"Le fait est que nous ne pouvons plus nous poser cette question, puisque nous sommes déjà engagés dans ce domaine. En 1959, le gouvernement actuel a décidé d'acquérir des CF-104 et de les utiliser en Europe. Il a également décidé d'acquérir des CF-101 et le Bomarc, comme contribution à la défense du continent nord-américain."

Il a ajouté que les libéraux étaient "fermement opposés en 1959 et depuis", à l'engagement nucléaire du Canada.

UNE DURE LUTTE

Au cours d'une autre entrevue, M. Chevrier a déclare que les libéraux s'attendent de connatre des difficultés dans le Québec.

"Il est inutile de nous leurrer", a-t-il dit. "La lutte dans le Québec ne se fera pas contre les conservateurs mais contre le Crédit social."

"Le Québec réalise que le Crédit social n'a aucune chance dans le reste du pays. Les Canadiens français veulent un gouvernement stable aujourd'hui, comme ils le voulaient en 1958, et nous réalisons que le seul parti capable de le lui donner est le parti libéral."

Aucun dirigeant du CTC ne briguera les suffrages

Toronto, (PC) — Le vice-président du conseil d'administration du Congrès du Travail du Canada, William Dodge, a annoncé hier que les dirigeants de la centrale syndicale observeront cette année encore une décision prise voilà un an et leur demandant de ne pas se présenter aux élections fédérales du 8 avril.

Bien que le CTC conseille à ses adhérents d'appuyer le Nouveau Parti démocratique, le conseil d'administration du Congrès entend ne pas participer au débat électoral.

7 Canadiens sur 10 dans les villes

Ottawa, (PC) — Sept Canadiens sur 10 vivaient dans un centre urbain en 1961.

Dans un rapport complémentaire sur le recensement de 1961, le Bureau fédéral de la statistique note en outre que des trois personnes sur 10 qui vivent dans les régions rurales, une seulement est établie sur une ferme.

Ce rapport est basé sur une définition précisant que la population urbaine englobe toutes les personnes vivant dans les cités, villes et villages de 1,000 âmes et plus, y inclus les banlieues des cités dont la population globale s'élève à 10,000 habitants et plus.

Le reste de la population est classé dans la catégorie rurale laquelle comprend toutes les personnes vivant dans une maison située sur un ferme dans les localités rurales. Une ferme est un lopin de terre d'au moins une acre dont les produits mis sur le marché rapportent un minimum de $50.

Des 10 provinces canadiennes, c'est l'Ontario qui est la plus urbanisée avec un pourcentage de 77.3. Viennent ensuite le Québec avec 74.3 et la Colombie-Britannique avec 72.6.

Trois provinces, le Nouveau-Brunswick, la Saskatchewan et l'Ile-du-Prince-Edouard, comptent moins de la moitié de leur population vivant dans les régions urbaines.



feu et lumière

Dans un atelier de Ville Saint-Michel, à Montréal, un art très ancien, le vitrail, a été entièrement renouvelé grâce à quatre ans de recherches de la part d'un groupe d'artisans et d'un chimiste. Ne manquez pas le reportage photographique en couleurs que publie Perspectives, cette semaine, à ce sujet.

DEMAIN dans "PERSPECTIVES", avec le journal

LE SOLEIL

Eugène O'Neil est honoré à Cannes

New York (UPI) — Plusieurs producteurs de cinéma auraient donné leurs yeux afin de pouvoir projeter à l'écran le chef d'oeuvre de l'écrivain Eugène O'Neil, "Long Day's Journey Into Night".

On se demande comment peut faire un producteur pour illustrer et représenter au cinéma, le grand talent et l'imagination débordante de ce réputé auteur américain.

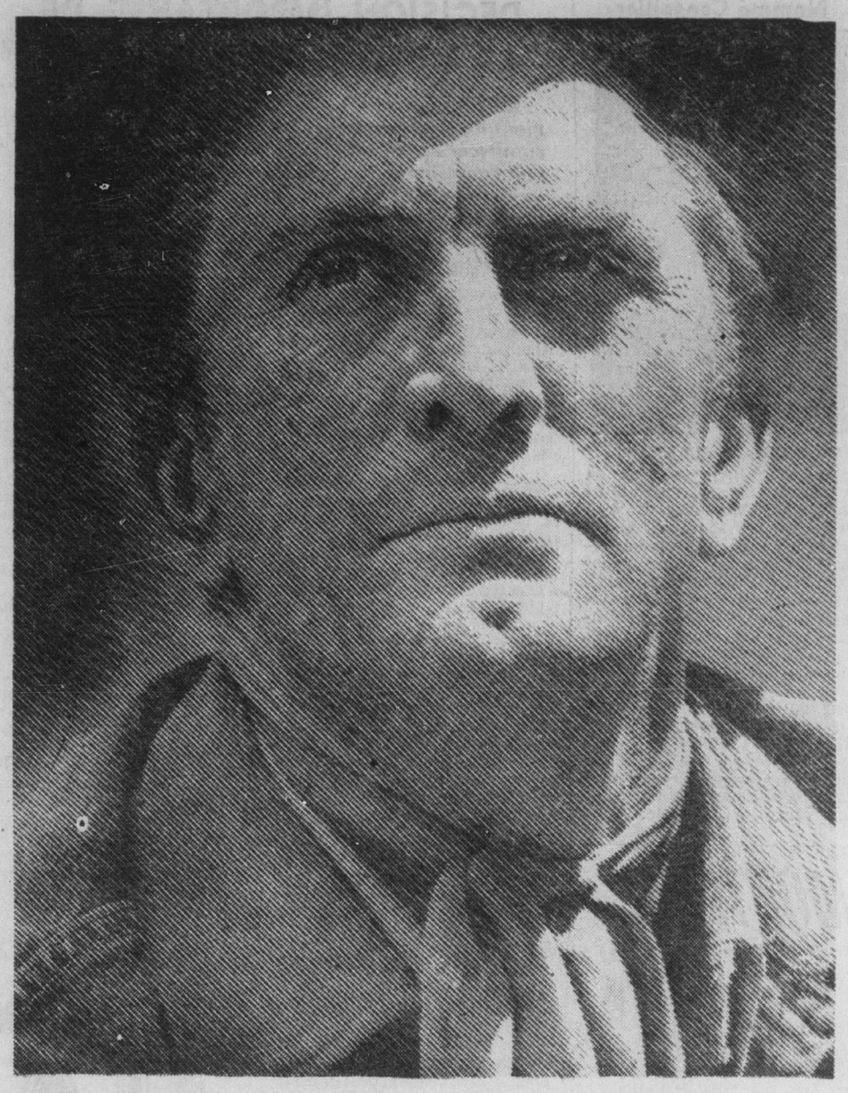
Toutefois, Sidney Lumet a démontré qu'il était possible d'accomplir un tel exploit en portant à l'écran la célèbre pièce autobiographique d'O'Neil. Il a réussi car on lui a attribué plusieurs Oscars lors du Festival de Cannes pour son extraordinaire production.

L'histoire raconte l'existence tourmentée de la famille O'Neil. Sir Ralph Richardson incarne le rôle d'un père dépravé, ruiné par la misère; Katharine Hepburn représente une mère narcomane, Jason Robards Jr. interprète le rôle du frère aîné qui est ivrogne et Dean Stockwell montre le jeune Eugène, atteint de tuberculose.

Plusieurs critiques considèrent ce film comme étant l'un des meilleurs spectacles jamais produits par l'industrie cinématographique américaine. On lui prédit beaucoup de succès et une longue durée.

Leonard Bernstein

Leonard Bernstein, célèbre chef d'orchestre américain, écrira la musique de la prochaine production "The Great Escape" qui sera tournée par la United Artists.



Kirk Douglas nous montre le visage qu'il aura dans le film "Lonely are the Braves". Dans cette production Douglas joue le rôle d'un aventurier essayant de vivre en toute liberté, alors que le monde moderne bouge autour de lui.

Roger Vadim porte à l'écran une oeuvre du marquis de Sade

Sade ne figurera pas au générique du nouveau film réalisé par Roger Vadim, LE VICE ET LA VERTU, dont les héroïnes, cependant, s'appellent Justine et Juliette.

Vadim a déclaré qu'il avait pris l'idée des deux soeurs, Juliette, (le vice) et Justine (la vertu) dans l'oeuvre de Sade. Mais que ce n'était qu'un point de départ. L'action du film ne se déroule pas au dix-huitième siècle, mais en 1944 au moment de la débâcle allemande, et en grande partie dans les milieux hitlériens. Juliette est la maîtresse d'un officier allemand; Justine essaye de la remettre dans le droit chemin. Mais le personnage essentiel dans l'histoire est Schondorf, âme damnée d'Hitler, l'homme qui a tout pouvoir sur tous et dont la seule arrivée fait passer un frisson même chez les plus puissants. Juliette devient sa complice pendant que la vertu de Justine connait bien des infortunes dans un étrange château peuplé de filles destinées au bon plaisir des hauts dignitaires SS. Ici l'analogie avec le couvent aux moines lubriques où Sade enfermait la même Justine est évidente.

Roger Vadim a ajouté que c'est moins une thèse à illustrer qu'un certain nombre d'idées à exposer. Je voudrais montrer que le pouvoir, chez un être intelligent, fin, le pouvoir qui n'est même pas accompagné du plaisir d'être connu, mais le pouvoir absolu qui donne tous les droits sur les autres, porte en lui le germe de destruction de celui qui l'applique.

"D'autre part, il y a dans Sade des considérations sur les sélection naturelle, la race des faibles et la race des forts, la nature faisant d'ailleurs toujours triompher cette dernière, qu'on retrouvait dans le nazisme et qu'il m'a paru intéressant de rappeler.

Enfin le jeune réalisateur français a ajouté qu'il avait gardé l'oeuvre de Sade l'idée du vice triomphant et misérable, de la vertu martyrisée et inaltérable. "On verra toutefois que le vice et la vertu peuvent se rejoindre. Situés, en apparence, dans des univers différents, menés par les événements sur des chemins parralèles, le vice et la vertu ne meurent et que la vertu, inaltérée, survive.

Les interprètes de ce nouveau film sont Catherine Deneuve (Justine Annie Girardot (Juliette).

Duke Ellington participera au Festival de Stratford

Stratford, Ont. — Duke Ellington a été choisi pour composer la musique d'accompagnement de "Timon d'Athènes", une des quatre pièces qui seront présentées au cours de l'été prochain, lors de la 11e saison du Festival de Stratford.

Le directeur Peter Coe a confirmé cette nouvelle en fin de semaine et a annoncé également que la pièce sera jouée avec des costumes contemporains dessinés par Brian Jackson; celui-ci désire donner un nouvel aspect au drame de Shakespeare qui relate la cupidité et l'ingratitude de l'ancienne Grèce.

Ce sera la première fois qu'une pièce de Shakespeare sera jouée en costumes contemporains à ce Festival, les autres pièces ayant toujours été montées avec des costumes d'époque.

M. Ellington n'apparaîtra pas au Festival de Stratford, pour la première fois, car il y a déjà participé avec son orchestre en 1956 pour donner un concert de jazz. Il s'est dit enchanté de composer la musique de "Timon d'Athènes" et espère qu'il aura encore l'occasion de composer d'autres partitions pour des oeuvres de Shakespeare.

Le "Bossu de Notre-Dame"

New York (UPI) — L'auteur et compositeur lyrique britannique Lionel Bart a décidé de transcrire en musique l'oeuvre de Victor Hugo, "Le Bossu de Notre-Dame".

Ceci après avoir mis en musique le roman de Charles Dickens "Oliver Twist".

Il espère en faire un succès comme celui de "Oliver" qui tint l'affiche sur le Broadway durant 18 mois.



Sir Laurence Olivier et la jeune et nouvelle étoile Sarah Miles dans une scène du film "Term of Trial".

Nancy Sinatra veut faire carrière seule

Nancy Sinatra, fille de Frank a fait ses débuts à la télévision il y a quelques jours. A plusieurs reprises elle avait essayé de se lancer dans la carrière cinématographique, mais elle avait eu peu de succès.

Agés de 22 ans, elle ne tient pas à se servir de la réputation de son père pour réussir. Elle a affirmé que si elle avait, vraiment du talent, le public l'accepterait avec empressement.

Avant de se produire à la télévision Nancy a fait plusieurs emplois. Elle fut secrétaire et étudia la danse ainsi que l'art dramatique. Elle dit également qu'après trois ans d'attente on l'invita enfin à participer à une émission de télévision pour y interpréter un rôle dramatique. Toutefois, elle n'est pas encore décidée si elle doit prendre les rôles dramatiques ou devenir chanteuse comme son père.

Le Cinéma

COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive Sud.

La classification morale est établie sur les films tels qu'approuvés et souvent modifiés par le Bureau de Censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public des grands centres urbains.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

AA — ADULTES et ADOLESCENTS : Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).

A — ADULTES : Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine à condition de vouloir réfléchir et réagir. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.

AR — ADULTES AVEC RESERVES : Films qui présentent des dangers soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.

D — A DECONSEILLER : Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

P — A PROSCRIRE : Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

CAPITOL : — Représentation continue de 1h. à 11h.15; "Sodom and Gomorrah" (AR), (149 min.). Couleurs par De Luxe, à 1h., 4h.50, 8h.45; "Young Guns of Texas" (AA) (78 min.) CinemaScope. Couleurs: à 3h.30 et 7h.20. Dernier spectacle complet à 7h.20.

CARTIER : — Nouvelles : 1.10, 3.55, 6.45, 9.30 hrs. Annonces : 1.15, 4.05, 6.55, 9.40 hrs. Ecoute ma Chanson (AA) : 1.25, 4.10, 7.00, 9.45 hrs. L'Ombre de l'Etoile Rouge (A) : 2.35, 5.25, 8.10 hrs. Fin : 11.05 hrs.

CINEAC : — Notre-Dame-de-Paris (A): 2.00, 5.30, 9.05 hrs. La Rivière des Alligators (A): 4.30, 7.35 hrs. Nouvelles: 6.55, 7.25, 9.00 hrs.

CINEMA DE PARIS : — Actualités : 12.25, 4.20, 8.10 hrs. Bob le Flambeau (A) : 12.45, 4.30, 8.20 hrs. Comtesse Maritza (A) : 2.25, 6.10, 9.55 hrs.

CLASSIC : — La Proie des Vautours (AR), cinémascope, couleurs: 1.15, 5.25, 9.30 hrs. Les Jeunes Loups (AR) cinémascope, couleurs: 3.25, 7.35 hrs. Continuel de 1.15 à 11.35 hrs.

EMPIRE : — Jules et Jim (D) : représentation complète à 2.00 et 8.30 hrs.

IMPERIAL : — Tarzan le Magnifique (AA): 12.55, 3.53, 6.48, 9.46 hrs. Sujet : 2.21, 5.19, 8.14 hrs. Le Pavé de Paris (AR): 2.27, 5.22, 8.20 hrs.

LAIRET : — Nouvelles : 1.10, 3.55, 6.45, 9.30 hrs. Annonces : 1.15, 4.05, 6.55, 9.40 hrs. Ecoute ma Chanson (AA) : 1.25, 4.10, 7.00, 9.45 hrs. L'Ombre de l'Etoile Rouge (A) : 2.35, 5.25, 8.10 hrs. Fin : 11.05 hrs.

LAURIER : — Les Trois Mousquetaires (1re épisode) Les Ferrets de la Reine (AR), cinémascope, couleurs : 1.00, 4.35, 7.50 hrs. Nouvelles: 2.40, 9.30 hrs. 2e épisode, La Vengeance de Milady: 3.00, 6.15, 9.50 hrs. Fin: 11.25 hrs.

MONTMORENCY-LAVAL : — L'inspecteur de Service (AA) : 7.45 hrs. Millionnaire de Cinq Sous (A) : 9.15 hrs.

PIGALLE :— Actualités : 12.30, 3.38, 8.18, hrs. Guet-Apens à Tanger (A) : 12.40, 3.48, 6.33, 9.43 hrs. Les Nomades du Nord (AA) : 2.10, 5.18, 8.28 hrs. Fin 11.13 hrs.

PRINCESSE : — Le Monstre sans Visage (AR) : 1.00, 6.15 hrs. Le Septième Voyage de Sinbad (AA): 2.18, 7.30 hrs. Sujet: 3.44, 8.56 hrs. Sous le plus grand Chapiteau du Monde (A): 3.47, 9.02 hrs.

RIALTO :— Fais ta Prière Tom Dooley (AA) : 1.00, 4.20, 7.50 hrs. Annonces : 2.20, 5.40, 9.06 hrs. Liaisons Secrètes (AR) : 2.25, 5.45, 9.15 hrs. Nouvelles : 7.40 hrs. Fin : 11.08 hrs.

SILLERY :— Virage du Diable (AR), couleurs: 6.45 hrs. Un Seul Survivra (AR) 8.05 hrs. Papa, sa Femme et moi (A) : 9.40 hrs. Fin : 11.10 hrs.

VICTORIA : — La Proie des Vautours (AR), cinémascope, couleurs: 1.15, 5.25, 9.30 hrs. Les Jeunes Loups (AR) cinémascope, couleurs: 3.25, 7.35 hrs. Continuel de 1.15 à 11.35 hrs.

CINEMA DE LEVIS : — Atoll K (AA), (français): 6.15, 9.30 hrs. Nouvelles: 7.45 hrs. La Reine des Barbares (AR) couleurs, cinémascope: 8.00 hrs.

BIENVILLE : — Les Dessous d'une Millionnaire (AR), cinémascope, couleurs: 6.30, 9.40 hrs. Nouvelles: 8.00 hrs. Hold Up au Quart de Seconde (AR): 8.15 hrs. Fin: 11.10 hrs.

DANSE TOUS LES SOIRS
AVEC L'ORCHESTRE
Les BOBBY SOX VENDREDI ET SAMEDI
Admission gratuite — Réceptions de tous genres — Soirée de quilles.
BAR SALON VALENCIEN licencié
169 St-Louis, Loretteville
Rés. 842-1387

En collaboration avec le comité de la Semaine nationale de l'électricité et la Compagnie QUEBEC POWER :
2 GRANDES DEMONSTRATIONS D'ART CULINAIRE
seront tenues au
Palais Montcalm
et au
Centre Durocher
le samedi 16 février à 2h. p.m.
69 prix de présence d'une valeur globale de $2,000. seront répartis entre les deux salles :
une cuisinière Bélanger offerte par la Cie A. Bélanger Ltée.
une cuisinière L'Islet offerte par la Cie L'Islet.
un lave-vaisselle Tappan-Gurney offert par la maison Boiteau Inc.
un congélateur Roy offert par les Industries Roy Ltée.
En plus : 15 petits appareils électro-ménagers gracieusement offerts par : Hamilton Beach; Philipps; Canadian Admiral; Sunbeam; Westinghouse; Canadian General Electric.
40 sacs de provisions.
10 plats en fonte émaillée, de marque L'Islet.
Les billets sont actuellement en vente au Palais Montcalm et au Centre Durocher au prix de 0.50.

AUBERGE DU DOMAINE
STE-THERESE de LISIEUX—LAVAL
DANSE avec orchestre "THE GINOS"
Prix de présence
CONCOURS de LIMBO
Spécial du dimanche soir
EN VEDETTE :
MARC HEINS
chanteur
Pour réservations : tél. : 661-5553

LE CIEL ET L'ENFER DE L'INFIDELITE CONJUGALE!
KIRK DOUGLAS · KIM NOVAK
ERNIE KOVACS · BARBARA RUSH
"Liaisons Secrètes"
(Strangers When We Meet)
EN CINEMASCOPE ET COULEURS !
"FAIS TA PRIÈRE" TOM DOOLEY" (Legend of Tom Dooley)
AUSSI ACTION BAGARRE
MICHAEL LANDON · JO MORROW · JACK HOGAN · KEN LYNCH
RIALTO
COMMENÇANT AUJOURD'HUI

4 JOURS COMMENÇANT AUJOURD'HUI
Representation continue de 1h. à 11h.15 ; "Sodom and Gomorrah" à 1h. 4h. 50, 8h.45 ; dernier programme complet à 7h.20
LES CITADELLES JUMELLES DU PECHE !
Dans toute l'histoire du monde, pas de péché ou de spectacle plus grand !
Stewart GRANGER · Pier ANGELI · Anouk AIMEE · Rosanna PODESTA
SODOM AND GOMORRAH
En couleurs par De Luxe
Assistez à la destruction de Sodome et de Gomorrhe !
Aussi à 3h.30 et 7h.20
JAMES MITCHUM
ALANA LADD
"YOUNG GUNS OF TEXAS"
Couleurs par De Luxe
CAPITOL
UN THÉÂTRE FAMOUS PLAYERS

De baiser en baiser, le temps s'enfuit, et les instants consacrés à l'amour ne s'étaient jamais faits si rares!
METRO-GOLDWYN-MAYER présente
FRANK SINATRA · GINA LOLLOBRIGIDA
CINEMASCOPE · METROCOLOR
LA PROIE des VAUTOURS
PETER LAWFORD · STEVE McQUEEN · RICHARD JOHNSON
2e FILM
NATALIE WOOD / ROBERT WAGNER
LES JEUNES LOUPS
CinemaScope · METROCOLOR
A L'AFFICHE AUX 2 CINEMAS
VICTORIA • CLASSIC

ON DANSE
"A LA RONDE"
du
"CLUB" La Fayette
585 boul. Charest - Québec
radiodiffusé à CKCV tous les jeudis, vendredis et samedis soir.
En vedette
FRANCE PERRIER
accompagnée à l'orgue et à la batterie

Sillery — A l'affiche
"VIRAGE DU DIABLE"
Cou. Cornel Wilde, Jean Wallace
"UN SEUL SURVIVRA"
Jacques Sernas, Verna Tiel
"PAPA SA FEMME ET MOI"
cin. cou. Dominique Munduge, Antonella Lualdi

IMPERIAL
EN COULEURS: Nous croyons que ce film d'aventures est le meilleur réalisé à date !
"TARZAN LE MAGNIFIQUE"
GORDON SCOTT, JOCK MAHONEY, BETTA ST. JOHN
AUSSI
Elle ne pouvait trouver le bonheur en faisant le guet sur
"LE PAVE DE PARIS"
Danielle Gaubert & Jacques Riberolles

PRINCESSE
TROIS GRANDS FILMS FRANÇAIS
EN COULEURS :
"SOUS LE PLUS GRAND CHAPITEAU DU MONDE"
Charlton Heston & Betty Hutton
EN COULEURS :
"LE SEPTIEME VOYAGE DE SINBAD"
Kathryn Grant & Kerwin Matthews
"LE MONSTRE SANS VISAGE"
COLUMBA DOMINGUEZ

CINEAC
Place Laurier — Tél.: 653-2112
AIR CLIMATISE
Film pour adultes SEULEMENT du 8 fév. au 14 fév.
LES COSAQUES
avec Edmund Perdom
John Drew Barrymore
Cinémascope en couleurs
aussi
LE TEMPS DE LA PEUR
avec Robert Wagner
Dana Wynter
Cinémascope en couleurs

LE RIDEAU VERT
présentera samedi soir le 16 fév. au
THEATRE CAPITOL
"L'AIGLE A DEUX TETES"
de Jean Cocteau
"Excellent spectacle... une réussite."
La Presse
"Décoration impeccable, mise en scène très propre, costumation ravissante, une interprétation de classe."
Le Devoir
"Somptueux décors et costumes, magnifique interprétation."
Montreal Star
Location: $1.50, $2., $2.50, $3.
Commandes postales acceptées si accompagnées d'un mandat-poste et une enveloppe-retour affranchie.

DEMAIN
THEATRE CAPITOL
VENTE DES BILLETS POUR LE CONCERT DU 20 FEV. DE
L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTREAL
chef d'orchestre :
ZUBIN MEHTA
soliste, le violoncelliste :
ROHAN DE SARAM
Programme :
Symphonie Italienne, Mendelssohn. Mouvement Symphonique, Roger Matton, Cinq Pièces Op. 16, Schoenberg, Variations "Rococo", Tchaïkovsky, Daphnis et Chloé, suite No 2, Ravel.
Location, Orch. $3, $3.50; Balcon $1.50, $3, $3.50.
Commandes postales acceptées si accompagnées d'un mandat-poste et une enveloppe-retour affranchie.

LAURIER
Mouvement . . . Bagarres . . . Batailles . . .
"LES TROIS MOUSQUETAIRES"
CinemaScope et Couleurs
Les deux épisodes :
"Les Ferrets de la Reine" et "La Vengeance de Milady"
Gérard Barray et Mylène Demongeot
Un Spectacle de 3 heures et demie.



La jolie actrice française Anouk Aimée interprète le rôle de la reine de Sodome dans la grande production en couleurs "Sodom and Gomorrah" dont les représentations commencent aujourd'hui, au théâtre Capitol, avec "Young Guns of Texas" également en couleurs par De Luxe.

AUJOURD'HUI : MATINEE à 2 heures — SOIREE à 8h. 30
SAMEDI ET DIMANCHE : 1 h., 3 h., 5 h., 7 h. et 9 h. p.m.
JEANNE MOREAU dans un film de FRANÇOIS TRUFFAUT
Jules et Jim
un pur amour... à trois
EMPIRE
3e SEMAINE!

FESTIVAL DE RECONNAISSANCE
A NOTRE GRAND PUBLIC
L'OMBRE DE L'ETOILE ROUGE
JOSELITO
EN COULEURS écoute ma chanson
LARTIER À L'AFFICHE ! LAIRET

Cinéma de PARIS et PIGALLE
COMMENÇANT DEMAIN
Brigitte Bardot
aux prises avec les dangers du "strip-tease"
EN EFFEUILLANT LA MARGUERITE
un film de MARC ALLÉGRET
DANIEL GELIN
DARRY COWL
JACQUES DUMESNIL
NADINE TAILLIER
Un pied dans la pègre, il leur faudra fleurer le drame pour que s'ouvrent leurs yeux.
DANIELE GODET
MICHELE ARDAN
JACQUES CASTELOT
avec JACQUES DYNAN
JEAN-JACQUES DELBO
LE SOUFFLE DU DÉSIR
AUJOURD'HUI DERNIER JOUR
AU PARIS
Comtesse Maritza
Bob le flambeur
AU PIGALLE
Guet-apens à Tanger
Les Nomades du Nord

Le taux de rendement des bons du Trésor passe de 3.65 à 3.72%

OTTAWA (PC) - La Banque du Canada a annoncé hier que le taux d'intérêt sur la vente de $95,000,000 de bons du Trésor échéant dans 91 jours est passé à 3.72 pour cent de 3.65 pour cent qu'il était la semaine dernière.

La hausse de cette semaine est la première qu'ait connu depuis un mois le taux d'intérêt sur les bons du Trésor, généralement considéré comme un indice des conditions du marché à court terme.

Le prix moyen a été de $99.08 avec un rendement moyen de 3.72 pour cent. Le plus haut rendement a été de 3.74 pour cent et le plus bas de 3.70 pour cent. La semaine dernière le prix moyen avait été de $99.098 avec un rendement moyen de 3.65 pour cent.

Le taux de cette semaine se compare au plus haut point, 6.16 pour cent, atteint le 13 août 1959, et au plus bas point, .87 pour cent, enregistré le 31 juillet 1958.

Le prix moyen sur la vente de $30,000,000 de bons échéant dans 182 jours a été de $98.116 avec un rendement moyen de 3.85 pour cent. Le plus haut rendement a été de 3.87 pour cent et le plus bas de 3.83 pour cent. Le prix moyen de la semaine dernière a été de $98.154 avec un rendement moyen de 3.77 pour cent.

Des montants identiques de ces deux émissions seront mis en vente la semaine prochaine équivalant aux bons échéant à cette date.

Stabilité du dollar canadien

NEW YORK (PC) — Le dollar canadien était inchangé hier à 92 45-64 cents au regard de 92 29-32 cents, jeudi dernier.

La livre sterling était également inchangée à $2.80 15-32.

x x x

MONTREAL (PC) — Le dollar américain se cotait hier de $1.07 11-16 à $1.07¾ en devises canadiennes. Mercredi, il valait $1.07 27-32 à $1.07⅞.

La livre sterling se cotait de $3.01 15-16 à $3.02 3-16. Mercredi, elle valait $3.02 7-16 à $3.02 9-16.

Nommé Conseiller



JOHN A. FULLER

John A. Fuller, président du Conseil et Directeur-en-Chef de Shawinigan Water & Power Company de Montreal a été admis au Conseil d'Administration de General Reinsurance Corporation. M. Fuller est aussi un des Conseillers de la Banque Royale du Canada, British-American Oil Company, Ltd., Sun Life Assurance Company of Canada, Canada General Fund Ltd., la Compagnie de Téléphone Bell du Canada et de United States Steel Corporation. General Reinsurance Corporation a opéré sous licence au Canada depuis plusieurs années. L'année dernière, elle a ouvert un bureau-chef canadien à Toronto. —

DECISION IMPORTANTE DE LA COMMISSION DU TARIF

OTTAWA (PC) — La Commission du tarif vient de rendre une décision qui pourrait avoir une signification considérable sur l'avenir de l'industrie canadienne du gaz. Par un jugement partagé, la Commission du tarif a décrété que la taxe de vente fédérale de 11 pour cent s'appliquait au gaz naturel utilisé dans des turbines au gaz pour la production de l'électricité.

Deux sociétés d'Edmonton, Canadian Utilities Ltd. et Western Chemicals Limited, ainsi que l'Administration de l'hydro de la Colombie-Britannique ont tenté de prouver que le gaz naturel employé à cette fin était exempt de cette taxe en vertu des clauses de la loi de la taxe d'accise.

Dans le jugement majoritaire, le président de la Commission, M. Louis Audette, et le commissaire Donald Eldon en sont venus à la conclusion que l'équipement en question correspondait à la catégorie des moteurs à combustion interne.

La loi stipule qu'est exempt de la taxe de vente de 11 pour cent le combustible utilisé pour le chauffage ou l'éclairage ou lorsque utilisé dans la production de produits — y inclus l'électricité — mais elle précise que cette exemption ne s'applique pas pour le carburant utilisé dans les moteurs de combustion interne.

Le commissaire Alex Elliott, qui ne partage pas ce verdict, a déclaré que la définition des moteurs à combustion interne ne s'applique pas dans ce cas-là.

Optimiste de Bathurst Power

Les bénéfices nets de Bathurst Power & Paper Co. Ltd. ont baissé de façon appréciable au cours de l'année 1962 pour atteindre $1,619,860 ou $0.95 par action ordinaire à comparer à $1,979,270 ou $1.51 l'action l'année précédente. La baisse est d'autant plus remarquable que les ventes de la compagnie se sont accrues de façon substantielle, passant de $39,244,887 à $42,788,269 d'une année à l'autre.

La baisse des bénéfices reflète les répercussions d'une grève dans deux usines de contenants, l'absorption des dépenses de premier établissement et les effets d'une réduction des prix de vente. Les directeurs de la compagnie estiment que les difficultés d'opération qui ont surgi en 1962 ont été aplanies en grande partie et que les résultats de l'année 1963 marqueront une amélioration en dépit d'une grande concurrence.

Marché du cuivre stable à Londres

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix du cuivre à la Bourse des métaux de Londres. Les chiffres sont exprimés en livres sterling par tonne longue.

Cuivre	Ferm.	Ferm.	Préc.
Marché courant:	234 -A234¼	234 -A234¼	
Marché à terme:	233½-A233¾	233½-A233¾	

Le volume des ventes s'élevait à 4,250,000 actions.

Revue hebdomadaire des marchés aux bestiaux

MONTREAL (PC) — Les prix des bestiaux reflétaient une allure ferme cette semaine sur la Place de Montréal avec néanmoins une légère tendance à la baisse. Les ventes étaient généralement actives et la demande bonne.

Les deux marchés montréalais ont reçu : 1,847 bovins ; 1,178 veaux ; 55 porcs et 17 ovins, moutons et agneaux.

Les bouvillons moyens se vendaient de $20.00 à $24.25 ; les communs de $16.50 à $19.75.

Les bonnes génisses cotaient $20.00 à $20.75 ; les moyennes $18.00 à $20.00 ; les communes $14.00 à $18.75.

Les vaches de bonne qualité rapportaient de $17.00 à $18.75 ; les moyennes $16.25 à $17.25 ; les communes $13.25 à $16.25 et les sujets pour la mise en conserve $10.00 à $14.25.

Les taureaux de bonne qualité valaient de $20.00 à $21.25 tandis que les moyens et communs variaient entre $15.50 et $19.75.

Le bon veau de lait oscillait entre $31.00 et $36.00 ; quelques-uns atteignaient $37.00 ; le moyen $23.00 à $30.00 ; le commun $20.00 à $22.00 ; celui de pâturage $16.00 à $19.00.

Le porc de catégorie "A" s'échangeait à $30.00 et les truies de $22.00 à $23.00 au marché de l'Ouest. Dans l'Est, par contre, les porcs de la même catégorie variaient de $29.00 à $29.80 et les truies se stabilisaient à $22.50.

Quelques agneaux se transigeaient entre $18.00 et $22.00. Le bon mouton cotait $10.00 et le commun $6.00.

Bourse de Londres

Cours fournis par la Presse Asociée et transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ferm.
Aluminium	$42¼
Ang AofS A	180/-
Ass Br Fds	8/10½
Ass Elec	34/9
Ass News	17/10½
Bab & Wil	35/3
Blyvoors	32/10½
Borax Hold	16/1½
Bow Paper	35/10½
Bristol Aero	20/-
Brit Am Tob	70/-
Brit Motor	15/1½
Br Oxygen	12/9
Brit Petrol	48/7½
Burmah Oil	47/7½
Can Pac	$45¾
Cent Min	41/10½
Char Un Br	13/9
Cons Golds	71/10½
Courtaulds	53/4½
Daggafont	18/4½
Dail Mirror	15/1½
De Beers	201/10½
Decca	80/-
Decca "A"	79/-
Distillers	32/9
Dunlop	32/4½
Elec & M	43/-
Elliott Aut	44/4½
Free St G	127/6
Gen Elec	41/3
Glaxo Lab	42/9
Gt Univ Str	30/4½
Hawker Sid	26/7½
Hoover	37/-
Hudson Bay	82/-
Imp Chem	56/7½
Imp Tob	61/-
Inter Dist	19/6
Jaguar	70/1½
John Summ	33/3
Metal Box	74/7½
Monsanto	15/3
Mt Isa Mine	31/3
Phil Lamps	128/9
Rand Mine	76/3
Rhod Anglo	57/-
Rhod Sel Tr	34/6
Rhokana	45/3
Rio Tintos	21/1½
Rolls Royce	26/4½
Rootes Motor	8/4½
Shell Oil	41/3
Steel of Wal	25/-
Stew & Lyd	38/3
Tanganyika	18/9
Tube Invest	50/9
Ultramar	25/6
Unilever	40/-
Unit Corp	69/4½
Unit Molasse	31/9
Unit Steel	28/3
Vickers	27/1½
West Driefn	80/7½
West Hold	170/-
West Reefs	33/4½
Woolworth	52/-

Obligations

Br 2½ Con	£43⅝
Br 3½ W L	£60
BF4 60-90	£94 13-16
Br T 3 78-88	£86⅞
Allem 5 24	$103
I B 3½ 66-71	£89½
Consol	£67
Victory	£96 3-16
Conversion	£60
Treasury	£51⅝
Redemption	£64
Br S 55-65	£96 11-16
Br S 60-70	£87
Br S 65-75	£79 15-16

Le Mouvement Desjardins acquiert une société de fiducie

Le Mouvement Desjardins, par l'entremise de la Société de Gestion d'Aubigny, a acquis pour le bénéfice des sociétaires des Caisses populaires de la province de Québec, les intérêts majoritaires d'une société de fiducie. Ce geste répond au désir exprimé depuis de nombreuses années par les administrateurs des Caisses populaires soucieux de se doter d'institutions essentielles à leur développement, comme en font foi de nombreuses résolutions passées à l'occasion de congrès, et tout particulièrement, lors de l'assemblée annuelle de la Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins, en juin dernier.

Les administrateurs de "La Société de Fiducie du Québec", société fondée l'automne dernier, animés des mêmes aspirations que ceux des Caisses populaires, ont voulu, en cédant unanimement le contrôle de leur société, participer au développement du Mouvement Desjardins.

Cette société de fiducie, en s'intégrant dans le Mouvement Desjardins, vient compléter les nombreux services que rendent déjà les Caisses populaires auprès de leur million et quart de sociétaires. "Elle apportera une aide efficace à tous nos membres", a déclaré M. Emile Girardin, président de la Fédération de Québec des Unions régionales des Caisses populaires Desjardins, "dans le règlement de leurs problèmes économiques, sans égard à leur état de fortune, et elle travaillera en étroite collaboration avec les notaires de notre province". Pour sa part, l'honorable Cyrille Vaillancourt, président de la Société de Gestion d'Aubigny, a souligné qu'en "acquérant cette entreprise, la Société de Gestion d'Aubigny fait un pas en avant vers une meilleure intégration des classes populaires dans l'économie de notre province."

BOURSE DE MONTREAL

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Chan
Abitibi	1245	$41¼	41	41	
Algoma	60	$47	46½	46½	— ½
Alumini	478	$24⅛	24	24	— ⅛
Arg 260pr	50	$51¾	51¾	51¾	
Arg C pr	900	$8¼	8¼	8¼	— ¼
Asbestos	420	$28¾	28½	28¾	— ¼
Argus 270p	235	$50½	50½	50½	+ ¼
Atl Sug	450	$17¼	17⅛	17¼	+ ⅛
Atlas Steel	5101	$37⅛	37	37⅛	+ ⅛
Bail .S 5pr	100	$23⅛	23⅛	23⅛	+ ⅛
Bail 5¾pr	150	$25¼	25¼	25¼	+ ⅛
Bank Mnt	1692	$65¼	65	65	— ¼
Bank NS	442	$73½	73	73	— ¼
Banq CN	487	$72	71⅞	71¾	— ¼
Banq PC	841	$50	49¾	50	+ ¼
Banq CN rt	645	525	520	520	
Bll Phon	1149	$54⅜	54⅛	54⅛	— ⅛
Brazil	2572	405	385	385	—25
BA Oil	560	$30	29⅞	30	+ ⅛
BC Forest	250	$14¼	14¼	14¼	+ ⅛
BC Pow	1095	$20⅜	20⅛	20⅜	+ ¼
Brockvl pr	170	$9⅜	9⅜	9⅜	+ ⅜
Bruck B	700	$5¾	5½	5½	— ¼
Build Prd	100	$24⅞	24⅞	24⅞	
Bulolo	482	850	840	840	
Can Cem	602	$32¾	32¼	32½	+ ¼
Cn Cm pr	105	$28½	28½	28½	
C Dm Sug	585	$28	27½	28	
CAE	700	$8⅞	8¾	8⅞	+ ⅛
Cdn Brew	2345	$10⅜	10½	10½	
Cdn Celan	715	$44½	44⅜	44½	
C Frbks A	100	$7⅞	7⅞	7⅞	— ⅛
C Husky	400	$6⅜	6½	6½	
C I Bk C	1101	$64¼	64	64	— ¾
CIL	353	$14⅜	14¼	14¼	— ⅛
CIL pr	100	$83	83	83	
CI Pow	385	$13¾	13⅜	13⅜	— ½
CI Pw pr	25	$44	44	44	
C Marconi	225	460	460	460	
CPR	2301	$26⅛	26⅛	26⅛	
Cdn Pt pr	4500	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ⅜
C Tire A	25	$25	25	25	—14
Cent Del	4075	890	870	870	—15
Col Cell	550	$5½	5½	5½	+ ⅛
Con MS	410	$23¾	23⅜	23¾	
C Glass	65	$42	42	42	— 1
Corby A	105	$17⅜	17⅜	17⅜	+ ⅛
Crush Int	375	$13¾	13½	13½	— ½
Dist Seag	1800	$49⅜	48½	49⅜	+ 1⅜
Dom Pete	200	$13⅜	13⅜	13⅜	— ⅜
D Bridge	860	$19¾	19½	19½	— ⅜
D Fndry	689	$64½	64	64	+ ½
D Glass	475	$86	85	85½	+ ½
D Lime	100	$6½	6½	6½	— ¼
D Lim wt	200	210	210	210	—15
D Steel	200	$11⅞	11½	11½	
D Stores	2760	$13¾	13¾	13¾	+ ⅛
Dom Tar	2075	$18¾	18¼	18¼	— ⅛
Dom Text	1785	$18⅞	18¾	18¾	+ ⅛
Du Pont	415	$41	41	41	+ ½
Dupuis A	225	$9⅛	9⅛	9⅛	— ⅛
Electrolux	700	$53	52¾	52¾	+ ¼
Falcon	2735	$55½	55	55	— ¾
Fam Play	325	$17⅞	17⅞	17⅞	+ ¼
Fndtn	100	$9¾	9¾	9¾	+ ¼
Fraser	225	$26⅜	26	26	— ⅛
Fr Pete pr	900	360	355	355	— 5
Gatineau	650	$34	34	34	+ ¼
GL Paper	1300	$16¾	16½	16½	
Hawker-S	100	$5¾	5¾	5¾	— ⅛
Hollinger	2425	$23	22½	23	+ ⅜
Home A	300	$12½	12½	12½	
Home B	200	$12½	12½	12½	
Horne Pf	500	175	170	170	— 5
Hud Bay	165	$53¾	53½	53½	— ¼
HBC	1410	$12¼	12¼	12¼	
Imp Oil	1285	$42⅝	42¼	42¼	— ⅛
Imp Tob	265	$15⅜	15¼	15⅜	+ ⅛
Ind Accep	1015	$26½	26	26½	+ ½
Int Nickel	3475	$68½	67	67	— 3
Int Pap	261	$30½	30½	30½	— ½
Int Util	1425	$50	48⅞	49¼	+ ¼
Int Util p	625	$51½	50¾	51	
Interpol	50	$79½	79½	79½	— ¼
Laur Fn A	275	$16⅜	16⅜	16⅜	— ⅛
Laur F 200p	75	$41	41	41	
Lewis	100	$7¾	7¾	7¾	
Loeb M	100	$17¼	17¼	17¼	+ ⅛
Maclaren A	100	$22¾	22¾	22¾	+ ¼
MB PR	3720	$22⅜	22¼	22⅜	+ ¼
Maritime T	252	$21¾	21¾	21¾	— ⅛
Mass F	1228	$12½	12½	12½	
Massey rt	19860	26	25	25	
Miron 6pr	1545	$12⅜	12¼	12⅜	+ ⅛
Molson A	60	$28¾	28¾	28¾	
Molson B	60	$30¼	30¼	30¼	
Molson pr	30	$40¼	40¼	40¼	
Mont Loco	185	$12⅞	12⅞	12⅞	— ⅛
Moore Crp	275	$51¾	51½	51¾	+ ½
Noranda	450	$33⅛	32¾	33	
NS LP	377	$22¾	22½	22½	— ½
Ogilvie	2115	$13⅛	13	13⅛	+ ⅛
Pac Pete	1875	$12⅛	12	12	— ⅛
Page Hers	345	$21¼	20¾	20¾	— ¾
Pow Corp	3605	$8⅝	8⅜	8½	— ⅛
Price Br	1099	$37½	37⅛	37⅜	— ⅛
Prv Tr pr	100	$47	47	47	+ ½
QN Gas	893	$7⅛	7	7⅛	
QN Gas pr	275	$89	89	89	
Que Pow	75	$35½	35⅜	35½	+ ⅛
Que Phone	200	$48	48	48	+ 1
Qu Ph 58p	1300	$21⅛	21	21	
Rolland A	500	$9¾		9¾	
Royal Bnk	597	$75½	75	75¼	
Salada-F	750	$10¼	10	10	— ¼
Shawin	7488	$29½	29⅛	29½	+ ½
Shawin A	35	$29⅜	29⅜	29⅜	+ ⅜
Shell Oil	2000	$14¼	14⅛	14⅛	— ⅛
Shell I pr	460	$27¼	27¼	27¼	+ ¼
Sicard	1000	$7¼	7¼	7¼	
Simpsons	1350	$32½	32	32	
Southam	220	$36½	35½	35½	+ ⅜
SS Steel	1225	$11¼	11	11	+ ⅜
Steel Can	1200	$19⅜	19¼	19⅜	— ⅛
Stelnbg A	100	$19¾	19¾	19¾	+ ⅛
Texaco Cn	125	$54¾	54	54	— ½
T Fin A	260	$14¼	14¼	14¼	
Tr C Corp	3750	$10½	10⅜	10½	+ ⅛
Tr Cn PL	1235	$24⅞	24¾	24⅞	+ ⅛
Tr Mt PL	450	$14½	14⅜	14⅜	
Triad	500	170	170	170	
Turnbull	100	$13	13	13	— ½
Walk GW	750	$59¼	59	59	— ¼
Webb Knp	100	205	205	205	+ 5
W Coast T	200	$14¼	14¼	14¼	— 1⅛
WCoast vt	135	$13½	13½	13½	— ½
Weston A	300	$18½	18½	18½	
Weston B	500	$20½	20½	20½	— ½

Volume des ventes: 4,240,000 actions.

BOURSE CANADIENNE

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Chan
Alsof	15200	74	73	73	— 1
Alscope	3000	22½	22½	22½	— 1½
A Am MI	4700	225	220	225	+ 5
Atlas Tel	3430	290	280	290	
Augustus	5323	32½	32	32	
Bankfield	500	30	30	30	
Bateman	2000	5	5	5	+ ½
Bellechas	63100	25	23	23	+ 1½
Bibis	1000	21	21	21	
Black Riv	1000	10½	10½	10½	— ½
Blue Bon	1200	$17	17	17	+ ⅛
Blue B w	560	690	690	690	
Bornite	3000	16	16	16	
BC Pack A	900	$16	16	16	— ½
CS Pete	1800	425	395	395	—45
C Kodiak	7700	45	42	45	+ 2
Canorama	500	16	16	16	
Cessland	10119	210	201	210	
Chib Cop	3000	9	8	8	— 1½
Chipman	2500	5	5	5	
Cleveland	1000	4½	4½	4½	
C Mogador	750	18	18	18	— ½
C Nw Pe	1000	25	25	25	+ 1
C Paper	375	$39½	39	39	— ½
Copstrm	1000	18	18	18	— 1
Delta	2800	180	175	175	— 5
D Explor	450	30	29	30	+ 1
D Lease	68300	69	67	68	
D Oilcloth	135	$24½	24½	24½	
Dumont	17500	25	22	24½	+ 4½
East Sull	700	205	205	205	+ 1
Fab	2000	13	12	13	+ 1
Ft Relianc	500	20	20	20	
Fox Lake	23000	21	19½	21	
G Autotrn	200	385	370	385	+ 5
Gin Lake	2100	185	180	185	
Gold Age	1600	12	12	12	
Grissol	500	170	170	170	+10
Helium Cr	500	60	56	60	
Inspiratn	200	215	215	215	
Int Hlium	500	194	190	194	+ 4
Jubilee	1010	295	290	290	—10
Kiena	6250	460	440	455	— 5
Leland	2100	$11⅜	11⅜	11⅜	
Lingside	1000	3½	3½	3½	— ½
Lith Corp	1000	10	10	10	
Lochaber	200	150	150	150	
Majtrans	27000	11¾	9	9½	⅛ 2
Marchant	1500	78	78	78	— 2
Massval	2000	8½	8½	8½	
McIntyre	265	$48	47⅞	48	+ ¼
Midepsa	12550	180	160	180	+20
Mer Chip	1500	16	16	16	— 1
Mid Chib	500	17	17	17	+ 1
Monpr	3000	27	23	23	— 4
Mt Pleast	5950	117	115	115	— 2
M Dairies	795	$7½	7½	7½	+ ⅛
Mistango	60500	56	51	56	+ 1
Needco	600	250	250	250	
N Forma	500	3½	3½	3½	
McKinney	4000	28	25	27	— 2
Nfld Lgt Gd	10	$84	84	84	
NW Amul	35500	16	14	15	+ 1
NA Rare	1000	34	34	34	
Opem Ex	500	18	18	18	+ ½
Opemiska	100	700	700	700	—25
PA Inv	700	310	310	310	
Pat Silver	9900	44	42	44	+ 2
Peace Riv	200	189	189	189	
Porcupine	3000	4½	4½	4½	+ ½
Que Chib	5000	20	20	20	— 1
Que Cobalt	300	285	285	285	+10
Que Lab	1500	6	6	6	+ 2
Que Smelt	8000	13	11	11	— 1
Red Crst	500	3	3	3	
Roberval	9500	11	10½	11	— 1
StL Colum	100	465	465	465	
Silv Sm	127600	90	84	90	+ 6
Saucon D	4500	19	18	19	+ 1
Silv Reg	14600	63	62	63	
S Dufault	3500	8	7½	8	+ ½
SC Pw 6pr	75	$115½	115½	115½	
Spartan	2500	74	72	74	+ 2
Spartan wt	200	20	20	20	
Sullivan	1300	180	175	175	
Sptest ord	200	$18	18	18	+ ½
Tache	6500	11	10	11	+ 1
Talisman	11400	80	75	80	+ 5
Tasin	2000	10	10	10	
Tib Exp	17500	8	7½	7½	— ½
U Obaisk	38900	71	58	65	— 6
Val Mar	500	500	500	500	
Venderht	1100	350	340	350	
Vanguard	2000	6½	6	6	
Westeel	100	$13	13	13	— ½
Wstrn Hl	4000	55	55	55	
Westville	5000	5½	4	5½	+ ½

Volume des ventes totales: 875,200 actions dont 158,200 industrielles et 717,000 minières et pétrolières.

Bourse Américaine

Cours fournis par la Presse Associée et transmis par la Presse Canadienne

Bell Phone	300	50⅛	— ⅛
Brazil	23600	3⅜	— ⅛
BA Oil	500	27¾	
Bunk Hill	2200	10½	
CS Pete	12600	3 11/16	—5/16
Cdn Javelin	5400	9⅜	— ⅛
Cdn Marc	400	4¼	
Creole	600	37½	
Crown CP	100	14	
Dev-Pal	400	¾	
Dome Pet	900	12¼	— ⅛
Ford Can	100	166½	+ 5
Goldfield	1400	1½	
Hollinger	300	21¾	+ ⅛
Imp Oil	600	39	— ¼
Imp Tob C	300	14⅛	
Ins N A	800	98	— 1¾
Jupiter	600	4⅛	
Massey F	1900	11⅜	
Mead John	3200	19¼	— ⅛
Nat Pet	2700	2 1/16	+1/16
Nat Tub	300	52⅛	— ⅜
NJ Zinc	400	29¼	
Pac Pete	2700	11⅛	— ⅛
Pac Pete w	800	6⅛	+ ⅛
Pantepec	2300	½	
Pratt-L	200	31	— ¼
Preston	500	7½	—1/16
So Pen O	300	34½	+ ⅛
Technclr	3700	9⅜	— ¼
Tr-Cont wt	300	34⅜	+ ⅛
Wr Harg	300	⅛	—1/16

Volume des ventes: 1,080,000 actions.

Fonds mutuels

Cours fournis par A. M. Kidder & Co. et transmis par la Presse Canadienne

Titres	Off.	Dem.
All Cdn Com	8.94	9.80
All Cdn Div	6.32	6.93
American Growth	8.18	8.92
Beaubran	33.02	35.85
Canada Growth	4.83	5.28
Canadian Investment	10.31	11.31
Canadian Trusteed	4.62	5.05
Canafund	42.76	44.90
Champion Mutual	5.89	6.47
Commonwealth Inter.	8.80	9.64
Commonw. Inter. Leverage	7.39	8.10
Corporate Investors	10.22	11.17
Diversified Inc. A	20.75	—
Diversified Inc B	4.26	4.69
Dominion Equity	18.80	19.22
Dreyfus Inc. (E.U.)	15.95	17.34
European Growth	6.73	7.38
Federated Growth	4.73	5.17
First Oil and Gas	4.65	5.08
Fonds Collectif "A"	6.27	6.82
Fonds Collectif "B"	5.47	5.82
Fonds Collectif "C"	6.17	6.72
Group Inc.	3.58	3.91
Growth Oil and Gas	9.47	9.93
Investors Growth	6.70	7.28
Investors Intl	4.31	4.68
Investors Mutual	12.39	13.47
Mutual Accumulating	3.65	3.99
Mutual Income	3.25	3.74
North American	10.78	11.78
One William Street (E.U.)	13.38	14.62
Prêt et Revenu Mutuel	6.06	6.62
Provident	4.84	5.27
Putnam Growth	8.32	9.04
Radison	4.65	5.11
Regent	5.81	6.35
Reseacrh Investing	10.22	11.17
1962 Exec. Fund Cda	5.30	5.55
TV Electronics	7.28	7.93
Timed Investment	6.30	6.92
United Accumulative	6.06	6.62

FONDS AMERICAINS

Titres	Off.	Dem.
Affil Inc	7.76	8.39
American Bus Shares	3.98	4.31
Boston	9.32	10.19
Bullock	12.39	13.80
Keystone Cust B-3	15.85	17.30
Keystone Cust B-4	9.79	10.68
Keystone Cust K-1	9.07	9.90
Keystone Cust K-2	5.01	5.47
Mass Inv Growth Stock	7.72	8.44
Wellington	14.19	15.47

L'Abitibi Paper a terminé une année fructueuse

Les bénéfices nets de l'Abitibi Power & Paper Company, Ltd., se sont chiffrés par $15,495,251 en 1962 à comparer à $13,710,636 l'année précédente, soit une augmentation de 13% et le plus gros bénéfice encore vu dans l'histoire de la compagnie. Le revenu net par action ordinaire est passé de $3.18 à $3.61 d'une année à l'autre.

Le changement qui s'est produit dans la valeur du dollar canadien par rapport au cours en vigueur en 1961 est le principal facteur de l'augmentation des bénéfices. Les ventes nettes consolidées exprimées en dollars canadiens ont atteint $156,005,549 à comparer à $147,587,462 en 1961.

M. E.-P. Taylor serait domicilié aux îles Bahamas

TORONTO (PC) — Une nouvelle liste d'adresses dans le rapport annuel 1962 de la Canadian Breweries Limited mentionne que M. E.-P. Taylor, éminent industriel canadien, est domicilié aux îles Bahamas.

M. Taylor, dont l'ancienne adresse était mentionnée à Toronto, a refusé de dire s'il avait déménagé pour de bon. Dans une interview téléphonique de Nassau avec un reporter du "Telegram", M. Taylor a déclaré : "C'est une question privée et très personnelle et je ne puis fournir de commentaire".

Nominations

GRAND FALLS, Terre-Neuve, (PC) — M. Raymond Munden Bishop a été nommé gérant de l'usine locale de l'Anglo-Newfoundland Development Co. et M. Ross D. Sheppard devient gérant des opérations forestières.

Fractionnement des actions d'Int. Utilities

Les directeurs de l'International Utilities Corporation ont déclaré le dividende trimestriel régulier sur les actions ordinaires actuellement en circulation puis ont annoncé leur intention de fractionner le capital-actions sur la base de 2 pour 1. Les actionnaires de la compagnie seront appelés à approuver ce changement lors de leur assemblée annuelle qui aura lieu le 24 avril prochain.

Bourse de New York

Cours fournis par la Presse Associée et transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
ACF Ind	2400	82¼	81	81	— ⅞
Address	2900	53½	52½	52½	— 1¼
Allegany	13000	11⅞	11⅝	11⅝	+ ⅛
Allis C	3200	17	16⅝	16⅞	— ⅛
Amerada	5300	119¼	117¼	117¼	— 1¾
AM Can	2900	47¼	46⅞	46⅞	— ⅛
A Cyan	10600	53⅛	52⅝	52¾	— ⅜
A Met	172000	21½	20¼	21	+ ¾
A Smelt	2000	63⅝	62⅛	62½	— 1⅜
Am Std	4900	13¼	13⅛	13¼	+ ⅛
A Sugar	1400	48⅞	48⅛	48⅛	— ¾
Am Tel	41200	125¼	122⅞	122⅝	— 1⅝

BOURSE DE TORONTO

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
HUILES					
Acme Gas	1000	12	12	12	
AP Cons	1000	42	41	41	— 1
Alminex	691	225	225	225	— 3
Am Leduc	6500	6	6	6	— ½
Ang U D	4000	35	34	34	— 1
Asamera	76487	126	114	126	+ ½
Bailey S A	100	950	950	950	—10
Bailey S pr	100	$23	23	23	
Bail 5¾ pr	z100	$25⅜	25⅜	25⅜	
Bralsa	700	41	41	41	
Calalta	1000	12½	12½	12½	
Cal Ed	300	$21	21	21	
Camerina	500	205	205	205	+ 5
CS Pete	7600	420	390	390	—45
C Delhi	3362	335	330	330	— 5
Cdn Dev	105	355	355	355	— 5
Cent Del	6135	890	865	875	— 5
C Mic Mac	7500	380	370	370	+ 5
C West P	14450	240	220	240	+15
Dome Pete	1415	13⅜	13	13	— ⅛
Duvan	3100	8½	8½	8½	— ½
Dynamic	2500	22	22	22	+ 1
Fargo	600	264	256	256	— 4
Glacier	12200	15	14	14½	— ½
Gr Plains	1100	$12¾	12⅜	12¾	+ ⅛
Home A	337	$12¾	12⅜	12⅜	— ⅛
Home B	1136	$12½	12½	12½	
H B Oil G	z8	15⅛	15⅛	15⅛	
Long Point	1000	16	16	16	— 1½
Majtrans	31000	11½	9½	9½	— 1½
Medal	3225	248	245	245	— 3
Midcon	1000	24	24	24	+ ½
Nate Pete	800	220	218	218	— 2
N Cont	1000	27½	27½	27½	+ ½
N Davies	2000	13	12	13	+ ½
Norcan	803	340	340	340	—10
Northcal	17000	15½	15	15	— 1
Pac Pete	5851	$12⅛	11⅞	12	
Pamoil	17400	49	48	48	— 1½
Permo	2540	29½	29	29	— 1
Petrol	3100	60	58	58	— 2
Place	8100	55	54	55	— 1
Ponder	500	38	38	38	+ 6
Prairie Oil	500	375	370	375	
Prov Gas	6415	161	160	160	
Quonto	2000	21½	21	21½	+ ½
Ranger	900	110	110	110	
Sarcee	2000	122	118	119	— 3
Secur Free	900	670	670	670	+10
South U	12000	12½	12	12	— 1
Spooner	2000	11	11	11	— 1
Stanwell	7532	36	35	36	+ 3
Tran Can	12600	68	62	66	+ 4
Triad Oil	3210	172	167	170	+ 4
Union Gas	z80	$10¾	10¾	10¾	
Unispher	5566	42	40	41	— 1
U Canso vt	1300	135	132	135	
Un Oils	2040	143	141	141	— 1
Wisburne	1000	85	85	85	
Wstates	475	565	540	540	—25
W Decalt	10200	115	114	115	
MINES					
Abacus	1400	21	19	19	— 2
Acad Ura	4000	6½	6	6	— ½
Acora	9050	38	36	37½	— ½
Advocate	825	640	635	640	
Agnico	3687	67	65	67	+ 1
Anacon	6100	29	29	29	
Anglo Hur	100	780	780	780	+30
Ansil	4000	11½	11½	11½	— ½
Area	700	90	90	90	
A Arcadi	40300	64	62	64	
A Arcad B	4000	24½	24½	24½	+ 1½
Atl C Cop	1100	108	103	105	
Atlin Ruf	500	6	6	6	
Aumaq	6000	6	5½	5½	— ½
Aunor	800	395	375	375	— 5
Bankeno	2800	33	31	32	+ 5
Bankfield	37300	30	25	27½	+ ½
Barex	1000	52	52	52	+ 1
Barnat	800	116	114	114	— 4
Base Met	2000	6	5½	6	
Baska	1000	7½	7½	7½	
B-Duq	2000	17½	17	17½	+ 1½
Belcher	2055	42	42	42	
Bethlm	11000	245	240	243	— 2
Beveon	2242	8	8	8	— ½
Bibis	160650	23	20	21	— 1½
Bidcop	5000	10½	10	10½	
Black B	41500	16½	15	15½	— 1½
Bordulac	15000	7	6	6	— ½
Bouzan	3500	43	42½	42½	— 1
Bralorne	1145	630	625	625	
Brunswk	100	338	338	335	+10
Buff Ank	3500	230	225	229	+ 4
Cadamet	1275	9	9	9	
Camp Chib	850	430	425	430	+ 5
C Tung	3900	125	120	120	— 5
C Astori	127332	15	13½	13½	— ½
C Dyno	600	92	92	92	+ 1
C Malart	7600	47	41	43½	— ½
Cdn Nw	18433	8	7½	7½	+ ½
C Silica	1268	100	100	100	— 1
Candore	1000	11	11	11	
Captain	1000	8	7½	8	
Cariboo	1400	90	87	90	
Cassiar	570	$11¾	11¾	11¾	— ⅛
Cent Pat	3400	124	121	123	+ 2
Cent Pr	103500	6½	6	6	
Cheskirk	101500	11	10	10	— ½
Chester	7500	16½	15½	15½	— 1
Chib kay	4000	12	12	12	
Chib M	3000	42	40	42	
Chimo	2500	48	48	48	
Chrom	400	165	164	164	— 1
Coch Will	3200	440	430	430	—10
Coniagas	1550	70	70	70	— 1
Con key	1125	11½	11½	11½	— ½
C Bellek	10000	6	6	6	— ½
C Discov	2000	85	84	84	— 1
C Fen	500	15	15	15	
Cg Arrow	5200	57	57	57	— 1
C Halli	14200	31	29	29	— 1½
C Marben	3000	33	30	33	+ 3
C Mogul	700	97	97	97	
C Mosher	1110	215	210	212	+ 1
Cn Negus	1000	11	11	11	
Cons Que	1300	45	45	45	
C Red Pp	2000	8½	8½	8½	— ½
C Regcrt	8700	9	9	9	
Cn Shaw	10666	49	46	49	+ 3
Conwest	400	485	470	470	—15
Cop Corp	2000	17	16	16	
Co Man	7083	7½	7½	7½	
Coulee	14500	36	32	33	— 5
Craigmt	2605	$19⅝	19¼	19½	
Croinor	48000	24	21	22½	— 1½
Crowpat	3000	9½	9	9½	— ½
Daering	2000	17½	17½	17½	+ ½
D'Aragon	3900	25	23½	23½	— 1½
Deer Hr	537550	72	61	65	— 6
Delnite	1320	57	57	57	
Denison	24540	$13⅛	12¼	12⅞	+ ⅛
Dicknsn	2700	450	445	450	+ 5
Dome	230	$30	30	30	
Donalda	16800	10	9	9½	+ 1
E Amphi	500	7	7	7	
East Mal	200	265	265	265	
East Sull	100	205	205	205	
Elder	29100	120	110	115	+ 6
Eldrich	26300	22½	21	22½	
El Sol	5000	5½	5½	5½	
Eureka	2000	20	20	20	
Faraday	2600	160	156	158	— 2
F'west T	3000	12	12	12	— ½
Fatima	8500	16½	16	16½	+ ½
Frncoeur	17500	14	13	13½	— ½
Galtwin	2200	9½	9	9	
Geco Mine	100	$25⅝	25⅜	25⅝	— ⅛
Genex	4200	13	12½	12½	— ½
Giant Yk	14156	$12¾	12¾	12¾	
Glen Uran	500	6	6	6	
Goldale	500	25	25	25	— 2
Gf Mining	3600	17	17	17	
Goldray	1500	29	29	29	— 1
Grandroy	1700	16	15½	15½	— ½
Grandue	2500	385	380	385	+ 5
Gulf Lead	1000	8½	8½	8½	+ ½
Gunnar	2186	925	915	920	
Hard Roc	2020	12	12	12	— ½
Har Min	26000	17½	17	17	
Hastings	300	110	110	110	+11
H of Lke	3000	13	12½	13	
Headway	2600	24	22½	22½	— ½
Heath	1500	6	5½	6	
High Bell	500	254	246	246	+ ½
Hollinger	686	$23	23	23	+ ½
Howey	1080	295	295	295	— 5
Hud Bay	495	$54	53½	53⅜	+ ⅛
Hu Pam	2000	10	10	10	— 2½
Hydra Ex	10244	34	32	32	
Irish Cop	2000	38½	38	38½	+ ½
Iron Bay	5100	111	109	111	+ 1
Iso	500	76	76	76	+ 1
J Waite	14690	21	20	21	+ 2
Jacobus	36100	24½	22½	23	— 1
Jellicoe	1173	5	5	5	
Joburke	8000	9	9	9	
Jonsmith	19500	17½	17	17½	+ ½
Joutel	6800	136	134	134	— 2
Jowsey	3500	30	29	30	+ 2
Keeley F	50200	102	98	101	— 1
Kenville	4000	5	5	5	
Kerr Add	3390	720	700	705	+ 5
Kirk Min	2678	37	36	37	
Kirk Twn	1000	20	20	20	
Kopan	2500	12	11½	11½	— ½
Lab Min	930	$26½	26	26½	+ ½
L Dufault	3125	330	620	620	—10
L Osu	21700	18	17½	18	+ ½
Lamaque	500	385	370	370	—20
Langis	8300	41	40	40	— 1
Latin A	10200	29	28	28	
Leitch	7225	139	137	137	— 2
Lencourt	14800	15½	15	15	— 1
Lexindin	7000	5	5	5	
Lorado	1500	120	120	120	— 1½
Louvicr	6500	10	9½	9½	— ½
Lyndhst	15400	17	16	16	— 1
Macassa	1600	370	350	370	—15
Madsen	3900	232	230	232	+ 1
Malartic	z450	92	92	92	
Man Bar	2460	18	17	17	— 1
Marcon	3625	9	8	9	
Maritime	13700	46½	45	46	— ½
Martin	6500	52	51	52	+ 1
Matatch	7000	9	9	9	
Mattgmi	1544	910	910	910	+ 5
Maybrun	4500	9	9	9	— ½
McIntyre	570	$47⅞	47⅞	47⅞	+ ¼
McKen	8800	30½	29	30	
McMar	1000	6	6	6	— ½
Mentor	6500	38	35½	35½	— 2
Merrill	1700	59	58	59	
Midrim	2300	32	31	31	— 1
Min Corp	200	$15⅜	15	15	— ⅛
Min Ore	10727	8½	8½	8½	— ½
Monets	17200	77	76	76	— 1
Mt Wrigh	1500	43	40	40	
Multi M	4000	21	19	19	— 1½
Muray M	4400	118	115	118	+ 2
Nama Cr	63000	17	16	16½	
Nat Expl	1000	5½	5½	5½	— ½
Nealon	8500	16	14½	14½	+ ½
Nw Alger	2000	4½	4½	4½	
New Ath	4500	33	31½	33	+ 1½
New Bid	1000	6	6	6	
New Cal	1050	26½	26	26	— 1
Newconex	1100	490	490	490	+ 5
Nconex wt	300	120	120	120	+ 5
N Harri	3500	9	8½	8½	— ½
Nw Hosco	21800	129	126	127	— 1
N Kelore	2000	10½	10½	10½	
Newlund	18300	18	16½	16½	— ½
N Mylam	2000	18	17	18	+ ½
Newnor	20500	16½	16	16	
N Rouyn	39800	16½	15	16½	+ 1
Nickel Ms	4090	34½	34	34½	+ ½
Nick Rim	4700	20	19	19	— 1
Nisto	1000	4½	4½	4½	
Norbeau	510	22½	22½	22½	+ ½
Norgold	3000	6	6	6	+ ½
Normetal	3810	305	296	296	— 4
Norpax	14000	11½	11½	11½	— ½
N Coldstr	1337	48	48	48	— ½
Northgate	8405	535	510	525	
N Rank	6000	38	37	37½	+ ½
Norvalie	5500	9½	9½	9½	— 1
Nudul	8500	15	14	14½	— ½
Obaska	500	4½	4½	4½	
O'Brien	500	48	48	48	— 1
Opemiska	4261	705	695	700	
Orchan	500	225	225	225	
Orenada	12500	11	10½	10½	
Ormsby	3102	24½	23	24	— 3
Pamour	2060	98	98	98	
Paramaq	26000	19½	18	19	
Patino	3609	680	665	680	+15
Pato	1100	380	375	380	+ 5
Pax Int	2000	18	18	18	+ 1
Paymast	3025	13	13	13	
Pce Expl	2000	11½	11½	11½	+ ½
Peerless	20700	17	15½	16	+ 1
Perron	1000	10½	10½	10½	
Pick Crw	z706	58	58	58	
Pitch Ore	21500	9	7½	9	+ 1
Placer	275	$29½	29½	29½	— ¼
Pow Rou	500	44	44	44	— 1
Preston	905	825	815	820	
Pros Air	4000	130	128	128	— 5
Purdex	18000	13	11½	11½	— 1
Que Chib	5000	20	20	20	
Que Lab	48300	6½	5	6	
Que Man	600	11	11	11	
Q Metal	1150	86	85	86	+ 1
Qunston	500	14	14	14	— 1
Quemont	1420	$10¾	10⅝	10¾	— ⅛
Radiore	500	42	42	42	
Raglan	7500	50	47½	47½	— 2½
Realm	11700	11½	11	11½	— ½
Reeves	200	155	155	155	— 5
Rio Algm	2869	$12¾	12⅜	12¾	+ ⅛
Rix Athb	10000	29½	28	28	— ½
Roche	1600	6	6	6	
Rockwin	15200	16	15	15½	+ 1½
Rowan Cn	3000	8½	8	8½	+ ½
Ryanor	14000	14	13½	13½	— ½
San Ant	8400	32	31	32	
San Riv	1500	5	5	5	
Sherritt	3695	305	299	300	— 1
Silvmaq	30068	28	26½	27	+ 1
S Miller	37600	34½	33	33	— 1
Sil Stand	11500	31	28	31	+ 3
Siscoe	3890	188	185	185	— 2
Stanrck	600	120	110	110	
Starratt	11000	7	7	7	
Steep R	3015	510	500	505	— 5
Sturgeon	2000	27	27	27	— 1
Sud Con	4500	9	8½	8½	
Sullivan	1600	179	175	179	+ 4
Sunburst	2000	13½	13½	13½	+ ½
Taurcan	6000	35	34	35	
Teck H	1000	164	161	162	
Temag	2100	75	74	75	+ 1
Territory	2000	14	14	14	
Tombill	2000	73	72	72	— 1
Torbrit	1200	38	38	38	
Tormont	2028	25½	25	25	— 1
Trans Rs	1000	12½	12½	12½	
Tribag	4500	84	80	80	— 4
Trin Chib	700	18½	18½	18½	+ ½
U Asbesto	1950	400	395	395	— 5
U Buffad	1600	66	65	65	— 3
U Keno	z91	815	810	815	
Un Fort	9750	13	12	12	— 2
Upp Can	1500	160	158	158	— 2
Vandoo	1500	6	4½	4½	— 1
Vauze	2000	85	85	85	+ 4
Vespar	1833	15	15	15	
Violam	9800	190	180	189	— 1
Wasamac	500	90	90	90	— 5
Werner	1000	14	14	14	— ½
W Malar	3500	8½	8	8½	+ ½
Wst Mine	2100	285	285	285	+ 5
W Mine rt	7965	13	12½	13	+ ½
Willroy	4600	166	164	166	
Wiltsey	18100	21	19	19½	— 1½
Wr Harg	1780	94	93	94	— 6
Yk Bear	11100	115	110	114	— 2
Young Hg	2500	12	11½	11½	— ½
Yukon	1000	47	47	47	+ 2
Zenmac	8500	25½	25	25½	— ½
Zulapa	1000	17	17	17	

Volume des ventes : 3,409,000 actions.

A la Bourse des céréales

WINNIPEG (PC) Le lin a été particulièrement en faveur, hier, à la Bourse des grains de Winnipeg. Les prix de cette denrée étaient cependant en baisse à la fermeture.

On signale la vente récente de 80,000 boisseaux de cette denrée au Royaume-Uni et d'une petite quantité au Japon.

Dans le compartiment des céréales secondaires, l'avoine et l'orge ont suscité peu d'intérêt et ont oscillé dans un faible rayon.

Les prix du blé de toutes catégories ont cédé trois huitièmes.

Voici les prix des options sur le marché à terme aux Grands Lacs :

AVOINE

	Haut	Bas	Ferm.	Ferm. préc.
Mai	82	81¾	82	82
Juil	82⅜	81⅜	81⅜ a	81⅜
Oct	....	....	79⅛ a	80 a

ORGE

Mai	127⅜b	127⅜	127⅜ b	127½
Juil	.....	.....	125¼	125⅜ a
Oct	.....	.....	121¾	121¾ a

LIN

Mai	333¾	330½	330½ b	332¾
Juil	330¾	327½	327⅝-27¾	329¼ b
Oct	325¼	322¾	322½ a	324¼ b

SEIGLE

Mai	142⅜b	147¾	148¼	148½
Juil	139½b	138⅝	138⅛	138¾ a
Oct	133⅜b	132¼a	132¼ a	132¾ a

GRAINS AU COMPTANT

AVOINE : 2 c.w., 0.79; ex. 3 c.w., 0.78½; 3 c.w., 0.78½; ex. 1 four., 0.78½; 1 four., 0.76¼; 2 four., 0.73¼; 3 four., 0.70¼; fourrages mixtes, 0.57.

ORGE : 1 et 2 c.w., 6-rangs, 1.31⅜; 1 et 2 c.w., 2-rangs, 1.23⅜; 3 c.w., 6-rangs, 1.23⅜; 3 c.w., 2-rangs, 1.20⅜; 1 four., 1.20⅞; 2 four., 1.18⅞; 3 four., 1.15⅞.

SEIGLE : 1 et 2 c.w., 1.46¾; 3 c.w., 1.41¾; 4 c.w., 1.30¼ ergoté, 1.27¼; sur rails, 1.43¾.

LIN : 1 c.w., 3.24; 2 c.w., 3.19; 3 c.w., 3.08½; sur rails, 3.23¾.

WINNIPEG (PC) Voici les prix de l'Office canadien du blé pour les ventes locales : les ventes aux termini sujettes à confirmation :

AVOINE : 2 c.w., 0.82½; 3 ex. c.w., 0.79¾; 3 c.w., 0.79½; 1 ex. four., 0.79½; 1 four., 0.78½; 2 four., 0.75½; 3 four., 0.72½; fourrages mixtes, 0.57; grains mixtes, 0.67½.

ORGE : 1 et 2 c.w., 6-rangs, 1.37½; 1 et 2 c.w., 2-rangs, 1.32½; 3 c.w., 6-rangs, 1.35½; 3 c.w., 2-rangs, 1.29½; 1 four., 1.24½; 2 four., 1.23; 3 four., 1.20; 3 grains mixtes, 1.15.

Voici les prix du blé de deuxième classe pour l'exportation aux pays en dehors de l'accord international :

Northern No 1, 1.95⅜; No 2, 1.95⅛; No 3, 1.94⅛; No 4, 1.87⅜; No 5, 1.81⅜; No 6, 1.80⅝; Durum No 1, 2.61⅜; No 2, 2.60⅜; No 3, 2.55⅜; Prix selon l'accord et prix domestiques : Northern No 1, 1.95⅜; No 2, 1.95⅛; No 3, 1.94⅛; No 4, 1.87⅜; No 5, 1.81⅜; No 6, 1.80⅝; Durum No 1, 2.61⅜; No 2, 2.60⅜; No 3, 2.55⅜.

Les marchés des produits agricoles

On trouvera ci-dessous un aperçu des prix du beurre, des oeufs, des volailles et des pommes de terre sur le marché de Québec.

PRIX DU BEURRE

Québec, 93 points en solide 53½
Québec 92 points en solide 52½
Québec, No 1, moule d'une livre 54.

PRIX DES OEUFS CATEGORIE

Grosseur	A	B	C	D
A-E-Gr.	31 -32	39	-39½	46-48 56-58
A-Gros	30 -31	38	-38½	45-47 55-57
A-Moy.	28½-29	35	-35½	43-45 52-55
A-Petit	24 -25	31	-32	40-42 48-50
B	23 -23½	30	-30½	37-39 46-49
C	16 -16½	22½-23		30-31 ———

N.-B. — Les prix dans les colonnes A, B et D sont ceux en vigueur le 5 février 1963.

Les prix des oeufs aux détaillants et aux consommateurs représentent les prix à la douzaine et en cartons.

A-Prix aux producteurs.
B-Prix aux postes enregistrés.
C-Prix aux détaillants.
D-Prix aux consommateurs.

TABLEAU DES VOLAILLES

Prix aux producteurs poids vivants

POULETS DE GRIL

3 à 4 livres 20 -20½

POULETS A ROTIR

4 à 5 livres 20 -20½
5 à 6 livres 22 -24
6 à 7 livres 26 -27
7 livres et plus 29½

POULES

Moins de 5 livres 9 -11
5 à 6 livres 12 -14
6 livres et plus 22 -23

DINDONS

Moins de 9 livres 27½-28
10 livres et plus 26 -28
29 livres et plus 25

Poids éviscérés

PRIX AUX DETAILLANTS POULETS DE GRIL

Moins de 4 lbs catégorie A 34 -38

POULETS A ROTIR (sujets éviscérés)

	4 à 5 livres	5 à 6 livres	6 lbs et plus
Catégorie "A"	42-44	47-49	48-49

POULES

Moins de 4 livres catégorie "A" 25-28
4 à 5 livres catégorie "A" 36-37
5 livres et plus catégorie "A" 39-40

DINDONS EVISCERES

Moins de 8 livres catégorie "A" 42-43
9 livres et plus catégorie "A" 42-44
16 livres et plus 40-41

PRIX DES POMMES DE TERRE PAYES PAR LES MARCHANDS DE GROS AUX PRODUCTEURS

Pour patates locales, No 1, sac jute second 75 livres, $1.55-$1.60. N.-B., 75 livres $1.75-$1.80.

MARCHE DE QUEBEC

Les prix des oeufs sur le marché local demeurent toujours au même niveau. Le service fédéral des produits agricoles remarque, cependant, que le marché est très soutenu.

MONTREAL (PC) — Voici les prix des denrées selon le rapport quotidien du ministère fédéral de l'Agriculture :

OEUFS — Prix de gros des commerçants aux points de la campagne en caisses de bois: A-Extra-Gros, $0.41 la douzaine; A-Gros, $0.40; A-Moyens, $0.37½; A-petits, $0.34; B, $0.31-$0.33; C, $0.26-$0.27.

BEURRE — Arrivages courants, prix non admissible 51¼-51½ cents.

FROMAGE - Livré à Montréal, cité, arrivages courants blanc du Québec, 33¼ cents; coloré 33½; prix de gros, blanc du Québec, 33¾; coloré 34.

POMMES DE TERRE — Québec, $1.50-$1.60 les 75 livres; $1.10-$1.20 les 50 livres; N.-B. $1.20-$1.30, les 50 livres; N.-B., $0.28-$0.30, les 10 livres. Ile du Prince-Edouard, 75 livres, $2.00-$2.10, 50 livres, $1.35-$1.40; 10 livres, $0.35-$0.36; Floride, 50 livres, No 1, $5.00-$5.25.

MONTREAL (PC) — Les prix des oeufs et du beurre étaient inchangés hier sur les marchés de gros des produits agricoles. L'offre d'oeufs était adéquate pour une demande stable. Les pommes de terre du Québec se vendaient aux mêmes prix.

Bénéfices record de la société Chrysler

NEW YORK, (PA) — La Chrysler Corporation signale des bénéfices sans précédent pour le dernier quart de l'année 1962 et ses directeurs se proposent de fractionner les actions ordinaires sur une base de 2 pour 1 et d'augmenter le taux du dividende.

Cette nouvelle fait suite à l'annonce récente de profits records pour les deux autres Grands du monde de l'automobile, en l'occurrence General Motors et Ford.

La société Chrysler a réalisé un bénéfice de $65,400,000 soit $7.24 par action pour l'année écoulée à comparer à $11,100,000 ou $1.24 l'action en 1961. Malgré ces gains spectaculaires en regard des résultats plutôt désappointants obtenus ces dernières années, les bénéfices de 1962 demeurent néanmoins fort inférieurs à ceux réalisés par la Chrysler durant sa meilleure année. Rappelons qu'en 1949, la compagnie a vu ses bénéfices nets atteindre plus de $132 millions.

Le marché minier

LONDRES (Reuter) — L'indice des mines d'or de l'Afrique du Sud a fléchi de 0.1 point à 74.5 à la Bourse de Londres.

Valeurs étrangères

Cours fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne

Titres	Off.	Dem.
Australie 3½% 1966	97	98
Bolivie 7% 1958	14½	—
Brésil 3⅜% 1979 (nouvelles)	78	79
Brésil 3⅜% 1979 (anciennes)	78	79
Chili 3% 1993	40¾	41½
Colombie 3% 1970	79¼	81½
Cundinamarca 6½% 1959	118	—
Cundinamarca 3% 1978	56¾	60
Italie 1 à 3% 1977	82	83
Medellin 3% 1978	56¾	57
Parana 7% 1958 Stamped	50	60
Pérou 3% 1997	43½	43⅞

Titres au comptoir

Cours fournis par Kippen & Co. Inc. et transmis par la Presse Canadienne

Titres	Offre	Dem.
Anglo Can Tel A	56	58
Banque d'Epargne	70	75
Banque d'Economie de Qué	69	....
Brinco	1.80	2.00
Canadian Javelin	10¼	10¾
Canadian Sup Oil	12¾	13¼
Cie Pouv Bas St-Laur 4¾ pr	18	19
Clairtone	4¾	5¼
Corp d'Exp Financière	16	17
Crédit St-Laurent A	12½	13½
Crown Life	275	295
Dupuis Frères priv $20 p v	20	....
Great West Life	740	780
Guarantee Co of North Am	190	....
La Prévoyance	210	240
Les Prévoyants	93	....
La Solidarité	60	....
London Life	340	360
Northern Tel Conv priv	22	23
Pacific Gas	19½	20
Shawinigan droits	.65	.75
Société d'Admin & Fid nouv	37	....
Trust Général du Cda	40	41½

Mines hors-liste

Cours fournis par Barry & McManamy, membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne

Titres	Off.	Dem.	Titres	Off.	Dem.
Aconic	4	7	Lun Ech	17	20
Amal K	2½	3½	Main Oka	—	25
Am Chib	4	7	Mart Bd	2	4
Annamaq	½	1½	New As D	—	130
Ass Dev	10	12	New Lor	6	8
Bald Mtn	9	11	N Miller	11	14
Bl Hawk	15	18	Nipiron	7	8
Bracemac	5	7	New In	25	35
Brosnan	1	3	Paige P	3	10
Chesbar	4	7	Pine Pt	10¾	11¼
Cont Iron	—	100	Quejo	7	9
Cuvier	—	55	Rd Mal	15	20
Gib Chib	1	3	Richgr	.5	6
Glencona	¼	¾	Rugged	1	2
Garney	20	25	Russet	4	6
Hubert L	2	3	Tamara	—	10
Hucamp	40	50	Titani'm	10	20
Hull Ir	25	35	Vercheres	—	100
Kewag	15	19	Watson L	7	10
Lake Exp	6	7	Wesley	2	4
			Y David	15	17

Tendance des prix

NEW YORK — L'indice des prix de gros de 35 produits de base calculé par la Presse Associée (100 en 1926) a avancé hier de 0.01 point à 160.84.

Matières premières

NEW YORK (PA) — Voici les prix de gros des principaux produits de base sur le marché newyorkais à moins d'indication contraire.

SUCRE, domestique contrat- No 7 de mars	$0.0672
SUCRE, brut, marché courant	0.0672
SUCRE mondial No 8 contrat de mars	0.0606-07
SUCRE, mondial, brut, marché courant

Les annonces classées du Soleil 525-5133

"Le Soleil" est publié et imprimé au 590 de la Couronne à Québec, par la compagnie LE SOLEIL LTEE.

"Le Soleil" est sociétaire de la Presse Canadienne et affilié à l'Association des journaux quotidiens du Canada, à l'Audit Bureau of Circulation, à la Fédération canadienne des éditeurs de journaux et périodiques catholiques, à l'Union internationale de la Presse catholique, à l'Institut international de la Presse, au Commonwealth Press Union.

"Le Soleil" puise son information aux sources suivantes: la Presse Canadienne, la Presse Associée, l'agence Reuter, la United Press international et la Conférence catholique canadienne. Il est abonné au service de Téléphoto de la Presse Canadienne. La Presse Canadienne est seule autorisée à reproduire les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, la Presse Associée et l'agence Reuter ainsi que toutes les nouvelles locales publiées par Le Soleil.

Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

TARIF D'ABONNEMENT LE SOLEIL

Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous: Atalante, Baie-Comeau, Beauport, Camp Valcartier, Cap-Rouge, Champigny, Charlesbourg, Charny, Château d'Eau, Courville, Giffard, Gros Pin, Haute-Rive, Lac St-Charles, Anne-Lorette, Les Saules, Lévis, Loretteville, N.-D. des Laurentides, Orsainville, Québec, Québec-Ouest, St-David, St-Emile, Ste-Foy, St-Rodrigue, St-Romuald, Sillery, Village Huron, Ville Montmorency, Région du Saguenay-Lac-St-Jean.

5c la copie (édition régulière) et 10c la copie (édition avec Perspectives) ou $17.50 par année.

Sept-Iles 50c par semaine sans égard au nombre de jour de publication ou $23.00 par année.

Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs, 25c par semaine sans égard au nombre de jours de publications ou $13.00 par année payable à nos bureaux ou à l'un de nos représentants. Le même tarif s'applique pour nos abonnés qui, demeurant dans un de ces centres préfèrent recevoir Le Soleil par la poste.

PAR LA POSTE

dans les comtés du Québec suivants: Abitibi, Arthabaska, Beauce, Bellechasse, Bonaventure, Champlain, Charlevoix, Chicoutimi, Compton, Dorchester, Drummond, Frontenac, Gaspé, Kamouraska, Lac-St-Jean, Laviolette, Lévis, L'Islet, Lotbinière, Matane, Matapédia, Mégantic, Montmagny, Montmorency, Nicolet, Portneuf, Québec, Richmond, Rimouski, Saguenay, Sherbrooke, St-Maurice, Témiscamingue, Témiscouata, Wolfe et les comtés du Nouveau-Brunswick suivants: Gloucester, Madawaska et Restigouche, 1 an $10.00, 6 mois $5.25, 3 mois $3.00, 1 mois $1.25. Ailleurs au Canada: 1 an, $15.00, 6 mois $8.00, 3 mois $4.25 et 1 mois $1.50.

Etats-Unis et pays étrangers: 1 an $30.00; 6 mois, $16.00; 3 mois, $8.00; 1 mois, $3.00.

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" Ltée.

ANNONCES CLASSEES

Tél.: 525-5133

TARIF COMPTANT

1 ins. la ligne comptée de 5 mots coût minimum	.30 $1.00
3 ins. consécutives. Escompte de	12%
6 ins. consécutives. Escompte de	20%
24 ins consécutives Escompte de 20% +	15%
Minimum 2 lignes comptées par ins.	
Titre individuel par insertion	.35
Annonces de l'extérieur	
Strictement payables d'avance. Pour case frais et réexpédition en plus	$0.05
Avis de décès, formule régulière	$2.00
Services anniversaires, remerciements, formule régulière	$1.50
Mots additionnels	$0.06
Avis dans carnet mondain	$2.00
Remerciements pour faveur obtenue même tarif que les annonces classées minimum	$1.00

Facture non payée dans les 5 jours ouvrables après la date de facturation, frais additionnels - - 0.25

Les annonces classées devront nous parvenir avant 4 h. 45 p.m. la veille du jour de publication. Les annonces en caractère spécial (semi-display) 48 heures d'avance. Celles qui doivent paraître le lundi devront nous parvenir avant 4 heures le vendredi.

Aucun avis de naissance, fiançailles, mariages, décès ou noces, non responsable n'est accepté par téléphone.

8 ANIMAUX A VENDRE

BOXER Boston Bull, Cocker, Berger Allemand et autres. Tél.: 661-5510.

CHIHUAHUAS, Bassets, Boston-Terrier, Caniches miniatures, Colliers, Bergers allemands, St-Bernard, Tous enregistrés. Magnifiques chats siamois. Achetons, échangeons. 663-0076.

SUPERBES jeunes bergers allemands, black and silver enregistrés. Aussi femelles. Bergers allemands, 6 mois, enregistrés — 663-0076.

UNE JEUNE femelle Boxer enregistrée. Tél.: 842-7566.

CHIEN Chihuahua à vendre. 842-4805 — 842-7278.

BOXER, Berger allemand, 3 mois à 1 an. 211 St-Jean-Baptiste, Ville Les Saules.

BOXER femelle, enregistrée, taillée, opérée. 1½ an, $75. 683-3946.

3 JEUNES Boxer, 1½ mois, 1839 De la Bastille. Après 6 heures. 523-5840.

PETIT chien Fox Terrier à vendre. — Tél.: 849-3389.

JEUNES chiens Sibériens, beau choix. 661-4994. H. Dallaire, 136 ave St-Joseph, Beauport Ouest.

LOULOU Poméranien, jaune et blanc, museau noir, licence 2005. 527-9136.

9a ANIMAUX DEMANDES

PINTARDES grises demandées, 3 moutons de perse, un mâle, 2 femelles, tél: 842-3882. A. Gingras, 83 St-Ambroise, Loretteville.

13 ARGENT A PRETER

PRETONS en première et deuxième. Achetons propriétés. Refinançons vieilles hypothèques. Allons à domicile. Inspection gratuite. Tél.: 663-7663. — Auger, courtier licencié.

PRETS en 1ère et 2ème hypothèques, avec taux raisonnables, inspection gratuite, finançons maisons à construire d'après plans et obtenons ristourne provinciale s'il y a lieu. Frontenac Inc. 681-2802. Soir: 523-9620 ou 683-2982.

1ère et 2e HYPOTHEQUES — Québec, banlieue seulement — Samson, Samson, Gascon & Mercier, notaires, 970 avenue Cartier.

1ère et 2e hypothèque, ville et campagne. Tél: 623-3881.

PRETS 1ère et 2e hypothèques sur propriété résidentielle et commerciale. Ballargeon & Carrier, notaires. Le Crédit Hypothécaire Inc., 38 Desjardins, Québec. Demandez André Lepage, 525-4637. Le soir: 681-1914.

$3,000,000.00

TROIS MILLIONS disponibles à 7%, 7¼%, 7½%, 8%, sur tous genres de propriétés et industries partout au Canada. 1er, 2e hypothèques, aucune charge d'inspection. Prêt accordé la même journée. S'adr.: Les Entreprises De Prima, 264 de la Couronne, Québec. Tél.: 529-8333, soir: 626-2574.

PRETS

CONSENTONS prêts sur votre propre signature pour consolider vos comptes. Conditions avantageuses. Obtenez votre argent la journée même. Lucerne Finance Corp'n, 335 Est, St-Joseph. — 523-1796.

PRETS

par

TELEPHONE

$50 à $5,000

APPELEZ JEAN GOUGE

529-0135

594, 3ème AVENUE

A LIMOILOU

OU

P. KRONSTROM

529-4571

466, DE LA COURONNE

CHICOUTIMI, LAC-ST-JEAN

JEAN LAPOINTE

547-3605

278, ST-DOMINIQUE

COMMUNITY

FINANCE CORP.

16 ASSOCIES

URGENT, cherche dame associée avec apport article Paris sans concurrence. Licence fabrication. Gros bénéfices. — 684-7019.

24 BONNES DEMANDEES

GOUVERNANTE d'expérience bilingue pour travailler à Ottawa, moins de 45 ans, pour père et fils au High School, très bon salaire. Se présenter à 813 St-Joseph Est, mercredi, jeudi, de 10 hres a.m. à 6 hres ou écrire Dépt 108 Le Soleil.

FILLE DEMANDEE, ouvrage général de maison, 1 enfant, St-Pie X, téléphoner après 6 heures. — 663-0993.

BONNE avec références, pour famille 3 grandes personnes. S'adr. 1082 Parc Thornhill.

OUVRAGE GENERAL, 8 hres matin à 7 hres soir — 322 — 5e rue.

TRAVAIL année pour jeune fille avec expérience, 3 enfants d'âge scolaire, bon chez soi. 527-4685. 2502, Chemin St-Louis.

FILLE fiable, bon salaire, chambre seule, télévision. 1328 St-Cyrille Ouest. — 527-7834.

BONNE avec expérience demandée pour petite famille. Tél.: 527-9558.

BONNE aimant enfants, pas cuisine, $20.00 semaine, ouvrage général. 527-0590.

BONNE, ouvrage général maison, 4 enfants, expérience. Victoriaville. — Tél.: 653-7571.

FILLE demandée pour ouvrage général. 837-2113.

BONNE, ouvrage général 3 adultes, références requises. Tél.: 523-8732.

BONNE avec expérience pour petite famille, ouvrage général. 527-8668.

FAMILLE 2 enfants, Ste-Foy, chambre seule. Accessoires automatiques. 653-9794.

SILLERY, bonne demandée, pas cuisine, pas lavage, doit aimer enfants (4), références exigées. Salaire $20 par semaine. 681-3222.

OUVRAGE général, 3 enfants, après 7 hres. Tél.: 683-7469.

BONNE pour ouvrage général, famille 5 enfants, chambre seule. 653-7317.

STE-FOY près centre d'achats, bonne, ouvrage général, 4 enfants, doit fournir références. 653-2696.

2 ENFANTS, lessiveuse automatique, 3 soirs, dimanches libres, Limoilou. Tél.: 524-1967.

POUR Ste-Foy, de 1 à 7½ heures, $20 semaine. 653-3815.

BONNE demandée, Ouvrage général. Bon salaire. Tél.: 623-1880.

25 BOIS DE CONSTRUCTION

BOIS CONSTRUCTION neuf, de toutes sortes. Prix d'aubaine. 842-1969.

29 BRULEURS A L'HUILE

BRULEUR LYNN, $50 posé, garantie 10 ans. Nettoyage. Brûleurs Breeze Boston. Réparation de carburateur. — L. Parent, 198, 3e Avenue. 524-4990.

H. BORGIA, brûleurs huile, réparation, vente, nettoyage. 661-5129.

30 BUREAUX A LOUER

BLVD STE-ANNE, St-Pascal, stationnement gratuit, facile d'acces, édifice moderne. 661-5734.

GRANDE-ALLEE. — Edifice ultra-moderne, épreuve feu, différentes grandeurs, ascenseurs, ménage journalier, stationnement privé. 529-9077.

1191 DES ERABLES, 2 jolis bureaux occupés actuellement par 2 médecins, libre 1er mai, 525-5427.

748 ST-JEAN. Bureaux chauffés, éclairés pour professionnels, hommes d'affaires. 525-5427.

BUREAUX, rue St-Pierre, à partir $35 mois, chauffés, éclairés. 661-6301.

CHEMIN Ste-Foy, sous-sol et Avenue des Erables, Tél.: 683-8043.

GRAND et petit bureaux disponibles, Ste-Foy, édifice moderne à l'épreuve du feu. Tél.: 653-2793.

BOULEVARD DUPLESSIS, stationnement illimité, accès facile, service de secrétaire si désiré. P.-A. Savard, 653-1383.

629, 3ième AVENUE, 1er étage, grand bureau chauffé, $125 — 525-5427.

QUARTIER LATIN, choix dimensions, construction neuve. Galeries St-Jean — 522-4031 — 683-8207.

EDIFICE Guillemette, 466 de la Couronne, coin Blvd Charest, bureaux modernes, ascenseurs passagers et "freight" Divisions au choix locataire. S'adresser jour: 523-9829 — Soir: 527-1579.

STE-FOY Bureaux neufs pour professionnels. Tél.: 522-1249.

1028 DES ERABLES, bureau à louer. Inf.: 1026 des Erables — 683-0622.

674 ST-JEAN, 411 Dorchester, superficie 1500 pieds, $1.25, libre. 527-8269.

748 ST-JEAN. Hommes d'affaires, 1,200 pieds chauffés, divisés, $175.00. 525-5427.

2 PIECES, plus chambre toilette. Tél.: Soir 661-3376.

BUREAU louer $25.00 par mois, 335 St-Joseph est, face Hôtel St-Roch 524-6092.

LOUER, possession immédiate 1,000 à 15,000 pieds, centre ville. — 522-1297.

BUREAUX à louer, situés centralement sur la rue St-Jean, 2,000 pieds carrés. Nouvel édifice à l'épreuve du feu. Prêt à occuper. Tél.: 522-2215.

3e AVENUE, 2 pièces avec 2 grandes vitrines, à louer pour, prix de bargain, endroit idéal pour faire des affaires ou salle d'échantillons. P.-F. Laliberté. — 523-6073.

CARRE Jacques-Cartier, bureau et salle d'échantillon meublés. 525-8711.

COTE D'ABRAHAM, 5 locaux chauffés, différentes grandeurs à louer, 1er, 2e, 3e étages. Tél.: 522-2347.

BUREAU à louer, 1439 Chemin Ste-Foy près Marguerite-Bourgeois, centre commercial très achalandé, rez-de-chaussée, 20 x 25, $100 par mois, excellent pour notaire avocat, ingénieur, etc. — Tél.: 681-3527.

38 CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRES modernes, une ou 2 personnes. 230, 3e Avenue. 523-6945.

CHARLESBOURG, chambre et pension. Tél.: 623-7328.

CHAMBRE et pension pour monsieur. S'adr.: 97 Latourelle.

CHAMBRE et pension pour monsieur seulement. Tél.: 524-3387.

CHAMBRE-BOUDOIR avec pension, paroisse St-Dominique. Tél.: 525-6845.

CHAMBRE avec pension pour 1 personne, située Ste-Foy. Tél.: 653-2621.

CHAMBRE et pension pour homme seulement. S'adr.: 696, 2e Avenue.

424 KIROUAC, chambre et pension, à louer.

40 CHAMBRES A LOUER

ST-SACREMENT, chambre-boudoir, entrée, droit cuisine, près hôpitaux — 681-3419 — 663-7783.

CHAMBRE, une ou deux personnes, Ste-Foy, arrière Holiday Inn. 653-2047.

ST-SACREMENT, belles chambres pour personnes distinguées. — 1449 Maréchal-Foch.

ST-SACREMENT, chambre boudoir, cuisine, entrée seule, près hôpital. 661-3982.

ST-PASCAL, lits doubles, près hôpital Enfant-Jésus, autobus. Tél.: 663-7026.

ST-PASCAL, chambre à louer, moderne. S'ad.: 2125, 18e rue. — 663-6159.

CHAMBRE chauffée, eau chaude année, confort, rue Père-Marquette. 527-9108.

ST-SACREMENT, Marguerite-Bourgeois, petite chambre, permis de cuisine. Tél.: 683-7459.

CHAMBRE meublée, chauffée, pour filles. Une pour monsieur. 529-3597 — 522-5179.

LAUZON, près chantier maritime, chambre, moderne, 1-2 personnes. 837-2163.

GRANDE chambre meublée, quartier Limoilou, dame seulement. Tél.: 523-1173.

CHAMBRE, entrée et chambre de bain seules. S'ad. 205 St-Joseph, Lauzon. — 837-7391.

PRES PARLEMENT, chambre chauffée, famille sans enfant. 1060 Conroy.

CHAMBRE pour monsieur seulement. — 523 St-Cyrille Ouest. 527-1319.

SILLERY. Chambre à louer, près Université. Tél.: 527-5217.

CHAMBRE pour monsieur sobre, distingué, pension si désiré. Tél.: 663-8053.

PIERRE-BOUCHER, chambre près hôpital Enfant-Jésus. Tél.: 524-2343.

STE-FOY, chambre avec lavabo, service concierge. Déjeuner si désiré. 653-0117.

MAISON et ménage neufs, près centre d'achats Ste-Foy. S'adr.: 269 de la Loire. 653-4739.

CHAMBRE pour jeune fille, près Hôpital Laval. Tél.: 653-5074.

ST-ROCH, chambre très propre. Tél.: 524-6869.

40 CHAMBRES A LOUER

BELLE chambre à louer, chauffée, eau chaude année, 686 St-Joseph Est. — 523-8369.

POUR CARNAVAL, Limoilou, chauffée, lavabo, lit double, semaine, journée. — 623-2538.

CHAMBRE avec lavabo, usage cuisine et chambre bain. 3023 Jacques-Amyot, Ste-Foy. S'adr.: 653-3070 entre 5½ et 9 hres p.m.

GRANDE chambre-boudoir avec cuisinette, réfrigérateur, meublée, chauffée. 816 d'Aiguillon.

PETITE chambre meublée, eau chaude, permis cuisine. 1170 d'Artigny. 522-3430.

45 CHEVAUX, VOITURES

CHEVAL, pesanteur 1600 livres. S'adresser Hector Bédard, 51 Côte Bédard, N.-Dame des Laurentides — 849-3275.

JUMENT 4 ans, très bonne condition, pesanteur 950 livres. S'adr.: 423 Bayard. 524-1377.

48 CLAVIGRAPHES

SERVICE à la machinerie de bureau. Vente, service, location, estimé gratuit. Jacques Couturier Enr. — 661-6412.

CLAVIGRAPHES LOUER $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. Gérald Martineau, 480 Dorchester, 525-5156.

CLEMENT & CLEMENT Inc., agent exclusif d'Underwood, 511 Blvd Charest-Est, téléphone 529-9244, $7.50 par mois, 3 mois $18.00. Réparations clavigraphes.

EQUIPEMENT de bureau Québec. Vente, service, location machines neuves, usagées, prix modéré. 524-2800 — 660 d'Abraham.

CLAVIGRAPHES Olympia, Underwood, Royal, E. Lacouline, 530 d'Abraham. — Tél.: 522-1539. Location $7.50 par mois, 3 mois, $18.00.

CLAVIGRAPHES neufs à louer, modèle récent. Tél.: 522-6876. Gérard Poulin, 1961 Inc., 770 Côte d'Abraham, Québec.

49 HUILE POUR BRULEURS

J.-L. HARTON 315 Latourelle. — Tél.: 522-6821. Huile pour brûleur.

53 COMMERCES A LOUER

DISPONIBLES maintenant, stations de service à louer. Gros débit. Location idéale à Québec. Considérations spéciales pour finance aux candidats sérieux. Assurance-vie et autres avantages possibles. Champlain Oil Products Ltd. Tél.: 527-3406.

54 COMMERCES A VENDRE

MAGASIN général, tavernes, épiceries-licenciées, maisons à revenus, motels. Marcel Morel, courtier. 527-1732.

HOTEL licencié, 3 permis, bon revenu. Léo Bernier, courtier, 523-6066.

EPICERIE licenciée avec logement ou non. Léo Bernier, courtier, 523-6066.

RESTAURANT licencié, faut vendre, cause maladie. Léo Bernier, courtier, 523-6066.

HAUTE-VILLE, tabagie, 2 pièces, meublées. Léo Bernier, courtier, 523-6066.

COMPTOIR-LUNCH rapportant $125 par semaine. Léo Bernier, courtier, 523-6066.

BASSE-VILLE. Salon barbier, 2 chaises, $2,900 comptant. Turmel, 529-2575.

LIMOILOU. Epicerie licenciée, tout équipée, prix sur inventaire. — Turmel, 529-2575.

ST-FIDELE. Epicerie non licenciée, ameublement complet $4,860. — Turmel, 529-2575.

LIMOILOU. Restaurant quick-lunch, repas complet, $2,500.00 cash. — Turmel, 529-2575.

4e AVENUE. Restaurant très propre, repas léger, $7,000.00. Turmel, 529-2575.

A SACRIFIER, terrain 120,000 pieds, Motel 11 unités, 1 hôtel, 1 résidence, 1 garage. Tél: jour 872-7744 soir 522-3460

EPICERIE, bon chiffre d'affaires, $3,000. Immeuble Belvédère Ltée, 681-6358.

Edifice à bureaux à vendre ou échanger. Immeuble Belvédère Ltée, 681-6358.

ST-ROCH, — 5 logements non chauffé $17,000. Immeuble Belvédère Ltée. — 681-6358

LIMOILOU, à sacrifier, épicerie licenciée, bon chiffre d'affaires, Davis & Morin Ltée, M. Bouchard, 653-9522.

HOPITAL privé, licencié, charte, présentement en opération, entièrement meublé, grand terrain paysagé, revenu intéressant, Conditions faciles. A vendre, cause santé. Ecrire Dépt 146 Le Soleil.

EPICERIE avec petit logement, $2,500. Bon chiffre d'affaires. Immeuble Belvédère Ltée. 681-6358.

RESTAURANT à vendre rue St-Jean, bon chiffre d'affaires. Demandez M. Mercier, 524-2495.

ST-PASCAL. Restaurant à vendre, cause départ, 1750 Desroches — 663-0056.

EPICERIE licenciée, directe propriétaire, aucune offre raisonnable refusée. Tél.: 523-9883.

ROUTE de pains et gâteaux, à vendre. Tél.: 529-7897.

LAUZON, 125 St-Joseph, boucherie-épicerie licenciée. Commerce prospère. Prix de sacrifice. Cause maladie. 837-7435. — 837-4417.

TABAGIE restaurant en opération, 626 Côte d'Abraham, du propriétaire, prix fixe ou inventaire, $1,500, stock ameublement, cause autre position. 828-2759.

DISTRIBUTION. Jusqu'à $10,000 par année. Système nouveau — formidable. — Temps régulier ou partiel. Aucune vente à faire. Livraison locale. Capital requis $1,250. Pour entrevue, écrivez à: Nova Co., Dépt 157 Le Soleil.

AUBAINE. Cause maladie, salle de danse, maison privée 6 pièces, chauffé, peu de comptant. Condition facile. Tout près de la ville. Direct du propriétaire. 633-5667.

MAISON et garage à vendre. Agence "Esso Impérial", direct du propriétaire, accepterait échange — 832-4029.

MAISON de chambres avec pension, gros revenu. Départ cause santé. S'adresser 386 Dorchester.

BOULANGERIE, pâtisserie, près Québec. Ecrire Dépt 158 Le Soleil.

RESTAURANT à vendre dans Jacques-Cartier. Tél.: 524-5000.

TABAGIE moderne, Haute-Ville, près école, théâtres, affaires florissantes. — 524-0100.

RESTAURANT
PRES PLACE D'ARMES

A VENDRE. Pour informations, tél.: 524-9149.

55 COMMERCES DEMANDES

COMMERCES demandés. — Avons acheteurs. L. Hunt 794 St-Jean, 529-5582 — 527-2091.

61 DEMENAGEMENTS

DEMENAGEMENT local, longue distance. Québec Moving & Warehousing. Tél.: 529-2155.

62 DIVERS

ENCHERES MARCEAU ENR.

ACHETONS, échangeons et vendons meubles et tous autres articles. Nous avons le plus gros choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 110 rue St-Paul. Tél.: 529-1741.

63 DIVERS A LOUER

DU NOUVEAU — Location, vente, robes mariées, soirée, demoiselle d'honneur, crinoline, voiles, diadèmes. Salon Chez Jeanne Enr. 436, 3e Avenue. 529-7606.

SALON Camillia Nadeau, robes mariée, soirée, diadèmes, crinolines, fourrures. 653-0465.

LEA NADEAU ENRG., robes mariées, demoiselle d'honneur, soirée, crinoline, diadème, capes renard blanc, vendre, louer. 2017, 1ère Avenue. 524-3724 — 524-3725.

A LOUER, trousseau de baptême. Tél.: 623-9377.

Location de skimobile

PRIX $7.00 de l'heure. Pour réservation, tél.: 872-7360.

64 DIVERS A VENDRE

STOCK faillite, machines coudre neuves, ordinaire, super-automatique, $45.00 $175.00. Batterie cuisine acier inoxydable 18-8-3 plis, $49.00 - $100.00. Cireuse, balayeuse. Venez, téléphonez, jour, soir. 1058 St-Michel, Québec, 524-3825.

CARNAVAL, costumes époque, sorcier, populaire, tuxedo. Vendre ou louer. — 523-9027.

64 DIVERS A VENDRE

LAVEUSE électrique à partir de $20, garantie 30 jours. Aussi réparation et pièces. Simard Laveuses Service. 385, 13e Rue — 523-7953.

COMPTOIRS, étagères, caisse enregistreuse, machine à clefs, casiers, table à vitre, poêle, réfrigérateur. Tél.: 653-1383.

50 REFRIGERATEURS, poêles 220 volts, TV, laveuse. Prix d'aubaine et garantie. Termes si désirés. Robitaille, 504 Canardière, 529-9488.

MEUBLES, poêles, appareils électriques. Nous vendons aux clients qui cherchent les plus bas prix. Croteau Ltée, 25 est, St-Joseph. Tél.: 525-9426.

BALAYEUSE, polisseuse, aussi télévision. S'adresser: 623-5078.

MACHINES crème glacée molle neuves et usagées, aussi machine à mousse (candy floss). Bienvenue Réfrigération, 8 Court, Granby. Tél.: FR-2-6352.

REMBOURREZ votre mobilier moitié prix du neuf. Termes faciles, 681-3303.

CHESTERFIELDS rembourrés par meilleurs experts. Termes faciles. — Tél.: 681-3303.

LOTS réfrigérateurs, télévisions, poêles, laveuses. Excellentes conditions, termes faciles. 529-3522.

ACHETEZ votre machine à coudre au prix du gros, directement de l'agent manufacturier, cours de couture gratis, garantie et paiements faciles. Tél.: — 661-7298.

VENEER pré-fini 3/16, $4.85 la feuille. Tél.: 842-1969.

MACHINES à coudre, reprise de finance, offertes pour balance de compte $8 par mois. 661-6870.

MACHINES à coudre Singer usagées, $10 $15-$20 avec garanties, Paiements faciles, 115, 9e Rue, Limoilou. 523-3167.

APPAREIL stéréophonique, haute-fidélité Emerson, 4 haut-parleurs, vraiment merveilleux. Accepterais conditions de paiement. 115, 9e Rue, Limoilou. 523-3167.

LIVRES tous genres, achat, vente, échange. Le Comptoir du Livre Enr. 29 St-Vallier Est. 525-6402.

BAIN, toilette, lavabo neuf et usagé. — 1115 St-Vallier-Est. 524-3382.

MIROIRS 30 x 60, $16 — 28 x 48, $8. — 28 x 38 — 623-0924.

MANTEAU flanc rat musqué, comme neuf, prix $90. Tél.: 524-9945.

A VENDRE manteau poil chat pour homme, bonne condition. 527-4310.

REFRIGERATEUR, très bonne condition. Tél.: 663-9298.

MANTEAU fourrure, 14 ans, radio, bon marché, 757 la Reine.

SOUFFLEURS à neige neufs, usagés, à prix d'aubaine, 524-0720.

AUTOBOGGAN (ski-doo) neufs, usagés à un prix vraiment bas. 524-0720.

ACHETONS, vendons, échangeons, Marceau Meubles Usagés, 432 Mgr Gauvreau. 523-5625.

POELE GAZ, bureau, 524-5804, après 5½ hres.

ARTICLES de ménage: Bureaux, poêles, chesterfield, réfrigérateur. Prix d'aubaine — 661-7105.

MANTEAU mouton perse noir, 14 ans, propre, prix d'aubaine. 623-1793

REFRIGERATEUR 12 pds, occasion, chalet, petit commerce. 527-1796

ROBE mariée poult, soie, longue, 12 ans, moitié prix — 523-7902.

TELEVISION 21 pouces, table R.C.A.-Victor. Parfaite condition $55. 529-3830

MENAGE — Set salon, table de salon. Télévision, Set cuisine. Sécheuse automatique. Laveuse ordinaire, 2 vénitiennes 80 pc. Moulin élec. portatif. — Tél: 525-9761

TELEVISION, état neuf, cause déménagement. Tél.: après 6 hres. 681-3330.

TV, 21 pouces, $49, plus, 17 pouces $42, garantie. 524-6487.

COMPRESSEUR pour peinture, à vendre, prix d'aubaine. Tél.: 653-7865.

COSTUME noir 16-18 ans, neuf, $10, un drab 12-14 ans, $10. Tél.: 623-9237.

PETIT set salon, lits doubles, lampes, poêle gaz, 8 Laporte.

LAVEUSE automatique, très peu d'usure, $60. 750 d'Aiguillon, 2e étage.

LA COMPAGNIE ARROW, 2810 1ère avenue, tél.: 623-3404, gérant monsieur Savard, offre cireuse 3 brosses, reprise de finance $35, meuble, secrétaire pour machine à coudre légèrement endommagé dans le transport, $35 et quelques machines à coudre $39, légèrement endommagées, poêle à hot-dog de restaurant Infra-Rouge, 2 feux, $79.

FOURNAISE modèle pot, bon marché. Tél.: 522-2976.

CINE-CAMERA, 8 mm. 3 lentilles, équipée au complet. 524-4345.

AUBAINE pour chalet, poêle 220 w. et laveuse Westinghouse, bon ordre. Tél.: 524-0472.

2 COLD, un à crème glacée, un à liqueurs. 661-1996.

TELEVISION, gros meuble chêne pâle. Tél.: 522-1458.

ROBE mariée longue 9-10 ans, création Jean Fortin. — 626-2092.

LESSIVEUSE - SECHEUSE automatique Inglis, aubaine $250. 850 Blvd des Chutes.

NO 815. Bas nylon sub, avec couture. Point 8½ à 11. No 700M. Bas homme sub, laine et nylon, coul. asst., point 10-11½ à 2.50 doz. No 48, paires bas nylon dame, vendus comme rejet du moulin à 2.39. Expédions C.O.D. L. Therrien Inc., Dépt C. (C.P. 131), Victoriaville, P.Q.

MENAGE pour 3 pièces, 227 St-Paul, appt 4, L. Bolduc.

REPRISE de finance: poêles combinés huile et électricité, laveuses, télévisions, stéréos, réfrigérateurs, en parfait ordre. Termes faciles si désirés. René Dion Réfrigération Inc., 2854, 1ère Avenue.

POELE huile Bélanger très propre, drum, tuyau chromé. 837-1456.

ACCORDEON "Cellini" italien, 120 basses, aussi cornet. — 683-3786.

MENAGE complet à vendre, état neuf, cause départ. — 849-8117.

ROBE mariée 14 ans, blanche, étroite, longue. Tél.: 623-5703.

REFRIGERATEUR usagé à vendre, prix $50. Tél.: 529-4229.

MENAGE complet, pratiquement neuf, rat musqué naturel boites, carcoat homme, carrosse, parc, chaise haute, lit bébé, Linge fillette. Cause départ, 623-5878.

ROBE mariée, gr 10 ans. 663-4335.

VENDONS poids et haltères, bicycles électriques pour exercices, courroies à massage, appareils divers. Bas prix et conditions faciles. Consultez: Le Centre des Culturistes, Gymnase Olympique Enrg. Jacques Collins, 695 St-Vallier Est. Tél.: 523-0712 ou 663-0548.

MACHINE écrire 20" chariot, Gothic, $75, à additionner $50. 522-3208.

FOURNEAU électrique, servant rôtissoire $15.00. Robe bal, $20.00. Tél.: 529-2265.

ROBE mariée, faille, voile, diadème, crinoline, 8-9 ans. — 842-2368.

POUR CARNAVAL, manteau chat sauvage pour dame 14 ans. 527-3536.

FAUTEUIL, chaises de TV, table téléphone, lampes. 653-4672.

DIVAN très propre, $20. Tél.: 523-6514.

POELE G. E. 40 pouces, 220. 842-4461.

2 ROBES mariées, 8-10, modèle "62". — Tél.: 683-0456.

SET de boites neuves, blanc et chrome. Tél.: 681-4720.

AUBAINE, réfrigérateur, propre, $50, bonne condition. 110, 1ère Avenue, Orsainville.

RADIO Philco, 5 lampes, état neuf, $20.

MANTEAU de castor, grandeur 14 ans; manteau pattes de bouton gris, grandeur 12 ans, très propre et bon état. 527-3112.

BAS PRIX

COMPTOIRS en arborite. Aussi ameublement, équipement de restaurant, neufs et usagés S'adresser: Les Entreprises St-Laurent Inc., 1194 St-Jean. 529-1729.

AUBAINE

MAGNIFIQUE mobilier acajou, solide de style, comprenant vanité, bureau, commode, 2 tables chevet, lit double, avec box-spring, matelas Sealy, tout, état neuf. Valeur $1,400, réduit à prix d'aubaine. Sur appointement seulement. — Tél.: 527-7843.

RADIO-TELEPHONE

NEUF et usagé, $100 et plus. — Tél.: 522-1735.

AU PRIX DU GROS

MEUBLES rembourrés, direct manufacturier, chesterfield, davenport, fauteuil, etc., aucun luxe dans les locaux, mais véritable économie pour l'acheteur. Une visite vous convaincra. Ouvert tous les soirs. 196 avenue Plante, Québec-Ouest, 683-9487, finance si désirée.

MEUBLES USAGES

ENSEMBLE complet ménage, stéréo, télévision, salon, cuisine, chambre. Prix avantageux. 402, 3e Rue. Tél.: 523-2793.

FIANCES ATTENTION

AMEUBLEMENT complet, 3 pces vendre: Set salon, tapis, bahut, 3 plantes artificielles, tables, lampes, TV cabinet, miroirs, draperies, etc., etc. Beau set cuisine, poêle 220, réfrigérateur, set de chambre noyer avec bureau triple 72 pces matelas, sommier, lampes, etc., etc. Bibelots, etc., etc. à sacrifier en bloc pour du comptant seulement. 663-4395 Monsieur Roland.

64 DIVERS A VENDRE

POELE Bélanger 2 fours, comme neuf. 1305 Ave Rousseau, Sillery.

BATTERIE de cuisine, 18 mcx, neuve. Aluminium 3 plis de qualité. Valeur: $50 pour $35. C. P. 96, Ancienne-Lorette, Qué.

GROS CHESTERFIELD en velours, très propre. Tél.: 522-1812.

SKIDOO. Attention propriétaires Skidoo, protégez-les avec une couverture toile chez Garage Clavet Ltée, 855 ave Royale, Beauport, Québec.

MORNING-COAT, pantalon rayé, état neuf, $30. — 529-1439.

HABITS non réclamés à bas prix, ainsi que matériel à vendre. 523-8748, 237 Est St-Joseph.

FAUTEUIL avec bras en bois, propre. — Tél.: 623-9202.

ROBE DE MARIEE, 18-20 ans, voile, crinoline. — 661-3025 — 524-9519.

UNE ROBE mariée de 12 ans avec diadème. Prix $50.00. Tél.: 842-1482.

SET salle à diner, bonne condition. Tél.: 523-8628.

COSTUME tailleur noir 40-42, très propre, robe beige pâle, toile et dentelle. Tél.: 623-0832.

MANTEAU seal brun 12 ans, manteau court seal brun 12 ans, manteau brun ajusté, collet écureuil, manchon, 10 ans, robe mariée longue, 10 ans. 527-9126.

ROBE de mariée, 12 ans, crinoline, diadème. Tél.: 626-0390.

PROJECTEUR 35 mm. valeur $38 pour $19. 663-6310.

BAINS lavabos, toilettes, cuves doubles, 400, 45e Rue Ouest, St-Rodrigue.

ROBES et manteaux, 12-14 ans, pour dames, habits et sport jackets gr 40, pour hommes. Table de cuisine, robes d'enfants, 1à 3 ans. Visible de 4 à 5 hres p.m. samedi. 794 Père Ernest Carrier. Appt 2, coin Madeleine de Verchères et Chemin Ste-Foy.

TRAIN modèle "O" Lionel, assortiment complet de 5 trains, village, accessoires divers. Parfaite condition. Valeur originale $1,200. Venez-le voir en opération. Bergeron, 109 Frenette, Ancienne-Lorette. 872-7280.

SET DE CUISINE chromé, bon marché. Tél.: 522-7398.

METHODE Poly-Glot, radio et tables, lampes, fauteuil, balayeuse électrique. 1840 de la Ronde.

ROBE DE MARIEE, en dentelle, très propre, 12 ans. 529-5878.

BAIN pliant, bassinette, commode, couvre-pied, tentures, trousseau baptême. 525-9159.

ACCORDEON-PIANO à vendre. S'adr.: 162 ST-ADELARD.

MIROIRS ET TAPIS

PRIX du manufacturier toute dimension. Cadeaux qui sera apprécié. Bernard & Fils, 466 Canardière. 529-4280 — 623-7783.

ATTENTION JOBBERS

PORTE-MONNAIE cuir $1.50, briquet gaz propane $4.50, set Diplomat $1.50. J'importe aussi nouveautés, $1.00 - $2.00 qui se vendent très bien. Ouvert 6.00 à 8.00 p.m. Peter's Import, 315 de la Salle. — 524-7167.

ATTENTION MESDAMES

JOLIE vaisselle et verrerie gratis. Un morceau donné avec chaque achat d'une paire de bas nylon. Aussi très beaux cadeaux à gagner. 849-3864 ou écrire Magella Allard, 2668 Maufils.

67 ENTREPOTS A LOUER

A LOUER plancher commercial & industriel. 683-4795. Paul Dolbec, courtier.

GRANDS Entrepôts et grands terrains à vendre ou louer, pourrait subdiviser voie d'évitement, chauffage central, conditions faciles. Agents d'immeuble protégés. — 683-3491. John A. S. Townsend.

4,750 PI

AUTOS USAGÉES

Toutes les marques
Tous les modèles

AUCUN comptant pour automobile. 36 mois pour payer. Roger — 529-4394.

MERCURY 1963, prix à partir de $3260 2 portes, aussi très beau choix de voitures usagées — 872-7065

Transmission automatique

RECONDITIONNEE, garantie, remorquage gratuit. Aussi peu que $3.45 par semaine. Aussi différentiel, alignement de roues. Simard Automobiles. 1070 Dorchester — 524-4091.

SKI-DOO Bombardier usagé, à vendre S'adresser Tél. 837-8633.

PLYMOUTH Belvédère, V-8, 1957, très propre, à sacrifier. 623-9308.

CHEVROLET 57, Chevrolet 51, Dodge 56, Dodge 57, Anglia 59, Thames Panel 58, Mercury sedan 59, Jos. Martin, 1939 St-Vallier-Ouest. 683-7218.

VOLKSWAGEN 1961 de luxe, bas millage, radio, chaufferette, parfaite condition. Robert Brassard, 529-4531.

AUTOBUS PREVOST

WHITE, Dodge, Ford, 33-37 passagers. Giroux Auto, 401 Blvd Ste-Anne.

CONSUL 1962, radio, tout équipé, très propre, bas millage. Claude Dufour. — 529-4531.

ANGLIA 1961, mécanique parfaite, très peu millage, pneus d'hiver, $1,100. Conditions faciles de paiement. — 653-5901

MERCURY Monterey 62, Hard-Top 2 portes. Equipé au grand complet. Tél: 683-3565

PEUGEOT de luxe 1960, 25,000 milles, radio, chaufferette supplémentaire, propre, $1,200. Finance si désirée. 527-5245.

ACADIAN 62, 6 cyl., 6 mois d'usage, équipé, radio. 527-2255.

ACHETONS AUTOS

ARGENT comptant. Giroux Auto, 401 Blvd Ste-Anne. 663-9972.

CHEVROLET 1955, coach, $450. — Tél: 524-8366

SKIDOO 1962, à vendre petite carrosserie, gros moteur, 527-1158 — 527-8420.

AUBAINE: Consul 1961, bas millage, parfaite condition, termes faciles, échange accepté. Demander Bernard Dansereau. 529-4531.

CHEVROLET 60, Impala, propre. Tél.: 661-7214.

VOLKSWAGEN 1962, 5000 milles parfait ordre, cause départ. Tél: 832-2801

BUICK 1957, hard-top, 2 portes, parfaite condition. Tél.: 681-2688.

VOLKSWAGEN 60. Très bon état. Tél.: 849-8137.

FORD Fairlane 500, 1957, automatique, radio, chaufferette, très propre, parfaite condition. S'adressez St-Isidore Dorch., 646-5656.

DODGE 1959, 4 portes, radio, en bon ordre, 4 pneus d'hiver neufs. Prix d'aubaine. — 837-9670.

CHEVROLET sedan 1961 équipé, parfait ordre. 210 du Pont. 529-9268.

1956 CHEVROLET sedan. Peinture neuve. Bon ordre. 210 du Pont. 529-9268.

FORD sedan 1961 équipé. Termes, échange. 210 du Pont. 529-9268.

FORD CONVERTIBLE 62

GALAXIE 500, équipé, terme, échange, 1050 Capucins, coin Canardière. 529-4394.

MERCURY Montery 1962, état neuf. Termes, échange. 210 du Pont. 529-9268.

THUNDERBIRD convertible 1961 à échanger. 210 du Pont. 529-9268.

VAUXHALL sedan 1960, $825. Termes, échange. 750 Blvd Hamel, 681-5387.

CHEVROLET 1962 Bel-Air hard-top, équipé, 9,000 milles. 681-5387.

CHEVROLET sedan 1963, 2,000 milles. Termes, échange. 210 du Pont. 529-9268.

FORD 1957 automatique, sedan, propre, $575. 522-7225 après 6 heures.

STATION-WAGON Chevrolet 1959, sedan, automatique, équipé, acheté neuf, 39,000 milles. 525-4780.

THUNDERBIRD

1960. — Equipé au complet. Entretien exceptionnel, état impeccable. 681-4918.

PONTIAC Parisienne 1960, direct du propriétaire, 683-4524.

BUICK Sedan 1959. Terme échange. 750 Blvd Hamel. 681-5387.

PONTIAC Sedan 1957, Radio, propre $850. — 750 Blvd Hamel, 681-5387.

MERCURY 1962 Monterey, état neuf. — Terme échange. 522-1392.

1962 PONTIAC Hard-top, 2 portes. Condition si désirée. 522-1392.

CHEVROLET Bel-Air 1955, hard-top, automatique. Cause départ. 683-0474.

CONTINENTAL Lincoln convertible 1959, 49,000 milles, un seul propriétaire, même peinture, état de neuf, finance si désirée. — 525-4760.

1962 PONTIAC, hard-top, 2 portes, V-8, automatique, équipé. Un seul propriétaire, millage garanti : 12,000 milles, comme neuf. Accommodation de paiement. 525-4760.

FORD et DODGE 53, équipés, carrosseries et intérieurs propres, moteurs ayant besoin de réparation $275.00 chacun. — 525-4760.

DAUPHINE 59, très très propre, aubaine. — 527-7859.

PRIX REDUIT

PLYMOUTH 1958, Belvédère, radio, Vanguard 1956, $495, Hillman 1956, hard top, $495. Boivin & Guay, 326 Blvd Hamel — 527-4096.

RENAULT Gordini 1962, très bon état, cause départ. 623-7664.

PANEL Chevrolet 58, parfaite condition. 842-2171.

PONTIAC 60, 6, automatique, parfaite condition, 683-8662.

CHEVROLET convertible 52. 683-8662.

METEOR sedan 59, 6 cylindres, état neuf. 683-8662.

1961 BUICK Sabre, hard-top, 4, équipé, état neuf. 525-4760.

CUSTOM ROYAL 56, hard-top 4 portes, équipé, moteur ayant besoin de réparation, mécanique parfait ordre. $375. 525-4769.

BUICK 1952, régulier, parfait ordre, radio, $165. Tél.: 522-1315.

CHEVROLET 1960, 6, ordinaire, très propre. Tél. : 683-0719.

$650. VOLKSWAGEN 1956, propre, radio. Ford 1950, radio, $75. — 623-4573.

VOLVO 1962 à vendre, tout équipé, radio, pneus d'hiver. 523-2064.

ASSURANCE AUTO

ALLSTATE INS. Escompte spécial à conducteur sans accident. Information : B. St-Hilaire. — 527-2579.

RENAULT 1960, 4 portes, prix $650. 105 Bernatchez. — 681-3079.

OLDSMOBILE 1958 hard-top, $900. — Tél. : 683-3089.

CHEVROLET Biscayne 1962, automatique, radio, bas millage, 2390, 1ère Avenue.

CONVERTIBLE Ford automatique 1959, Pontiac automatique 1959. Ford 1958, Pontiac 1956, 2390, 1ère Avenue. 522-6339.

VAUXHALL, Station Wagon 1960, Meteor Station 1956, Pick-up G.M.C. 1956. — 2390, 1ère Avenue. 522-6339.

VOLVO 1961 sedan, radio, bon ordre. — 1385 Dorchester. — 529-5319.

BUICK 1956, accidenté, bonne mécanique, aubaine $150. — 1385 Dorchester — 529-5319.

CHEVROLET 1960 V-8 ordinaire, Terme, échange, 1385 Dorchester. - 529-5319.

FORD sedan 1960, Radio. Conditions faciles. 1385 Dorchester — 529-5319.

STATION WAGON Meteor 1958, 4 portes, radio, 1385 Dorchester. 529-5319.

D'UN PARTICULIER, Oldsmobile, hard-top, sedan 1956, Holiday 88, noir, intérieur rouge, pneus neufs, bonne condition. Voir et essayer. 837-9633.

PLYMOUTH 59, hard-top, parfaite condition, comme neuf, un seul propriétaire, $1,300. 529-4921. G. Bérubé.

CHEVROLET Bel-Air, convertible 53. 1040 Bourlamaque. 524-1558.

CHEVROLET Impala convertible 1960, V-8, tout équipé, $2,150. Station St-Jean-Bosco. 80 St-Jean-Bosco.

VOLKSWAGEN 1957, très propre. Aubaine. 527-1418 ou 837-6211.

OLDSMOBILE 56, accidenté, transmission ordinaire, mécanique parfaite, direct propriétaire. 663-9107.

MERCURY Comet 1962. Volkswagen 1961. Cadillac 1960, Pontiac Station 1960, Meteor 1960, Pontiac 1959, Hansa 1959, Dodge 1958, Buick 1958, Giroux Auto, 401 Blvd Ste-Anne, Beauport. 663-9972.

RENAULT 1960, 4 vitesses, très bon ordre, très propre, $600. Tél. : 683-8030.

VOUS VOULEZ UNE NOUVELLE VOITURE ?

ACHETEZ-LA DE SUITE
AVEC UN PRET PEU
COUTEUX COMPORTANT UNE
ASSURANCE-VIE
DE VOTRE

CAISSE DE PRETS BNE
LA BANQUE DE
NOUVELLE-ECOSSE

2 ACCESSOIRES AUTOMOBILES

LUDGER FERLAND Enr. Parties d'automobile neuves, usagées, vitres. — 661 1ère Avenue. Tél.: 524-2920.

MAURICE POIRIER, pièces neuves, usagées. 589, 1ère Avenue. 529-0661.

CITADEL SALVAGE CORP., 1590 Conway. Vendons pièces d'auto usagées, pour toutes marques et années. 529-8924.

17 AUTOMOBILES DEMANDEES

ACHETONS AUTOS argent comptant. Turmel Automobiles, 1385 Dorchester. — Tél., 529-5319.

ACHETERAIS voitures 1955 à 1962, de particuliers. Paierais comptant. G. Bourget. Tél.: 529-9268.

ACHETONS AUTOS

ARGENT comptant. Hudon Auto, 1365 rue Dorchester. Tél. : 525-4769.

ACHETONS COMPTANT

TOUS MODELES. Aussi vente, échange. Beaulé Auto, 25, 3e Avenue.

130 MOTOCYCLETTES

Honda-Harley-Norton

DISTRIBUTEUR, neufs, usagés, termes, échange. Bégin, 545, 1ère Avenue. — 525-8248.

89 HOMMES DEMANDES

COMPAGNIE de réputation internationale a besoin de 4 vendeurs pour les territoires suivants: Victoriaville, Plessisville, Québec et Montmagny. Les candidats recevront l'entraînement et matériel nécessaire sans aucun déboursé. Vous devrez être de bonne réputation, mise soignée et surtout bon travailleur. Automobile et expérience non nécessaire. Nos représentants actuels font de $6,000 à $9,000 par année. Ecrire Dépt. 141, Le Soleil.

HOMME, électricité générale. Âge pas d'importance, connaissance générale, machine à souder, contrôle et moteurs, pour en dehors de la ville. Donner détails par lettre. Ecrire Dépt. 135 Le Soleil.

CUISINIER d'expérience demandé, références exigées. S'adresser Jules Hequette, Restaurant Lafayette, 585 Boul. Charest Est. 522-2053.

BARBIER compétent demandé, pour Québec. Salaire garanti, $70 par semaine. Ecrire Dépt 149 Le Soleil.

REPRESENTANT. Vendeur pour la province de Québec demandé par manufacturier canadien faisant affaire avec les quincailleries, pharmacies et magasins à chaine. Le candidat devra être bilingue et habiter la ville de Québec ou la banlieue. Auto fournie, plan de pension, assurance-groupe. Réponse par écrit en donnant détails, au Dépt 134 Le Soleil.

REPRESENTANT demandé pour la vente aux marchands dans les territoires suivants : Abitibi, Mauricie, Cantons de l'Est et Portneuf. Dans les lignes suivantes : habit, paletot, trench, coupe-vent, etc. Devra posséder automobile et expérience dans la vente aux marchands. Tél. : 523-8063.

AIMERIEZ-VOUS être en affaire pour vous-même? Etes-vous intéressé à gagner $125 et plus par semaine ? Fuller Brush Co. Ltd. 522-8277

VENDEURS pour clapboard d'aluminium Expérience nécessaire. Commission & salaire sans précédent. S'adr.: 229 Blvd Charest-Est, suite 115, de 10 à midi et 2 à 4 hres. (Aussi nouveau produit pour vendre aux contracteurs).

MANUFACTURIER canadien établi offre une situation immédiate à un vendeur pour la ville de Québec et environs. Généreux salaire et commission assurent un revenu élevé à un jeune homme tenace. Territoire établi depuis longtemps. Auto essentielle. Hospitalisation - assurance groupe - fonds de pension et tous les bénéfices marginaux. Ecrire avec détails sur vos activités passées et actuelles à Boite Postale No 253, Station "E", Montréal.

JEUNE HOMME possédant bicycle, pour faire les commissions. 370 St-Anselme.

AGENCE DISPONIBLE

IMPORTATEUR établi depuis 1958, offre chance exceptionnelle pour personne solvable de devenir agent distributeur de nouveaux produits exclusifs, très populaires aux Etats-Unis, au Canada et en Europe. Revenu jusqu'à $15,000 par année. Capital $2,500 pour franchise et inventaire, comptant requis $1,000. Territoires encore disponibles : Saguenay, Lévis, Beauce, Mégantic, Montmagny, L'Islet, Rivière-du-Loup, Temiscouata, Rimouski. Si intéressé, écrire en mentionnant no téléphone pour entrevue à : Dépt 112, Le Soleil.

DEMANDONS 3 VENDEURS

Revenu annuel, entre $6,000 et $10,000., comprenant salaire et commission. Nous vous donnons un entraînement professionnel.

Si vous êtes marié, avez une voiture, expérience dans la vente un actif et bonnes références. Ecrivez donnant détails à Dépt 143, Le Soleil.

89 HOMMES DEMANDES

CONTREMAITRE pour lavage d'automobile automatique, demandé, position permanente. Absolument nécessaire d'être bilingue. Age 25 à 35. Faire application en personne, lundi à mercredi. Inutile de téléphoner. Ste-Anne Auto Wash Inc., Boul. Ste-Anne, Québec.

HOMME d'expérience bilingue, demandé pour travail général dans station de service. Références exigées. Ecrire dépt 148, Le Soleil.

JEUNE HOMME pour travailler avec vendeur (sollicitation) transport fourni. — 523-3203.

MENUISIER demandé travaillant par ses soirs, capable de faire ameublement. Ecrire Dépt 153 Le Soleil.

HOMME avec expérience pour prendre charge d'un comptoir-lunch dans un magasin de variétés. 525-5455, demander M. Rossignol.

VENDEURS DE CARRIERE

DEMANDES par compagnie internationale établie depuis un siècle au Canada pour Québec et les environs. Nous offrons au début un contrat d'une année comportant une rémunération de base généreuse et les avantages d'assurance-groupe habituels. Les candidats devront avoir les qualités suivantes ; bonne réputation et présentation au moins une 9ième année, marié, 30 à 48 ans, bilinguisme utile mais non essentiel. Adressez demande écrite à Fred W. Brown, suite 404, 376 du Roi, Québec, P.Q.

VENDEUR DEMANDE

Territoire de la Côte Nord, y compris Chicoutimi.

Relations dans les magasins généraux nécessaires, commission avantageuse, vente d'autres articles tolérée. Il faut être bilingue. Fournir références complets en anglais.

Davis & Lawrence Co. (Canada) Ltd.
1910, rue St-Antoine
Montréal 3, P.Q.

90 HOMMES ET FEMMES

LE DETAILLANT BERUBE est bienvenu dans tous les foyers à cause de la grande variété de nos nécessités domestiques. Devenez un vendeur prospère en employant et vendant nos produits. Ecrivez: Produits Bérubé, St-Alexandre, Kam.

CARRIERE, vente, professionnelle, personne sérieuse, revenu $100 — $150 semaine. 842-7208.

COMMIS demandé, jeune homme ou jeune fille pour magasin de disques de préférence avec expérience mais non nécessaire, bon salaire. Se présenter 813 Est St-Joseph.

HOMME et femme vendez la ligne de produits la plus complète : cristaux-miroirs, désodorant, cire, détergent, eau de javelle, épices, essences, shampooing, permanentes à froid, spray-net, brosses, bijoux, articles et souvenirs de 1ère communion. Equipement échantillons et valise, $10 remboursable après $100 d'achat. Pour catalogue et informations : Ecrie J.-A. Renaud, 752 Est, rue Rachel, Montréal.

91 HOPITAUX

HOPITAL PRIVE — Convalescents, cas chronique, assurance-hospitalisation. — 1480 Frontenac. 681-3275.

93 HOTELS A VENDRE

HOTEL licencié, plus 20 chambres à vendre, cause santé. Hôtel Castel, 68 Commerciale, Lévis.

Vos messages sont transmis quotidiennement à des milliers de personnes avec la plus grande diligence quand vous utilisez les annonces classées du Soleil.

97 INSTITUTEURS — INSTITUTRICES

LA COMMISSION scolaire de Ville Ste-Marie de Beauce demande des instituteurs et institutrices de 9e, 10e et 11e années, sciences-mathématiques et sciences-lettres, avec expérience de 5 à 10 ans si possible. Cette commission désire former un corps enseignant adéquat en vue d'une future école secondaire régionale. S.V.P. s'adresser à J.-A. Brochu, secrétaire. Tél.: 387-2602, Ste-Marie de Beauce.

98 INFORMATION

ALCOOLIQUES anonymes. Ecrivez secrétaire, Case postale 1861, Québec. — Tél.: 524-6108.

BATISSES à démolir à vendre. — Tél. : 681-6161.

SLEIGH RIDE

POUR tous genres de party. Carrioles ou bob-sleigh. 828-2221.

105 LOCAUX A LOUER

525 PRINCE-EDOUARD salle 35 x 50, chauffée, 281 Couronne — 523-0619.

3e AVENUE, 2,400 pds chauffé, 2e étage, pour bureau, salle d'échantillon, école entrepôt. 525-8735 — 681-5926.

CHEMIN Ste-Foy, sous-sol et Avenue des Erables. Tél.: 683-8043.

LOCAL conviendrait bureau, agence, stationnement. Tél. : 527-1796.

633, 3e AVENUE, local pour magasin, bureau, finance, restaurant. 525-5427.

STE-FOY. — Pour coiffeuse, dentiste ou médecin, beau local neuf, coin Blvd Neilson et rue Beaupré. Tél.: 522-1249 ou 653-7279.

POSTE commercial, Côte Ste-Geneviève. Idéal pour dépôt de buandier, nettoyeur, cordonnier, etc., . . 6 mois de loyer gratuit. Royal Trust. 522-4031.

LOCAL commercial, 1250 pieds de plancher, route Nationale, Champigny. — 872-7920.

734 ST-JEAN convenant pour bijouterie ou autre. Bien situé. 525-5427.

MAGASIN entre Bagot et Des Oblats. 181 ouest, rue St-Vallier.

LOCAL 17 x 20, premier plancher, chauffé, conviendrait coiffeuse ou autre commerce. 209, 1ère Avenue, Orsainville. Tél. : 623-4282 après 6 heures.

ST-MALO, 25 x 30 ou moins, chauffé, vitrine, prix raisonnable. 653-1432.

Carré Jacques-Cartier

Local, 378 rue du Roi, Edifice Harnoir, 1,000 pieds plancher. S'adresser Ed. Cantin, vendredi, samedi.
Tél.: 523-0525

107 LOGEMENTS - APPARTEMENTS A LOUER

MEUBLES

ENTIEREMENT meublé, propre, boudoir, cuisinette, réfrigérateur, bain, douche. 524-3904.

8 COLLINS, appt 8, quatre chambres meublées, bain, adultes, concierge, ascenseur, pour 1er mars, $75.00.

GRAND BOUDOIR, cuisine, salle bain, meublé neuf, $85, $95, St-Thomas d'Aquin, Cité Universitaire, mai — 681-1182.

FLATS meublés, chauffés, éclairés, 1873, 24e Rue, St-Pie X.

650 CHOUINARD, avant Belvédère, libre 1er mai, 3 pièces, meublées. 527-4535, après 5 heures.

ST-SACREMENT, 2 pièces, plus chambre bain, entrée privée, meublé, chauffé, neuf, jusqu'à juin, 653-4820 matin et soir.

3 GRANDES PIECES, chauffé, 1er, meubles neufs, entrée seule, conviendrait 4 adultes. 527-0649. S'adr. 460 St-Vallier-Ouest.

2 PIECES, meublées, chauffées, électricité. S'adr.: E. Tremblay, 709 St-Olivier.

PRES Château, 3 pièces luxueuses. 5 avenue Ste-Geneviève, Appt 101.

1 PIECE meublée, poêle, réfrigérateur, entrée seule, 2775 Mauffls. — 661-4014.

3e AVENUE, appartement non meublé, poêle électrique, éclairé, loué à la semaine, au mois et à l'année. 523-6073.

CUISINE, chambre bain, vivoir, chambre coucher, entrée seule, libre 1er mars. S'adr.: 1784 Bergemont soir.

APPARTEMENT, living, cuisinette, chambre bain, chauffé, meublé, éclairé. 460 St-François-Est, 522-2277.

2 PIECES, chauffé, eau chaude année, toutes commodités payées par propriétaire, semi-meublé, 1 ou 2 personnes, $10 semaine. 522-6029.

845 D'ABRAHAM, appartement meublé, éclairé, chauffé, eau chaude, $45.00. — 525-5427.

BACHELOR à louer, libre immédiatement. S'adresser 904 Cardinal Rouleau.

LOGEMENT meublé dans St-Sacrement, pour mal, 3 pièces, meublé, chauffé, plus chambre bain, pour 1 ou 2 personnes, idéal pour nouveaux mariés, entrée privée. 527-2978.

FLAT chauffé, éclairé, meublé, dans St-Roch. 578 Fleurie, 2e étage.

ST-PASCAL, 2 pièces, meublées, chambre bain. 2290, 18e Rue. 663-6218.

NON CLASSIFIEES

LOGEMENTS neufs, 5-6 pièces, occupation immédiate. Les Patios. 681-5829.

QUARTIER CHAMPLAIN

POUR MAI, 5 pièces, 2 étages, vue sur fleuve, $125. — 522-4055, soir: 529-7556.

5 PIECES plus chambre bain, $40.00 par mois. 77 Sault-aux-Matelots. 523-4741.

2e ETAGE, 3 pièces, chambre bain, plancher bois dur, chauffées, très propres. 243 des Franciscains.

QUARTIER LIMOILOU

ST-PIE X, 4 pièces modernes, chauffées, entrée laveuse, sécheuse, thermostat individuel. 1880, 26e Rue. 663-3720 — 663-9469.

ST-PIE X, 2065 rue Vézina, 4 pièces modernes, neuf, chauffé, thermostat individuel, tuyauterie pour sécheuse et laveuse, fan pour poêle, $85 par mois. Tél. : 623-2080, jour ; Soir : 623-7216.

629, 3 AVENUE, 6 pièces, chauffées, eau chaude, $110.00. — 525-5427.

LOGEMENTS NEUFS, 3 pièces, $65-$70, 4 pièces $75-$80, chauffés, sortie pour laveuse, sécheuse. St-Esprit, St-François d'Assise. 529-3481 — 524-5785.

MODERNE, 5½-4½, près centre d'achats Canardière. 1610 De Niverville.

LOGEMENTS neufs, 4 grandes pièces chauffées, prêt 1er mars, $85. S'adr : 2131½ des Pins Est.

ST-PIE X — 4 pièces, chauffé, eau chaude fournie, $85 — 525-7249.

1580 MAILLOUX, 4 pièces, neuf, thermostat, buanderie, service concierge. — 623-5115.

ST-PASCAL, 1585 Mailloux, 5 logements, 5 pièces neufs. Un mois gratis. 663-6705.

4 PIECES carrées, entrée laveuse, février, 2050 Mathias Tellier. — 661-1711.

APPARTEMENT moderne, 5 pièces, plus chambre bain, chauffées, $80 mois, 436 3e Avenue.

4 GRANDES pièces chauffées, $68 par mois. 222 des Saules Est, entre 7-11 p.m.

ST-ALBERT, 4 grandes pièces, chauffé, moderne, libre 1er mars. — 623-1493.

LOGEMENT 4 pièces, thermostat individuel, libre 1er mars. Tél.: 522-1192.

ST-PASCAL, mai, 6 pièces, moderne, premier, chauffé, vidanges, neige inclus, $105 par mois, garage $5. Deuxième : 5 pièces dont installation laveuse, séchoir et fan, $105. Troisième : 5 pièces, $85. Semi-sous-sol 5 pièces, $85, deuxième, 4 pièces $70. — 663-6293.

ST-PASCAL, 3 pièces pas chauffé, bain, 220. Tél. : 863-0703.

LOGEMENT chauffé, 4 pièces, plus chambre bain, prélart à la grandeur, Sapinière Dorion. 822-1182.

ST-ALBERT, 1er mai, 3, 4 pièces, chauffé, thermostat, stationnement, $65, $80. 3324, 4e avenue. 523-5393.

STE-CLAIRE D'ASSISE 7 pièces chauffé, moderne 4 chambres, 1er plancher $125. — 529-2575 — 872-2990.

4 PIECES, neuf, chauffées, pour 1er mai. 2659 Champfleury. 523-8484.

ST-PASCAL, 6 pièces, propres, chauffées, $93, mai, conviendrait adultes. 663-0485.

STT-ALBERT, 5 pièces, chauffé, $78.00, libre 1er mai. Tél.: 626-1267.

5140, 4e AVENUE-EST, 4 pièces, chauffé, $80 mois, sans autre charge. 623-9912.

LOGEMENTS modernes, chauffés, 5 pièces plus chambre bain, mai. — 623-1530.

2276 CARDINAL VILLENEUVE, app 3, 5 pièces, préférences, grandes personnes, $80. Tél.: 523-7527.

ST-PIE X, 5 grandes pièces plus chambre bain, chauffé, stationnement, $90, adultes. 663-3084.

PAROISSE Ste-Odile, 4 pièces plus chambre de bain, thermostat individuel, 220, stationnement, libre 1er mai, $75. Tél.: 623-5804.

2315 BOUL. HENRI-BOURASSA, 3 et 4 pièces, meublé si désiré, concierge, buanderie, stationnement gratis, disponible immédiatement. Tél. : 522-5085.

4 PIECES plus bain, chauffé, $70, adultes. 2225 Mgr Gosselin.

1575 DE GRAND-VILLE, 5 pièces, plus chambre bain, chauffé, concierge, place pour automobile, $90.00. Phil Jobidon Immeubles Inc., 555, 1ère Avenue. — 524-1058.

2065 VEZINA, 4½ pièces neuves, libres, thermostat, installation lessiveuse, sécheuse, $85.00 mois. 529-1711 — 681-4813.

107 LOGEMENTS - APPARTEMENTS A LOUER

QUARTIER LIMOILOU

ST-ALBERT, 750 des Saules Est, logement 4 pièces, sous-sol 3 pièces, 2e étage, chauffé, chambre bain, pour mai. Tél. : 623-3446.

LOGEMENT pour 1er mai, 1140 ave Villebon, St-Pascal. — 522-2945.

$72.00, nouveaux mariés, 4 pièces chauffées, modernes, 2554 Ronde. 524-4484.

1ère AVENUE, 569, 3 pièces plus chambre bain, concierge, chauffé, éclairé, eau chaude à l'année, $75.00. 4 pièces plus chambre bain, meublé, chauffé, éclairé, l'année, $125. Libre 1er mai. Phil. Jobidon Immeubles Inc., 555, 1ère Avenue. — 524-1058.

2005 CHAMPFLEURY, 7 pièces plus chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année, $125. Libre 1er mai. Phi. Jobidon Immeubles Inc., 555, 1ère Avenue. — 524-1058.

ST-PASCAL, 4 pièces libres, chauffées, demi sous-sol. 523-6581 — 522-8060.

ST-ALBERT, 3 grandes pièces, chambre de bain, chauffées, thermostat, $65.56 de la Sapinière.

ST-PASCAL, logement à louer. Tél.: 661-2224.

ST-ALBERT, 5 pièces, chauffé, moderne, libre 1er mai. S'adr. 3491, 4e Avenue.

5 PIECES, moderne, chauffé, St-Pie X, libre 1er mai. 529-7792.

ST-PASCAL, 4 pièces, chaufffé, $69, mai. 1616 Maufils, appt. 1.

2300 MAUFILS, 3 pièces, chambre bain, 220, pas chauffé. 661-8787.

ST-PASCAL, grand 5 pièces, plus chambre de bain, chauffé, $90. Tél.: 661-2452.

ST-PASCAL, 1450, 25e Rue, demi-sous-sol chauffé, 4 pièces, $73., libre 1er mars. 661-1635.

3400, 4e AVENUE, 4 pièces plus chambre bain, thermostat individuel, $80. — 527-1907 — 525-4661.

ST-PAUL APOTRE, 4 pièces, chauffé, 2e étage, $78. — 365, 24e Rue. Tél. : 529-7456

1er MARS, 4 pièces, chauffé, thermostat, neuf, 120, 11e Rue, appt 10. — 522-8065.

ST-PIE X, 5 pièces, chambre bain, dépense, tank électrique, deux ou trois adultes. Téléphone : 661-2662.

ST-PAUL APOTRE, cinq pièces chauffées, 1er plancher, $90. — 2496, 4e Avenue. Tél. : 623-7339.

ST-PIE X, 1er mai, 5 pièces, chauffé, 2e étage, près école, église, autobus. 2445 Bardy.

DEMI-SOUBASSEMENT 4 pièces chauffées, 220, une chambre, $62. 525-8250.

ST-PIE X, 6 pièces plus chambre bain, chauffé, libre 1er mai, $90.00. 661-7204.

LOGEMENT 5 pièces, non chauffé, St-Fidèle. S'adr 587, 16e Rue.

RUE Maufils, 4 pièces plus chambre de bain, chauffé, thermostat, près église. 663-0708.

ST-FIDELE, en face église, 5 pièces, chauffé, clair neige, vidanges, $90.00. Tél. : 524-3157.

ST-PIE X, 4 pièces, neuf, chauffé, sortie, laveuse, sécheuse, pour mars. — 623-2887.

5 PIECES chauffé, à louer. 524-3787.

ST-PIE X — 6 pièces, chauffé, 1er, $90. 1er mai. 661-3601.

ST-PIE X, logement 4 grandes pièces chauffées modernes. 2130 Des Intendants. Tél. : 661-5340.

ST-ALBERT, Des Frênes Est, 1er mars, 5 pièces, plus chambre bain, chauffées, moderne, $90.00. 626-0735.

LOGEMENT moderne, 4 pièces de façade, thermostat individuel, place pour auto, libre 1er mai. 522-4104.

LOGEMENT à louer 5 pièces pas chauffé, Limoilou, 220, eau chaude. Tél.: 524-4420.

POUR occupation le 1er mai 1963, 4 pièces, 196 de la Colombière Ouest, $83.00 par mois, chauffé et tous frais compris. S'adresser à M. Albert Perreault, tél.: 623-7030.

3 ET 4 PIECES, chauffé, stationnement, de la Ronde — 523-7019.

3 PIECES semi-chauffé, chambre bain, passage, très propre, 1er mai, $56.00 mois — 2070 Bruneau.

LOGEMENT 3 pièces non chauffé. — Tél. : 523-8377.

ST-PAUL APOTRE, demi-sous-sol, 4 pièces, chauffé, entrée seule. 529-8281.

GRAND 5 pièces, chauffé, armoire métallique, entrée sécheuse, laveuse automatiques. S'adr. : 2145, 24e Rue, Québec.

STE-ODILE, 4 pièces, chauffé, maison neuve, libre 1er avril, $83, aussi St-Albert, 4 pièces, chauffé, 1er mai, $75. — Tél. : 623-2072.

6 PIECES, modernes, chauffées, 1er plancher. S'adr.: 2281 de la Ronde, St-Pascal. 529-3680.

4 PIECES, chauffées, chambre bain, thermostat, $72, 1er mai. 1275 Champfleury, Appt 5.

ST-PAUL APOTRE, 5 pièces, chauffées, libres 1er mai. 523-2326.

5 PIECES chauffées, 2e étage, St-Pie X. Tél.: 522-3451.

ST-ALBERT, 4 pièces, modernes, chauffées, entrée pour lessiveuse, sécheuse. — 623-4682.

ST-FIDELE, 3 grandes pièces, salon double, chauffées, modernes. Tél.: 523-3323.

QUARTIER MONTCALM

280 SAUNDERS, 4 pièces, chambre bain, moderne, chauffées, $110.00. 525-5427.

STS-MARTYRS, 5 pièces, chauffé, eau chaude, balcon, 3e, adultes. 683-9661.

ST-CYRILLE-OUEST, 6 pièces, chauffé, $85.00. Adultes. 527-8792.

COIN Chemin St-Louis et Bougainville, 6 pièces, 3e étage, face Plaines d'Abraham, 1er mai, $150.00. Bur : 523-7479. Rés.: 527-7624.

RUE DES ERABLES, 9 pièces chauffées, eau chaude fournie. Pour fin commerciale si désiré. 529-0509.

ST-SACREMENT, logement, 4 pièces, chauffé, plus bain. 527-6810.

6 PIECES chauffées, libre 1er mai. S'adresser 915 Madeleine-Verchères.

ST-SACREMENT, 6 pièces, chauffé, $130 mois, pour adultes. 683-8379.

MAI, 1405 de Longueil, 3 pièces $80 ; 4 pièces $90. — 527-1340.

GRANDE-ALLEE, près Ave Cartier, maison neuve, 9 pièces. Royal Trust. — 522-4031.

116 ABERDEEN, 5 pièces chauffées, chambre bain, premier, $80. 523-3981.

PERE MARQUETTE, coin Bégin, sous-sol 3 pièces, plus chambre bain, chauffé, $65.00. Tél. : 522-2962.

ST-SACREMENT, 4 pièces, chauffé, près église. Tél.: 527-2166.

ST-SACREMENT, rue Hocquart, près Ecole Normale 5 pièces, plus chambre bain, 1er plancher, eau chaude fournie, thermostat, stationnement et prise pour auto, $120.00. — 1650 Hocquart.

LOGEMENT 1er mai, 5 pièces. S'adresser 995 Cardinal-Rouleau.

ST-SACREMENT, 4 pièces plus chambre de bain. Tél.: 527-1726.

6 PIECES chauffées, propres. Entrée privée, stationnement $90.00. Adulte. Tél. : 527-1164.

ST-SACREMENT, semi sous-sol de 5 pièces avec chambre bain, chauffé, eau chaude comprise, 1er mai, $75 mois. — Tél. : 527-2276.

677 JOFFRE, 5 pièces, plus chambre bain, chauffé. — 527-2810.

ST-CYRILLE OUEST, 8 pièces, plus chambre bain, chauffé, eau chaude, 1er étage. Tél. : 525-9002.

AVENUE MONK, 4 pièces, très bien chauffées, plus chambre bain, demi-sous-sol, $70. — 524-3377.

RAYMOND-CASGRAIN, Logement 3 pièces, très moderne, fenêtres panoramiques. 527-5418.

LE LAURIER

600 AVENUE LAURIER — Les appartements les plus luxueux à Québec. Réservez votre logement dès maintenant pour occupation immédiate ou 1er mai. Ouvert aux visiteurs tous les jours. — Royal Trust. 522-4031.

CHATEAU ST-LOUIS

MAGNIFIQUE 7 pièces 2 chambres bain. Royal Trust. 522-4031.

LE LAURENTIA

2½-3 PIECES, ascenseur, concierge, buanderie, "locker". Calixa Lavallée, près Chemin Ste-Foy. 1er mai. — 681-4716.

LE DEAUVILLE

EN FACE hôpital St-Sacrement, 1½-2½-3½, de luxe, poêle, réfrigérateur, ascenseurs, incinérateur, buanderie, conciergerie, garages, nouvellement meublé si désiré. S'adresser 1025 Chemin Ste-Foy, appt 109. Tél. : 681-5074, jour ou soir. — Pour d'autres informations : 522-6484, M. Lamoine.

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

855 D'ABRAHAM, 4 pièces, chauffées eau chaude, $75.00. 525-5427.

RUE LOCKWELL, logements, bâtisse neuve. Occupation 1er mai. 527-5472.

674 ST-JEAN, 3-4 pièces, poêle réfrigérateur $71., $82. 527-8269

748 ST-JEAN, logement 7 pièces, chauffé, eau chaude, $160.00. 525-5427.

7 PIECES, chauffées à qui achèterait ménage, $1,500, 2 chambres louées, loyer réduit 30. — 523-4356.

3 PIECES non chauffées, 220, entrée seule. 525-6442.

LOGEMENTS 4 et 5 pièces, chauffés, 771 Sutherland, appt 2.

5 PIECES chauffées, pour adultes. 165 St-Jean. 527-1059 matin, 6 à 8 p.m.

3 PIECES meublées, 3e, chauffées, eau chaude, balcon, 1er mai, $75. Aussi 2 pièces, meublées, 525-9895, 874 Turnbull.

107 LOGEMENTS - APPARTEMENTS A LOUER

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

890 RICHELIEU, 6 pièces, chambre bain, non chauffées, $80.00. — 525-5427.

PREMIER, 5 grandes pièces, douche, chauffage électrique, refait à neuf, $65.00. Soir : 841 des Zouaves.

LOGEMENT de 5 pièces libre, aussi 6 pièces, pour mai. Tél. : 623-5269.

520 ST-GABRIEL, 3, 4 pièces modernes, chauffage électricité, 495 St-Jean.

QUARTIER ST-ROCH

ST-ROCH. Moderne, 7 pièces, chauffées, 467 Fleurie, $100.00. 68 Blvd des Alliés. 523-7382.

JACQUES-CARTIER, rue St-François, côté église, 6 pièces, chambre bain, non chauffé, $60.00. Tél. : 523-6911.

6 PIECES, bain, eau chaude, 220, adultes. 753 du Roi.

5 PIECES, adultes, visible, 2 à 4. — 472 la Chapelle.

QUARTIER ST-SAUVEUR

LOGEMENT 3 pièces, libre 1er mai. N.-D de Grâce. 523-0093.

7 PIECES, chauffées, chambre bain, tank eau chaude, 2e, $80. Ecrire Dépt 180 Le

138 PENSIONS POUR ENFANTS

POUPONNIERE, Loretteville, personnel diplômé. 842-7120. — 367 Racine, Loretteville.

ENFANT en pension, 4 ans et plus. Tél.: 623-1267.

TRES BONNE PENSION bébés et enfants, bons soins, expérience. 842-2420.

BEBE 2 mois à 1 an $10 semaine. St-Albert. — 623-9479.

PRENDRAIS enfants 3 à 5 ans pension. Soins maternels. 524-9047.

AU BERCEAU BLANC

94 CHARLES-MARTIN, Ste-Foy. Pouponnière. Nouveau-nés, bas âges. 653-2681.

AU PETIT BERCEAU ENR.

3371 rue Bonne-Entente, Ste-Foy, pouponnière nouveau-nés. Tél.: 653-3658.

139 PERSONNELLES

POUR FAIRE rencontre sérieuse, Mme Langlois. 570, 25e Rue. 523-7458.

144 PIANOS A VENDRE

PETIT piano neuf, noyer Masson & Risch. 837-8766.

VIEUX mais peinturé pâle, pour paraître moderne, bonne tonalité, $100. — Tél.: 837-9832.

145 PIANOS DEMANDES

ACHETERAIS piano dans maison privée. Tél.: 623-5785.

UN vieux piano demandé. Tél.: 527-6140.

153 RADIOS A LOUER

RADIO, pick-up, location, semaine, mois, chambre, hôtel, hôpitaux. 681-1630.

155A ROULOTTES A VENDRE

A VENDRE, roulotte Richardson 50 x 10, meublée, très bonne condition. — Tél.: 822-2313 — 522-3579.

2 ROULOTTES

"GENERAL" 35 x 8, Coucher 6. Toute équipée, $2,200. 1960, "New Mood", 37 x 8, coucher 6. Toute équipée, comme neuve, $2,700. — 1480 Blvd Ste-Anne, Station Shell.

159C TELEVISEURS A LOUER

TELEVISION, 3 mois de location serviront d'acompte sur un achat. Système pratique pour chalets, chambres, etc. J.-Roméo Croteau, 179 St-Joseph Est. 522-3928. Soir: 623-4690.

17 ou 21 POUCES à la semaine ou mois, 3 mois de location applicable sur achat. Tél.: jour ou soir: Croteau Electrique, 624-3679.

TELEVISIONS 17-21 pouces. Résidences motels. Universal TV Service. 522-8676.

THIBAULT TV Location semaine ou mois, hôtel, motel, domicile. — 681-8747.

TELEVISION, tourne-disque à louer hôpitaux, maison privée, vente, échange. Jacques Bédard, 261 des Chênes-Est. — Tél.: 623-0704.

TV LOUER ou vendre, 2116 rue Lemieux. 683-3971.

159D TELEVISEURS A VENDRE

LOT TELEVISIONS, reconditionnées à neuf, garanties un an, $40.00 à $159.00; location montant versé crédité désireux d'acheter. Reconditionnons grosses lampes; garanties $5.00 ou neuve $28.95. — Plante & Gagnon Electronique, 773 St-Vallier-Ouest. 681-5496.

LOTS télévisions reconditionnées, garantie d'un an. Location applicable sur achat. Réfrigérateur, poêles, laveuses. Achetons, vendons, échangeons, location. R. M. Electronique, 430 St-Vallier-Ouest, 529-3522.

162 TERRAINS A VENDRE

STE-FOY — Terrain situé dans la paroisse Ste-Geneviève à Ste-Foy près école, église, autobus, etc. Très belle vue, jamais de vis-à-vis. Tél.: 822-1855.

ST-RODRIGUE, 60 x 112, prêt construire, termes faciles. Tél. soir: 626-1828.

AU SUD du Chemin St-Louis, près Pont de Québec, magnifiques terrains pouvant se subdiviser en 12 lots boisés, résidentiel ou commercial, 35c du pied carré. R. De Rosa. 522-1249.

BOIS DE VINCENNE, magnifiques lots boisés, construction de résidences, près écoles, église, autobus, $2,790 et plus. R. De Rosa. — 522-1249.

BOULEVARD NEILSON — Terrains pour bloc appartements, 70c et plus, pied carré. — R. De Rosa. 522-1249.

CHEMIN STE-FOY, coin Moreau, 200 x 300, commercial et résidentiel (bloc appartements) ou édifice à bureau, 90c le pied carré. R. De Rosa. 522-1249.

BOULEVARD NEILSON, coin Boul. Dupiessis, terrain commercial, 100 x 100, $1.00 pied carré. R. De Rosa. 522-1249.

ST-RODRIGUE — Magnifiques terrains près église, école, différentes grandeurs, 10% comptant, 1% mois. Odilon Hamel. 623-2767.

12 TERRAINS dans St-Pie X. Société Immobilière Québec Métropolitain. — 829-0047.

ST-RODRIGUE 10 terrains. Société Immobilière Québec Métropolitain. 829-0049.

BEAUPORT, Seigneuriale, pour maison appartements, autobus, école, futur église. 661-1615.

TRES BEAUX terrains 50 x 100, 119 et 120 rue Seigneuriale, Boul. des Chutes. 663-9126 soir.

STE-FOY. Terrains avec vue panoramique à proximité de la Cité Universitaire, près de l'Académie Commerciale, à l'arrière de l'école Nérée Tremblay, rue Montbray, via Moreau-Nord. — Tél.: 527-0519.

TERRAIN commercial Boul. Ste-Anne, Everell. 24,500 pieds. 661-6613.

135,236 PIEDS de terrain commercial, avec cours d'eau. Route Trans-Canada, près du Pont de Québec, Rive-Sud. — Tél.: 837-2884.

QUEBEC, 26e Rue, entre Bardy-Mgr Gosselin, beaux terrains. 683-0823.

BOIS DE BOULOGNE, choix de magnifiques terrains, à partir de $6,500. Davis & Morin Ltée, demander Monique Lessard. 527-8253.

SILLERY, près du Chemin Gomin, beau terrain 10,500 p.c. Davis & Morin Ltée, Mme Garneau. 681-6992 — 529-9576.

ST-PIE X, rue Maufils, 2 terrains 50 x 80. Tél.: 822-1096.

ST-PIE X, terrains de première classe, construction maisons à revenus. Yves Germain Inc., demandez: Fernand Martineau. Tél.: 661-2448.

TERRAINS, Charlesbourg Est, grandeur désirée, 0.14c le pied carré. Yves Germain Inc. Demandez: B. Bertrand. — Tél.: 522-4676.

TERRAINS, vue magnifique sur le fleuve et Québec, 8525 p. c., $2,200. Yves Germain Inc. Demandez: R. Dorval. — Tél.: 524-7417.

ST-JEROME, Charlesbourg, terrains avec service d'aqueduc, prêts à construire. — 525-8711.

RUE AUCLAIR, Notre-Dame des Laurentides, 80 x 90, 623-4518, après 6 hres.

BOUL. STE-ANNE, Beauport, terrain commercial, 100 x 100, $1.00 pied carré. R. De Rosa. 522-1249.

ST-RODRIGUE, près école, église, 3e Avenue Est, Place des Jésuites, magnifique terrain 72 x 100. Prix $2,600. Conditions faciles. J.-Adrien Boivin Ltée, 1189 de Callières. 681-3527 — 527-3554.

SILLERY

AVE DES GOUVERNEURS, terrains boisés, différentes grandeurs. Gérard Legaré. — 527-8025.

GERARD PELLETIER INC.
Courtier en Immeubles

Spécialité: Développements résidentiels, terrains commerciaux et industriels.

623-2612

321 DE LABARRE
STE-FOY, QUEBEC 10

"EMPLACEMENTS RESIDENTIELS DANS UN PARADIS DE SOLEIL"

L'île de Sainte-Lucie vous invite aux Antilles, où vous serez impressionnés par sa beauté — vous trouverez un emplacement rêvé dans la Baie Marigot — que vous pourrez acquérir à perpétuité pour le prix moyen de $5,000. Pour brochure en couleurs, écrire à:

MARIGOT INVESTMENTS LTD.

2045 rue Bishop — Montréal, Québec.

165 TERRES A VENDRE

TERRE 3 arpents avec bonne bâtisse. Conditions faciles à St-Bernard, Dorchester. S'ad.: par écrit C.P. 52, hauteville, Québec.

SILLERY

RUE PRESTON. Terrain de 60 x 90 boisé. Occasion unique. Québec Land & Realty Company, (Louis A. Prévost) — 529-8456 Soir: 524-7254.

167a VOYAGES

FLORIDE Nassau $389, Pâques New York $69. Champlain, 527-1340 — 527-8175.

COUPLE prendrait compagnons, voyage Miami, du 10 au 31 mars. 623-2378.

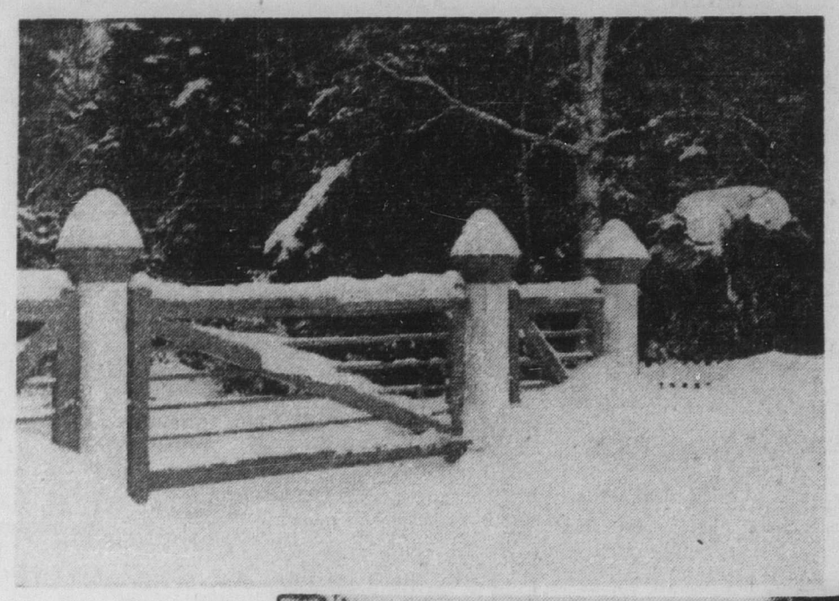
Demain: la course Québec-Donnacona

C'est demain, le 9 février, qu'aura lieu le grand marathon entre Québec et Donnacona et auquel prendront part un nombre impressionnant d'athlètes venant de toutes les régions de Québec.

Le signal du départ sera donné ici, par M. Jos Mottard, de St-Basile. La course à pied, qui sera l'un des événements marquants du Carnaval d'Hiver de Québec, s'effectuera en deux étapes en plus d'un circuit fermé de trois milles dans la ville de Donnacona.

Le parcours sera de 30 milles et on prétend que les athlètes devraient franchir cette distance en moins de quatre heures. Une seule étape aura lieu devant le Manoir des Erables, à St-Augustin.

Les organisateurs s'attendent à ce que des milliers de personnes envahissent la ville de Donnacona pour cet événement. Les autorités municipales du marathon Québec-Donnacona ont assuré les organisateurs de leur entière collaboration. Le chef de police, M. Paul Lavallée a élaboré le plan de dtravail des policiers durant la course. De plus, des mesures ont été également prises afin que rien ne vienne entraver les coureurs alors qu'ils parcourreront le circuit fermé qui doit passer dans les rues de Donnacona.





Scènes d'hiver au domaine Reford: entrée principale et chemin d'accès

Dr ADRIEN
TREMBLAY
OCULISTE
Examen de la vue, lunettes, Oreilles, nez gorge
1805 Ave Monument, Giffard (coin Boul. Ste-Anne)
TEL.: 663-6242

Gérant pour département des pièces
demandé

Par important marchand G.M. pas nécessairement personne avec expérience des produits G.M. Les personnes avec expérience dans les produits Ford ou Chrysler sont invitées à répondre. Salaire très rémunérateur pour l'appliquant possédant les qualifications requises.

Références exigées. Les réponses seront tenues confidentielles.

ECRIRE DEPT 3856 "LE SOLEIL"

REPRESENTANT DES VENTES

recherché par manufacturier pour offrir ses produits aux revendeurs d'automobiles, stations-service et entreprises de camionnage de Québec et de la région. Exigences: Agé de 25 à 40 ans, bilingue, marié, instruction d'école supérieure au moins et libre de voyager. Préférence accordée aux candidats déjà expérimentés et travaillant dans la vente de pièces d'autos. Il faut être en mesure d'organiser et de diriger des réunions de distributeurs et faire preuve d'habileté générale en étalage. Salaire s'échelonnant de $4,800 à $6,000 plus plan intensif de ventes. Fonds de pension, assurance-groupe et hospitalisation. Automobile fournie par la compagnie. Poster résumé de vos antécédents et photographie récente au

DEPT 3852 LE SOLEIL

COMPTABLES

Importante industrie manufacturière a besoin de comptables.

Fonctions: Sous direction immediate ou generale, prendre charge de la comptabilité administrative comprenant établissement de système de rendement: vente, usine, etc. Qualités requises: Diplôme d'une faculté universitaire de commerce ou l'équivalent; 2 à 3 ans d'expérience pratique; bilingue de préférence; aptitudes à rédiger des rapports clairs et précis. Salaire selon compétence. Faire application par écrit donnant études, experience et salaires antérieurs.

L.-E. Presseault, C.A.
Contrôleur

Forano Limitée
Plessisville, P.Q.

PROVINCE DE QUEBEC
COMMISSION du SERVICE CIVIL
CONSEILLERS JURIDIQUES
Ministère des Richesses Naturelles
Concours no 63 - 431

Nomination au traitement initial de $6,000 ou $6,800 selon les qualifications et l'expérience, et comportant des augmentations annuelles de traitement.

FONCTIONS: Sous direction, conseiller les fonctionnaires de rang supérieur relativement à l'interprétation de la Loi des mines, de la Loi du régime des eaux courantes et des autres lois connexes ainsi que des règlements édictés sous leur empire; les assister dans l'application des matières susdites; rédiger des contrats, baux, conventions, règlements, permis, cessions, mémoires et projets d'arrêtés en conseil de toute nature; suggérer, le cas échéant, des modifications aux lois existantes; coopérer à la préparation de législations nouvelles, lorsque requises; compiler et interpréter les décisions jurisprudentielles et autres opinions en matière de législation minière ou domaniale; agir au besoin comme conseil à l'occasion de poursuites judiciaires; s'acquitter, à la demande des autorités du ministère, de toute autre tâche de nature connexe.

QUALITES REQUISES: Grade en droit conféré par une université reconnue; membre en règle du Barreau de la Province de Québec ou de la Chambre des Notaires; faculté d'adaptation au travail de conseiller juridique; qualités personnelles appropriées; état de santé satisfaisant. Bonne connaissance de l'anglais et du français.

REMARQUE: Il y a trois postes à combler à Québec dont deux pour des avocats et un pour un notaire.

Bien indiquer sur la formule de demande d'emploi le numéro du concours. Les inscriptions seront acceptées jusqu'au 28 février 1963. Les candidats qui désirent prendre part à ce concours peuvent se procurer une formule de demande d'emploi en s'adressant à:

Commission du Service Civil

Hôtel du Gouvernement, 50 est, rue St-Joseph, Québec. Tél.: 524-8411 — Poste 3521

1,454 de la Montagne, Bureau 203, Montréal. Tél.: VI 4-1051 — Poste 38

Visite en URSS de 170 financiers britanniques

Londres (PC) — Le financier d'origine canadienne Roy Thompson, qui est propriétaire d'une chaine de journaux, a emmené à Moscou, à ses propres frais, 170 magnats de la finance de Grande-Bretagne et il a annoncé en plaisantant qu'il se proposait de se porter acquéreur de La Pravda et de Izvestia, les deux principaux journaux du parti communiste de l'URSS.

"J'ignore si je réussirai, mais je vais néanmoins soumettre une offre. Ces journaux ne contiennent pas suffisamment de réclame, mais je pourrais les rendre rentables," ajouta-t-il en badinant.

Le groupe de financiers a accompli le trajet Londres-Moscou à bord du plus gros aérobus au monde, un réacté soviétique TP-114, L'octomoteur rouge et argent, qui comprend un salon-bar et une salle à diner, s'est posé à l'aéroport international de Londres vendredi matin venant directement de Moscou.

"Nous sommes tous des capitalistes," a commenté le millionnaire Thomson qui possède 100 journaux. Il a dit qu'il s'agissait d'un voyage de bonne ne entente qui a pour but de favoriser le commerce international.

Les autorités soviétiques nous ont accordé une coopération de 100 pour cent. Tout le groupe a obtenu un visa en blanc, ce qui ne s'est jamais vu avant aujourd'hui. Le gouvernement soviétique défraie le voyage en avion et je défraie moi-même les autres dépenses, a précisé l'homme d'affaires.

M. Thomson espère obtenir une entrevue avec M. Khrouchtchev à qui il remettra une montre en or fonctionnant à l'aide d'un minuscule accumulateur.

Désir de paix

Cité du Vatican, (UPI) — Le pape Jean XXIII a déclaré hier que lorsqu'il rencontre des chefs d'Etat il leur fait toujours part de son désir de paix. Le pontife prenant la parole au cours d'une audience publique s'est décrit comme un homme de paix dont le désir est d'insuffler cette aspiration à tous.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

La Commission Scolaire de Pointe-au-Pic, Comté de Charlevoix, P.Q. recevra jusqu'à 7½ heures p.m., le mardi 5 mars 1963, au bureau du secrétaire-trésorier, M. Sam Warren, rue Principale, Pointe-au-Pic; des soumissions pour la construction d'une école de 12 classes avec résidence dans la ville de Pointe-au-Pic; selon les plans et devis de la série X60 fournis par le département de l'Instruction Publique et modifiés par l'architecte René Blanchet, 53 D'Auteuil, Québec 4.

Ces soumissions seront scellées et adressées au Secrétaire de la Commission Scolaire de Pointe-au-Pic, comté de Charlevoix, P.Q. ou livrées directement au Secrétaire.

Un chèque accepté d'au moins 10% de la soumission doit être inclus avec la soumission.

Les soumissionnaires pourront se procurer, moyennant la somme de $50.00, la formule de soumission et les plans et devis nécessaires à la préparation de leur soumission; au bureau de l'architecte René Blanchet, 53 D'Auteuil, Québec.

Ce montant sera remis au retour des plans et devis en bonne condition, dans les deux semaines après l'entrée des soumissions. Si l'entrepreneur ne rentre pas sa soumission, une retenue de $25.00 sera faite sur son dépôt.

Chaque soumissionnaire ne devra pas avoir son bureau d'affaires plus loin que la région de Québec.

De plus, il devra donner avec sa soumission, une liste des travaux qu'il a exécutés et qui devront être au moins, de l'importance de la présente demande.

La Commission Scolaire ne s'engage pas à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

SAM WARREN,
le secrétaire-trésorier.

L'HOPITAL DE JEFFERY HALE DE LA CITE DE QUEBEC

On fait savoir que l'Hôpital de Jeffery Hale de la cité de Québec, James Henry Ottman, banquier retraité, James Cuthbert Price, courtier en valeurs, Timothy Hibbard Dunn, courtier en valeurs, Francis Donald Ross, ingénieur forestier, et Charles Douglas Johnston, c.r., avocat, tous cinq domiciliés à Sillery, demanderont à la Législature de la Province de Québec, au cours de sa session actuelle, de légiférer à l'effet de

a) changer le nom de la corporation en celui de Hôpital de Jeffery Hale et de ratifier toute utilisation passée de ce dernier nom comme désignation valable et juridiquement efficace de la corporation;
b) modifier le cens électoral pour l'élection de ses gouverneurs;
c) préciser les droits de la corporation à l'égard de l'admission des patients;
d) supprimer tout doute quant au droit de la corporation de faire certains placements;
e) autoriser la corporation à transporter ses valeurs présentes ou futures, aussi bien que tout argent ou bien qui à l'avenir, pourra lui être donné ou légué de à autre, à une corporation sans capital-actions et à buts charitables qui serait créée par la même loi;
f) créer une corporation distincte, sans capital-actions et à buts charitables, à qui pourront être transportés des valeurs, de l'argent et des biens, présents ou futurs, de l'Hôpital de Jeffery Hale de la cité de Québec.

Québec, 19 janvier 1963.
LETOURNEAU, STEIN, JOHNSTON, LEAHY, MARSEILLE & PRICE
procureurs des requérants.

Caouette s'amuse à un spectacle satirique sur le Crédit social

Montréal (PC) M. Réal Caouette s'est rendu dans les coulisses de l'auditorium de l'Université McGill pour y féliciter les acteurs et les chanteurs de la revue musicale des étudiants "Something for nothing" "Quelque chose pour rien".

Le chef-adjoint du Crédit social a confié aux étudiants qu'il s'était "immensément réjoui" en assistant à la première représentation de leur spectacle satirique où l'on parodie le Crédit social.

Dans leur revue annuelle Rouge et blanc, les étudiants représentants un vendeur d'automobile de Rouyn — tout comme M. Caouette — dont les talents oratoires lui font mériter la place de chef adjoint du parti "Crédit facile".

M. Caouette n'hésite pas a vendre des automobiles sans moteur et ne se fait aucun scrupule d'imprimer des billets de banque.

"Cela fait 25 ans qu'on dit cela e moi, avec sérieux mais cela ne me choque pas. Aussi quand on le fait par plaisir, je m'amuse et je ris beaucoup".

M. Caouette a paru beaucoup s'amuser en effet, il a applaudi avec beaucoup d'enthousiasme les nombreux gages, surtout ceux qui faisaient allusion au premier ministre Diefenbaker.

Dief cache ses projets pour Sévigny

Ottawa (PC) — Le premier ministre Diefenbaker a refusé de commenter certaines rumeurs relatives à la promotion du ministre associé de la Défense comme chef en titre de ce ministère.

Les journalistes ont posé la question à M. Diefenbaker alors qu'il se préparait à présider une réunion du Conseil. Depuis hier, en effet, des bruits courent quant à M. Pierre Sévigny qui prendrait la suite de M. Harkness comme ministre de la Défense nationale.

M. Diefenbaker a fait remarquer que, non seulement il n'a pas l'habitude de prendre parti en pareille discussion purement spéculative, mais qu'aucun de ses prédécesseurs ne s'est davantage livré à ce petit jeu.

Le premier ministre a simplement admis qu'il y aurait des vacances à combler au sein du cabinet et qu'elles le seront en temps et lieu.

On sait que le ministre de la Défense, Douglas Harkness, a démissionné parce qu'il n'était pas d'accord avec le premier ministre Diefenbaker sur la politique militaire du pays. D'autre part, le ministre des Travaux publics, Davie Fulton, qui vient d'être élu chef du parti conservateur local en Colombie-Britannique, a fait savoir récemment qu'il quitterait probablement le ministère à la fin de février.

Editeur libéré

Karlsruhe, Allemagne (UPI) — Le gouvernement a libéré de prison l'éditeur de la revue allemande "Der Spiegel", Rudolf Augstein. L'éditeur avait été arrêté le 27 octobre et inculpé de haute trahison. Augstein a été libéré parce que sa mise en liberté ne nuit pas aux intérêts de la justice. Cependant, il peut encore être traduit en justice. On l'accuse aussi d'avoir obtenu des renseignements secrets par des moyens illégaux.

Les socialistes appuient Wilson

Londres, (PC) — M. Harold Wilson, porte-parole du parti travailliste en matière d'affaires extérieures, deviendra probablement le prochain chef socialiste en Grande-Bretagne.

Au premier tour de scrutin, hier, il ne lui manquait que huit votes pour obtenir la maorité absolue contre ses deux adversaires.

Un second tour de scrutin aura lieu jeudi prochain. La lutte se fera alors entre Wilson et son plus proche rival, le chef intérimaire du parti, George Brown.

Des 249 députés travaillistes au parlement, 115 ont donné leur appui à Wilson, 88 à Brown et 41 à James Callaghan. Cinq ont refusé de se prononcer.

Maintenant que Callaghan a été retiré de la lutte, Brown aurait besoin de presque tous les votes accordés à ce dernier pour défaire Wilson. La presse britannique lui accorde peu de chances de réaliser cet exploit.

"Il semble que ce sera Wilson," annonce le Daily Herald en manchette.

Vallaghan a fait mieux qu'on ne l'aurait cru. On croit qu'il a recueilli des votes qui auraient dû aller à Wilson. Ainsi, au second tour de scrutin, Wilson est presque assuré d'une forte majorité.

Il se pourrait bien également, maintenant que Wilson a pris une bonne avance, que Brown se retire de la lutte et reconnaisse la victoire de Wilson afin de mettre fin à l'incertitude politique qui règne actuellement.

Un porte-parole du camp de Brown a toutefois déclaré hier qu'il n'était pas question de concession. On croit que maintenant qu'il n'y aura que deux candidats, Brown pourra faire mieux.

M. Wilson est âgé de 46 ans. Il a fréquenté l'université d'Oxford et a acquis une certaine expérience de la vie parlementaire dans le gouvernement de coalition de M. Churchill durant la guerre et dans le gouvernement travailliste qui lui a succédé.

M. Brown est âgé de 48 ans. C'est le fils d'un chauffeur de camion. Il devenait ministre des Travaux publics en 1951. Depuis 1956, il est le porte-parole autorisé du parti travailliste en matière de défense.

REPARATIONS
LESSIVEUSE et SECHEUSE
automatiques



CONNOR
BENDIX
INGLIS
THOR etc.
Travail fait par des EXPERTS

QUEBEC SERVICE
de LAVEUSES Inc.
351 Est, Blvd Charest,
529-8479

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
DANS LA COUR SUPERIEURE
No 120-119

DAME JEANNE TESSIER, épouse commune en biens d'ANTHYME CLOUTIER, cultivateur de St-Alban, résidant actuellement à Bois-des-Filion, district de Terrebonne, dûment autorisée à ester en justice,

demanderesse

vs —

ANTHYME CLOUTIER, cultivateur, domicilié à St-Alban, comté de Portneuf, district de Québec,

défendeur

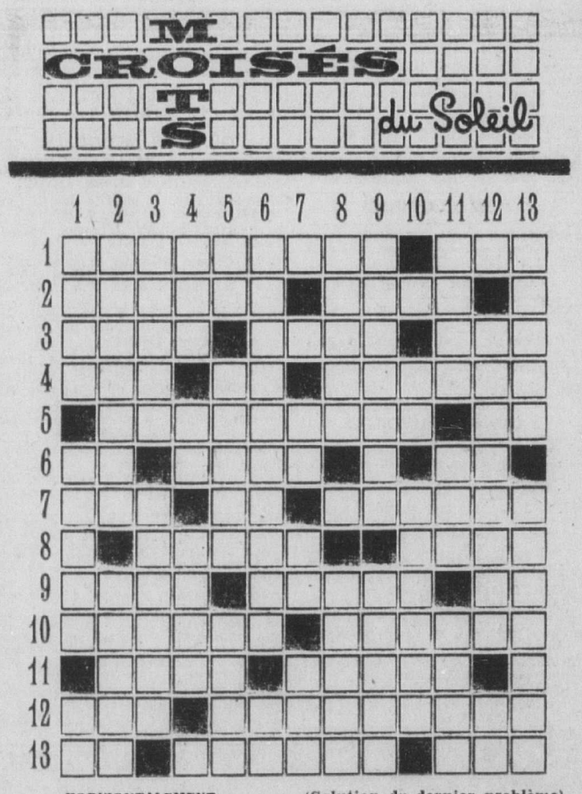
AVIS D'ACTION EN SEPARATION DE BIENS

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le 18e jour de décembre 1962.

Québec, ce 4e jour de février, 1963

(Signé) MARC CHOQUETTE,
procureur de la demanderesse.

MOTS CROISÉS du Soleil



HORIZONTALEMENT

1—Activité désordonnée. — Port dans l'Ile de Ré.
2—Flûte champêtre. — Manoeuvre, en Amérique du Sud.
3—Coleres. — Se jeter impétueusement. — V. des Pays-Bas.
4—Sorte de poche. — Préf. — Géographe allemand.
5—Qui abuse des narcotiques. — Pron. pers.
6—Préf. — Manifestation de la volonté humaine. — Note de mus.
7—Venue au monde. — D'un verbe gai. — Le côté d'une monnaie.
8—Nom vulg. de l'arum. — Conduit d'appel d'air au-dessus de la voûte d'un four d'un boulanger.
9—Une des 5 parties du monde. — Qui a rapport aux reins. — Métal doré.
10—Action de prendre par violence. — Nom donné à plusieurs champignons.
11—Partie plate d'un aviron. — Grosse pluie de peu de durée.
12—Pièce de bois pour soutenir un navire. — Livre qu'on porte ordinairement avec soi.
13—Année. — Le premier livre de la Bible. — Urus.

VERTICALEMENT

1—Taureau sacré des Egyptiens. — Guerrier et poète arabe du VIe siècle. — Poss.
2—Faisceau de jets d'eau. — Arbre résineux.
3—Racine vomitive. — Surnom du Pan.
4—Poss. — Sur le tambour. — Trous du pain.
5—Pl. de France. — Rejeton produit par les racines. — Masse de neige durcie.
6—Récipient pour faire cuire des turbots. — Année.
7—Pron. pers. — Pron. pers. — Petit poème lyrique.
8—Composition dramatique musicale. — Marin angl.
9—Genre de mollusques. — Se dit des plantes dépourvues d'étamines et de pistils.
10—Pron. pers. — Dont les sentiments changent souvent d'objet.
11—Fenouil. — Embrasement, incendie. — Quittance.
12—Désordre, confusion. — V. de Chaldée.
13—Mesure pour le bois de chauffage. — Tumeur maligne.

(Solution du dernier problème)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
1	L	E	S	I	M	E	S	■	S	A	R	O	S
2	E	V	I	D	E	R	■	M	A	N	A	D	E
3	P	I	N	E	Y	■	M	A	N	A	G	E	R
4	R	E	U	S	■	R	A	N	G	■	O	U	P
5	E	R	S	■	T	E	I	S	■	A	T	P	E
6	U	S	■	D	A	I	S	■	A	C	I	S	■
7	X	■	I	R	U	N	■	O	D	O	N	■	C
8	■	A	R	A	C	■	A	D	E	N	■	H	I
9	P	■	E	M	I	G	R	E	R	■	P	O	T
10	I	F	■	E	T	I	E	R	■	S	O	R	E
11	L	U	E	■	E	T	C	■	V	E	T	I	R
12	A	I	R	E	■	E	■	F	A	N	I	O	N
13	F	R	E	W	E	■	T	A	V	E	R	N	E

8-2-63

61%

Lors d'une enquête menée en 1961 auprès des consommateurs, l'une des questions de la formule se lisait comme suit: "Quel genre de publicité vous invite le plus à acheter? Radio? Télévision? Quotidiens? Magazines?". Une organisation indépendante a compilé les réponses de 36,649 questionnaires provenant de villes échelonnées d'un océan à l'autre. Les résultats indiquent les chiffres suivants (pour l'ensemble de la nation):

RADIO ------ 6%
MAGAZINES --- 11%
TELEVISION -- 21%

QUOTIDIENS 61%
(N^s se sont pas prononcés 7%)

Ces pourcentages totalisent plus de 100% car certaines personnes ont mentionné plus d'un médium d'annonce

RHUMS
NAVY RUM
WHITE CAP
PALM BREEZE
Lamb
Lamb's Rum Company Limited — Montreal

Les 4 partis sur un pied...

(Suite de la première page)

que la campagne sera plus courte, du moins au niveau local. Bien que le laps de temps entre la dissolution des Chambres et l'élection soit aussi long cette année que l'an dernier, peu de candidatures ont encore été annoncées.

Bien que l'élection de 1962 ait coûté cher aux partis et qu'ils n'aient eu que huit mois pour regarnir les trésors, il semble que les dépenses seront aussi élevées.

Les libéraux, en tout cas, ont déclaré qu'ils dépenseront environ la même somme.

Plus de gens assistent aux réunions politiques durant l'hiver, comme la campagne de 1958 l'a démontré. Des observateurs estiment par conséquent qu'il est plus difficile de juger de la popularité d'un parti en se basant sur l'assistance à ces réunions puisqu'elles attirent de nombreux non-partisans.

LA TELEVISION

Les partis feront largement appel à la radio et à la télévision, peut-être surtout encouragés par les succès remportés par le crédit social au Québec l'an dernier qui avait emprunté cette méthode.

Radio-Canada n'a pas encore fait savoir les périodes de temps qu'il mettra gratuitement à la disposition des partis. L'an dernier, il avait accordé 40 pour cent du temps aux conservateurs, le parti au pouvoir, les trois autres se partageant la balance plus ou moins également. Des postes privés ont également offert des périodes de temps aux partis l'an dernier.

Les chefs des partis voyageront peut-être plus souvent par chemin de fer cette fois. L'hiver rend incertains les horaires des compagnies aériennes et il semble qu'une journée perdue peut être fatale.

Hier, on a pu signaler les événements suivants :

CHEZ LES PARTIS

Chez les conservateurs, les députés et les organisateurs du parti ont rencontré le premier ministre Diefenbaker et les autres ministres du cabinet. Une réunion du cabinet est prévue pour aujourd'hui. M. Diefenbaker doit prononcer un discours devant les clubs Canadian et Empire à Toronto lundi soir.

Chez les libéraux, M. Lester Pearson a travaillé à sa résidence d'Ottawa à un discours qu'il prononcera lundi devant le conseil national du parti libéral. Il parlera samedi devant les membres de la fédération canadienne des universitaires libéraux. Il a également conféré, hier, avec les organisateurs du parti.

Chez les néo-démocrates, M. Douglas a passé la journée en conférence avec l'exécutif national du parti. Une réunion aura lieu aujourd'hui de tous les députés du parti. Il prononcera deux discours à Toronto les 13 et 15 février.

Enfin, chez les créditistes, M. Thompson a conféré pendant trois heures avec les organisateurs du parti en Ontario et au Québec. Il se rendra à Regina samedi afin d'organiser la campagne dans l'ouest du pays. M. Thompson et M. Caouette ont annoncé qu'ils inaugureront leur campagne à Montréal le 24 février.

Une université d'état

(Suite de la première page)

informées et sur lequel elles n'ont qu'une influence réduite.

Les instituteurs font valoir un autre argument aussi à l'appui de la requête qu'ils soumettront aux autorités de la province. eLs universités sont conscientes, disent-ils, de leur impuissance à faire face seules à la marée d'étudiants qui leur arrivera dans quelques années et qui continuera sans doute longtemps encore à déferler sur les structures conventionnelles de l'université québécoise.

La Corporation des Instituteurs verrait dans la création d'une Commission des affaires universitaires une formule utile pour résoudre une partie appréciable des problèmes de coordination de l'enseignement. Il s'agirait d'un organisme permanent qui ocuvrirait tous les secteurs de l'éducation où viennent en contact les écoles publiques et les universités privées de la province.

La Commission des affaires universitaires serait composée de représentants des universités et d'éducateurs désignés par le Comité Catholique de l'Instruction publique. Son action s'étendroit au contenu des programmes et aux manuels. L'autorité de la commission irait même aller jusqu'à déterminer l'influence que pourraient légitimement exercer les corporations professionnelles sur les études universitaires et les examens qui les sactionnent.

De Gaulle veut élargir le pacte...

(Suite de la première page)

gne, qu'il prononçait une causerie au banquet annuel de la Chambre de commerce britannique à Bruxelles, a déclaré que l'échec des négociations relatives à l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté économique européenne constitue un recul pour l'unité occidentale.

M. Home a déclaré que le véritable danger serait que les institutions qui ont été conçues aux fins de la sécurité collective adoptent la conception d'une Europe tournée vers elle-même et fermée. Il a fait appel à l'OTAN et à l'union de l'Europe occidentale pour qu'elles fassent montre d'une vigilance particulière à cet égard.

Collaboration Europe-...

(Suite de la première page)

de nouvelles armes soviétiques sont introduites dans les Caraïbes, les Etats-Unis finiront par s'en apercevoir et le monde sera plongé dans la plus grave crise de l'histoire. Cependant, Kennedy croit que l'Union soviétique fera preuve de prudence.

Le chef de la Maison blanche a dit que la même chose s'applique aux Etats-Unis qui ne doivent pas prendre l'épouvante en se basant sur des rumeurs et des oui-dire concernant les armements soviétiques à Cuba.

ET LE GRAND CHARLES

Les journalistes ont demandé à Kennedy s'il considérait le veto du président de Gaulle à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun et la décision de de Gaulle d'édifire sa propre force nucléaire comme un coup mortel à l'unité occidentale.

Le président a répondu que l'échec de la Grande-Bretagne à Bruxelles nuisait à la politique américaine qui vise à renforcer l'Europe. "Depuis les 15 dernières années, nous avons fortement appuyé le Marché commun, l'Euratom et les autres efforts en vue de renforcer l'unité de l'Europe".

'Nous voguons encore sur une mer agitée et je crois vraiment que se serait une erreur de nous diviser au moment où l'unité est esssentielle", a-t-il ajouté.

Kennedy a déclaré que de Gaulle était partisan d'une force nucléaire indépendante depuis des années et que le pacte récent de Nassau entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ne lui avait pas dicté cette politique.

"De Gaulle a laissé entendre qu'il n'était pas un admirateur de l'OTAN", a dit Kennedy.

Au moment où Kennedy parlait aux journalistes, l'ambassadeur russe Anatoly Dobrynin se présentait chez le secrétaire d'Etat Deann Rusk afin d'exprimer les craintes soviétiques au sujet du nouveau pacte d'amitié franco-allemand.

Selon la Russie, le pacte signifie que Bonn pourrait avoir un jour des armes nucléaires. Les Russes ont surtout formulé cette crainte auprès de Paris et de Bonn.

PAS UN MOT DU CANADA

Quant au problèmes nucléaire canadien, c'est à peine s'il a été effleuré. A part d'une allusion au contrôle des armes nucléaires, M. Kennedy a déclaré qu'il au secrétaire d'Etat, M. Dean Rusk. On se souvient que ce dernier a été pris à partie par M. Diefenbaker pour avoir autorisé le State Department de s'immiscer dans les affaires canadiennes en critiquant publiquement la politique nucléaire du Canada.

Votre travail à l'aiguille

par Laura Wheeler

748

Mesdames, l'hôtesse qui vous reçoit sera très heureuse si vous lui apportez des jolies serviettes aux attrayants motifs de théière, tasse et soucoupe, verre, etc., que vous broderez.



Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit :

SERVICE DES PATRONS
LE SOLEIL
QUEBEC 2. (P.Q.)

Prix: 50c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

Tout comme le journal parle le même langage que la localité pour laquelle il est publié, les annonces qui y sont publiées ont la même qualité locale, si importante pour l'acheteur comme pour le marchand.

Un ancien vice-roi de la province est décédé

Le premier ministre et le chef de l'Opposition ont rendu hommage ce matin à la mémoire de l'ancien lieutenant-gouverneur, l'hon. Esioff-L. Patenaude en rappelant tous deux un souvenir personnel à propos de M. Patenaude.



Dès le début de la séance de l'Assemblée législative, à 10h.30 ce matin, M. Lesage a pris la parole pour offrir les condoléances du gouvernement à la famille. M. Lesage a rappelé la carrière de M. Patenaude.

Il a rappelé que l'une des premières fonctions de M. Patenaude, comme lieutenant-gouverneur, fut de présider la collation des diplômes de Laval l'année où, lui-même obtenait sa licence en droit.

M. Johnson s'est joint au chef du gouvernement pour rappeler qu'il avait été reçu à Spencer Wood par M. Patenaude durant ses études à l'université.

M. Patenaude, âgé de 87 ans, lieutenant-gouverneur du Québec de 1934 à 1939, est décédé à Montréal, hier, à l'hôpital après une brève maladie.

Né à St-Isidore de Laprairie, il a fait ses études au collège de Montréal et à l'université de Montréal où il a obtenu son diplôme en droit. Il fut accepté au Barreau du Québec en 1899.

M. Patenaude se lança dans la politique en 1908 et fut élu député conservateur à la Législature provinciale, dans le comté de Laprairie. Il fut réélu en 1912.

En 1915, il quitta la Législature provinciale pour se faire élire à la Chambre des Communes comme représentant de Montréal-Hochelaga.

Il fut nommé ministre du Revenu intérieur dans le gouvernement Borden et en 1917, devint secrétaire d'Etat. Il démissionna la même année, au sujet de la conscription.

M. Patenaude fit une entrée dans l'arène fédérale aux élections de 1925 et 1926 mais fut défait à deux reprises. Il fut ministre de la Justice durant une brève période en 1926.

Après son mandat comme lieutenant-gouverneur du Québec, il revint à Montréal et devint président de l'Alliance, mutuelle d'assurance-vie jusqu'en 1961, lorsqu'il assuma le poste de président honoraire.

Il fut président de la Banque Provinciale du Canada et au moment de son décès, il était vice-président du Crédit foncier franco-canadien et membre du bureau de direction de Texaco du Canada.

Inauguration du Palais...

(Suite de la première page)

livres de glace ont été employées pour la construction de ce monument qui couvre une superficie de 7,200 pieds . . . Si tous les blocs de glace étaient placés sur une ligne, il en aurait suffisamment pour faire un trottoir de deux pieds de largeur qui partirait du poste de télévision et qui se rendrait au Fort No 3 à Lauzon, en ligne droite, soit une longueur de plus de 7 milles . . . Le poids total de cette masse de glace serait supérieur à celui de l'iceberg sur lequel a percuté le Titanic . . . Les principaux responsables de cette magnifique réalisation sont MM. Jacques de Blois, architecte, Paul-A. Emond, constructeur, Jean-Ls. Bourret, ing. p., Yves Marchand, ing. p., et Claude Fortier, surintendant des travaux.

De nombreux réflecteurs qui diffusent une lumière blanche, verte et bleue, donnent l'illusion très "froide" de l'aurore boréale . . . Un très petit nombre de décorations a été installé afin de conserver la pureté et la froideur de la glace . . .

Quelques journaux...

(Suite de la première page)

ner. Il a critiqué les "influences étrangères" dans le conflit, disant que les "conciliateurs, les commissions de comptables, les comités de citoyens et les autres comités qui ont appuyé les éditeurs" ont embrouillé les faux, empêchant une solution rapide de l'impasse.

Deux questions, celle de la semaine de travail et celle du salaire de base, semblent être les principaux obstacles à un règlement. Les éditeurs ont offert une augmentation de $10 et les syndiqués en demandent $34.23.

M. A. Côté

Monsieur Adolphe Côté, exemployé de la maison B. Houde et Grothé, époux de Dame Donalda Moisan, est décédé le 7 février, à l'âge de 66 ans. Monsieur Côté demeurait au numéro 661, rue St-Gabriel, Québec.

Monsieur Côté laisse dans le deuil outre son épouse, sa fille, son fils, Aline Côté, Raymond Côté, son frère, sa soeur, ses beaux-frères, belles-soeurs, M. Noël Côté, Mme Cléophas Gagano (Maria) St-Michel de Bellechasse, Mme Alexandre Côté, M. et Mme Maurice Bourret, M. et Mme Emile Bourret, M. et Mme René Bourret, M. et Mme Lucien Bourret, M. et Mme Henri Bourret, Montréal, M. et Mme Roland Bourret, Montréal, M. et Mme Léo Bourret, Toronto, M. et Mme Henri Belleau, M. et Mme Alphonse Lemieux.

La dépouille mortelle de Monsieur Côté est présentement exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils 120, rue St-Jean.

Les funérailles auront lieu lundi en l'église St-Jean-Baptiste et l'inhumation au cimetière Notre-Dame de Belmont.

M. Jos. Boily

POINTE-AU-PIC — M. Joseph Boily, époux de dame Antoinette Thibault, est décédé le 6 février, à Pointe-au-Pic, à l'âge de 64 ans. Il demeurait à Pointe-au-Pic.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants et gendres: M. Jean Boily, Mlles Agathe et Diane Boily, de Pointe-au-Pic, M. et Mme Gérard Martel (Fernande), M. et Mme Paul Roy (Esther), M. et Mme Claude Dorval (Elisabeth), tous de Lévis, M. et Mme Richard Pelletier (Juliette), de Montréal; son frère: M. Bruno Boily, de Pointe-au-Pic.

La dépouille mortelle est exposée à la demeure du défunt. Les funérailles auront lieu samedi en l'église de Pointe-au-Pic. La direction des funérailles a été confiée à la maison Roch Lachance, de La Malbaie. L'inhumation aura lieu au cimetière de La Malbaie.

M. J.-A. Roberge

Monsieur J.-Armand Roberge, employé civil au ministère du Revenu, époux de Dame Madeleine Noël, est décédé le 6 février, à l'âge de 48 ans. Monsieur Roberge demeurait au numéro 130, Rue St-Adélard.

Monsieur Roberge laisse dans le deuil outre son épouse, ses fils : Pierre, Jacques, Michel et Claude, sa mère, Mme Louis Roberge, ses beaux-parents : M. et Mme Lévis Noël, Lévis, ses frères, beaux-frères, belles-soeurs, Rév. Père Zénon (Marius) Roberge, o.f.m. de Trois-Rivières, Mlle Marie-Reine Roberge, M. et Mme Roger Roberge (Germaine Fortier), Chicoutimi, Mlle Madeleine Roberge, M. et Mme Guy Roberge (Charlotte Bernier), Mme Bibiane Roberge Couture, St-Rédempteur, M. et Mme Paul Trudel, M. et Mme Yvan Noël, Ottawa, M. Marc-André Noël, M. et Mme Laval Noël, M. et Mme Marcel Noël, Noranda, M. et Mme Pierre Ferland, Lorettville.

La dépouille mortelle de Monsieur Roberge est présentement exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils, 990, 1ère Avenue.

Les funérailles auront lieu demain en l'église Ste-Claire-d'Assise et l'inhumation au cimetière de Charny.

Isabelle Samson

M. et Mme Guy Samson (née Monique Légaré), demeurant à 1317, rue St-Cyrille (Ouest), viennent d'être éprouvés par la mort de leur fille, Isabelle, survenue, hier, à l'hôpital St-François d'Assise. L'enfant était âgée de trois mois.

Outre ses parents, elle laisse pour pleurer sa perte ses soeurs : Hélène et Geneviève Samson; ses grands-parents : Mme Charles Samson et M. Arthur Légaré.

Les funérailles ont eu lieu, hier après-midi, en l'église de St-Sacrement. L'inhumation sera faite au cimetière St-Charles.

Suspension de trois agents de la Sûreté

Montréal, (PC) Le directeur de la Sûreté du Québec, Josaphat Brunet, a annoncé que trois agents du corps policier avaient été suspendus de leurs fonctions et leur cas soumis aux autorités gouvernementales.

M. Brunet a expliqué que ces suspension, "habituellement préalables au congédiement', avaient été décidées en raison de manquements graves au règlements.

Les trois policiers concernés sont les sergents C. Farah-Lajoie et Walter Turner, respectivement des vols à main armée et de la moralité, ainsi que le caporal oJs McDevitt, de service au pont Mercier.

DÉCÈS

BELAND — A l'Hôpital St-Augustin, le 7 février 1963, à l'âge de 75 ans 8 mois, est décédé M. Michel Béland, époux de dame Marie Miller, demeurant 728 Champlain.
Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, 705 St-Vallier-Est à 8h.40 pour l'église Notre-Dame de la Garde et de là au cimetière St-Charles. Trajet en automobiles.

BELANGER — A St-Pamphile, le 6 février 1963, à l'âge de 82 ans, est décédé subitement M. Eugène Bélanger, époux de dame Alexina Gagnon.
Les funérailles auront lieu samedi à 10 heures.
Départ de la maison mortuaire à 9 heures 45 pour l'église St-Pamphile et de là au cimetière paroissial.

BILODEAU — A Québec, le 7 février 1963, à l'âge de 40 ans, est décédé M. Yvon Bilodeau, fils de M. Joseph Bilodeau et de dame Bernadette Rouleau, demeurant à 855 Ave De Bienville.
Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures 30.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, No 120 rue St-Jean, à 9 heures 15 pour l'église des Sts-Martyrs-Canadiens et de là au cimetière Belmont.
Le trajet se fera en automobiles.

BOUCHER — A Charny, le 7 février 1963, à l'âge de 52 ans 6 mois est décédée dame Juliette Croteau, épouse de M. Walter Boucher, demeurant à 1155, 3e Ave-Est, Charny.
Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Claude Marcoux Enr., 821, 10e Rue, Charny à 8h.50 pour l'église de Charny et de là au cimetière St-Apollinaire où un libéra sera chanté avant l'inhumation.

BONNEAU — A St-François de Montmagny, le 7 février 1963, à l'âge de 82 ans 8 mois, est décédée dame Délina Goupil, épouse de M. Adelard Bonneau.
Les funérailles auront lieu lundi à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire à 9 heures 45 pour l'église St-François et de là au cimetière paroissial.

BOUTIN — A Bienville, le 6 février 1963, à l'âge de 66 ans 10 mois, est décédée dame Rose-R. Laflamme-Boutin, épouse en 1res noces de feu M. Phidime Laflamme et en 2es noces de feu M. Johnny Boutin, demeurant à 77 rue Barras à Bienville.
Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Gilbert & Turgeon Ltée, 9 rue Commerciale à 8h.45 pour l'église de Bienville et de là au cimetière paroissial.

COTE — A Québec, le 6 février 1963, à l'âge de 85 ans, est décédé Arthur Côté, époux de feu dame Exélia Côté, demeurant à 812 Ave Monk.
Les funérailles auront lieu samedi à 8 heures.
Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 502 Marie de l'Incarnation à 7h.45 pour l'église St-Sacrement et de là au cimetière Belmont.
Le trajet se fera en automobiles.

COTE — A Québec, le 7 février 1963 à l'âge de 39 ans, est décédé Monsieur Paul-Aimé Côté, époux de dame Blandine Godin, demeurant Aux Ecureuils.
Les funérailles auront lieu lundi à 10 heures.
Départ du foyer funéraire Roger Benoit, No 344 rue Notre-Dame, Donnacona, à 9 heures 45 pour l'église des Ecureuils et de là au cimetière paroissial.

COTE — A Québec, le 7 février 1963, à l'âge de 66 ans, est décédé Monsieur Adolphe Côté, ex-employé de la Maison B. Houde & Grothée, époux de dame Donalda Moisan, demeurant à 661 St-Gabriel.
Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, No 120 rue St-Jean, à 9 heures 15 pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.

DAIGLE — A St-Gérard Majella, le 6 février 1963, à l'âge de 80 ans, est décédée dame Eva Laroque, épouse de M. François-Pierre Daigle.
Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire, No 224 Blvd Lamontagne, à 8 heures 45 pour l'église St-Gérard Majella et de là au cimetière paroissial.

DAWSON — A Montréal, le 6 février, est décédé à l'âge de 73 ans et 11 mois, M. John (Jack) Dawson, époux de dame Margaret O'Shea. Il était autrefois de Québec.
Les funérailles auront lieu samedi, à Montréal.

DEMERS — A Montréal, le 7 février 1963, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Lucien Demers, époux de dame Antoinette Demers.
Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.
Départ de la maison mortuaire chez son beau-frère, M. Adolphe Lemay, à 9 heures 50 pour l'église St-Emile. Lotbinière et de là au cimetière paroissial.

DUBEAU — A Beauport, le 7 février 1963, à l'âge de 69 ans, est décédée subitement Mme Antonia Dubeau, épouse de M. Joseph Dubeau, demeurant à 670 Ave Royale.
Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures.
Départ de sa résidence privée 670 Ave Royale à 8h.50 pour l'église de Beauport et de là au cimetière paroissial.

DUBUC — A Québec, le 8 février 1963, à l'âge de 68 ans, est décédée Mlle Jeanne Dubuc, fille de feu M. Gaudias Dubuc et de feu dame Dulcina Savary, demeurant à 494 rue d'Aiguillon.
Les funérailles auront lieu lundi à 11 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 46 Ouest, Blvd St-Cyrille à 10h.45 pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont. Le trajet en auto.

EMOND — A Québec, le 7 février 1963, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Honoré Emond, époux de dame Juliette Giroux, demeurant 580 d'Aiguillon.
Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, No 120, rue St-Jean, à 9 heures 50 pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.

GAGNON — A Québec, le 5 février 1963, à l'âge de 65 ans 11 mois, est décédé M. Antonio Gagnon, époux de dame Irène Labrecque, demeurant à 110 rue d'Argenson.
Les funérailles auront lieu samedi à 8 heures 30.
Départ du salon mortuaire de Sylvio Marceau Inc., No 224 St-Vallier Ouest, à 8 heures 15 pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

GAGNON — A Montréal, le 5 février 1963, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Joseph Gagnon, époux de feu dame Marie-Ange Gilbert, demeurant à 1447 Champlain, Montréal.
Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire F.-X. Bouchard Enr., No 4100 Blvd Ste-Anne, à 8 heures 50 pour l'église de St-Grégoire de Montmorency, et de là au cimetière paroissial.

GILBERT — A Québec, le 8 février 1963, à l'âge de 69 ans 11 mois, est décédé M. Alexandre Gilbert, époux de dame Dulcina Cloutier, demeurant 379, 12e rue.
Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.
Départ des Foyers funéraires J. Bouchard & Fils, No 1290, 1ère avenue, à 8 heures 45 pour l'église St-Fidèle et de là au cimetière Belmont.

GRENIER — A Québec, le 7 février 1963, à l'âge de 72 ans, est décédée dame Laura Lessard, épouse en premières noces de feu Wellie Boivin et en secondes noces de M. Henri Grenier.
Les funérailles auront lieu lundi à 10 heures a.m.
Départ de la résidence funéraire Edgar Mercier et Fils, rue Notre-Dame, Ville Ste-Marie de Beauce, à 9 heures 45 pour l'église de Ste-Marie et de là au cimetière paroissial.

JOBIN — A Québec, le 6 février 1963, à l'âge de 71 ans 8 mois, est décédée dame Alice Langlois, épouse de M. Ovide Jobin, demeurant 98, Ave Plante.
Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., No 224, rue St-Vallier Ouest, à 8 heures 45 pour l'église N.-Dame de la Recouvrance et de là au cimetière St-Charles.

MORISSET — A Drummondville, le 7 février 1963, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Joseph-Edouard Morisset, employé au département de la Défense Nationale, époux de dame Laure-Anna Laperrière, demeurant 58, Ave Jacques-Cartier.
Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures 15.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, No 990, 1ère Avenue, à 9 heures pour l'église St-François d'Assise et de là au cimetière Belmont. Le trajet en autos.

PAKE — A l'hôpital Sacré-Coeur, Ste-Anne de Beaupré, le 6 février 1963, à l'âge de 73 ans 10 mois, est décédé M. Ovila Paré, époux de dame Marie-Jeanne Bilodeau, demeurant 369, ave Royale, St-Ferréol.
Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.
Départ de sa résidence privée, à 9 heures 45 pour l'église de St-Ferréol et de là au cimetière paroissial.

RENAUD — A Québec, le 6 février 1963, à l'âge de 75 ans 7 mois, est décédé M. J.-Emile Renaud, président du Club Automobile de Québec, époux de dame Louise Veilleux, demeurant 410, chemin St-Louis.
Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures 45.
Départ de la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, No 200, chemin Ste-Foy, à 10 heures 30 pour l'église St-Dominique et de là au cimetière Belmont.
Le trajet se fera en automobiles.

ROBERGE — A Québec, le 6 février 1963, à l'âge de 48 ans, est décédé M. J.-Armand Roberge, employé civil au ministère du Revenu, époux de dame Madeleine Noël, demeurant à 130 St-Adélard.
Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures 30.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, No 990, 1ère Avenue, à 9 heures 15 pour l'église Ste-Claire d'Assise et de là au cimetière de Charny.
Le trajet se fera en automobiles.

ROY — A Québec le 6 février 1963, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Noël Roy, ancien entrepreneur menuisier, époux en premières noces de feu dame Félixine Cloutier et en secondes noces de dame Marie-Ange Beaulieu, demeurant à 1066 rue La Sarre.
Les funérailles auront lieu samedi à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 990, 1re Avenue à 9h.45 pour l'église St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobiles.

SAVARD — A St-Gérard-Majella, le 7 février 1963, à l'âge de 93 ans et 6 mois, est décédée dame Joséphine Gagnon, épouse de feu Cyrille Savard, demeurant au 14 Blvd Pie XI.
Les funérailles auront lieu lundi à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire Antonio Falardeau, No 30 rue St-Joseph, Loretteville, à 9 heures 30 pour l'église St-Gérard-Majella et de là au cimetière paroissial.

TREMBLAY — A Ste-Anne de Beaupré, le 6 février 1963, à l'âge de 43 ans, est décédé M. Henri-Paul Tremblay, époux de dame Rita Gravel.
Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures.
Départ des Salons de l'Assistance Funéraire Inc., No 9770 avenue Royale, à 8h.45 pour la Basilique de Ste-Anne et de là au cimetière paroissial.

Services anniversaires

AUCLAIR — Samedi le 9 février à 8 heures en l'église d'Orsainville, sera chanté le service anniversaire de dame Adrienne Villeneuve, épouse de M. Albert Auclair.

DUVAL — Samedi le 9 février à 8 heures en l'église St-Dominique à Québec, sera chanté le service anniversaire de M. Joseph Duval.

FRECHETTE — Samedi le 9 février à 9 heures en l'église de St-Emile, sera chanté le service anniversaire de Mme Rose-Anna Villeneuve, épouse de M. Joseph Fréchette.

LABADIE — Samedi le 9 février à 8 heures en l'église St-Esprit sera chanté le service anniversaire de Mme Rosario Labadie, née Jeanne Bouchard.

RENAULD — Samedi le 9 février à 9 heures en l'église de Charlesbourg, sera chanté le service anniversaire de Madame Elise Falardeau, épouse de M. Joachim Renauld.

RICHARD — Samedi le 9 février à 8 heures en l'église de Pont-Rouge, comté de Portneuf, sera chanté le service anniversaire de M. l'abbé Richard Richard.

SIROIS — Samedi le 9 février, à 9 heures en l'église du St-Sacrement de Québec, sera chanté le service anniversaire de Madame Laura Cauchy, épouse de feu M. Narcisse Sirois.

TURGEON — Samedi le 9 février à 8 heures 30 en l'église de St-François d'Assise, sera chanté le service anniversaire de M. Numa Turgeon, époux de dame Antoinette Brousseau.

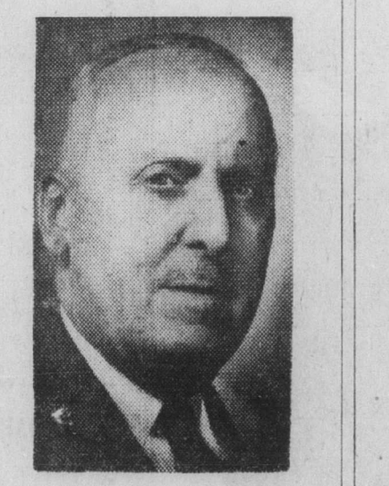
REMERCIEMENTS

DEBLOIS — Mme Ernest Deblois remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de M. Ernest Deblois soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

HAMEL — Sincères remerciements à tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de Mlle Lucille Hamel, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

NOREAU — Les membres de la famille Le Noreau remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de M. Louis Noreau soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

Par suite du décès de



Monsieur

J.-Emile Renaud

Nos bureaux seront fermés samedi le 9

TOUTE LA JOURNEE

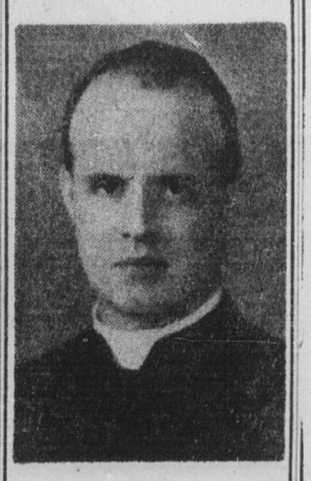
LA CIE D'ASSURANCE DU CLUB AUTOMOBILE DE QUEBEC
CLUB AUTOMOBILE DE QUEBEC
LES AJUSTEMENTS 'UNIVERSAL'

SERVICE ANNIVERSAIRE



Samedi le 9 février, à 9 heures, en l'église Notre-Dame-des-Victoires, sera chanté le service anniversaire de M. Georges-Roméo Tondreau, époux de dame Marguerite Dubé. Parents et amis sont invités à y assister sans autre invitation.

SERVICE ANNIVERSAIRE



Samedi le 9 février, à 9 heures, en l'église de Pont-Rouge, cté de Portneuf, sera chanté le service anniversaire de M. l'abbé Richard Richard. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SERVICE ANNIVERSAIRE



Samedi le 9 février à 8 heures en l'église de St-Fidèle de Québec, sera chanté le service anniversaire de Madame Juliette Payment, épouse de feu Alphonse Lapointe. Parents et amis sont invités à y assister, sans autre invitation.

La campagne électorale

Crise financière appréhendée

OTTAWA (PC) — Les réserves de devises étrangères du Canada peuvent-elles subir une campagne électorale de deux mois sans qu'il y ait répétition de la crise financière de l'an dernier?

Des autorités gouvernementales ont prédit que les réserves traverseraient l'épreuve sans trop de difficulté.

On admet que la chaleur de la campagne pourra provoquer une incertitude qui pourrait influencer les réserves de dollars américains et celles de l'or qui garantissent la valeur de l'échange du dollar canadien. Mais cette incertitude, si elle se manifeste, ne sera que temporaire et n'aura qu'un effet limité.

Il y a des raisons financières et politiques pour appuyer ce point de vue.

La raison politique provient d'un rapport que le groupe au sein du cabinet, qui a mis en doute la direction du premier ministre Diefenbaker, a obtenu l'assurance que sa campagne ne comporterait aucune attaque antiaméricaine.

D'autres dirigeants du parti ont affirmé clairement qu'ils s'abstiendront de toute attaque antiaméricaine — qui pourrait effrayer le capital américain.

SITUATION DIFFERENTE

Mais on souligne également que la situation financière du pays est fort différente de celle de l'année dernière. Le dollar avait alors été dévalué, en pleine campagne, à 92 cents et demi, les réserves de devises avaient baissé de plus de $300,000,000 et une crise avait surgi qui a nécessité le programme d'austérité du 24 juin.

Au 31 janvier, le fonds de réserves se maintenait à un sommet record de $2,662,500,000.

Au lieu de l'incertitude de l'an dernier, au sujet du taux d'échange du dollar, le dollar canadien est actuellement maintenu fermement à 92½ cents. Selon une autorité officielle, seule une catastrophe pourrait inciter le gouvernement à modifier ce taux.

La crise de l'an dernier a démontré que l'aide financière internationale est facilement disponible pour appuyer le taux d'échange. Le gouvernement peut toujours profiter d'un crédit de $250,000,000 de la Federal Reserve Bank à New York.

De plus, les autorités disent que la position de la balance des paiements du Canada s'est améliorée. Le déficit, au cours du dernier trimestre de 1962, est à peu près la moitié de celui du premier trimestre.

LES SURCHARGES

On prévoit donc que le gouvernement évitera, durant la campagne, tout geste qui pourrait saper la confiance internationale.

En fait, si le fonds de réserves demeure ferme durant la campagne, il se peut que d'autres surcharges sur les importations soient levées, bien qu'on n'y songe pas pour le moment.

Une telle mesure, si elle était adoptée, serait un indice clair de la confiance du gouvernement de pouvoir maintenir le dollar à son taux actuel.

Depuis que les surtaxes ont été imposées le 24 juin dernier, dans le cadre du programme d'austérité, le gouvernement n'a pas raté une occasion d'affirmer qu'elles étaient de nature provisoire. Au début, elles touchaient quelque $3,000,000,000 d'importations chaque année. Depuis, environ un cinquième de ces importations ont été libérées des surcharges.



LE CONSEIL NATIONAL DES FEMMES, par l'intermédiaire de sa présidente, Mme Saul Hayes, de Montréal (à gauche) a présenté hier son mémoire annuel au premier ministre Diefenbaker. On remarque, à droite, Mme Fairclough, ministre des Postes. (Téléphoto PC)

Pickersgill s'objecte à toute nomination majeure

OTTAWA (PC) — M. J. W. Pickersgill, qui fut greffier du Conseil privé et longtemps secrétaire de deux premiers ministres libéraux, a affirmé, hier, que le gouvernement Diefenbaker ne peut se permettre de décider de nominations permanentes avant que les élections du 8 avril prochain ait décidé de son avenir.

Le député libéral de Bonavista-Twillingate a fait cette déclaration en rapport avec un communiqué de presse publié par le ministre intérimaire de la Défense, Pierre Sévigny, qui s'y nomme le ministre en titre.

M. Pickersgill a fait remarquer que durant la campagne électorale de 1962 deux sénateurs avaient été choisis dont la nomination n'avait été dévoilée qu'après le scrutin.

Le communiqué de presse, diffusé par le ministère de la Défense signalait que la Grande-Bretagne et le Canada entendent poursuivre leur programme relatif à l'entrainement de troupes anglaises au Canada. Il y cite M. Sévigny — sur ses instructions devait-on apprendre — comme le ministre en titre.

Aux Communes lundi, à la suite de la démission de Douglas Harkness, le premier ministre avait lui-même annoncé que M. Sévigny, jusque là ministre "associé" de la Défense, devenait chef du ministère à titre intérimaire.

Pour sa part, M. Sévigny a affirmé aux journalistes que, dans son esprit, il est ministre "intérimaire".

Famille anéantie

PORTLAND, Maine (UPI) — Un jeune père de famille de 22 ans, Clarence Allen, de Portland, dans le Maine, a choisi hier d'anéantir sa famille plutôt que de faire face au divorce. Il a étranglé sa femme, empoisonné ses deux enfants de 20 mois et huit mois au monoxyde de carbone, puis s'est enlevé la vie.

Le Conseil National des Femmes réclament :

4 autres femmes au sein du BGR

OTTAWA (PC) — Le Conseil National des Femmes veut que le gouvernement fédéral nomme au moins quatre femmes au Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion. Cette requête est contenue dans un mémoire qui a été présenté, hier, au premier ministre, M. John Diefenbaker, et aux membres du cabinet fédéral, par une délégation dirigée par la présidente nationale, Mme Saul Hayes, de Montréal.

A l'heure actuelle, la seule femme au sein de ce comité de 15 membres, est Mme Mabel Connell, de Prince-Albert Le Conseil National des Femmes demande une représentante rurale, une autre de langue française, et une troisième qui ferait partie du comité permanent.

Le Conseil National des Femmes groupe 700,000 membres repartis dans 56 comités locaux, sept comités provinciaux et 21 organisations féminines.

Dans son mémoire, le Conseil demande aussi au gouvernement de décréter une loi voulant que les compagnies de prêts et les institutions bancaires définissent clairement pour chaque prêt, le montant exigé comme intérêt annuel.

La délégation féminine a demandé au gouvernement d'éliminer la taxe de vente de 11 p.c. sur la margarine, disant que cette taxe est injuste pour les consommateurs canadiens, en particulier pour ceux qui ne reçoivent que de petits revenus.

Malgré la dissolution du Parlement qui avait lieu, mercredi, la délégation a tenu à ne pas manquer le rendez-vous. Mme Hayes a mentionné à l'issue une entrevue d'une heure avec cinq ministres, et un petit entretien de cinq minutes avec M. Diefenbaker, que: "Nous savions que nos demandes ne pourraient être étudiées, mais nous ne voulions pas manquer notre rendez-vous. Les mêmes demandes seront probablement incluses dans le mémoire de l'an prochain."

M. LANDRY : "LES CARTES BILINGUES SONT TOTALEMENT IMPRATICABLES"

OTTAWA (PC) — Un Canadien français bilingue s'est opposé hier aux cartes bilingues, à la réunon annuelle du Canadian Institute of Surveying — Institut canadien d'arpentage.

M. Maurice Landry, assistant-directeur de la Commission de la capitale nationale, a dit que les cartes bilingues "sont totalement impraticables".

Il a dit au congrès des arpenteurs que toutes les cartes canadiennes devraient être imprimées séparément en anglais et en français, même si cela coûte plus cher.

M. Landry a précisé que les cartes bilingues deviennent "tellement encombrées de noms" que leur lecture en devient impossible. C'est là un problème de première importance pour les touristes.

On a tenté d'imprimer des cartes bilingues au Canada. Chaque tentative a échoué parce que les cartes deviennent encombrées de noms, ce qui jette la confusion chez les gens qui tentent de les lire.

M. Landry a ajouté qu'on devrait prendre un soin particulier à la traduction des noms géographiques. Un nom anglais ou français d'un endroit ne devrait être traduit dans l'autre langue seulement que selon l'usage local et historique.

DEUX EXEMPLES

"Si un site géographique porte un nom anglais, il devrait apparaitre en anglais sur la carte française. La même chose s'applique pour une carte anglaise, si l'endroit porte un nom français."

M. Landry a fourni deux exemples. Il a dit que Regina ne devrait pas apparaitre sur les cartes françaises comme "cité de Regina", mais bien comme Regina. Lac Philippe, dans le Québec, ne doit pas apparaitre comme Lake Philip, sur les cartes anglaises.

Les publications bilingues sont mauvaises également, a-t-il ajouté. Il devrait y avoir des publications séparées.

Et quelle est l'idée de publier des cartes bilingues ou des publications bilingues? A moins qu'une personne ne soit bilingue, elle ne pourra la lire que dans sa langue maternelle.

Le lieutenant-colonel L. M. Sebert, sous-directeur de l'arpentage pour l'armée canadienne, a dit que la plupart des cartes des villes au Canada sont tellement désuètes qu'elles seraient inutiles advenant un désastre.

Il a ajouté que l'armée a complété la carte de cinq villes qui sera refaite d'ici quelques années. Ce sont Victoria, Vancouver, St-Jean, N.-B., St-Jean, Terre-Neuve, et Calgary.

La Compagnie PAQUET PREMIER À QUÉBEC Limitée

ENTIEREMENT CLIMATISE

IL SERA FIER D'ETRE VETU COMME PAPA

Habillez désormais votre fiston à notre **Salon Bambino, deuxième étage.** Tous les vêtements pour **garçons de 4 à 6x ans** y sont maintenant en vente, ceci pour faciliter votre magasinage.



Nouveautés printanières...

a- Veston sport en laine et viscose à simple croisure 3 boutons et 3 poches. Autre modèle tout en lainage quadrillé "black watch" 4 à 6x ans. **11.99**

b- Habit de ville en flanelle de laine, veste à simple croisure et 3 poches, pantalons longs bien coupés. Gris moyen et brun, 4 à 6x. **15.99**

c- Manteau et casquette de style Eton en laine, long boutonnage jusqu'au col et 2 poches coupées en biais. Gris, bleu, beige uni. **17.99**

d- Habit de style Eton en flanelle de laine à veste simple croisure sans col et pantalon longueur boxeur. Gris pâle et marine. 3 à 6x ans. **14.99**

Le samedi est la Journée des jeunes chez Paquet. *Commandez par la poste ou par téléphone 529-4501.*

OUVERT VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 h. 30 – UTILISEZ NOTRE SYSTEME MISE-DE-COTE MOYENNANT UN LEGER ACOMPTE

La Compagnie PAQUET PREMIER À QUÉBEC Limitée

PARTICIPEZ AU

CONCOURS "COEUR ATOUT"

Réclamez vos cartes de participation à notre comptoir spécial, rez-de-chaussée, entrée boulevard Charest.

AU MAGASIN PAQUET CHAQUE DOLLAR D'ACHATS VOUS DONNE DROIT A UN CACHET

OFFRE SPECIALE:

DÉLICIEUX BONBONS

"BRIDGE DE LOWNEYS"

Rég. .69 la livre **.59**

Paquet, comptoir des bonbons — rez-de-chaussée.

EXPOSITION D'ART ESQUIMAU

du 7 au 16 février

A notre salle de spectacles, 3ième étage.

Venez rencontrer Thomassie Tooloowak et Alashwak, ainsi que Paulosie Sévuak tous les jours entre 3½ à 5 h. p.m.

INVITATION AUX JEUNES ET FUTURES MAMANS

à venir rencontrer

Mme Henri VEZINA

conseillère de la maison CURITY

cet après-midi de 2h. à 4½

ce soir de 7h. 30 à 9h. 30

Elle se fera un plaisir de vous renseigner sur tous les soins à prodiguer à votre bébé.

Assistez à notre

DÉFILÉ DE LA MARIÉE

samedi à 2h. p.m.

à notre Salon de la Mariée, deuxième étage. (notre Salon est entièrement rénové)

ADMISSION GRATUITE
PRIX DE PRESENCE

Venez rencontrer

Mme Claudette DUBOIS

esthéticienne-visagiste

de FERNAND AUBRY de PARIS

à notre comptoir spécial, entrée Boul. Charest aujourd'hui et demain (l'après-midi seulement)